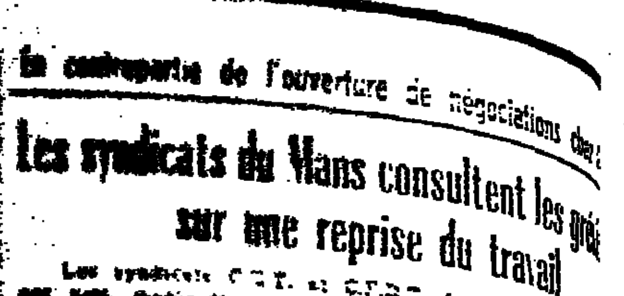

En contrepartie de l'ouverture de négociations chez

Les syndicats du Mans consultent les grév[…]
sur une reprise du travail

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9393

28 PAGES

— VENDREDI 28 MARS 1975

Le rapt de M. Gueury

L'AÉROPORT D'ADEN EST DE NOUVEAU INTERDIT AUX AVIONS TRANSPORTANT L'AMBASSADEUR ET LES DÉTENUS

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

LES REVERS DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

VIETNAM :

M. Kissinger adjure le Congrès de ne pas laisser « détruire délibérément un allié »

La tentation isolationniste

Il y a quelque chose de pathétique dans la situation de M. Kissinger, il y a moins d'un an encore consacré « magicien de la paix », et qui doit faire face, en l'espace de quelques semaines, à une extraordinaire accumulation de défis ou d'échecs : naufrage de sa politique des « petits pas » au Proche-Orient, suivi par la mort du roi Fayçal, effondrement définitif des accords de Paris sur le Vietnam, sans parler des menaces que font peser sur le flanc sud de l'OTAN les événements du Portugal et de Chypre. Mais le contraste est encore plus frappant entre les ambitions globales du secrétaire d'Etat, et l'attitude d'un Congrès moins disposé que jamais à coopérer.

Les Etats-Unis peuvent-ils se permettre de perdre sans réagir le Vietnam et toute l'Indochine ? M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a affirmé, il y a quelques jours, que la domination communiste en Asie du Sud-Est ne modifierait pas l'équilibre militaire mondial au détriment de l'Amérique. Mais, pour M. Kissinger, dans sa conférence de presse du 26 mars, quoi qu'on puisse penser du bien-fondé de leur engagement dans le passé, les Etats-Unis ne peuvent « détruire délibérément un allié » en lui refusant leur aide, alors qu'il est « à la dernière extrémité ».

La thèse du secrétaire d'Etat est fondée sur le plan humanitaire, au moment où le lamentable spectacle de centaines de milliers de réfugiés attire une nouvelle fois l'attention du monde sur l'infinie souffrance d'un peuple martyrisé par trente ans de guerre quasi ininterrompue. Elle ne l'est pas sur le plan militaire, du moins au point où l'on en est arrivé au Vietnam du Sud. La seule chose qui aujourd'hui pourrait éventuellement arrêter la dégradation des positions de Saigon serait une reprise des raids aériens américains, notamment par les B-52, seule arme qui a été réellement efficace pendant la « guerre américaine ». Il n'en est pas question pour le moment, et encore moins d'un retour des G.I. dans la région.

Sur le plan politique, en revanche, les inquiétudes de M. Kissinger sont compréhensibles. Le rôle des Etats-Unis dans le monde a tenu et tient encore au soutien qu'ils accordent aux gouvernements qui leur en font la demande, à la condition, bien entendu, que le gouvernement du jour à Washington juge ce soutien conforme à ses intérêts. Il tient aussi à la « crédibilité » de cet engagement, aux yeux des amis comme des ennemis. Or, c'est cette crédibilité qui se trouve aujourd'hui en défaut, au point que M. Kissinger attribue à ce fait, au moins en partie, son récent échec au Proche-Orient.

M. Nixon avait pourtant opéré un premier « repli stratégique » en énonçant la doctrine qui porte son nom : les Etats-Unis n'interviendraient plus directement dans les conflits, comme du temps de Foster Dulles, de John Kennedy et de Lyndon Johnson. Ils se borneraient à fournir une aide matérielle à leurs alliés en guerre. Mais cette doctrine est mise, à son tour, en échec. Sans doute parce qu'il craint d'être pris à nouveau dans l'engrenage de l'engagement, le Congrès refuse même les quelques millions de dollars demandés par Saigon.

Le traumatisme causé dans l'opinion américaine par dix années de guerre vaine explique ce refus, mais la tendance à l'isolationnisme se trouve ainsi confirmée. Un isolationnisme qui ne signifie pas apaisement et désarmement — les crédits nécessaires à la défense ne sont pas sérieusement contestés, et le même Congrès ne montre guère d'enthousiasme pour la détente avec Moscou, — mais plutôt repli sur la « forteresse Amérique », loin des alliés et de leurs querelles.

M. Thieu affirme avoir déjoué un complot

Tandis que le haut commandement sud-vietnamien affirme son intention de défendre les positions qu'il tient encore autour de Da-Nang — où l'évacuation des populations civiles a commencé — une nouvelle poussée des forces communistes se fait sentir plus au sud, également en direction de la côte, dans la province de Binh Dinh.

Après la chute de Hué, qui porte un coup très grave au régime de Saigon, le président Thieu est de plus en plus attaqué. Selon le ministère sud-vietnamien de l'intérieur, un complot tendant à renverser le régime a été déjoué, et plusieurs arrestations ont été opérées dans les milieux politiques.

M. Kissinger a, pour sa part, lancé un appel pressant au Congrès, afin qu'il ne laisse pas « délibérément détruire un allié » *en lui refusant assistance.*

Jeudi matin, le général Cao Ky, ancien premier ministre, a lancé un appel pour la formation d'un « gouvernement de salut national » qui prendrait le pouvoir des mains du président Thieu. Au Cambodge, l'aéroport de Phnom Penh est désormais sous le feu des canons de 105 des Khmers rouges, et le pont aérien américain paraît de plus en plus précaire.



(Dessin de KONK.)

Le président Thieu a dressé, mercredi soir, 26 mars, un bilan très sombre des revers subis par les forces sud-vietnamiennes. S'adressant à la nation dans une allocution radiodiffusée, il a reconnu que les forces communistes contrôlaient désormais non seulement la région des Hauts-Plateaux, mais aussi la plus grande partie de la côte septentrionale du pays, y compris l'ancienne capitale impériale, Hué. Il a de nouveau justifié les ordres de repli qu'il avait donné aux troupes gouvernementales en déclarant : « *Nous ne disposons pas de moyens suffisants pour nous défendre efficacement sur un terrain qui nous était défavorable.* » Mais il a affirmé qu'une ligne de défense serait installée à Da-Nang, sur laquelle les forces sud-vietnamiennes combattraient « *jusqu'à la mort si nécessaire* ». « *J'ai averti les soldats*, a-t-il ajouté, *que cette bataille est décisive.* »

Dans le même discours, le président Thieu a évoqué diverses mesures prises en raison de « *la situation critique* ». Une partie de ces mesures ont été arrêtées mercredi par le conseil des ministres et prévoient notamment l'abaissement à dix-sept ans de l'âge de la conscription, l'interdiction de quitter le pays pour les hommes de dix-sept à quarante-trois ans, la fermeture des dancings, boîtes de nuit et « *salons de massage* », la suppression des courses hippiques, etc. Aucune précision officielle, en revanche, n'a encore été donnée sur le remaniement ministériel annoncé mardi et qui doit permettre la formation d'un « *cabinet de combat* ».

A Saigon également, le ministère de l'intérieur a annoncé, jeudi, que les services de sécurité avaient arrêté dans la nuit précédente un certain nombre de personnes « *qui avaient profité de la situation critique que traverse le Vietnam du Sud pour comploter et tenter de renverser le régime constitutionnel et légal* ». Le porte parole du gouvernement a refusé de donner des précisions sur ce « *complot* » mais on croit savoir que sept personnes au moins ont été appréhendées. Parmi elles figurent trois journalistes du journal *Chinh Luan* (opposition modérée) et l'on cite également les noms des anciens sénateurs Nguyen Van Chuc et Thai Lang Nghiem, ainsi que de l'avocat Mᵉ Pham Nam Sach.

(Lire la suite page 2.)

PROCHE-ORIENT :

Washington va prendre contact avec Moscou pour convoquer la conférence de Genève

Au cours de la conférence de presse, M. Kissinger a affirmé que les Etats-Unis étaient prêts à aller à Genève et que des contacts allaient être pris dans ce but avec les Soviétiques. Il a ajouté que les Etats-Unis restaient engagés à maintenir l'existence d'Israël.

A Jérusalem, M. Rabin, chef du gouvernement, a affirmé mercredi que les liens d'amitié entre les Etats-Unis et Israël ne seraient pas affectés par l'échec de la mission Kissinger. Le « Washington Post » affirme cependant, ce jeudi matin, que le président Ford a réagi « avec colère » contre Israël. Il ajoute que cette réaction, en dépit du refus du président américain de rejeter publiquement sur Israël la responsabilité de l'échec de la mission Kissinger, *menace plus qu'ils ne l'ont jamais été depuis vingt-sept* ans, les liens d'amitié privilégiés entre les deux pays.

De notre correspondant

Washington. — M. Kissinger a officiellement « *enterré* » mercredi 26 mars la diplomatie des petits pas, sans exclure cependant la possibilité d'y revenir ultérieurement à la demande expresse des parties. Le gouvernement de Washington, a-t-il dit en substance, n'a pas d'idée arrêtée sur la meilleure méthode pour atteindre son objectif essentiel : diminuer le danger de guerre. A plusieurs reprises, il a déclaré que les Etats-Unis étaient disposés à prendre en considération toute formule de négociation acceptable par les parties.

Le secrétaire d'Etat, qui, sous la forme d'une conférence de presse exceptionnellement radiotélévisée, rendait compte au pays de sa récente mission, n'a pas mâché ses mots. Nettement plus tendu que d'habitude, la voix crispée, il a confirmé dans une déclaration liminaire que la méthode des petits pas avait « *subi un échec* » et que la situation actuelle exigeait une autre méthode pour tenter de résoudre la crise « *dans des circonstances plus difficiles* ».

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

Du Tage à la Seine

UN demi-siècle de dictature, treize ans de guerres coloniales, quarante pour cent d'illettrés. Et l'on voudrait que ce pays du bout de l'Europe, le Portugal, *passe d'emblée*, *sans incidents* ni accidents, à cette démocratie parlementaire qui a eu tant de peine à naître et a tant de peine à bien fonctionner dans les pays économiquement et culturellement développés, à commencer par la France.

Ceux qui, pendant plusieurs décennies, n'ont pas dit un mot ni écrit une ligne contre la politique d'ignorance, de sous-développement et de répression de l'ancien régime portugais s'émeuvent, s'impatientent, s'inquiètent des incertitudes, des erreurs, des lenteurs du nouveau régime.

Ceux qui n'ont pas élevé la voix ni manié la plume lorsque des mouvements gauchistes ont été dissous par deux fois en France s'alarment qu'il en soit de même au Portugal. Et si la mesure s'étend, non moins injustement, à un parti démocrate-chrétien d'appellation non contrôlée, ils crient à la dictature du prolétariat.

En réalité, les uns et les autres pensent moins au Portugal qu'à la France. L'échec de la gauche sur les bords du Tage, qu'ils souhaitent ardemment, les convaincrait que son succès est à jamais impossible sur les bords de la Seine.

J. F.

(Lire la suite page 6.)

La Fédération des réformateurs ne doit pas « s'appauvrir par une fusion trop rapide », *nous déclare M. Lecanuet*

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, garde des Sceaux, a commenté, au cours d'un entretien avec notre collaborateur Noël-Jean Bergeroux, la création de la Fédération des réformateurs dont il est, avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, un des promoteurs.

L'ancien candidat à la présidence de la République, donne aussi son sentiment sur les diverses tentatives en cours de regroupement centriste. On notera qu'il conteste la thèse .. qui est notamment celle des responsables giscardiens comme M. Poniatowski, ou centristes comme M. Durafour .. selon laquelle la démocratie chrétienne constitue un courant à part dans la majorité.

L'adhésion donnée par M. Lecanuet à la Fédération des réformateurs témoigne de son souci de ne pas se laisser isoler par ceux qui veulent créer une aile gauche de la majorité. Dans le même temps toutefois, le président du Centre démocrate s'emploie à écarter un autre risque : celui de l'intégration de son parti au sein d'une formation unitaire plus vaste. C'est pourquoi, s'il prend position en faveur d'un regroupement des réformateurs selon une formule « communautaire », il repousse l'idée d'une fusion trop rapide.

● *Une thèse est à la mode en ce moment dans la majorité : celle des « quatre courants », selon laquelle, à côté des familles gaulliste et indépendante les héritiers de la démocratie chrétienne — c'est-à-dire votre parti — et ceux du radicalisme constitueraient des courants distincts.*

— Le Centre démocrate représente, dans la vie politique, le courant humaniste : c'est un mouvement qui s'est toujours affirmé comme démocrate, réformateur, européen et préoccupé de faire progresser la justice sociale.

» Il est normal que d'autres formations politiques aient des bases doctrinales différentes. Mais nous pensons qu'on ne peut pas séparer et qu'il faut au contraire unifier dans l'action tous ceux, qu'ils soient d'origine démocrate chrétienne, d'origine socialiste ou d'origine radicale, qui veulent la réforme pour promouvoir une société plus juste et plus démocratique. *Cette exigence de la* convergence pluraliste qui s'enrichit des différences est un principe que j'ai défendu dès l'élection présidentielle de 1965. C'est sur cette convergence des inspirations doctrinales que s'est créé le Centre démocrate en 1966, qui rassemble des croyants et des non-croyants.

Propos recueillis par
NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

DEMI-SOUHAITS

Comme César, le duc de Guise, le général de Gaulle et bien d'autres chefs disparus, le roi Fayçal d'Arabie semble plus grand mort que vivant.

Il y a quelques jours encore, ce prince du Moyen Age figurait souvent au livre des pétroliers pétroleurs et, à ce titre, suscitait la colère craintive de ceux qui s'agenouillaient devant ses derricks.

Voilà maintenant qu'on parle modération et sagesse de grand monarque, comme pour faire pardonner une mort qu'on avait peut-être souhaitée symboliquement.

Comme quoi les doléances sont des condoléances qui s'ignorent.

BERNARD CHAPUIS.

UN MAITRE DU ROMAN MYTHIQUE

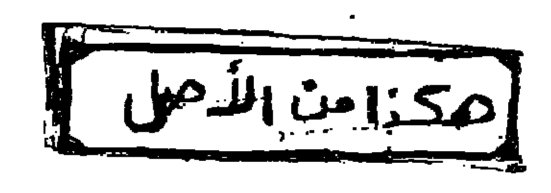
Michel Tournier et ses « Météores »

Michel Tournier, à cinquante ans, publie cette semaine son troisième roman : « les Météores ». A comparer ce petit nombre de livres et la carrière non pas précoce, mais éclatante de cet écrivain, ses tirages, les lauriers qui se sont superposés sur sa tête : le Grand Prix du roman de l'Académie française, en 1967, pour son premier roman, « Vendredi ou les limbes du Pacifique » (en format de poche, le livre dépasse les 120 000 exemplaires), le prix Goncourt, en 1970, pour « le Roi des Aulnes » (qui est maintenant réédité dans « Folio »), son élection à l'académie Goncourt dès 1971, on s'interroge. Exceptionnelle qualité, engouement, correspondance avec les goûts contemporains ? La surprise augmente quand on voit des philosophes s'intéresser à ses romans, des hommes de théâtre en tirer des pièces pour les enfants. Sans conteste, Michel Tournier occupe une place à part dans nos lettres.

Une facture classique, une imagination baroque, des histoires fabuleuses chargées d'échos immémoriaux, une façon insolite de saisir le monde d'aujourd'hui, ses réalités, ses aspirations, ses angoisses, le désir d'y répondre en forgeant une nouvelle image de l'homme, inquiétante et hardie, telles sont ses caractéristiques majeures. Il s'inscrit dans le mouvement qui tire actuellement le roman vers le mythe.

« Les Météores » en donnent une illustration accomplie. L'œuvre s'impose par sa richesse, son originalité, son intelligence, sa poésie. *Mais s'avançant, masquée* sous ses fables et ses symboles, elle trouble autant qu'elle séduit.

(Lire page 16 l'analyse du roman et l'interview de son auteur par JACQUELINE PIATIER.)



هكذا من الأصل

ASIE

L'OFFENSIVE COMMUNISTE AU VIETNAM DU SUD

N. Thieu affirme avoir déjoué un complot

(Suite de la première page.)

Contrairement à certaines informations, l'ancien premier ministre, le général Cao Ky, qui avait participé la veille à une réunion de l'opposition, n'a pas été inquiété. L'arrestation du professeur Chau Tam Luan, présenté comme un partisan de la troisième force, a été annoncée par un député de l'opposition bouddhiste, M. Ly Qui Chung, qui a souhaité la formation d'un *« gouvernement de paix »* sous la direction du général Duong Van Minh, artisan en 1963 du coup d'Etat contre le régime de Ngo Dinh Diem. Trois officiers supérieurs auraient été assignés à résidence.

La chute de Hué, qui a d'abord été annoncée de source américaine à Saigon, a été confirmée par la délégation du G.R.P. (Gouvernement révolutionnaire provisoire) à la commission militaire mixte dans la capitale sud-vietnamienne qui précise, dans un communiqué, que la ville est tombée mercredi matin *« après quatre jours d'attaques répétées et de soulèvement »*.

Le porte-parole du haut commandement de Saigon a encore refusé jeudi matin de commenter les mouvements de troupes *« qui se poursuivent dans la province de Thua-Tien »* (dont Hué est la capitale). Il a assuré qu'ils *« prendront fin dans les jours qui viennent »*. Confirmant les propos du président Thieu, le porte-parole a affirmé que les forces gouvernementales étaient en mesure de faire face à une attaque communiste contre Da-Nang et la plaine côtière de la province de Quang-Nam. La situation est cependant décrite comme *« critique »* dans ce secteur et particulièrement à Da-Nang où affluent les réfugiés. Le pont aérien organisé par les Américains pour assurer leur évacuation a commencé à fonctionner mercredi.

Dans la deuxième région militaire, les forces communistes ont lancé une série d'attaques jeudi sur le territoire de la province de Binh-Dinh, apparemment dans le but de pousser également vers la côte dans ce secteur.

Dans la région saigonnaise, les forces gouvernementales ont réussi à dégager la route menant au chef-lieu de la province de Tay Ninh.

● A WASHINGTON, en dépit des derniers appels de M. Kissinger, un nouvel amendement a été déposé au Sénat par le sénateur démocrate James Abourezk, pour couper toute assistance militaire et économique au régime de Saigon. Le président de la sous-commission d'enquête de la Chambre des représentants sur les relations internationales, M. Lee Hamilton, a, d'autre part, déclaré que la capacité du président Thieu de garder le contrôle de la côte septentrionale du Vietnam du Sud, ou du moins des enclaves qu'il y conserve, était jugée avec un *« extrême pessimisme »* à Washington.

Après le porte-hélicoptères *Hancock*, qui est attendu à proximité des côtes sud-vietnamiennes et cambodgiennes, une flotille de sept navires amphibies doit quitter vendredi San-Diego (Californie) pour l'Extrême-Orient, en principe pour prendre la relève de bâtiments se trouvant depuis six mois dans la région.

● A PARIS, le représentant de la délégation du G.R.P. à la conférence de La Celle-Saint-Cloud a vivement protesté contre l'envol de bâtiments américains dans les eaux indochinoises et contre l'organisation par les Etats-Unis d'un pont aérien. Il a accusé Washington de *« prêter main forte »* au gouvernement du président Thieu *« pour déporter de force vers le sud des centaines de milliers d'habitants ». « Cet exode forcé*, ajoute la délégation du G.R.P., *est une véritable entreprise criminelle car il a déjà provoqué des dizaines de milliers de morts et arraché à leurs foyers des centaines de milliers d'habitants ensuite condamnés à une vie misérable dans les camps de concentration saigonnais. »* Le G.R.P. dénonce également l'envoi à Saigon du général Weyand, chef d'état-major de l'armée américaine, qui, selon lui, est chargé de *« superviser et d'activer sur place les opérations de guerre »* du régime sud-vietnamien.

● A HANOI, le commandement des forces armées de libération du Vietnam du Sud a qualifié la prise de Hué de *« très grande victoire stratégique et politique »*.

M. Kissinger : il s'agit de savoir si nous allons détruire un allié

Interrogé sur la situation en Indochine au cours de sa conférence de presse du 26 mars, M. Kissinger a notamment déclaré :

« Nous devons répondre aujourd'hui à la question élémentaire de savoir quelle sorte de peuple nous sommes. Pendant quinze ans, nous avons encouragé le peuple vietnamien à se défendre contre ce que nous considérions comme un danger extérieur. En 1973, nous avons négocié un accord aux termes duquel nous retirions nos forces et, en retour, obtenions la libération de nos prisonniers. L'essentiel du problème est qu'après que nous ayons retiré nos forces et récupéré nos prisonniers il n'a jamais été mis en doute que les Etats-Unis continueraient à apporter une aide économique et militaire au Vietnam. Et la question qui se pose aujourd'hui n'est pas de savoir si les Etats-Unis se contenteront de « retirer leurs forces » — ce qui a été fait — et de « faire cesser la perte de vies américaines », mais de savoir s'ils détruiront délibérément un allié en lui refusant leur aide au moment où il est à la dernière extrémité. C'est là le point fondamental sur lequel nous sommes jugés par les autres nations, et cela n'a rien à voir avec le problème de savoir si nous aurions dû, au début, nous engager là-bas. (...)

Nous devons constater qu'il existe de nombreux pays dans le monde qui n'ont pas la possibilité de se défendre eux-mêmes sans l'aide économique et militaire des Etats-Unis. Par la suite, si nous adoptons comme politique la thèse que les nations doivent à un certain point être capables de compter entièrement sur leurs ressources, nous aurons introduit un changement considérable dans l'environnement international qui, avec le temps, menacera profondément la sécurité des Etats-Unis, ainsi que la sécurité de beaucoup de nos amis. (...)

Le gouvernement a proposé au Congrès un programme de trois ans qui permettra de planifier la fin de l'aide militaire au Vietnam et qui, si le Congrès et le gouvernement tombaient d'accord, supprimerait ce problème des batailles annuelles entre l'exécutif et le législatif. Mais nous pensons que ce programme de trois ans, si le niveau en est assez élevé, permettra de faire de ce débat une chose qui appartient au passé. »

« Ma conviction personnelle, a dit M. Kissinger, *est que la bonne manière d'agir est de voter annuellement ce qui est nécessaire. Il y a certains problèmes dans le monde dont on ne peut simplement pas prévoir la fin. Et, en Indochie, aussi longtemps que les Nord-Vietnamiens sont décidés à attaquer, il ne serait pas responsable de dire qu'il y a une date précise à laquelle le conflit pourrait prendre fin.*

» Mais, d'un autre côté, compte tenu des passions du Congrès, (...) nous sommes disposés à mettre en place un programme de trois ans au cours duquel, avec une aide adéquate, nous croyons qu'il y a au moins une chance pour que, à la fin, avec le développement des ressources pétrolières et d'autres facteurs économiques, ce pays puisse être davantage auto-suffisant. »

PAUL VI : une agonie indicible.

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Paul VI a évoqué, le mercredi 26 mars, *« l'agonie indicible »* et *« l'exode épouvantable »* des populations vietnamiennes et lance un appel à la solidarité de tous les catholiques dans un moment *« si périlleux pour l'humanité »*.

S'adressant aux pèlerins, réunis pour l'audience générale, le pape a déclaré : *« A la suite des accords de Paris, conclus après tant d'efforts, on croyait que, par une entente équitable reposant sur la loyale observance des parties en conflit, était arrivée la fin d'une souffrance déjà trop prolongée. »*

« Mais, a-t-il ajouté, *on voit, au contraire, que tout cela n'a servi à rien. On recommence au début. On recommence à verser le sang. »*

LES TÉMOIGNAGES

Réfugiés sans espoir, fuyards massacrés blessés abandonnés en chemin...

Da-Nang, deuxième ville du Vietnam du Sud, encombrée de réfugiés hagards et de soldats gouvernementaux, présentait, mercredi 26 mars, la plus grande confusion, écrit l'envoyé spécial de l'agence Reuter.

Les Etats-Unis avaient commencé à évacuer les familles de leur personnel consulaire et invité les journalistes étrangers à quitter la ville. Les routes d'accès à la grande cité côtière ont été coupées par l'avance des troupes communistes. Les trois divisions gouvernementales de la région — ou plutôt ce qu'il en reste — font face à quelque sept divisions communistes.

Da-Nang, dernière forteresse gouvernementale dans le nord du pays, n'a pas subi d'attaque communiste directe mais des roquettes ont atteint la base aérienne voisine, tuant six civils et en blessant trente-six.

L'afflux de réfugiés a doublé la population de Da-Nang, qui compte normalement un demi-million de personnes. Certains d'entre eux s'enfuient vers le Sud. Le consulat américain a indiqué que des plans étaient établis pour les évacuer par avion jusqu'à la baie de Cam-Ranh, à 480 kilomètres au sud.

Hué, située à 80 kilomètres au nord de Da-Nang, est entièrement tombée aux mains des communistes, indique-t-on de source occidentale. Des soldats de première division d'élite gouvernementale sont arrivés par bateau à Da-Nang après avoir renoncé à résister aux assauts communistes contre l'ancienne capitale impériale. Selon un expert occidental, deux divisions communistes ont attaqué les unités d'infanterie et d'infanterie de marine gouvernementales qui gardaient le pont de Troui, à 20 kilomètres au sud de Hué, coupant la route numéro un. Les forces gouvernementales ont tenté une contre-attaque. Mais comme les communistes contrôlent les collines dominant la route numéro un, la défense de la ville a été jugée trop coûteuse, précise-t-on de source autorisée. Les soldats gouvernementaux font retraite vers les plages proches du col de Hai-Van, où ils embarquent sur toutes sortes de bateaux pour gagner Da-Nang. Ils continuaient d'arriver mercredi, emportant avec eux le minimum, et après avoir détruit ou abandonné aux communistes l'artillerie lourde et le reste de leur équipement.

Hébétés, désorganisés et sans argent, ces soldats en retraite errent dans les rues de Danang, déjà envahies de réfugiés civils. Sur les quais de la rivière Han, des familles entières affluent par bateau du Nord et des provinces de Quang-Nai et de Quang-Tin, au sud de Da-Nang, tombées ces derniers jours. A une centaine de mètres de là, d'autres réfugiés se précipitent sur tout ce qui flotte pour fuir Da-Nang vers le sud du pays. Il leur faut payer jusqu'à 1 million de piastres (1 400 dollars) pour embarquer. Le prix d'un billet d'avion pour Saigon par Air Vietnam a atteint 200 000 piastres (286 dollars).

Une vieille dame, debout devant les tables et les chaises sculptées provenant de son magasin de meubles de Hué, se demande comment elle pourra trouver le million de piastres en espèces que lui réclame le capitaine d'un petit bateau de pêche. L'embarcation, enfonçant sous le poids d'une centaine de réfugiés, de plusieurs voitures et de bagages divers, s'apprête à appareiller pour Saigon, à trois jours de mer.

Un gigantesque convoi de réfugiés

Plus au sud, un convoi de civils et de militaires a commencé à arriver des Hauts-Plateaux, à Tuy-Hoa, sur la côte, à 385 kilomètres au nord-est de Saigon. Des milliers de réfugiés exténués sont arrivés mardi soir dans la ville côtière, écrit l'envoyé spécial de l'agence A.P. Ils s'étaient rassemblés sur les Hauts-Plateaux, formant un gigantesque convoi, dont la route a été ouverte par les rangers et les hélicoptères sud-vietnamiens. Les premiers camions ont atteint la ville à la tombée de la nuit. L'exode des réfugiés, depuis Pleiku et Kontum, avait duré près de deux semaines, sur les 400 kilomètres de routes de montagne qui les séparaient de la côte.

Les six derniers jours du voyage, pratiquement jusqu'à l'entrée de la ville-refuge, ils ont essuyé le feu des mortiers et des fusées des communistes.

Le gros de la colonne de réfugiés, des camions, des motocyclettes, des autobus, des véhicules militaires et privés, avait, mercredi matin, traversé Tuy-Hoa, et se dirigeait encore plus vers le sud, vers Nha-Trang, à 110 kilomètres de là. *« Ils sont plus de cent mille »*, a estimé le chef de la province de Phu-Yen.

Cependant, l'envoyé spécial de l'A.F.P. estime que des dizaines de milliers de ces réfugiés, peut-être deux cent cinquante mille au total, sont tombés dans des embuscades et ont affronté la mort à une demi-heure de voiture de Tuy-Hoa, où ils auraient pu trouver la sécurité.

Ces réfugiés, civils et militaires dépenaillés, ont été pris au piège par les troupes vietcong et nord-vietnamiennes au moment où ils pouvaient espérer que le cauchemar qu'ils vivaient depuis dix jours, après avoir fui Pleiku, allait prendre fin. Lorsque leur immense colonne a atteint la rivière Ba, à une quinzaine de kilomètres de Tuy-Hoa, les troupes communistes déployées sur les collines environnantes ont ouvert le feu. Ceux qui étaient en tête de la colonne ont réussi à franchir la rivière et ont survécu, mais la plus grande partie des autres, peut-être les deux tiers ou les trois quarts, ont subi les tirs des communistes. Un soldat rescapé a raconté que ceux-ci ont tiré sans discrimination aussi bien sur les civils que sur les militaires. Un de ses fils et son frère ont été tués.

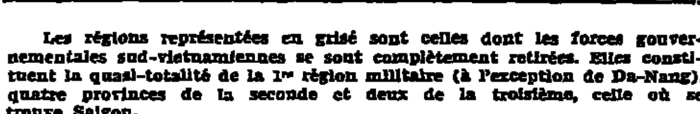
Dans le camp de réfugiés, une vieille femme en pleurs se lamente sur le sort de sa fille de trente-deux ans, morte dans l'incendie du camion qui les transportait. Partout, dans le camp, ce ne sont que récits horrifiés concernant des parents et des enfants tués ou abandonnés mourants. Un ancien fantassin, en garnison à Pleiku peu de temps avant que les communistes s'en emparent, il y a dix jours, sans coup férir, a déclaré que la plupart de ses camarades étaient morts en cours de route. *« Beaucoup n'étaient que blessés*, a-t-il dit, *mais personne ne songeait à les évacuer, et on les abandonnait simplement sur le bord de la route. »*

Il parle en termes sévères de l'organisation militaire saigonnaise : *« Nous n'avons reçu aucun ordre, et tout le monde s'est mis à quitter Pleiku »*, dit-il. *« En cours de route, la seule action militaire consistait à ouvrir la voie aux camions de tête. Personne ne se préoccupait du reste. »*

Le camp de Tuy-Hoa a accueilli quelque quatre-vingt mille réfugiés depuis trois jours, mais il n'existe apparemment aucune organisation pour faire face à l'une des plus grandes tragédies du Vietnam du Sud au cours des dernières années : il n'y a pas de responsables, pas d'instructions, pas de nourriture.

Les régions représentées en grisé sont celles dont les forces gouvernementales sud-vietnamiennes se sont complètement retirées. Elles constituent la quasi-totalité de la 1re région militaire (à l'exception de Da-Nang), quatre provinces de la seconde et deux de la troisième, celle où se trouve Saigon.

La carte ne donne cependant qu'une image partielle des territoires contrôlés par les forces communistes, qui occupent d'importantes fractions de provinces dans la 4e région militaire, notamment le long de la frontière cambodgienne, et à proximité de la capitale sud-vietnamienne, où des combats sont quotidiennement signalés.



Les forces du Nord et du Sud

L'importance des forces nord-vietnamienne engagées actuellement au Vietnam du Sud fait l'objet d'une vive polémique entre Saigon d'une part, Hanoï et le G.R.P. (Gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud) d'autre part. Le 25 mars, la délégation du gouvernement sud-vietnamien à Paris faisait état de la présence au Sud de vingt divisions, représentant des effectifs de cinq cent mille hommes, des forces régulières nord-vietnamiennes. Le G.R.P. rejette ces accusations et ne reconnaît pas la présence au Sud de troupes « sous commandement nord-vietnamien ».

Si leur présence est incontestable, aucune estimation digne de foi ne permet de dire exactement combien de soldats nord-vietnamiens participent en ce moment aux combats aux côtés des forces communistes sud-vietnamiennes. Voici, en revanche, d'après l'Institut international d'études stratégiques de Londres, ce que sont les forces respectives du Vietnam du Nord et du Vietnam du Sud (1).

VIETNAM DU NORD

Armée : *570 000 hommes répartis notamment en dix-huit divisions d'infanterie, deux divisions d'entraînement, une division d'artillerie, quatre régiments blindés, environ vingt régiments d'infanterie indépendants et une quarantaine de régiments d'artillerie et de missiles antiaériens ;*

Marine : *3 000 hommes ;*

Aviation : *10 000 hommes, environ deux cents appareils de combat ;*

Forces para-militaires : *milice (environ 1 500 000 hommes), troupes frontalières (20 000).*

VIETNAM DU SUD

Armée : *465 000 hommes répartis en onze divisions d'infanterie, une division aéroportée, deux régiments d'infanterie indépendants, dix-huit escadrons blindés et trois motorisés, quarante-cinq bataillons de « rangers », une division (15 000 hommes) de « marines » et quatorze régiments d'artillerie ;*

Marine : *40 000 hommes ;*

Aviation : *60 000 hommes, environ cinq cents appareils de combat ;*

Forces paramilitaires : *environ 3 millions d'hommes, dont 1 400 000 des forces d'auto-défense populaires.*

(1) « The Military Balance, 1974-1975 ».

CORRESPONDANCE

L'exode des populations

A la suite de l'article de J. Decornoy paru dans le Monde *du 21 mars, l'attaché de presse de l'ambassade de la République du Vietnam à Paris, M. Nguyen Thaï Hao, nous a adressé une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

1) D'après M. Decornoy, les quelque neuf cent mille habitants des Hauts-Plateaux qui se sont lancés dans un vaste exode n'ont pas fui les communistes, mais ont agi plutôt par peur des combats et des représailles.

Qu'ils aient voulu s'écarter des zones proprement dites de combat, cela se comprend. Mais pourquoi — ce qui est le cas — veulent-ils aller plus loin et se dirigent-ils tous vers les zones gouvernementales, comme mus par une boussole ? En le faisant, ne vont-ils pas précisément au devant des risques ? Dans l'immédiat, leur lent convoi est sans cesse harcelé par les communistes. Plus tard n'est-ce pas là où ils vont, dans les provinces côtières, que se livreront les combats ?

En réalité, les populations fuient toujours ceux qu'elles considèrent comme des envahisseurs, et cela malgré les risques de cette fuite. Par contre, elles sont capables d'affronter les risques des batailles et les horreurs de la guerre lorsqu'elles attendent des libérateurs.

Il n'y a qu'à se rappeler ce qui s'est passé en France durant la seconde guerre mondiale. En juin 1940, la population française était sur les routes malgré les bombardements ennemis. Par contre, à la Libération, les Parisiens en particulier, sont demeurés sur place malgré la menace allemande de détruire Paris (...).

2) M. Decornoy évoque la lutte farouche que livra le Vietnam du Nord en 1968 pour essayer de s'emparer de Hué, la capitale historique du Vietnam. Il n'a pas évoqué les charniers de Hué, ces quelques milliers d'innocents massacrés uniquement parce qu'ils avaient eu le tort de penser que le bonheur pouvait ne pas passer par le communisme.

3) Enfin, selon M. Decornoy, l'accord de Paris n'a pas été appliqué parce qu'aucune de ses clauses n'a été prise en considération par le gouvernement de la République du Vietnam. Mais, cet accord ayant instauré pour le Vietnam du Sud une paix par les élections, qui donc a proposé des élections et qui les a rejetées ? Cet accord ayant également établi un cessez-le-feu sur place en attendant les élections, qui donc a voulu gagner de nouveaux territoires ? Qui donc a déclaré que cet instrument de paix qu'est l'accord de Paris n'était qu'une « arme » pour parachever la lutte révolutionnaire et réaliser la réunification du Vietnam ?

[L'article auquel se réfère M. Nguyen Thaï Hao évoquait, en effet, à propos de l'exode des civils, la crainte de la population devant les combats, mais aussi devant les représailles, et enfin les bombardements déclenchés par l'aviation de Saigon contre les zones occupées par les communistes. Pendant la guerre américaine notamment, ces bombardements ont joué un grand rôle dans l'exode des populations. Enfin, s'il est vrai que les clauses militaires de l'accord de Paris ont été très tôt violées par Hanoï et le G.R.P., M. Nguyen Thaï Hao omet de préciser que cet accord comportait de nombreuses clauses politiques qui ont été violées par Saigon : il s'agit particulièrement de la constitution d'un Conseil national de réconciliation et de concorde nationales, qui devait préparer les élections ; du rétablissement des libertés démocratiques au Sud ; de la liberté de déplacement ; de la libération et de l'échange des détenus civils, etc.]

PROCHE-ORIENT

VIETNAM DU SUD

LES TÉMOIGNAGES

...ns espoir, fuyards massacrés abandonnés en chemin...

CORRESPONDANCE

L'exode des populations

Les États-Unis vont prendre contact avec l'Union soviétique pour convoquer la conférence de Genève

(Suite de la première page.)

Les Etats-Unis, a dit le secrétaire d'Etat, vont entrer en contact avec l'Union soviétique dans un proche avenir pour convoquer la conférence de Genève. « *Nous sommes prêts à aller à Genève* », a-t-il déclaré, en invitant, pendant cette période de grand danger potentiel, Arabes et Israéliens à faire preuve de modération dans leurs déclarations et leurs actions et en recommandant aux grandes puissances de se comporter de manière responsable.

Le ton général des déclarations de M. Kissinger était celui d'un homme résigné et passablement désabusé par la faillite de sa diplomatie personnelle. Sa *Weltanschauung* (vision du monde) était d'un pessimisme lucide. « *Les Etats-Unis*, a-t-il poursuivi, *doivent retrouver un nouveau sens de leur destin national... Ils ne peuvent suivre une politique de crédibilité sélective* ». Bref, il a lié l'échec de sa mission à la carence du Congrès à l'égard du Vietnam. D'une manière plus générale, M. Kissinger a noté que la politique étrangère d'un pays souffrait inévitablement des attaques permanentes menées contre son gouvernement.

A plusieurs reprises, le secrétaire d'Etat s'est efforcé de rassurer les Israéliens. D'abord dans sa déclaration liminaire, en soulignant que « *Les Etats-Unis restent entièrement engagés à maintenir l'existence d'Israël* ». Puis dans ses réponses, en précisant que la révision de la politique américaine au Proche-Orient, annoncée par le président Ford, n'était pas dirigée contre Israël, et qu'elle n'impliquait pas une réduction de l'aide économique et militaire à ce pays. Cette question est « *académique* », a dit M. Kissinger, en soulignant que les demandes israéliennes, d'un montant de 2 milliards 500 millions de dollars n'avaient pas été encore examinées. « *Nous prendrons notre décision en fonction de nos objectifs internationaux et de l'intérêt de la paix* », a-t-il souligné.

Au passage, M. Kissinger n'a pas manqué de noter que la négociation s'ouvrirait dans des conditions plus difficiles pour Israël, qui, à Genève, aurait à discuter avec tous les Etats arabes à la fois, et non plus avec chacun séparément, comme pendant la phase de la diplomatie des petits pas.

Le secrétaire d'Etat a refusé, une fois de plus, de fixer les responsabilités de l'échec, mais ses propos reflétaient clairement l'opinion de ses services, qui considèrent que les Israéliens auraient mieux servi leurs intérêts en acceptant les formules égyptiennes se rapprochant d'une déclaration de non-belligérance.

Néanmoins, selon sa propre expression, il n'a jamais été question de « punir » Israël. Le secrétaire d'Etat a ajouté que le gouvernement américain mènerait ses négociations sur le Proche-Orient de façon distincte de celles concernant le problème pétrolier.

L'assistance à l'allié vietnamien

Au sujet du Vietnam, M. Kissinger a été très énergique. « *Quel genre de peuple sommes-nous ?* » s'est-il demandé. Il s'agit de savoir, s'est-il affirmé, « *si les Etats-Unis détruiront délibérément un allié en lui refusant leur aide* ». Jamais le secrétaire d'Etat n'avait été aussi catégorique. La carence de la suspension de l'aide au Vietnam porterait un coup très nocif aux Etats-Unis, a-t-il dit. S'ils cessent, a-t-il ajouté, d'aider les pays incapables de se défendre eux-mêmes, « *nous aurons introduit dans l'environnement international un changement massif qui, à terme, menacera de manière fondamentale la sécurité des Etats-Unis comme la sécurité de beaucoup de leurs amis* ».

M. Kissinger a assuré que jamais l'aide économique et militaire au Vietnam n'avait été mise en question au moment des accords de Paris. Les Etats-Unis ont donc un engagement moral envers le Vietnam du Sud. Le secrétaire d'Etat a ensuite confirmé que le gouvernement était disposé à accepter un compromis sur l'aide au Vietnam. Selon cette formule, les crédits d'aide militaire et économique seraient étalés sur trois ans, étant entendu qu'à la fin de cette période, le programme d'assistance américain prendra irrévocablement fin.

HENRI PIERRE.

Le secrétaire d'État américain : les circonstances sont maintenant plus difficiles

Avant de répondre aux questions des journalistes au cours de la conférence de presse qu'il a donnée le mercredi 26 mars à Washington, M. Kissinger a fait une déclaration liminaire sur l'échec de sa mission de négociation au Proche-Orient. Nous en donnons ci-dessous les principaux extraits.

« La diplomatie des « petits pas » appliquée par les Etats-Unis avait pour objectif de fractionner le problème du Proche-Orient en cas particuliers et susceptibles d'être résolus. Cette approche a subi un échec et la question du Proche-Orient doit être maintenant abordée de manière plus générale, dans des circonstances plus difficiles. A l'heure où le danger potentiel est grave, ce n'est pas le moment de dire laquelle des parties a tort ou de se laisser aller à des récriminations.

Avec la fin de la politique des « petits pas », les Etats-Unis doivent affronter une période de diplomatie internationale plus compliquée. Un réexamen de notre politique est par conséquent essentiel. Ce réexamen a été ordonné par le président. Les dangers qui ont rendu nécessaire un progrès vers la paix sont toujours là. Les Etats-Unis sont décidés à continuer de rechercher la paix au Proche-Orient. Nous sommes prêts à aller à Genève, et nous prendrons prochainement contact avec le coprésident de la conférence, l'Union soviétique. Les Etats-Unis sont prêts à prendre en considération toute perspective acceptable par les parties. Les Etats-Unis restent entièrement engagés à maintenir l'existence d'Israël. La recherche de la paix ne peut-être poursuivie que dans une atmosphère de calme. Les parties engagées dans le conflit du Proche-Orient ont par conséquent la responsabilité de modérer leurs paroles et leurs demandes, et de s'abstenir d'actes de terrorisme. Toutes les puissances extérieures au conflit doivent, elles aussi, agir avec modération et retenue.

Nous devons comprendre que la paix est indivisible. Les Etats-Unis ne peuvent suivre une politique de crédibilité sélective (selective reliability). Nous ne pouvons abandonner des amis dans une partie du monde sans que cela menace la sécurité d'autres amis ailleurs. »

En réponse à une question, M. Kissinger a déclaré :

« Je ne puis désigner une cause particulière à l'échec des négociations. Il ne fait pas de doute que les événements au Portugal, en Grèce, en Turquie et en Indochine ont eu une influence sur la conduite des négociations. Chez nos amis, cela a fait naître une inquiétude quant à la permanence de notre soutien. (...) Dans le camp de ceux qui menaçaient nos amis, il y a eu le sentiment que, peut-être, faire des concessions devenait moins nécessaire, parce que le cours des événements leur était de toute manière favorable. Quoi qu'il en soit, je pense que la principale raison de l'échec des négociations était intrinsèque aux négociations elles-mêmes, mais la situation générale n'était certainement pas favorable. »

Arabie Saoudite

Les obsèques de Fayçal ont été empreintes d'une grande simplicité

Le quotidien égyptien « Al Akhbar » affirme, ce jeudi 27 mars, que l'assassin du roi Fayçal a été reconnu « sain d'esprit » par les médecins. En conséquence, ajoute le journal, il sera jugé et condamné à la *peine capitale et, conformément à la loi* islamique, sera décapité.

« Al Akhbar » indique d'autre part que le roi Fayçal a été assassiné dans son bureau alors qu'il recevait M. Abdel Mouteleb El-Kazemi, ministre du pétrole de Koweït. Cette version est différente de *celle qui a été rendue publique officiellement* et selon laquelle l'assassinat aurait été commis alors que le souverain recevait les vœux des membres de sa famille. Toute *la scène de l'assassinat* aurait été enregistrée par la télévision saoudienne, car des caméras étaient en place pour filmer la visite du ministre koweïtien.

De notre envoyé spécial

Ryad. — Les drapeaux n'étaient pas en berne à Ryad pour les funérailles du roi Fayçal. Le pavillon saoudien — parce qu'il comporte la profession de foi musulmane, la *chahada* — est sans doute le seul emblème national au monde qui, en toutes circonstances, doit flotter en haut de sa hampe. *Mais*, dans la capitale royale, les visages étaient plus marqués par le deuil que dans la *cosmopolite Djeddah*. Cependant, les obsèques du souverain assassiné ont été empreintes de cette extrême simplicité d'où jaillit souvent la vraie grandeur. A la mosquée Roi-Fayçal étaient rassemblés presque tous les hommes qui comptent dans l'univers islamique.

On pouvait voir, pressés les uns contre les autres, le président Sadate, le roi Hussein, le visage enveloppé dans son keffieh, le président Boumediène, suivi de près par plusieurs de ses gardes du corps personnels, le président Bourguiba, coiffé d'une toque d'astrakan noire, le sultan Qabous et le général Nemeiry, tous deux enturbannés de blanc, les dynastes du golfe Persique dans leurs voiles, le jeune prince héritier du Maroc Sici-Mohamed, avec la même mine sérieuse qu'il avait à Notre-Dame pour la messe d'enterrement de Georges Pompidou. On notait aussi la présence de M. Ali Bhutto, en casquette bleu roi, et du général Idi Amin en *tenue militaire*, tenant par la main un tout petit garçon en costume rouge.

Les deux seules personnalités non musulmanes présentes, le prince Juan Carlos d'Espagne et *M.* Bourges, ministre français de la défense, se tenaient au fond du sanctuaire. Le vice-président Rockefeller, qui n'est arrivé que mercredi soir à Ryad, n'était pas présent aux obsèques. Les chefs d'Etat mauritanien et somalien arrivèrent en retard, bien après la fin de la cérémonie. Celle-ci consista en une courte prière coranique, *celle des Trépassés*, prononcée devant la dépouille royale, qui avait été amenée à côté du *mirhab* (niche indiquant la direction de La Mecque). Le corps du roi était simplement enveloppé dans un de ces *abayas* de laine brune dont il aimait s'envelopper.

Ensuite, le nouveau roi Khaled, dont le visage bouleversé était couvert de larmes, et qui, le jour même, avait déjà reçu une première fois en son palais les condoléances des personnalités présentes, a été salué de nouveau par celles-ci, dans la mosquée même. Il a été longuement embrassé par M. Arafat. Le nouveau prince héritier, l'émir Fahd, se tenait sur le parvis pour serrer la main des partants.

L'ensevelissement du roi défunt a eu lieu peu après en la seule présence des princes du sang, dans la *nécropole de Ryad*, où, depuis 1953, reposent déjà à même la terre et sans aucun monument, selon l'usage de la communauté wahabite, les restes de son père, le roi Abdel Aziz II Ibn Saoud. Aux abords du champ des morts, une foule de Saoudiens évaluée à plusieurs dizaines de milliers de personnes était venue rendre un ultime hommage au roi disparu. Le vent du désert, brûlant et chargé de sable, balayait *les autoroutes* à six voies que *sont* les rues de Ryad.

Déjà, la plupart des personnalités présentes, dont le roi de Jordanie, avaient repris l'avion, après avoir avalé rapidement une *minuscule tasse de café à la cardamone*, mais MM. Sadate, Assad et Arafat étaient restés pour avoir des entretiens avec les nouveaux dirigeants saoudiens. Le Raïs, dont les traits reflétaient la tristesse, voulait s'assurer, confirmait-on dans la délégation égyptienne, que l'attitude de Ryad à son égard ne changerait pas. Le roi *Fayçal* était considéré au Caire, depuis la guerre d'octobre 1973, comme le plus fidèle et le *plus efficace ami de l'Egypte*.

Pourquoi cet assassinat ?

Les questions que chacun se pose ici sont de trois sortes : comment et pourquoi Fayçal a-t-il été assassiné ? Qui sont les nouveaux maîtres de l'Arabie ? Quelle sera *leur politique* ?

Sur le premier point, la version de la plupart des observateurs arabes coïncide à peu près, pour le moment, avec celle du palais : le mardi 25 mars, c'était la fête *de la naissance de Mahomet*, mais celle-ci n'est pas célébrée par l'Ecole juridique musulmane Hanbalite, à laquelle appartiennent les Saoudiens wahabites, car elle a été instituée après la mort du prophète de l'islam. Ce jour-là, en fin de matinée, Fayçal donnait une audience ordinaire. Seuls se trouvaient à ses côtés des Saoudiens. Soudain, assure-t-on, le fils de l'émir Messaed, frère du roi, un jeune prince nommé aussi *Fayçal et âgé d'environ* vingt-cinq ans, qui était en train de prendre congé de son oncle, sortit un *revolver de son ample* robe et tira à bout portant, atteignant le souverain en plein visage. Le régicide fut aussitôt ceinturé. Mercredi soir, on garantissait à Ryad qu'il était toujours vivant.

Selon *le palais, le prince* Fayçal aurait « *l'esprit dérangé* ». Son père, *l'émir Messaed, obscure* figure de la cour saoudite, s'était signalé naguère au Caire par ses *excentricités, et il serait aujourd'hui* malade et reclus. Certains cercles diplomatiques rappellent que le roi Fayçal, contrairement à son frère et prédécesseur, le roi Saoud II, réfrénait les appétits de biens de ses parents, ce qui lui aurait attiré quelques inimitiés et pourrait expliquer le geste de colère d'un prince dévoyé ou doté de facultés mentales peu développées.

Rarissimes sont ceux qui *pensent que le bras* de ce prince aurait pu être armé par des ambitieux. Quelques étrangers, pourtant, *ont* émis l'hypothèse, à première vue paradoxale, que la disparition du roi Fayçal pourrait ne pas déplaire aux Etats-Unis. Le souverain défunt ne venait-il pas pourtant de donner une preuve supplémentaire de sa *confiance à Washington en laissant* recruter des Américains pour participer éventuellement à la défense des puits de pétrole saoudiens ? Certes, mais les nouveaux dirigeants de Ryad, ajoutent les mêmes sources, ont la réputation d'être encore plus pro-Américains que celui auquel ils succèdent.

Qui sont les nouveaux maîtres de l'Arabie ? Le roi Khaled, pense-t-on ici, se contentera de régner sans gouverner, et peut-être un jour se retirera-t-il complètement de la scène politique. Même s'il prenait goût au *pouvoir et voulait l'exercer lui-même*, il ne le pourrait pas, ajoute-t-on, en raison de son *état de santé*. Bien que son visage à la François Ier, où la bonté se nuance d'un peu de mollesse, soit loin de refléter ses soixante-deux ans, le nouveau monarque a subi une délicate opération cardiaque il y a deux ou trois ans, à Cleveland, aux Etats-Unis, et un médecin français est attaché en permanence à sa personne. Depuis, il a dû se priver de chasse et de voyage, ses plaisirs favoris. A Ryad, on rapporte encore que le roi Khaled se montre volontiers francophile.

Ce dernier trait est également *attribué à l'émir Fahd*, nouveau prince héritier, qui aime à séjourner dans la résidence dont la *dynastie dispose à Cannes (il devait*, en principe, se rendre à Paris ce printemps en tant que ministre de l'intérieur ; ira-t-il en tant qu'héritier de la couronne ?). Mais, sur le plan purement politique, on définit surtout le roi Khaled comme un « *pro-américain inconditionnel encore plus attaché que le feu roi à l'alliance avec les Etats-Unis* ».

Le prince Fahd, dont le visage plein n'a ni l'expression paisible *du Kkaled ni le rictus tourmenté* de Fayçal, mais est surtout remarquable par un regard à la fois lourd et pensif — passe pour un homme énergique, efficace, ayant le sens et le goût de l'autorité. Moins religieux que Fayçal, on s'attend qu'il accentue, notamment avec l'appui de son frère, l'émir Sultan, ministre de la défense, la prudente modernisation du royaume entreprise sous le règne écoulé. Tant sur le plan diplomatique *qu'intérieur*, le prince Fahd devrait donc en principe faire endosser au roi Khaled un « fayçalisme » plus prononcé. Telles sont les principales prévisions politiques qui circulent à Ryad au lendemain de la mort dramatique de Fayçal II, neuvième souverain wahabite.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Le premier ministre d'Iran discute à Bagdad des modalités d'application de l'accord avec l'Irak

M. Hoveyda, premier ministre d'Iran, est arivé mercredi 26 mars à Bagdad, où il doit discuter les modalités d'application de l'accord irako-iranien *signé le 6 mars* à Alger. A cette occasion, pour la première fois depuis plus de dix hissé *sur l'aéroport et dans les* ans, le drapeau iranien a été hissé sur l'aéroport et dans les rues de Bagdad.

Alors que M. Hoveyda a commencé sa visite à Bagdad, cinq *dirigeants du Baas — dont trois* ministres — effectuent une tournée dans le nord de l'Irak pour *superviser l'acueil des insurgés* kurdes qui ont accepté l'amnistie offerte par le gouvernement irakien.

A ce propos, le quotidien de Téhéran, *Kayhan*, affirme que le *mouvement de retour des réfugiés* kurdes irakiens, vers leur pays d'origine s'accélère à l'approche *du 31 mars, date à laquelle l'amnistie* expire : selon *Kayhan*, sept mille cinq cents réfugiés du camp d'Anzal et plus de mille huit cents du camp de Sarab-Garm, ont déjà quitté le territoire iranien.

● A *LONDRES*, un *porte-parole* de l'organisation britannique *Save the Children* (Sauvez les *enfants*) annonce qu'une équipe médicale travaillant pour cette organisation avait reçu des autorités iraniennes l'ordre de quitter le pays.

Le porte-parole a ajouté que des milliers de réfugiés kurdes se trouvaient dans le nord de l'Iran, fuyant devant les troupes irakiennes, et que tous les journalistse étrangers avaient été interdits dans la région.

D'autre part, le Dr Nabarro, qui a passé trois mois et demi avec les réfugiés kurdes pour le compte de *Save the Children*, a déclaré mercredi, à son arrivée à l'aéroport de Londres, que les réfugiés vivaient dans des « *conditions atroces* », et que de nombreux enfants mouraient de malnutrition.

● AUX NATIONS UNIES, à New-York, à la suite d'une pétition qui lui a été adressée mardi, lui demandant d'intervenir en faveur des Kurdes en Irak, M. Waldheim a fait annoncer par *son porte-parole qu'il se mettrait* en contact avec les gouvernements d'Irak et d'Iran à ce sujet.

Craignant de nouvelles « manœuvres de coulisse »

Moscou accueille avec une prudente satisfaction l'échec de la mission de M. Kissinger

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique commence à commenter avec une prudente satisfaction l'échec de la mission de M. Kissinger. La satisfaction comme la prudence s'expliquent aisément : si une réactivation des travaux de la *conférence de Genève* parait maintenant probable, « *seul l'avenir*, comme le fait remarquer la *Pravda, permettra de savoir en quoi consistera concrètement le réexamen par les Etats-Unis de leur politique au Proche-Orient* ».

Bien que le prestige de M. Kissinger ait subi un rude coup depuis quelques jours, on se méfie toujours à Moscou des nouvelles « *manœuvres de coulisses* » (l'expression est de l'hebdomadaire *Novoie Vremia*), que pourrait tenter le secrétaire d'Etat, non pas cette fois-ci pour retarder encore la reprise de la conférence, mais pour vider ses travaux de leur contenu. Dans cette perspective, la disparition du roi Fayçal retient l'attention : c'est très rapidement — selon les critères soviétiques — que la *Pravda* se fait l'écho des accusations portées par le journal libanais *Al Nahar*, selon lesquelles le souverain aurait été victime « *d'une décision préméditée, et non pas seulement d'un attentat commis par un membre déséquilibré de sa famille* ».

Citant des analyses américaines, la *Pravda* annonce aussi à ses lecteurs que le vrai maître de l'Arabie Saoudite n'est sans doute pas le nouveau roi Khaled, mais bien *le prince Fahd, considéré à Washington* « *comme une personnalité pro-américaine* ». Personne bien sûr ne pleure ici sur la dépouille du roi Fayçal, dont l'anticommunisme était bien connu. Mais ce nationaliste arabe intransigeant, quoique pro-américain, présentait certains avantages pour l'Union soviétique, dans la mesure où il s'opposait à tout compromis avec Israël.

Avant d'essayer de se faire une idée exacte des intentions véritables de Washington — par des contacts qui restent encore à établir, — on se contente ici de souligner « *le manque de perspectives des tentatives de prétendue solution partielle du problème du Proche-Orient, grâce à la diplomatie tranquille de M. Kissinger* ». *On en profite tout de même pour* rappeler à l'Egypte qu'elle avait été mise en garde depuis longtemps déjà. C'est ainsi *que la Pravda* de ce jeudi 27 mars écrit, à l'intention du président Sadate : « *Tout de même, plusieurs pays arabes impliqués dans le conflit avaient, dès le début, émis des doutes sur le réalisme de cette politique.* »

La *Pravda*, dans son commentaire, rappelle ensuite la position traditionnelle de l'Union soviétique, qui réclame l'évacuation des territoires occupés en 1967, la *reconnaissance du droit des Palestiniens* « *à fonder leur foyer national* », ainsi que la garantie d'une existence indépendante pour tous les Etats et peuples de la région.

« *Le fait que la conférence de Genève ne se soit toujours pas acquittée de ces tâches s'explique par le refus systématique de l'actuel gouvernement israélien et de ses protecteurs étrangers, de tenir compte des réalités politiques au Proche-Orient, par leur désir de substituer à un règlement politique global des accords militaires partiels. (...) Maintenant que l'événement a confirmé le manque de perspectives de cette diplomatie*, poursuit la *Pravda*, *la convocation la plus rapide de la conférence de Genève est indispensable.* » Si la *Pravda* ne fournit que très peu de détails sur les raisons de l'échec de M. Kissinger, l'hebdomadaire *Novoie Vremia* est plus précis, et en rejette la responsabilité uniquement sur Israël, qui a « *avancé des propositions, sachant parfaitement qu'elles n'étaient pas réalistes et ne pourraient être acceptées par l'Egypte* ».

JACQUES AMALRIC.

Israël

SELON LES « PANTHÈRES NOIRES »

Les « juifs orientaux » sont un « pont naturel » entre Israël et les Arabes

Les Panthères noires d'Israël, organisation regroupant des juifs « orientaux » (sépharades, originaires des pays arabes), se disent « *vivement préoccupés par l'échec de la mission de M. Kissinger* », et ont lancé un appel aux parties en présence pour leur demander d' « *abandonner les considérations de prestige ou de fierté* », et d'aboutir à un dialogue véritable. Il est nécessaire, selon eux, que les Palestiniens, « *partie intégrante du paysage politique du Proche-Orient* », participent, à tous les niveaux, aux négociations.

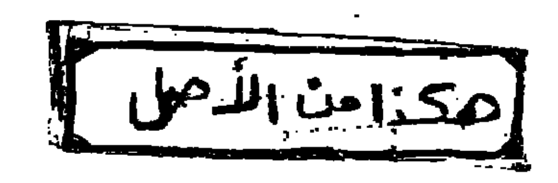
Trois représentants de l'organisation, dont son secrétaire, M. *Charlie Bitton, ont présenté*, mercredi 26 mars, au cours d'une conférence de presse à Paris, la politique de leur mouvement.

Celui-ci est né en 1970, à l'initiative de quelques jeunes gens, révoltés par les conditions de vie, misérables, selon eux, des « juifs orientaux », qui représentent 60 % de la population d'Israël. (Selon un rapport établi par le gouvernement de Mme Meir, dont il a été fait état au cours de la conférence de presse, la consommation par tête de cette communauté est inférieure de 40 % à celle des juifs *originaires d'Europe* et des Etats-Unis (ashkénazes).

D'après les représentants des Panthères noires, l'histoire récente d'Israël a montré que « *les élections et les moyens démocratiques en général ne pourront jamais changer les institutions* » qui entretiennent cet état de choses (les Panthères noires ont subi un échec retentissant aux élections de 1973). Ils prônent donc la « *révolution* » mais, « *pour l'instant, seulement la révolution des mentalités, et non la révolution violente* ».

« *La langue arabe est la langue la plus parlée dans les régions sous-développées d'Israël*, a déclaré M. Bitton. *Nos fêtes sont célébrées selon la tradition arabe. Pour l'essentiel, nos mœurs sont arabes.* » Aussi estiment-ils représenter un « *pont naturel* » pour le dialogue avec le monde arabe.

Un auditeur leur ayant demandé s'ils étaient prêts à négocier « *même avec les auteurs d'attentats comme ceux de Maalot ou Kyriat-Shmoneh* », ils ont répondu : « *Oui, surtout avec eux, car ce sont eux que l'on doit convaincre en priorité qu'un dialogue est possible.* » Ils ont cependant *nié avoir, jusqu'à maintenant*, établi des contacts avec des organisations palestiniennes.



AMÉRIQUES

Brésil

ENLÈVEMENTS, TORTURES, DISPARITIONS

La répression contre le parti communiste s'intensifie

Vingt-sept personnes ont été condamnées le vendredi 21 mars par un tribunal brésilien, à des peines allant de quinze mois à trente-trois ans de détention, pour des activités subversives. Ces condamnations ont été prononcées au cours du procès de cent dix-neuf personnes accusées d'être des militants du mouvement de guérilla urbaine Alliance de libération nationale (A.L.N.). Les prévenus ont tous affirmé avoir été torturés. Les avocats de la défense ont précisé que la mort en détention de quatre autres accusés avait été provoquée par des sévices. L'arrestation de plusieurs journalistes et avocats indique d'autre part que la répression contre le parti communiste et ses sympathisants s'intensifie.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Trois avocats et trois journalistes ont été arrêtés à Porto-Alegre par des agents de la III[e] armée et emprisonnés (*le Monde* du 22 mars). La femme d'un des journalistes, enceinte de quatre mois, détenue pendant quelques heures, puis libérée, a raconté qu'elle avait été menacée d'avortement si elle ne répondait pas aux questions.

Depuis que le ministre de la justice a annoncé à la télévision, fin janvier, que deux imprimeries clandestines du parti communiste avaient été découvertes à Rio et à Sao-Paulo, une soixantaine de personnes, accusées d'appartenir au P.C.B., ont été arrêtées.

Dans les milieux judiciaires, on reconnaît qu'un « *léger progrès* » a été accompli dans les méthodes de répression : la période pendant laquelle le prisonnier est mis au secret a rarement excédé le délai de dix jours fixé par la loi. En outre, la plupart des arrestations ont été communiquées aux autorités judiciaires. En revanche, celles-ci continuent d'être pratiquées comme de véritables kidnappings : les suspects sont enlevés par des policiers qui ne s'identifient pas. Le visage couvert d'une cagoule, ils sont torturés et menacés de « *disparaître* » s'ils n'avouent pas.

Ces derniers mois, trois militants du P.C.B. ont « disparu » de cette façon, ce qui allonge la liste des personnes tombées sous les coups de la répression et dont le sort fait l'objet d'une demande d'éclaircissements de la part du Mouvement démocratique brésilien.

Les deux *liders* du M.D.B. au Sénat et à la Chambre des députés, MM. Franco Montoro et Laerte Vieira, ont lu le 20 mars en session plénière une lettre d'un général de division en retraite, M. Pedro Celestino da Silva Pereira, qui raconte comment son fils, ingénieur, accusé d'appartenir au P.C.B., a vécu « *dix jours de terreur pendant lesquels il avait à choisir entre ne rien dire et mourir ou bien s'accuser* ». Enfermé dans une caserne de l'armée, à Rio, l'ingénieur montre aujourd'hui de nombreuses marques de tortures, bien que son père eût reçu l'assurance du commandant de la I[re] armée, le général Reynaldo de Almeida, qu'il ne lui arriverait rien.

Récemment, l'ordre des avocats de Rio adressait un rapport au ministre de la justice sur les violentes tortures infligées à l'un de ses membres, M. Roberto Camargo, qui a subi pendant quatre jours des chocs électriques aux mains et aux organes génitaux et qui présente aujourd'hui des troubles de l'ouïe et a une jambe à moitié paralysée.

On cite le cas d'un fonctionnaire en retraite, presque septuagénaire, torturé et laissé trois jours sans eau, qui a fini par boire son urine. Tout indique que le même genre de traitement a été réservé au premier secrétaire de l'Association brésilienne de presse, M. Fausto Cupertino Guimaraes, ainsi qu'à un médecin, M. Santana, arrêtés il y a environ un mois, et qui, après la période des interrogatoires, semblent en bonne condition physique dans la caserne de l'armée où ils sont emprisonnés et où ils ont reçu la visite du général Reynaldo de Almeida.

Les trois personnes disparues sont un avocat, M. Jaime Amorim Miranda, qui vivait dans la clandestinité, et qui a été enlevé à Rio le 4 février, ainsi qu'un ancien collaborateur de M. Miguel Arrais, M. Hiram Pereira, et un autre militant du P.C.B., M. Elson Costa, ces deux derniers arrêtés à Sao-Paulo.

Des députés menacés

Le ministre de la justice avait indiqué que la découverte des deux imprimeries clandestines du P.C.B. avait permis de vérifier l'appui apporté par l'organisation clandestine à certains candidats du M.D.B. lors des élections législatives du 15 novembre dernier. Selon des informations que nous avons recueillies, il semble que les organes de répression de la I[re] armée étaient parvenues à localiser depuis un an déjà l'imprimerie de Rio et attendaient le « moment opportun » pour procéder aux arrestations. Ces mêmes services de sécurité auraient demandé récemment à Brasilia la « cassation » du mandat de plusieurs députés élus avec l'appui du P.C.B. afin de procéder à leur interrogatoire.

Les prochaines semaines seront sans doute décisives : comment le gouvernement Geisel réagira-t-il aux pressions qui sont exercées sur lui pour priver de leur mandat plusieurs parlementaires de l'opposition ? Comment seront conduites les instructions ouvertes contre les militants du P.C.B., et dont certains se trouvent encore en liberté ? Comment les autorités parviendront-elles à éliminer la torture, ainsi que la promesse en a été maintes fois faite ? On assiste actuellement à un dégagement progressif de l'armée des tâches de répression, lesquelles sont confiées de plus en plus à la police militaire et à la police civile, qui dépendent des gouverneurs des Etats. Brasilia s'efforce de démanteler, autant qu'il le peut, les appareils de répression militaires qui avaient fini par constituer un « Etat dans l'Etat ».

CHARLES VANHECKE.

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Les pays en voie de développement s'opposent à la création d'une administration américaine des mines sous-marines

Le groupe des « 77 » (c'est-à-dire les quelque cent cinq pays en voie de développement) et l'Australie ont lancé, mercredi 26 mars, à la Conférence des Nations unies sur le droit de la mer, un avertissement aux Etats-Unis. Les Américains ont, en effet, décidé de créer, à partir de février 1976, si la Conférence des Nations unies n'a pas abouti, une administration des mines sous-marines chargée d'accorder des permis d'exploitation des gisements minéraux des grands fonds océaniques.

Le représentant péruvien, M. Alvaro de Soto, parlant au nom des « 77 », a rappelé que l'exploitation de ces gisements sous-marins ne devait pas commencer avant que la Conférence sur le droit de la mer eût institué un régime juridique des grands fonds marins et qu'en outre cette exploitation devrait être faite au bénéfice de la communauté mondiale, en particulier des pays en voie de développement.

Le projet américain doit être présenté au Sénat en juin, après la fin de la session actuelle de la Conférence sur le droit de la mer (prévue, rappelons-le, pour le 10 mai), de façon à ne pas gêner les discussions de Genève. Mais les « 77 » ont été rendus encore plus méfiants vis-à-vis des pays industriels et tout spécialement vis-à-vis du projet américain, depuis la récente révélation de la véritable mission du *Glomar Explorer*. Présenté depuis deux ans comme un navire expérimental construit spécialement pour le ramassage des nodules de manganèse, le *Glomar Explorer*, on le sait depuis quelques jours, a servi en réalité à « pêcher » un sous-marin soviétique coulé en 1968 au nord-ouest des îles Hawaï. L'opération, à moitié réussie seulement, aurait coûté à la C.I.A. 350 millions de dollars (1 470 millions de francs). Maintenant, les « 77 » pensent de plus en plus que la liberté de la recherche en haute mer et l'exploitation des grands fonds marins serviraient bien souvent à couvrir les opérations d'espionnage des grandes puissances maritimes.

AFRIQUE

Angola

DES AFFRONTEMENTS ENTRE M.P.L.A. ET F.N.L.A. AURAIENT FAIT SOIXANTE-DIX MORTS A LUANDA.

Le couvre-feu a été décrété le 26 mars dans la capitale angolaise, à la suite de très violents affrontements qui, selon l'agence de presse portugaise ANI, ont fait plus de soixante-dix morts en deux jours. Toutes les stations de radio ont cessé leurs émissions, les journaux sont suspendus ou censurés.

L'agence ANI a notamment annoncé le 26 mars, sans préciser la date exacte de l'événement, que cinquante et une jeunes recrues du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.), d'inspiration marxiste, ont été assassinés à Luanda par des militaires du Front national de libération (F.N.L.A.) Dix-sept jeunes gens auraient échappé au massacre.

Le commandant Melo Antunes, nouveau ministre portugais des affaires étrangères, et M. Antonio de Almeida Santos, ministre de la coordination inter-territoriale, sont partis mercredi pour Luanda. Ils se rendront ensuite au Mozambique et dans d'autres pays africains.

[Ces incidents sont les plus graves qui se soient produits depuis la formation, en janvier dernier, d'un gouvernement de transition où sont représentés à égalité les trois principaux mouvements de libération (le troisième étant l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, UNITA, d'inspiration socialiste). La rupture paraît désormais consommée entre le M.P.L.A. de M. Agostinho Neto et le F.N.L.A. de M. Roberto Holden. Ce dernier, qui a son siège à Kinshasa, reçoit l'aide du Zaïre et de la Chine, tandis que le M.P.L.A. est soutenu par Moscou. L'indépendance du territoire est prévue pour le 11 novembre.]

Sénégal

REMANIEMENT PARTIEL DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Dakar. — Un remaniement partiel du gouvernement sénégalais a été annoncé, mercredi soir 26 mars, à Dakar, à la veille du départ pour la France du président Senghor, qui se rend à Paris pour participer à un colloque de Vita latina.

Deux ministres seulement quittent le gouvernement, ceux de la santé et des travaux publics. Ces portefeuilles ont été confiés respectivement au docteur N'Diaye (président de la Croix-Rouge sénégalaise) et à M. Mamadou Diop, un militaire qui occupait les importantes fonctions de secrétaire général de la présidence de la République, auxquelles accède un haut fonctionnaire, M. Oumar Wélé, précédemment inspecteur d'Etat. — P. B.

Algérie

ANCIEN RESPONSABLE DU F.L.N.

M. Kaïd Ahmed diffuse une proclamation attaquant violemment le président Boumediène

Bonn *(A.F.P.)*. — M. Kaïd Ahmed, ex-« commandant Slimane », ancien responsable du F.L.N. algérien, a fait parvenir, mardi 25 mars, au bureau de l'A.F.P. à Bonn, une longue déclaration dénonçant la politique du président Houari Boumediène et appelant la nation algérienne à « *sauver la révolution de novembre* » de l'« *usurpation* ».

Il n'a pas été possible d'entrer en contact direct avec l'intéressé, au sujet duquel un texte en allemand, tapé à la machine et joint à son appel, précise qu'il se trouve depuis quelques jours en République fédérale d'Allemagne. Le commandant Slimane avait été le porte-parole du Conseil de la révolution lors du renversement de M. Ben Bella en juin 1965. Dans son appel, M. Kaïd Ahmed, qui a cessé toute fonction officielle en Algérie depuis décembre 1972, affirme que « *l'Algérie est en péril* » et qu'elle exige « *rapidement et de tous le sursaut national* ». Selon lui, « *le mouvement du 19 juin* (qui a renversé M. Ben Bella) *a été dévié de ses promesses solennelles. Le pouvoir unipersonnel en a falsifié les desseins* ». « *Le Conseil de la révolution, initialement instance dirigeante collégiale, n'est plus qu'un paravent, un alibi... Un homme seul, s'attribuant mérites et pouvoirs, se plaçant de lui-même au-dessus des lois et de la nation, est tout à la fois la République, la révolution et l'Etat réunis* », estime dans sa déclaration M. Kaïd Ahmed.

L'ancien dirigeant dresse un sombre tableau de la situation économique, financière, agricole et sociale de l'Algérie. Il affirme en outre que l'autogestion, « *quoique option fondamentale et occupant les meilleures terres, bureaucratisée à outrance, mise en coupe réglée, n'est plus qu'un vague souvenir* ».

M. Kaïd Ahmed estime que, « *... d'ores et déjà, il importe que se constituent partout des comités de vigilance et de salut national* ».

L'A.F.P. de Paris a également reçu, mercredi matin par porteur, un texte similaire.

[Dans un long texte envoyé au « Monde », et dont il n'est pas possible d'établir pour le moment l'authenticité, M. Kaïd Ahmed insiste sur le « pillage » dont serait victime, selon lui, l'économie nationale. « Le pourcentagisme, affirme-t-il, domine ses mécanismes et nourrit un affairisme d'Etat outrancier. L'immoralité règne. »]

● RECTIFICATIF. — Le titre donné à une « correspondance » publiée dans *le Monde* du 25 mars (page 4) était inexact. Il fallait lire : « *La précarité du statut du personnel du ministère de la coopération* », et non : « *La précarité du statut des coopérants.* »

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● M. CHEN YUNG-KUEI, vice-premier ministre chinois et membre du bureau politique, a quitté Pékin pour le Mexique, où il effectuera une visite officielle d'une semaine à la tête d'une délégation de vingt personnes. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● LA CORRESPONDANTE DE L'AGENCE REUTER à Asmara, chef-lieu de l'Erythrée, a été expulsée du pays mercredi 26 mars, après avoir été détenue près d'un mois par les autorités. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a décidé de nationaliser le chantier naval Harland and Wolff, de Belfast, un des plus grands du Royaume-Uni, qui est menacé de faillite et dans lequel l'Etat détenait déjà une participation de 47,6 %.

Le chantier emploie environ dix mille personnes. Ses carnets de commandes valent actuellement plus de 350 millions de livres et assurent du travail à la compagnie au moins jusqu'en 1978.

Mais l'entreprise souffre de l'inflation, et elle a subi de nombreux conflits sociaux. — *(A.F.P.)*

● LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE, M. Harold Wilson, a accepté l'invitation du président Sadate de faire une visite officielle en Egypte. — *(A.F.P.)*

Italie

● UN COMITE regroupant plusieurs partis et mouvements d'extrême gauche a commencé mercredi 26 mars une collecte de signatures visant à obtenir la mise hors la loi du Mouvement social italien (néo-fasciste). Selon la Constitution italienne, cinquante mille signatures sont nécessaires pour que le Parlement soit saisi d'une proposition de loi d'initiative populaire. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LES « CRIMES ECONOMIQUES » sont désormais passibles de la peine de mort, a annoncé, mardi 25 mars, le président Idi Amin Dada. — *(Reuter, U.P.I.)*

Surinam

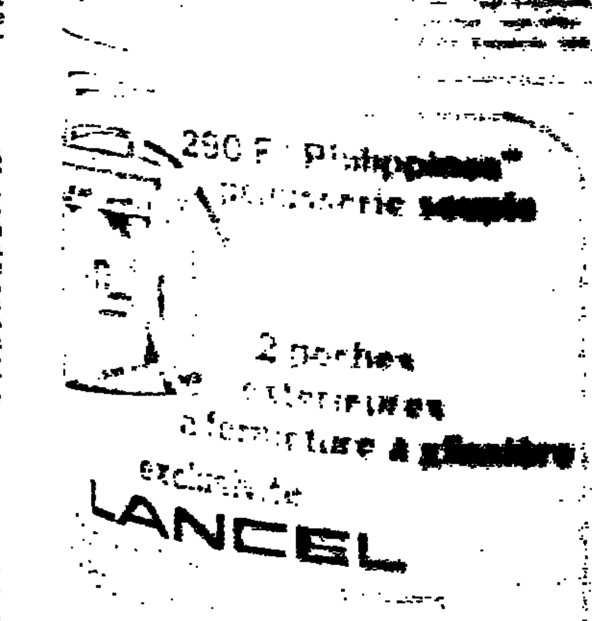
● LA CONFERENCE DES CHEFS DE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS ET SURINAMAIS, qui s'était ouverte le 17 mars à La Haye, a décidé que le Surinam accéderait à l'indépendance en novembre (et non en juillet comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 26 mars). Les délégations se réuniront à nouveau le 14 mai à Paramaribo, capitale du Surinam, pour déterminer le montant de l'aide financière de La Haye et le droit à immigrer aux Pays-Bas des ressortissants du nouvel Etat. — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

● LE GENERAL LUDVIK SVOBODA, soixante-dix-neuf ans, président de la République tchécoslovaque, qui était gravement malade depuis un an, a quitté l'hôpital pour son domicile, un traitement « *intensif et complexe* » ayant permis de « *maîtriser des complications répétées d'ordre respiratoire et circulatoire* », annonce un bulletin de santé. Son état « *continue cependant de nécessiter des soins médicaux systématiques* ». — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LES DEUX JEUNES FRANÇAIS interpellés lundi 24 mars à Moscou pour distribution de tracts et d'ouvrages interdits (*le Monde* du 27 mars) ont regagné la France après leur expulsion d'U.R.S.S. — *(A.P.)*



AFRIQUE

SOMALIE 1975 : an VI de la révolution

III. — Entre l'arabité et la négritude

Dans un premier article, notre envoyé spécial a évoqué le drame de la sécheresse, avant de présenter, dans un second, la campagne d'alphabétisation des masses entreprise par le gouvernement de Mogadiscio (« le Monde » des 26 et 27 mars).

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Mogadiscio. — Après avoir confisqué le pouvoir aux civils le 21 octobre 1969, les militaires ont opté pour *« le socialisme scientifique »*. Mais, comme nous le faisait observer le général Syaad Barre, chef de l'État, *« s'il n'existe qu'un seul socialisme scientifique, ses modalités d'application peuvent varier suivant les pays »*.

Le président de la République insiste sur les caractères spécifiques de la société somalienne. Seule, en Afrique, à ignorer les problèmes de minorités, toute la population *étant héritière d'une* culture commune. D'autre part, 85 % des Somaliens sont des ruraux.

Contrairement à l'ancien régime, qui s'appuyait sur les citadins, et ignorait pratiquement le monde rural, les militaires ont cherché à intégrer les nomades et le paysannat à la vie politique. Simultanément, ils ont pris leurs distances à l'égard de l'Europe, et notamment de l'Italie, à laquelle M. Ibrahim Egal, ancien premier ministre, était resté étroitement lié.

Le gouvernement du général Syaad Barre a établi progressivement le contrôle de l'État sur les banques, le commerce extérieur et intérieur, et les raffineries de sucre, seul secteur développé par le colonisateur italien. Des *« agences nationales »* ont été créées pour les matériaux de construction, les produits pétroliers, les denrées alimentaires, ne laissant subsister que les petits commerçants.

« Cette classe sociale ne constitue pas un danger réel de contre-révolution, parce qu'elle est peu nombreuse, et pratiquement dépourvue de moyens d'action », estime M. Ahmed Mohammed Mohammoud, secrétaire d'État au commerce intérieur, ancien étudiant en sciences économiques à Manchester. Les grandes sociétés commerciales européennes, qui continuent de jouer un rôle important en Afrique occidentale ou centrale ont, fait-il remarquer, pratiquement disparu.

Dans l'attente du miracle pétrolier

La prise en main des destinées économiques du pays n'a pas résolu pour autant les problèmes de production. La Somalie est un pays ingrat, dont les ressources sont limitées à la culture des bananes et à l'exploitation du cheptel. Ici, comme ailleurs en Afrique, la valeur des produits importés ne cesse d'augmenter, tandis que celle des denrées exportées plafonne. Le riz, qui joue un rôle croissant dans l'alimentation des citadins, est passé de 1 shilling 52 le kilo en 1973 à 3 shillings 54 en 1974 (1 shilling = 0,80 F).

Les exportations de bananes à *destination de l'Italie, qui absorbent* traditionnellement la majeure partie de la production du pays, ont beaucoup diminué. Des difficultés de commercialisation consécutives au renchérissement du fret depuis la fermeture du canal de Suez, la concurrence de l'Amérique tropicale, expliquent un fléchissement qui aurait pu être encore plus grave, si la Somalie n'avait pas trouvé de nouveaux clients parmi les pays arabes.

Les exportations de bétail sont momentanément en hausse, parce que les éleveurs vendent à la hâte leurs bêtes, de peur que la sécheresse ne détruise les troupeaux.

Pour les six premiers mois de 1974, la valeur des exportations est restée sensiblement au même niveau que les deux années précédentes. En revanche, de janvier à août 1974, les importations ont enregistré une hausse de 90 % par rapport à la même période de 1973. Ce surcroît de dépense est d'autant plus grave que la Somalie doit importer une part importante des aliments qu'elle consomme : huile, sucre, céréales, etc. Devant l'ampleur du déficit de la balance commerciale, qui devrait atteindre 600 millions de shillings pour 1974, le gouvernement a imposé un rationnement des produits de première nécessité dans la capitale et pris des mesures pour restreindre l'importation des produits de luxe. En dépit de ces efforts d'austérité, imposés à tous, les réserves monétaires de la banque centrale ont sensiblement baissé, et l'indice du coût de la vie est passé, à Mogadiscio, de 107,1 au cours du premier trimestre 1973, à 124,1 au cours de la même période en 1974. Le drame de la sécheresse aggrave encore les difficultés, les stocks de vivres accumulés au cours des années précédentes ayant été presque totalement épuisés, par suite de l'accroissement brutal du nombre des sinistrés.

Seul un miracle permettrait une relance de l'économie. Or les prospections pétrolières au large de la Migiurtina sont prometteuses. Les experts pétroliers n'hésitent pas, en évoquant les résultats de certains sondages « *off shore* », à parler d'une « *éventuelle nouvelle Libye* ». Mais ce n'est qu'à la fin du premier trimestre de cette année qu'ils pourront se prononcer à ce sujet.

Balance égale entre Moscou et Pékin

Les dirigeants somaliens se gardent de céder à un enthousiasme qui pourrait être prématuré. Encore largement dépendants de l'aide internationale pour leur plan triennal de développement, ils se tournent, conformément à leurs options idéologiques, vers l'U.R.S.S et la Chine, tout en refusant de prendre parti dans leur différend.

Les Soviétiques ont construit une puissante station émettrice de radiodiffusion et des écoles, à Mogadiscio. Ils ont modernisé le port de Berbera, où mouillent régulièrement leurs navires, mais n'y disposent pas, assure-t-on ici, d'une base. Ils fournissent une aide pour développer l'agriculture irriguée dans la partie méridionale du pays, et leurs experts ont un rôle décisif dans le fonctionnement des conserveries de viande de Chisimayo, et de poisson de Las Koreh. Ils ont consenti plusieurs prêts — dont on ignore le montant exact — remboursables en douze ans, avec un intérêt de 2,5 %.

Au cours des neuf années, qui suivirent la proclamation de l'indépendance, les aides furent surtout britanniques, italiennes et américaines. Mais, depuis 1969, l'Union soviétique occupe une place importante, bien que le général Syaad Barre s'efforce de tenir la balance égale avec la Chine.

Des officiers soviétiques participent à l'entraînement des vingt-cinq mille hommes que compte l'armée somalienne. L'U.R.S.S. a équipé cette armée en chars T-34 *de 30* tonnes, en *Mig-15* et 17, en vedettes garde-côtes Poluchat, en artillerie lourde et anti-aérienne, et en mortiers. Les officiers soviétiques sont particulièrement nombreux à Hargeisa et Berbera. Leur rôle est important dans la formation des pilotes de chasse et l'entretien du réseau radar qui permet de surveiller la frontière éthiopienne.

Les Chinois ont vainement tenté d'imposer l'élimination des Soviétiques avant d'accorder leur aide aux Somaliens. Leur action est limitée à divers travaux de génie civil, tels que forage de puits ou construction d'ouvrages d'art. Leur réalisation la plus spectaculaire est l'axe routier Belet-Uen - Burao, rocade de plus d'un millier de kilomètres contournant la province éthiopienne de l'Ogaden. Plus de mille cinq cents techniciens chinois participent à ce gigantesque travail.

Cette double présence soviétique et chinoise n'empêche pas les États-Unis de participer à quelques projets : travaux d'adduction d'eau à Mogadiscio, construction d'un institut d'études administratives, financement de fermes-pilotes par l'université du Wyoming, et d'un institut pédagogique par l'université du Michigan, dons d'engins et de véhicules divers, de surplus alimentaires, etc. En mai 1970, des navires battant pavillon somalien ayant acheminé des marchandises au Vietnam du Nord, Washington avait cependant suspendu son aide.

Diversifier les partenaires

Les dirigeants de Mogadiscio mettent tout en œuvre pour multiplier leurs partenaires internationaux. En bons termes avec les pays de la C.E.E., ils souhaitent surtout coopérer avec Rome et Paris.

L'influence de l'Italie n'est pas comparable à celle que conserve la France dans la majorité des pays africains francophones. Contrairement à ce qu'elle fit en Erythrée ou en Libye, l'ancienne puissance coloniale n'a construit ici ni routes ni voies ferrées. Elle a essentiellement utilisé le pays comme base de départ pour la conquête de l'empire éthiopien. Les coopérants italiens sont à peine une centaine, et le nombre des enseignants est appelé à décroître, la langue somali faisant des progrès constants. Le gouvernement du général Syaad Barre vient de faire un choix significatif, en confiant à une société française l'étude d'un programme de télévision éducative.

Des planificateurs français vont aider à la réorganisation du service des statistiques, et une entreprise de Grenoble assure la construction du port en eau profonde de la capitale. Certes, la question de Djibouti hypothèque les rapports franco-somaliens, mais les dirigeants de Mogadiscio ont toujours pris soin de la dissocier de leurs relations avec Paris. Ils n'en restent pas moins résolus à hâter le processus de décolonisation dans le Territoire des Afars et des Issas, et ne relâchent pas leur offensive diplomatique visant à la réunification de toutes les tribus somalis, y compris de celles qui sont encore placées sous administration française, kenyane et éthiopienne.

Membre de la Ligue arabe depuis l'année dernière, la Somalie s'efforce de développer ses relations avec les pays du Proche-Orient. Ses échanges avec l'Arabie Saoudite sont en plein essor, bien que les deux pays n'aient aucune affinité idéologique : Ryad a été la dernière capitale à reconnaître le nouveau régime somalien.

Aucun État africain francophone n'a encore de représentation diplomatique permanente en Somalie. Mais, depuis qu'il a accédé, l'an dernier, à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine, le général Syaad Barre a visité plusieurs capitales de l'ancienne Afrique française, dont Abidjan et Dakar, où il a insisté sur l'ampleur des transformations introduites dans son pays : passage du nomadisme à la vie sédentaire, de l'économie pastorale familiale à une économie collective différenciée, du gouvernement tribal traditionnel à un régime de démocratie populaire. Autant d'éléments qui témoignent de la spécificité de la Somalie, ni arabe ni africaine, mais à mi-chemin entre l'arabité et la négritude.

FIN

مكذا من الأصل

EUROPE

DU TAGE A LA SEINE

(Suite de la première page.)

Le devoir impératif du nouveau régime portugais, en dépit des obstacles nés du sous-développement politique, économique et culturel, est de préserver les libertés démocratiques. Celui des pays européens devrait être de l'aider à surmonter ses difficultés. L'Europe a une dette envers le Portugal, comme envers l'Espagne, dette née de la longue tolérance dont, ici et là, des dictatures vieillissantes ont bénéficié de la part de tous ceux qui redoutaient un affaiblissement du flanc sud de l'Europe.

* * *

Face aux désastres indochinois, M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a déclaré, sans l'avoir jusqu'ici démenti, que le passage de l'Asie du Sud-Est sous domination communiste ne modifierait pas de manière significative l'équilibre militaire mondial au détriment des Etats-Unis.

Peut-être l'un de ses successeurs le dira-t-il un jour de l'Europe du Sud-Ouest. Mais ni lui ni eux ne reconnaîtront que la politique américaine n'est pas tout à fait étrangère à cette domination-là.

En soutenant des dictatures au nom de valeurs qu'elles s'emploient à bafouer, les Etats-Unis n'ont-ils pas encouragé, en réaction, le développement du socialisme ou du communisme en Asie et en Amérique latine ?

La déclaration du secrétaire à la défense est déjà ahurissante en elle-même, et il n'est pas surprenant que M. Kissinger ait cherché à en atténuer la portée. Depuis trente ans, d'innommables souffrances sont infligées aux peuples indochinois, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été tués, des destructions innombrables ont ravagé les trois pays. Depuis vingt-cinq ans, au nom de l'équilibre mondial, les Américains y ont approuvé, encouragé et finalement conduit une guerre impitoyable. Et, devant l'échec, M. Schlesinger vient déclarer froidement que la victoire de l'adversaire lui est militairement indifférente. Une longue et sale guerre pour rien en somme. Ce serait grotesque si ce n'était tragique.

Les Etats-Unis sont assez forts économiquement et militairement, à défaut de l'être politiquement et moralement, pour relever, à condition de le vouloir, les défis et surmonter les échecs qui les assaillent de tous les horizons de la planète. Leurs alliés, soucieux de leur liberté et de leur indépendance, doivent veiller à ce que ces échecs-là ne se renouvellent pas en Europe. C'est leur droit et même leur devoir, en commençant par aider le petit Portugal.

J. F.

Portugal

PRÉSENTÉ PAR LE PREMIER MINISTRE

Le « programme de combat » du gouvernement est plus radical que le plan économique précédent

Les vingt et un ministres du troisième gouvernement provisoire du général Vasco Gonçalves et les seize secrétaires et sous-secrétaires d'Etat ont prêté serment, le mercredi 26 mars, au palais de Belem, en présence du président de la République, le général Costa Gomes, et des membres du Conseil de la révolution. Le premier ministre a annoncé pour le pays une période d'« austérité » et de nouvelles nationalisations.

A l'occasion de la conférence de presse qu'il a donnée le 26 mars à Washington, M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, s'est montré inquiet de « l'évolution actuelle vers la gauche » du Portugal. « En raison de l'influence du parti communiste, le processus de démocratisation risque d'être interrompu. Les Etats-Unis sont en consultation avec leurs alliés au sujet du rôle du Portugal dans l'OTAN », a conclu le secrétaire d'Etat. En revanche, M. Franck Carlucci, ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, qui avait été mis en accusation récemment par un important représentant du Mouvement des forces armées, a déclaré qu'il comprenait très bien que Lisbonne souhaite établir des relations avec « d'autres pays » que ceux de l'Occident.

Plusieurs pays occidentaux n'en ont pas moins entrepris de mettre en garde le gouvernement portugais contre l'évolution qui se dessine. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Belgique ont remis des notes en ce sens au gouvernement de Lisbonne ; l'Allemagne fédérale s'apprête à le faire. Le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, pour sa part, a lancé le 26 mars, en sa qualité de président du parti socialiste de son pays, un appel aux forces politiques portugaises pour que les élections du 25 avril aient lieu « librement et sans entraves ».

Enfin, recevant le 26 mars au Kremlin le commandant José Da Costa Martins, ministre portugais du travail, M. Kossyguine a exprimé la solidarité de l'Union soviétique « avec les efforts du gouvernement provisoire et du Conseil de la révolution pour bâtir un nouveau Portugal démocratique ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — « *La dure vérité est que nous vivons au-dessus de nos moyens. Une austérité totale est une nécessité impérieuse...* » En costume civil, le regard dur et la parole sèche, le général Vasco Gonçalves, premier ministre, a brossé, en quelques phrases hachées, le programme « de combat » du quatrième gouvernement provisoire portugais, mercredi 26 mars, au palais de Belem, à l'occasion de la prestation de serment des nouveaux ministres.

Les « contradictions » ayant été résolues à la suite de « *l'aventure criminelle réactionnaire du 11 mars* », c'est une nouvelle politique économique portugaise, menant à une « véritable démocratie », que le chef du gouvernement a esquissée. Consolidation de la politique antimonopoliste du Mouvement des forces armées, planification et coordination économique, nationalisation des secteurs de base, réforme agraire : le plan économique de trois ans laborieusement mis au point par le précédent gouvernement est déjà dépassé. Les officiers les plus révolutionnaires le jugeaient d'ailleurs trop « libéral » et empreint de relents « néo-capitalistes ». Il s'agit maintenant, estime le général Gonçalves, de définir une nouvelle stratégie « à court et à moyen terme » pour la défense des « classes les plus défavorisées ».

Mise en place d'un Conseil de la révolution doté de pouvoirs particulièrement étendus, élargissement de la coalition gouvernementale en faisant largement appel aux secteurs « *démocratiques et progressistes* », premières vraies réformes de structures depuis le 25 avril prises par décrets : le général Gonçalves n'a pas perdu de temps depuis le 11 mars. A marche forcée, le M.F.A. occupe le terrain avant les élections à la Constituante du 25 avril.

Le Conseil de la révolution au grand complet assistait à la cérémonie de Belem. La haute silhouette du général Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée, et le crâne rond et rasé du jovial amiral Rosa Coutinho émergeaient de ce mur d'officiers, debout, attentifs, massés à la gauche du premier ministre et du général Costa Gomès, président de la République. Deux hommes, deux tempéraments, deux officiers qui symbolisent les nouveaux courants qui agitent le M.F.A. en profondeur. Que veulent que pensent ces capitaines et ces commandants aux visages encore juvéniles et dont certains, déjà, possèdent bien plus l'expérience du pouvoir que les nouveaux ministres intimidés et les secrétaires d'Etat de trente ans qui leur faisaient face ?

Visage impassible et regard paisible derrière les verres fumés, le général Costa Gomès, en uniforme, a précisé d'une voix douce que le Conseil de la révolution devait avoir, sur le gouvernement provisoire, un « *effet dynamisant* », un effet « *limité mais nécessaire* ». La formule n'est pas ambiguë : elle rappelle que le seul véritable « *moteur* » de la révolution est le M.F.A. La vigilance pourtant n'exclut pas la compréhension. A la fin de la cérémonie, les deux groupes, membres du Conseil de la révolution d'un côté, ministres du gouvernement de l'autre, se sont prodigué *abrazos*, sourires et poignées de main : les capitaines révolutionnaires encouragent les nouveaux venus dont certains militaires hier encore dans les rangs du Mouvement de la gauche socialiste (MES) ou du Mouvement démocratique populaire.

D'ailleurs la ligne de partage sépare moins militaires et civils que partisans et adversaires d'une accélération du mouvement du 25 avril. « *La révolution socialiste a commencé le 11 mars* », affirme, avec un sourire plus inquiet qu'approbateur, un membre du Conseil de la révolution. Et il ajoute : « *La lutte est engagée entre ceux qui réclament le socialisme dans la liberté et ceux qui veulent la révolution sans démocratie.* » Les querelles exacerbées et publiques des partis politiques ont facilité l'emprise du M.F.A. mais elles n'ont pas accru sa cohésion. Elles suscitent aussi un agacement de plus en plus visible des militaires qui ne cachent pas leur déception.

« *Je ne pensais pas assister à de tels conflits*, a récemment déclaré le général Gonçalves à un journal allemand. *Je croyais que les partis politiques auraient tiré la leçon des années de la Ire République. Mais malheureusement, ils n'ont pas beaucoup appris. Voilà pourquoi* nous avons peut-être la coalition *gouvernementale le plus difficile de toute l'Europe.* »

Le parti communiste — malgré l'estime que lui vaut auprès du M.F.A. son sens de la discipline et de l'efficacité — n'échappe pas aux critiques. Condamnés à vivre ensemble, au moins jusqu'aux élections, communistes, socialistes, démocrates populaires du P.P.D. et représentants du M.D.P. n'ont cessé d'affaiblir le poids des civils en multipliant, depuis le 28 septembre, les appels à l'arbitrage du M.F.A. Leurs vœux sont exaucés. « *Le gouvernement*, dit sans ambages un officier, *fera ce que le conseil de la révolution voudra.* » Les dirigeants du M.D.P. n'admettent-ils pas eux-mêmes que les élections à la constituante « *n'ont de toute façon plus la même importance qu'avant le 11 mars* » ?

Les partis ne seront pas représen-tés dans la commission nationale lés dans la commission nationale résultat officiel du scrutin le 8 mai. « *Entre le gouvernement et le Conseil de la révolution*, précise le ministre de l'information, *il n'y a pas partage du pouvoir, il y a une hiérarchie.* »

Il reste que les tâches immédiates de la nouvelle équipe sont lourdes. La situation économique est préoccupante et le taux de chômage franchement inquiétant. Enfin, d'Angola parviennent de nouvelles rumeurs de tensions graves, qui ont justifié le départ immédiat du nouveau ministre des affaires étrangères, le commandant Melo Antunes, pour Luanda.

MARCEL NIEDERGANG.

Autriche

SIGNATURE DE L'ACCORD CONSULAIRE AVEC BERLIN-EST

(*De notre correspondante.*)

Vienne. — Le premier accord consulaire entre la R.D.A. et un pays occidental, en l'occurrence l'Autriche, a été signé, mercredi 26 mars, à Berlin-Est. Cet accord avait été paraphé dès juillet 1974, mais sa signature avait été retardée, en raison d'un certain nombre de questions en suspens, pour lesquelles les Autrichiens souhaitaient un complément d'information.

Au début de cette année, Bonn avait critiqué les positions adoptées par l'Autriche dans la négociation pour la conclusion définitive de cet accord. Les Allemands de l'Ouest soutenaient, notamment, qu'il existe qu'une seule « *nationalité allemande* ». A l'époque, le chancelier Kreisky s'était vivement insurgé contre cette immixtion dans les affaires intérieures de l'Autriche. Il avait fait valoir qu'après l'établissement de relations diplomatiques entre son pays et la R.D.A. et l'admission de celle-ci à l'ONU, il n'était plus possible de continuer à nier l'existence d'une citoyenneté est-allemande (*le Monde* du 23 janvier).

L'accord qui vient d'être signé réglemente, en apriculier, les questions concernant l'ouverture de consulats dans les deux pays. Il permettra de fournir une meilleure protection aux milliers d'Autrichiens qui vivent en Allemagne de l'Est. — A. Rd.

Grande-Bretagne

M. Wilson évite la rupture entre partisans et adversaires de l'Europe au comité exécutif du Labour

De notre correspondant

Londres. — En déposant, mercredi 26 mars, sur le bureau de la Chambre des communes, le projet de loi organisant le référendum sur l'Europe, le gouvernement s'est bien gardé de fixer la date de cette consultation populaire. Les paris restent donc ouverts entre le jeudi 5 juin et le jeudi 19 juin. M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur n'annoncera vraisemblablement aux députés la date choisie qu'au cours du débat sur le projet, au retour des vacances parlementaires de Pâques, le 10 avril.

Selon le texte, les quarante millions d'électeurs britanniques auront à se prononcer sur la question suivante : « *Estimez-vous que le Royaume-Uni doit rester dans la Communauté européenne (le Marché commun) ?* » Ce libellé risque, d'ores et déjà, de provoquer des réactions allant bien au-delà d'une simple querelle de sémantique. Les adversaires de l'adhésion à l'Europe jugent, en effet, que le mot « *rester* », utilisé de préférence au mot « *appartenir* », influencera arbitrairement le peuple britannique, foncièrement conservateur. D'autre part, le projet ne prend pas parti sur les modalités de décompte des voix. Les députés décideront eux-mêmes si le dépouillement aura lieu comté par comté ou sur le plan national. Cette dernière solution, qui éviterait de souligner les divisions géographiques ou politiques, a naturellement la faveur de M. Harold Wilson.

Le premier ministre a écarté le pire, avec l'habileté qu'on lui connait, devant le comité national exécutif du Labour, réuni mercredi en session extraordinaire. Une motion, signée par dix-huit des vingt-neuf membres du comité, dont cinq ministres, demandait, en effet, que tout l'appareil du parti fût utilisé exclusivement par les anti-européens au cours de la campagne. La situation aurait été intolérable pour M. Wilson et ses lieutenants pro-européens, qui auraient pu, notamment, se voir refuser le droit de prendre la parole devant les instances travaillistes locales. Finalement, les deux côtés sont tombés d'accord sur un compromis : les responsables, les *permanents*, et les militants garderont leur liberté d'expression et de jugement, mais l'administration du parti ne sera officiellement au service d'aucune fraction.

D'autre part, la majorité du comité a recommandé que la conférence extraordinaire du Labour, désormais fixée au 26 avril, préconise le « *non* » au référendum.

(*Intérim.*)

CORRESPONDANCE

A propos du Fonds régional européen

M. François Fontaine, directeur du bureau d'information des Communautés européennes, nous écrit :

Votre éditorial du 6 mars sur le fonds de développement régional européen donne, me semble-t-il, une vue fort pessimiste, dans ses deux derniers paragraphes, de la signification de cette réalisation.

1) Il ne semble guère possible d'affirmer que la Commission est dépourvue d'initiative dans cette affaire puisque, en dernier recours, c'est elle qui décide de l'attribution des aides régionales; si les demandes transitent par les Etats, c'est dans le but d'éviter la création d'une bureaucratie communautaire qui, pour la constitution des dossiers, viendrait se superposer aux administrations centrales. Cette procédure, au surplus, favorise la coordination et la convergence des politiques nationales et communautaires dans ce domaine.

2) Cette affaire ne se limite pas à une simple « caisse de péréquation et d'assistance » : si l'attention de la presse a été particulièrement attirée par le Fonds européen, il ne faut pas oublier que ce dernier n'est qu'un des deux éléments primordiaux constitutifs de la politique régionale européenne : l'autre, le Comité de politique régionale, est non moins important puisque, pour la première fois, en son sein, se réuniront les hauts fonctionnaires nationaux responsables dans leur pays des problèmes régionaux. Leurs débats permettront d'explorer des voies nouvelles pour le développement régional à l'échelle européenne.

3) Peut-on parler d'une absence de « discipline minimum » alors qu'aucun projet ne peut bénéficier d'une aide communautaire s'il ne s'inscrit dans le cadre d'un des programmes nationaux de développement régional, dont la cohérence doit être précisément examinée par le nouveau Comité auquel je viens de faire allusion.

POLITIQUE

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 26 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Le ministre de la santé a fait adopter un projet de loi portant modification des dispositions du code de la famille et de l'aide sociale, relatif aux associations familiales et à leurs unions. (Voir page 24.)

Le ministre de la santé a fait également adopter un projet de décret fixant les modalités de la rémunération des personnels enseignants dans les unités d'enseignement et de recherche de pharmacie et occupant parallèlement à leurs fonctions universitaires des emplois hospitaliers.

Le conseil a approuvé un projet de loi étendant le versement destiné aux transports en commun — limité par la loi du 12 juillet 1971 aux employeurs de Paris et des départements de la petite couronne — aux départements des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne.

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, a exposé au conseil, qui l'a approuvée la liste des projets et des propositions de lois qui seront inscrits à l'ordre du jour des assemblées au cours de la prochaine session du Parlement. Ce programme législatif traduit les grandes orientations de l'action réformatrice du gouvernement ; outre l'examen du rapport sur le VIIe Plan, il comportera notamment la réforme de la politique foncière et de l'urbanisme, la création de la taxe professionnelle, une modification de la procédure pénale et du droit pénal, la réforme du statut du fermage, plusieurs textes relatifs à la protection de la nature et à la lutte contre la pollution, des projets de loi intéressant la condition de la femme au travail, plusieurs textes sociaux dont la généralisation de la Sécurité sociale et la loi sur les handicapés, la réforme du divorce. Le déroulement des procédures de concertation actuellement engagées permet de prévoir la présentation de certains des textes qu'appelle la réforme du système éducatif vers la fin de la session.

● *Admission de préfets à la retraite.* — Le conseil des ministres a décidé, mercredi 26 mars, sur la proposition de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, la mise en position de disponibilité spéciale du corps préfectoral, à compter du 1er janvier 1975, et l'admission à la retraite, à compter du 1er avril 1975, de M. Roger Carour, préfet en service détaché. Le conseil a décidé également la radiation du corps des préfets, à compter du 1er janvier 1975, de M. Guy Ducou Le Pointe, préfet, nommé trésorier-payeur général de Haute-Marne, et l'admission à la retraite à compter du 14 mai 1975, de M. Robert Pissère, préfet.

Le droit de réponse sur les ondes

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a fait une communication sur l'organisation du droit de réponse sur les antennes de la radiodiffusion et des télévisions françaises. Il a présenté le projet de décret qui précisera les conditions d'exercice de ce droit, la procédure et les délais de la demande ainsi que les conditions de diffusion des réponses. En cas de conflit entre les demandeurs et les présidents des sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision, une commission nationale du droit de réponse statue dans les délais les plus brefs sur le contenu et les modalités de la réponse. Le projet de décret prévoit également les sanctions applicables en cas de refus de diffusion. Le conseil a décidé l'étude d'un projet de loi étendant le droit de réponse à l'ensemble des moyens audiovisuels émettant en France. (Voir page 28.)

Le premier ministre a rendu compte de son voyage en Union soviétique.

Après le voyage de M. Chirac

LA « PRAVDA » CRITIQUE CEUX QUI ONT TENTÉ D'« ENFONCER UN COIN ENTRE LE P.C.U.S. ET LE P.C.F. ».

(*De notre correspondant.*)

Moscou. — Sous le titre « Une visite utile », le correspondant de la *Pravda* à Paris rend compte, ce jeudi matin, des réactions françaises aux résultats de la visite de M. Chirac en Union soviétique. Le quotidien du P.C.U.S. fait allusion, à cette occasion, mais indirectement, aux attaques portées contre le P.C.F. par le premier ministre, durant son voyage officiel en U.R.S.S.

Après avoir noté que la visite de M. Chirac « *a confirmé la solidité des relations franco-soviétiques* » (comme si ces relations avaient été soumises à une épreuve), la *Pravda* écrit notamment : « *Malheureusement, certains journaux français ne se sont pas gênés pour utiliser la visite officielle dans notre pays du chef du gouvernement français afin d'intensifier la campagne anticommuniste.* L'Aurore, *certains autres journaux réactionnaires et certains milieux politiques n'ont rien trouvé de mieux que de relancer des inventions calomniatrices pour essayer d'enfoncer un coin entre le P.C.U.S. et le P.C.F., de jeter une ombre sur les relations d'amitié qui unissent travailleurs soviétiques et français [...] puisse dire — une soviétique.*

Lors de son voyage en U.R.S.S.

M. CHIRAC A CONSTATÉ LE « CAPITAL DE PRESTIGE » DONT BÉNÉFICIE M. GISCARD D'ESTAING

M. Jacques Chirac, qui rendait compte, mercredi 26 mars, devant le conseil des ministres, de son récent voyage en U.R.S.S., a souligné, selon M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, « *l'ambiance chaleureuse qui a présidé à son accueil, l'intérêt des conversations, et en particulier celles de caractère économique et politique* ». Il note qu'il avait été amené à constater « *le capital de prestige du président de la République dans l'esprit des dirigeants soviétiques* ».

APRÈS L'ALLOCUTION TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

● M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat national du parti socialiste : « *M. Giscard d'Estaing a parlé de sécurité. Mais il est peu probable qu'il ait rassuré les Français. Son long développement sur la défense indépendante et la nécessité d'un armement nucléaire pour l'assurer ne fait que reprendre des arguments cent fois entendus et qui ne sont pas plus convaincants aujourd'hui qu'hier, même si l'on qualifie de stupide la thèse inverse. Au moins, sur ce chapitre, pouvait-on espérer que le président de la République apporterait quelques réponses aux problèmes qui se posent aujourd'hui dans l'armée.* »

● M. CHARLES HERNU, membre du comité directeur du parti socialiste : « *A quoi sert de parler d'une défense indépendante, si la nation — travailleurs et jeunes — ne se sentent pas concernés ? Là-dessus, rien d'essentiel. Une fois de plus, il s'agit de retouches, et non pas de réformes profondes, comme les réclame le parti socialiste. Le président de la République a présenté un cours sur la défense, mais il n'a pas répondu aux questions que les armées et le pays se posent.* »

● LE FRONT PROGRESSISTE (gaullistes d'opposition ralliés à l'union de la gauche) : « *Les propos de M. Giscard d'Estaing ne peuvent nous faire oublier la volonté du gouvernement français, affirmée depuis les entretiens de la Martinique, de développer la défense de notre pays en coopération de plus en plus étroite avec l'OTAN. Cette attitude ne fait que renforcer le potentiel militaire du système atlantique en restreignant gravement notre indépendance nationale. Nous pensons, au contraire, qu'il est indispensable que le développement de notre armement nucléaire se fasse dans le cadre d'une doctrine de défense nationale tous azimuts.* »

● Le Centre indépendant « *relève avec satisfaction la volonté de M. Giscard d'Estaing de maintenir pour la France une défense indépendante mobile* » et « *n'y voit aucune différence avec une défense autonome tous azimuts* ». Il souhaiterait cependant que, « *dans la même voie, s'affirme très rapidement la diplomatie de la France, dont le rôle est de promouvoir une Europe indépendante des deux super-hégémonies, qui soit un facteur d'équilibre et de paix dans le monde* ».

La Fédération des réformateurs ne doit pas « s'appauvrir par une fusion trop rapide », *nous déclare M. Lecanuet*

(Suite de la première page.)

» Je dirai donc qu'il existe non pas quatre, mais trois courants politiques dans la majorité actuelle : celui représenté par l'U.D.R., et qui a trouvé sa mesure lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1974 (1) ; les républicains indépendants, et les réformateurs, dont l'union et l'appui ont favorisé la percée de M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est sur ces trois piliers que repose la majorité actuelle.

» Le nouveau président de la République ayant entrepris une action réformatrice, il est naturel et nécessaire, pour la majorité, de renforcer, d'unifier le plus possible le courant réformateur qui est l'expression avancée de la politique développée à l'Elysée.

● *Mais la thèse des quatre courants a reçu un début de matérialisation avec la création du Mouvement de la gauche réformatrice par M. Michel Durafour et ses amis. Vous paraît-il possible que cette entreprise ait été conçue « au sommet » pour aboutir à la constitution d'une aile gauche de la majorité dont vous et votre famille politique ne feriez pas partie ?*

— Rien ne permet de prêter cette intention au président de la République. Mais il est possible que certains hommes politiques aient dans l'esprit une organisation de la majorité différente de celle que je viens de tracer. Au lieu de trois composantes, ils en distinguent quatre : l'U.D.R., les indépendants, les centristes et une formation, dite de « gauche », en lisière de la majorité.

» Une clarification a été apportée par la réunion, le 21 mars, du conseil provisoire de la Fédération des réformateurs. Toutes les formations réunies dans le Mouvement réformateur — ainsi que le Centre Démocratie et Progrès et les parlementaires qui ne se rattachent à aucun parti — ont décidé de se donner une organisation commune. Je considère que ce résultat est très positif. La volonté dominante est l'unité.

● *Quelle sera la nature de cette unité ? Quelles seront les compétences de l'autorité fédérale ?*

— C'est, au-delà de la volonté commune, la seule discussion : quelle unité allons-nous faire ? Allons-nous évoluer vers un parti unique qui entraînerait la disparition préalable ou simultanée des formations politiques ? Ou bien — point de vue qui apparaît très majoritaire — allons-nous vers une organisation fédérale avec une structure très communautaire ?

» Quelles sont, à titre indicatif, les compétences qu'il faudrait déléguer à l'autorité fédérale ? J'en citerai au moins trois, qui ont une importance cruciale :

» En premier lieu, la définition d'un projet de réforme pour la société. Ce projet doit présenter les perspectives et les réponses attendues par les Français sur les grands problèmes de notre temps;

» En second lieu : la désignation des candidat aux élections, notamment législatives ;

» Enfin, compétence liée à la précédente, la définition d'une stratégie électorale. Aucune des formations constitutives de la Fédération ne devrait pouvoir contracter une alliance, quelle qu'elle soit, sans une décision fédérale.

● *Mais vous-même et le Centre démocrate êtes déjà liés aux Républicains indépendants par un accord préférentiel signé en septembre dernier ?*

— Il n'a jamais été question de mettre en place une alliance séparée entre les Républicains indépendants et le Centre démocrate. Pour nous, il ne s'agissait pas de prendre seuls une décision définitive sur ce point mais d'ouvrir la voie à une position commune des réformateurs.

» Il appartiendra donc à l'ensemble des réformateurs de se prononcer sur l'intérêt d'un dialogue avec les Républicains indépendants. J'ajoute que cette concertation, dans notre esprit, ne devrait pas se limiter à un accord entre dirigeants politiques, mais être fondée — cette précision est capitale — sur un projet de société. Il nous paraîtrait intéressant, utile, fructueux de dégager des perspectives de transformation de la société avec tous ceux qui auraient la même inspiration, dès lors que des études communes déboucheraient sur des propositions concrètes.

● *Pouvons-nous revenir au débat parti unique - structure communautaire ?*

— C'est le débat de fond. L'aspiration à l'unité qui se manifeste chez les réformateurs n'est pas contradictoire avec le maintien de la personnalité des forces composantes. Je crois — et je ne suis pas le seul — qu'il est préférable, au moins dans une première phase, d'organiser une fédération communautaire qui maintienne la personnalité et l'existence des formations politiques. L'ensemble réformateur comprend un courant centriste important qui s'est manifesté à travers toute l'histoire de la Ve République, un courant radical qui a sa spécificité et peut prétendre se renforcer de ceux de ses membres déçus par l'union de la gauche. Il comprend également un courant socialiste ; il est, certes, minoritaire par rapport au parti socialiste, mais il correspond à la volonté de nombreux socialistes qui refusent les contraintes de l'union avec le parti communiste et les illusions du programme commun.

» Il convient donc de ne pas s'appauvrir par une fusion trop rapide, qui pourrait entraîner des soustractions, mais d'organiser cette diversité qui est, elle-même, une source d'élargissement du courant réformateur et de la majorité présidentielle.

Maintenant, les réformateurs peuvent être solidaires

● *La Fédération des réformateur, c'est, en gros, le Mouvement réformateur plus le C.D.P...*

— ... Plus les « non-organisés ». J'ajoute à cette addition une notion qualitative de dynamisme : si les réformateurs manifestent leur unité, en s'appuyant sur la réalité parlementaire de quelque cent vingt élus qui est déjà la leur, ils créeront une puissance d'attraction. La Fédération des réformateurs c'est, par l'unité et la collégialité, le surgissement de la seule force politique nouvelle dans la nouvelle majorité présidentielle.

● *Mais le Mouvement réformateur a laissé le souvenir de ces désaccords fréquents entre M. Jean - Jacques Servan - Schreiber et vous. La Fédération ne risque-t-elle pas de souffrir de ces souvenirs ?*

— Avant l'élection présidentielle, dont la date n'était pas prévisible, le Centre démocrate n'acceptait pas de se lier dans un mouvement unitaire : parce qu'il pensait que les réformateurs ne parviendraient que très difficilement à avoir un comportement identique au premier tour du scrutin. Si les réformateurs (et c'est le point de vue que nous avons combattu) avaient eu un candidat commun, ils auraient, malgré eux, favorisé l'élection du candidat du programme commun. En effet, en mobilisant, au premier tour, une opposition de l'ordre de 20 % des électeurs, ils auraient fait bénéficier, malgré eux, au deuxième tour, le candidat du programme commun d'une partie de cet électorat. Ce risque n'aurait pas été évité, même si le candidat réformateur avait recommandé pour le scrutin final à ses électeurs de faire échec au candidat de la gauche unie au parti communiste.

» Nous avons donc choisi une autre stratégie qui consistait à apporter dès le premier tour notre soutien à Valéry Giscard d'Estaing, candidat du changement, ayant affirmé sa volonté de « gouverner la France au centre » et de promouvoir une politique hardie de réformes.

» Maintenant, tout est changé. Lors de l'élection présidentielle, le Centre démocrate a apporté une contribution importante, que tous les observateurs reconnaissent, et qui a contribué à placer Valéry Giscard d'Estaing devant le candidat U.D.R. Au deuxième tour, une nouvelle majorité s'est dégagée, qui a donné le succès à Valéry Giscard d'Estaing. L'apport des réformateurs, qui se sont tous prononcés en sa faveur, a été décisif, compte tenu de l'étroitesse de la marge.

» Conclusion qui marque la différence avec la situation antérieure à mai 1974 : tous les réformateurs sont dans la nouvelle majorité présidentielle. Ils sont représentés au gouvernement. Dans les deux assemblées, ils sont réunis dans les mêmes groupes parlementaires. On peut donc organiser maintenant ce qui n'était pas possible auparavant : une communauté solidaire de tous les réformateurs.

● *Pourtant, malgré ce rassemblement général, on perçoit des différences d'appréciation, ne serait-ce que dans les manières dont M. Servan-Schreiber et vous concevez l'avenir de la fédération des réformateurs. Vous êtes fédéralistes ; il semble, lui, très « fusionniste » et a parlé, le 19 mars, d'une formation qui élirait son président et un bureau. Le communiqué publié ce jour-là par le parti évoque les prochaines assises de la fédération sous les termes de « congrès d'unité ».*

— Les assises doivent créer les structures de l'unité. La formule qui me paraît pouvoir être retenue allie l'unité dans l'action et le respect de la personnalité des formations composant la fédération des réformateurs. Là est l'efficacité, au moins dans une première période. Je remarque, d'ailleurs, que les initiateurs de la gauche réformatrice, en demandant à la fois l'unité et la collégialité de la direction se situent dans la même logique, qui contredit leur volonté de voir dissous les partis actuels. Pourquoi, en effet, ce souci d'une direction collective ? Certainement pas pour éviter de choisir entre plusieurs leaders. Bref, la collégialité implique la nécessité de respecter des courants politiques associés.

La nouvelle majorité présidentielle face aux élections

● *Selon vous, de quelle manière l'actuelle majorité devrait-elle aborder une échéance électorale législative?*

— Il faudra d'abord assurer le succès de la nouvelle majorité présidentielle. Sinon le pays serait exposé au risque de crise provoqué par l'oppositon entre la politique définie par le président de la République élu au suffrage universel et une majorité parlementaire qui voudrait imposer une politique différente. Il faudra éviter absolument cette crise.

» Mais une autre considération doit intervenir ; il est nécessaire que, dans la prochaine Assemblée nationale la majorité traduise — mieux qu'aujourd'hui — la volonté réformatrice qui anime l'action du président de la République et qui correspond aux aspirations des Français.

● *Comment y parvenir ?*

— L'échéance n'est pas pour demain, mais on peut prévoir que, dans chaque circonscription — et compte tenu du tempérament sociologique de chacune d'elles — un soutien soit donné au candidat le plus proche de l'orientation présidentielle.

» La conservation des situations acquises ne sera pas toujours la meilleure chance d'assurer le succès de la volonté de réforme. Elle peut, dans certains cas, au contraire, favoriser les candidats de la gauche unie au parti communiste. Là aussi, le changement est nécessaire.

● *Etes-vous favorable à des élections primaires au sein de la majorité au premier tour ?*

— Il ne faut pas en exclure totalement l'hypothèse. Après tout, au sein de l'union de la gauche, il y a des élections primaires qui permettent aux grands courants de se manifester. On peut imaginer que, dans certains cas, les Français souhaitent pouvoir exprimer leur préférence au premier tour des élections législatives entre les différents courants de pensée qui soutiennent le président de la République.

» L'autre solution, c'est évidemment la candidature unique de la majorité. Mais elle est plus contraignante pour les électeurs qui verraient diminuer leur droit de choisir l'orientation future de la politique française.

● *Dans cette perspective, est-ce que la « convergence » dont vous parliez plus haut, entre réformateurs et giscardiens pourrait connaître une traduction au niveau de la stratégie électorale ?*

— Un accord sur les objectifs pour orienter la société française devrait être la base d'une action électorale solidaire entre ceux qui se rejoindraient sur un projet commun. Par solidaire, j'entends aussi bien la non-concurrence dans les circonscriptions qu'une attitude plus active de soutien mutuel.

● *Au cas où les courants centristes échoueraient une nouvelle fois dans leur tentative de regroupement, existe-t-il une possibilité que le Centre démocrate, lassé, continue, seul, sa route ?*

— Nous voulons l'union ; nous voulons l'élargissement ; nous voulons une organisation très communautaire parce que nous croyons que cette union sera un supplément de force pour le rayonnement de nos idées. Cela dit, le Centre démocrate est un parti de militants, inscrit dans la réalité politique du pays. Il a montré sa capacité d'expression dans les grandes batailles politiques depuis dix ans, il a entraîné des masses électorales : en 1965, près de quatre millions de voix ; en 1969, cinq millions au premier tour et quelque huit millions au deuxième tour de l'élection présidentielle. Par conséquent, en aucun cas, il ne renoncera à sa mission politique.

» Le pays a besoin de tant de transformations que, si on ne lui donne pas la réforme, il tombera de lui-même dans la révolution. Quels que soient les résultats de l'effort d'union qui est actuellement entrepris, nous continuerons notre combat pour éviter au pays le drame du second terme de l'alternative et assurer le succès du changement dans le calme et la justice sociale. »

Propos recueillis par
NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) Le 5 mai 1974, M. Jacques Chaban-Delmas a obtenu 3 857 728 voix (15,10 % des suffrages exprimés). Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1965, M. Jean Lecanuet en avait obtenu 3 777 119 (soit, par rapport aux suffrages exprimés, une proportion plus forte que celle de M. Chaban-Delmas : 15,87 %).

● *M. Michel Durafour*, ministre du travail, explique dans une interview publiée par le numéro de février du mensuel *Ere régionale* qu'il est favorable à la représentation proportionnelle pour la désignation des conseils municipaux des grandes villes.

★ « Ere régionale », 18, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris.

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

« La prochaine session sera chargée, c'est-à-dire utile » *déclare M. Giscard d'Estaing*

« *La prochaine session parlementaire sera chargée, c'est-à-dire utile* », a déclaré le président de la République au cours du conseil des ministres du 26 mars, après la communication de M. René Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, sur l'organisation du travail parlementaire lors de la prochaine session qui s'ouvrira le mercredi 2 avril et se terminera le lundi 30 juin.

« *Cela démontre l'importance que le gouvernement attache à la fonction législative dans la conduite de son action réformatrice* », a précisé le chef de l'Etat, qui a ajouté : « *Pour faciliter le travail parlementaire un équilibre a été recherché entre les ordres du jour des deux Assemblées. Il est essentiel que, sur chaque projet, le Parlement puisse disposer du délai d'information et de délibération nécessaire à un examen approfondi des textes.* »

A l'issue du conseil, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a présenté la liste des principaux textes qui seront inscrits à l'ordre du jour des assemblées. Les différents ministères proposaient cent cinquante-trois projets. Le gouvernement n'en a retenu que cinquante-quatre, ce qui représente, a précisé M. Tomasini, « *l'engagement maximum du gouvernement, compte tenu de leur importance et du nombre élevé de jours fériés au mois de mai* ».

Le conseil a également approuvé une liste, non limitative, de cinq propositions de loi (d'origine parlementaire) concernant la réparation des dommages imputables à une vaccination obligatoire, l'organisation de l'indivision, la création d'un comité central pour les œuvres sociales des personnels des collectivités locales, la défense de la langue française et une charte de l'animal.

Les députés examineront, dès le 3 avril, les textes sur la réorganisation administrative de la Corse (*le Monde* du 27 novembre), tandis que les sénateurs étudieront le projet de loi d'orientation en faveur des handicapés, adopté en première lecture par l'Assemblée, en décembre dernier.

Parmi les projets qui seront ensuite soumis au Parlement, on retiendra le rapport sur les options du VIIe Plan (*le Monde* des 25 et 26 mars), le statut du fermage (*le Monde* du 29 juin 1974), la suppression de la patente, remplacée par la taxe professionnelle (*le Monde* du 21 mars), la réforme de l'urbanisme et la politique foncière (*le Monde* du 17 janvier), la généralisation de la sécurité sociale (*le Monde* des 29 août et 13 septembre 1974), la réforme du divorce (*le Monde* des 4 janvier et 20 février), les textes concernant la condition féminine (*le Monde* du 7 février), les modifications de la procédure pénale et du droit pénal (*le Monde* du 21 décembre), trois textes relatifs à la condition pénitentiaire (*le Monde* des 31 juillet et 9 août 1974), la réforme du conseil des prudhommes (*le Monde* daté 17-18 novembre 1974), les textes sur l'environnement (projets Jarrot), dont la réforme de la chasse (*le Monde* du 28 février), des textes relatifs aux laboratoires d'analyses médicales, à la cosmétologie et à la pharmacie vétérinaire, la réforme de l'architecture et celle de l'affichage et de la publicité pour les cinémas, enfin, le texte ratifiant l'indépendance de l'archipel des Comores.

Pourraient également être examinés, la réforme du statut de Paris (*le Monde* du 27 mars) et le projet de loi d'orientation du sport (*le Monde* du 22 février). *Quant à la réforme du système* éducatif, dont M. Haby a souligné la complexité, le gouvernement estime indispensable un large débat, ce qui nécessite une préparation approfondie. Certains textes pourraient cependant être déposés au cours de la session.

M. Rossi a également indiqué que cinq grands débats seraient organisés au Parlement sur la politique étrangère, la politique nucléaire, la presse, l'emploi et les finances locales.

L'Humanité du 27 mars relève « *le silence sur le débat immédiat de politique générale réclamé par les députés communistes* », et rappelle que ces derniers déposeront une motion de censure « *si le gouvernement se dérobe à ce débat de vérité* ».

LA VISITE DE M. STIRN EN POLYNÉSIE

Le départ du centre d'expérimentation menace de ruiner l'économie de l'archipel

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a quitté Tahiti mardi 25 janvier, à l'issue d'une visite d'une semaine en Polynésie. Il a déclaré à son départ : « Je compte sur la sagesse de tous les leaders politiques pour que le dialogue qui s'est établi avec les représentants de l'Assemblée territoriale permette d'aboutir à un statut qui fournira à la Polynésie française les moyens de se gérer elle-même et montrera sans équivoque, en même temps, que la Polynésie demeure toujours française. » M. Stirn a annoncé que la France fournira un effort financier accru en faveur des archipels.

Hao (archipel des Touamotou). — Situé à 1 000 kilomètres environ de Papeete et à 500 kilomètres des centres d'expérimentation de Mururoa et de Fangataufa, l'atoll de Hao abrite la « base avancée » du CEP (Centre d'expérimentation du Pacifique), d'où, par exemple, décollaient les hélicoptères Superfrelons chargés d'effectuer des prélèvements atmosphériques à l'issue des explosions nucléaires.

De notre envoyé spécial

L'atoll a été doté d'un port en eaux profondes (au prix de très importants travaux) et surtout d'un aérodrome de classe internationale. Un millier de militaires et de fonctionnaires du Commissariat à l'énergie atomique vivent en permanence sur la base et les effectifs sont doublés durant les cinq à six mois pendant lesquels les expériences ont lieu.

Le village voisin, Otepa, est à présent le plus peuplé de l'archipel, avec environ mille quatre cents habitants, qui vivent entièrement des revenus que procure la base. Ils trouvent à s'y employer pour de menus travaux, y vendent les produits de leur pêche, et, surtout, lui ont loué — fort cher — le terrain sur lequel stationnent les militaires.

Depuis dix ans que ce système fonctionne, les habitants de Hao ont perdu progressivement l'habitude de leurs activités traditionnelles. Le boulanger local peut se permettre d'être défaillant puisque la base assure le ravitaillement. Quant à grimper aux cocotiers, il n'en est plus question, et la production de coprah, seule ressource des atolls avec la plongée de la nacre, est devenue insignifiante.

Les cocotiers, de plus, se font rares. La base, en assurant des services publics comme la fourniture de l'électricité et de l'eau douce, a créé d'autre part des besoins nouveaux. Depuis plus de cinq ans maintenant, dans chaque « fare » d'Otepa, brille une ampoule électrique sans qu'il en coûte un sou aux villageois.

L'Etat pensait peut-être payer ainsi sa dette envers des habitants qui se trouvent directement exposés aux effets des expériences nucléaires.

Or, voici que, après dix ans de présence, le CEP a commencé son repli. La « base avancée » ne compte déjà plus que huit cents personnes et les ampoules de Hao risquent de s'éteindre l'une après l'autre. En effet, après plusieurs années de service gratuit, des compteurs d'électricité ont été installés il y a un mois dans chaque « fare » du village. C'est une dépense de 1 500 francs Pacifique, environ qui sera imposée dès le début de l'année prochaine à des habitants qui ont, pour l'instant, un revenu mensuel de l'ordre de 35 000 F. Or, ce revenu, qui fait de Hao la commune de loin la plus prospère de l'archipel des Tuamotu, est dépensé dès que perçu pour payer les achats faits à crédit chez le commerçant chinois.

En outre, la réduction des activités du CEP se fait sentir sur les ressources des populations. A la fin du mois vont débuter les premiers paiements des quittances. Ils ne concernent pour l'instant que les « riches » de l'atoll : l'administration locale, les maisons religieuses et les commerçants. Mais que va-t-il se passer lorsque les habitants vont devoir, à la fin de l'année, régler leur facture d'électricité. La moitié d'entre eux au moins seront incapables de le faire. En bouclant les bagages de ses militaires, la France oublierait-elle la dette morale qu'elle a contractée vis-à-vis de ces populations ?

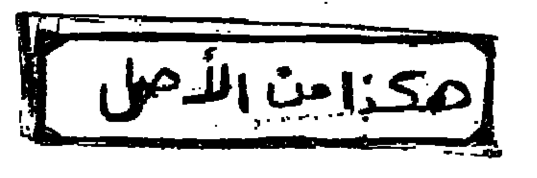
Les trois camions militaires qui assuraient le ravitaillement en eau ont certes pu être remplacés par la municipalité grâce à un retour aux citernes traditionnelles et à la mise en place d'un système d'adduction utilisant de l'eau distillée à grands frais et cédée pour un prix dérisoire à la commune. L'électricité elle-même n'a guère que valeur de symbole. Elle n'est pas vitale.

Le repli du CEP, c'est surtout le départ des Super-Frelons, qui chaque mois assuraient à travers l'archipel plusieurs évacuations sanitaires, sauvant ainsi tout au long de l'année une centaine de vies. Car si chacun des quarante atolls habités possède sa radio, on ne compte que trois « *centres inter-îles* » dotés d'une école et d'une infirmière.

Ainsi, après avoir par son arrivée détruit, sans doute de manière irrémédiable, l'équilibre économique d'origine de la Polynésie, le départ du centre d'expérimentation du Pacifique menace de ruiner définitivement les archipels. Les maires des communes des Touamotou, qui n'ont mesuré à M. Olivier Stirn ni les arcs de triomphe, ni les drapeaux tricolores, ni les déclarations d'attachement à la métropole, ont, lors d'une séance de travail à Otepa, tourné vers lui leurs beaux visages sculptés de vieux marins pour lui demander d'assurer la permanence des services sanitaires.

Quelques hélicoptères affectés définitivement à une base, du courant pour quelques ampoules : après tout, c'est aussi un élément du prix de l'arme nucléaire. Et un élément bien modeste.

THIERRY PFISTER.



SCIENCES

AVEC LEUR TÊTE POUR SEUL BAGAGE

IV. — Quo Vadis ?

Pour les scientifiques et les ingénieurs, les Etats-Unis font figure de Terre promise et le système américain de santé exige le recours à des médecins étrangers. Mais la nécessité pour les immigrants de s'adapter à la société américaine les rend inaptes à un retour dans leur pays d'origine (« le Monde » des 25, 26 et 27 mars).

De notre envoyé spécial
NICOLAS VICHNEY

Washington - New-Delhi. — Pour dresser un bilan du « brain drain », il faudrait établir un modèle à partir de critères et de références bien choisis. Mais comment s'entendre sur tant de données ? Chacun y va de son mode de réflexion ou de calcul.

Les analyses chiffrées montrent que les Etats-Unis doivent une appréciable rente de situation à la renommée de Terre promise qu'ils ont su se faire auprès des spécialistes. Mais les avantages qu'ils en retirent ne s'évaluent pas seulement en argent. On ne saurait pas davantage les ramener aux dimensions d'un remède aux insuffisances de la formation médicale américaine.

Ce sont souvent les plus jeunes et les meilleurs qui se laissent tenter par l'aventure américaine : en ravivant le potentiel intellectuel des Etats-Unis, ils contribuent à confirmer sans cesse la prépondérance mondiale des Américains dans les sciences et les techniques. Le prestige international des pays désertés par les spécialistes ne s'en trouve guère amélioré : le renom que les transfuges se feraient dans leurs terres d'adoption grâce aux nouvelles possibilités dont ils y disposent et la gloire qui en rejaillirait sur les nations d'origine ne sauraient, en effet, y suffire.

« Bien sûr, on fait de la meilleur science aux Etats-Unis », reconnaît à New-Delhi le docteur Achok Khosla, ancien professeur à Harvard, maintenant secrétaire du comité national indien de l'environnement. Et c'est pour ajouter : *« Alors rentrer en Inde pour y faire de la physique ou de l'astronomie ? Folie pure ! Et d'ailleurs l'Inde a-t-elle besoin aujourd'hui de théoriciens ? Oui, mais s'ils appliquent leurs connaissances aux besoins d'ici ! »*

C'est lancer le débat sur un point sensible. Dans un pays en voie de développement, faire de la science pure, ou de la haute technique, ou de la médecine de pointe, n'est-ce pas un luxe inadmissible ? Rien, là, qui participe véritablement au processus de développement ! En attendant de réformer le système d'éducation, laissons partir les détenteurs d'un savoir inutile, et sachons qu'un séjour dans un pays évolué les rendra irrécupérables !

A ce point de vue extrémiste s'en oppose un autre, plus classique : la recherche fondamentale conditionne la recherche appliquée et se situe en amont de tout effort de développement autonome. Sur quoi l'asseoir, si ce n'est sur la mise en place d'industries qui sauront se montrer compétitives sur le marché mondial et dégageront les moyens financiers indispensables à l'acquisition de nouvelles techniques ? Et comment y parvenir si ce n'est en disposant d'un savoir de base bien à soi ?

Ce point de vue « nationaliste » suppose que la valeur de l'homme est fonction des services qu'il rend à l'Etat. Mais, répondent les tenants de la thèse internationaliste, est-ce l'homme qui est fait pour l'Etat ou l'Etat pour l'homme ? Un pays a-t-il le droit, au nom d'un développement plus ou moins bien compris, de refuser à ses ressortissants une formation leur permettant d'exalter leurs capacités personnelles et de vivre leur vie au mieux ? Les « retombées » viendront d'elles-mêmes, après...

Les mots magiques

Entre ces diverses positions, aucun des pays en voie de développement n'a, semble-t-il, clairement choisi. *A fortiori*, ils n'ont pas adopté de position commune. Tous adeptes, à des degrés divers, de la planification, mais prêtant à la science et à la technique une attention qui varie d'un pays à l'autre — on s'y intéresse bien plus en Asie qu'en Amérique latine, exception faite de Cuba — et mélangeant parfois, c'est notamment le cas de l'Inde, socialisme et humanisme, ils ne semblent pas redouter les contradictions...

Comment leur jeter la pierre alors que les pays évolués ne montrent guère plus de cohérence, en apparence du moins. Les débats aux Nations unies sur les « transferts de technologie » — l'utilisation dans les pays en voie de développement de la technologie occidentale — révèlent qu'ils sont maintenant très réservés à l'égard des éventuels bienfaits du savoir le plus moderne. Eux qui avaient découvert dans la science et la technique les sésames du monde de demain et décrit tous les trésors auxquels ils donnaient accès !

Bien sûr, il conviendrait d'expliquer qu'il ne suffit pas de prononcer des mots magiques avec l'intonation nécessaire; qu'il en est des mots comme des clés : ils se rouillent et, de toute manière, ne sont pas des passe-partout.

Mais, par fierté, et bien que pauvres, les pays en voie de développement sont à l'image de ces malades qui se révoltent de ne pas avoir droit à la médication la plus coûteuse, même si elle leur est contre-indiquée.

L'idée que le développement économique ne passe pas nécessairement par des spécialistes de haut niveau est difficile à leur faire admettre. Il faut voir le docteur Khosla appliquer, à ses heures de loisir, la méthode de l' « analyse des systèmes » à l'amélioration du réseau des autobus de New-Delhi, et il faut savoir quels autobus...

Le docteur Kidd, à Washington, explique : *« Les pays en voie de développement ont besoin non seulement de talents mais aussi de dirigeants et d'organisateurs. Leur départ peut à long terme créer un sentiment national de frustration, se montrer contagieux, conduire ceux qui restent à se déprécier eux-mêmes — c'est le syndrome de celui « qui est laissé derrière », — réduire le petit groupe des futurs dirigeants en puissance ainsi que le nombre de personnes entraînées qu'il faudrait avoir sous la main quand le mouvement de développement prendra de l'ampleur. »*

En attendant de méditer ces propos, de réformer leur système d'éducation et de convertir à des tâches utiles leurs savants exilés, l'Inde et les pays en voie de développement *« rendent incontestablement un service au monde en formant des spécialistes qui s'emploieront ailleurs. Mais*, ajoute, à New-Delhi, M. Boothaligam, ancien directeur du Centre national de recherche économique appliquée, *leur situation fait qu'ils ne peuvent pas se le permettre »*. Alors, une compensation ? Les Américains, naturellement, n'en soufflent pas mot, et ce sont les Nations unies qui rapprochent, dans leur rapport de 1974 sur l'exode du personnel qualifié, le chiffre du montant des revenus que généreront les spécialistes admis aux Etats-Unis en 1970 et celui, pour la même année, de l'aide américaine aux pays en voie de développement : 3,6 milliards de dollars et 3.1 milliards de dollars...

M. Boothaligam songe à des *« accords mutuels de compensation »*. M. Mayudumma, directeur du conseil de la recherche scientifique et industrielle, ne voit pas si grand. Ce qu'il voudrait surtout, c'est mobiliser les émigrés au service de leur pays d'origine : *« Qu'ils payent une redevance de 100 dollars par an pour conserver leur passeport ; qu'ils nous aident à nous tenir au courant de l'évolution des connaissances, par exemple en venant en Inde — à leurs frais, et nous prendrions en charge le séjour — participer à des réunions, ou donner des conférences ; qu'ils montent des affaires... »*

L'Inde a songé un instant à imposer des entraves à l'émigration de ses spécialistes. Elle a reculé précipitamment devant les mesures à prendre, et ce sont maintenant les Etats-Unis qui se montrent le plus réticents : une nouvelle réglementation (février 1974) du département du travail exige que tout candidat à l'immigration prouve qu'il ne va pas subtiliser un emploi à un Américain. Et ce n'est pas la renaissance de l'isolationnisme qui arrangera les choses...

C'est que les beaux jours sont passés ! les universités américaines voient leurs moyens diminuer tant les collectivités commencent à manquer d'argent, les grands programmes techniques sont mis en veilleuse, l'industrie marque le pas... et c'est le chômage. Un chômage qui n'offre rien de dramatique, pour le docteur Charles Falk, de la National Science Foundation : 1 % de sans-emploi en moyenne parmi les scientifiques et les ingénieurs. Un pourcentage faible, il est vrai, mais en valeur absolue... Si la nouvelle réglementation est appliquée rigoureusement, y aura-t-il encore des places pour les étrangers ? Déjà, nombre de diplômés américains savent qu'il va falloir trouver de nouvelles vocations. Et certains d'envisager déjà de réduire le nombre des étudiants en science ou en technique.

Mais la seule vraie contrepartie au drainage des cerveaux que les pays évolués offraient aux pays en voie de développement, c'était justement d'absorber le trop-plein de la production de diplômés. Demain, face à de nouvelles vagues d'émigrants, mais avec leurs propres marchés de l'emploi saturés, comment joueraient-ils encore les soupapes de sûreté ? En attendant qu'interviennent, du moins peut-on l'espérer, un meilleur ajustement de la demande à l'offre et une formation plus conforme aux besoins, ceux qui auraient été tentés de s'expatrier pèseront sur le marché local du travail. Formant une classe nouvelle, « mobile » par vocation et donc instable, se contenteront-ils d'attendre passivement devant les bureaux d'emploi ? Le *brain drain*, chacun jusqu'à présent s'en était accommodé. Mais maintenant, en s'arrêtant, où mènerait-il ? Verrions-nous, et ce ne serait pas la première fois, des intellectuels refoulés par la société s'ouvrir à des idées nouvelles et chercher à les faire prévaloir ? Combien de fois, en parcourant l'Inde, ne s'entend-on pas demander : *« Au fait, êtes-vous déjà allé en Chine ? »*

L'exode des cerveaux, comme le fait remarquer le docteur Kidd, est *« moins un mal que le symptôme d'un mal »*. Mais il s'en faut que le fossé qui sépare les pays modernes de ceux qui le sont moins promette de se combler. Renforçant le rayonnement des plus puissants et privant les plus pauvres des chances dont ils pourraient tirer parti à l'avenir, le *brain drain* contribuerait plutôt à aggraver le déséquilibre de la planète.

Il reste décidément beaucoup à faire pour que dans les pays en voie de développement les promesses de l'ici découragent le rêve de l'ailleurs...

FIN

CORRESPONDANCE

La contamination radioactive dans les centres nucléaires

Après l'article que nous avons publié, le 19 mars, sur les accidents de contamination radioactive dans les centres nucléaires, nous avons reçu la lettre suivante de M. André Giraud, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique :

Le Monde, en date du 19 mars, a publié un article mettant en cause les conditions de sécurité du travail dans les centres du Commissariat à l'énergie atomique.

Une partie des informations données provient d'un document que nous publions nous-même afin que le personnel puisse tirer des enseignements des incidents qui se produisent parfois, comme dans tout laboratoire. L'absence de précision complémentaire pourrait laisser croire au public non averti que ces incidents sont de véritables accidents de rayonnement. Je tiens donc à préciser que les doses correspondantes ont toujours été notablement inférieures à la dose maximale admissible fixée par la Commission internationale de protection radiologique et imposée en France par les autorités gouvernementales concernées.

Les autres faits rapportés sont la reproduction, sans autre forme de procès, d'un document anonyme, mélange d'erreurs grossières et d'insinuations malveillantes dont certaines appartiennent au domaine de la calomnie. La responsabilité des chefs de service étant directement engagée, ceux-ci seraient en droit de s'estimer diffamés. Votre journal, je le sais, n'a pas l'habitude de se livrer à ce genre d'exercice. Si l'on a pu retrouver dans certains cas une origine aux faits rapportés, dans d'autres il n'a même pas été possible d'en trouver trace. Dans tous les cas les interprétations données et reprises dans l'article sont grossièrement erronées.

Une note détaillée, traitant des différents cas énumérés par le document mentionné ci-dessus sera à votre disposition si vous le désirez.

[L'article incriminé par M. Giraud reprenait des faits relatés dans deux documents. Le premier dont parle M. Giraud est loin d'être public. La couverture porte : « Ce document est destiné à l'information interne du C.E.A. et ne peut être communiqué à l'extérieur. » Il est très peu diffusé à l'intérieur même du C.E.A., et un petit nombre de travailleurs en ont connaissance. C'est ce document lui-même qui parle d'accidents et non d'incidents, dès l'introduction : « En 1973, onze accidents d'irradiation externe ou de contamination radioactive ont fait l'objet d'un compte rendu au comité hygiène et sécurité. Ce sont ces onze accidents, auxquels ont été ajoutés deux accidents limités à des dommages matériels (...), que nous nous proposons d'examiner. (...) »

Le second document auquel se réfère l'article n'est pas totalement anonyme, puisqu'il est signé par le groupe information-travail de Saclay, qui regroupe plusieurs personnes que nous avons nous-mêmes interrogées. « Le mélange d'erreurs grossières et d'insinuations malveillantes » dont parle M. Giraud n'est, dans bien des cas, que la relation d'incidents ou d'accidents de contanation relatés dans ce second docudocuments internes des commissions d'hygiène et de sécurité du C.E.A.

Nous accueillons bien volontiers la proposition de M. Giraud de disposer et de publier une note détaillée relative aux divers cas de contamination relatées dans ce second document.]

ARMÉE

NOMINATIONS MILITAIRES

- Les généraux Lescure et Galzy reçoivent leur quatrième étoile
- Le général Clave quitte ses fonctions de commandant la région militaire de Paris
- Le général Morens est nommé directeur de la sécurité militaire

Après le conseil des ministres du mercredi 12 mars, qui avait décidé de remplacer certains chefs militaires auxquel on avait demandé de quitter leurs fonctions actuelles pour faciliter la nomination d'autres responsables plus jeunes ou jugés plus dynamiques (*le Monde* du 14 mars), le conseil des ministres du mercredi 26 mars a approuvé de nouveaux changements dans la hiérarchie au sein de l'armée de terre. En quinze jours, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, et son secrétaire d'Etat, le général Marcel Bigeard, qui est allé jusqu'à proposer de donner sa démission si ses suggestions n'étaient pas retenues par le gouvernement, ont modifié le commandement, et il est vraisemblable que d'autres mesures individuelles s'ajouteront encore, dans l'armée de terre, à celles qui sont déjà annoncées.

Les plus spectaculaires de ces mesures connues à ce jour concernent le remplacement de trois des sept généraux qui commandent en France une région militaire. Le départ de la région militaire de Paris — après seulement une année de fonctions — du général de corps d'armée Philippe Clave, qui est mis à la disposition du ministre de la défense, vient s'ajouter au départ du général de corps d'armée Pierre Langlois, compagnon de la Libération, de la région militaire de Metz, et à celui du général de corps d'armée Maurice Buffenoir de la région militaire de Lille. Le général Langlois est devenu conseiller du gouvernement en matière de défense — un poste spécialement créé pour pouvoir modifier la hiérarchie sans provoquer trop de remous — et le général Buffenoir a été mis à la disposition de M. Bourges, comme le général Clave. Si bien que, pour l'instant, contrairement à ce que *le Monde* a écrit par erreur dans ses dernières éditions datées jeudi 27 mars, le titulaire du deuxième poste, nouvellement institué, de conseiller du gouvernement en matière de défense n'a pas encore été désigné.

Ces changements de quelques hommes à des postes importants de la hiérarchie interviennent au moment où le gouvernement envisage de confier désormais (*le Monde* du 13 mars) aux généraux commandant une région militaire des responsabilités à la fois opérationnelles et territoriales. Les commandants de région militaire auront, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent, autorité sur toutes les forces de l'armée de terre stationnées sur le territoire dont ils ont l'administration. Une telle réorganisation a longtemps été écartée, dans le passé, de crainte d'une trop grande et dangereuse concentration de moyens militaires sous le contrôle d'un seul officier général dans sa région. C'est la raison pour laquelle il est prévu apparemment de considérer les titulaires de ces fonctions, accrues par rapport à celles de leurs prédécesseurs, comme des *« contractuels »* (*le Monde* du 22 mars) toujours révocables.

J. I.

Voici la liste des promotions et nominations approuvées par le conseil :

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Paul Lescure, inspecteur des forces extérieures et inspecteur des troupes de marine, et le général de division Georges Galzy, major général de l'armée de terre.

Est nommé : vice-président du conseil supérieur de l'armée de terre pour 1975, le général de corps d'armée Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre à compter du 1er avril prochain.

Est nommé : gouverneur militaire de Paris et commandant la première région militaire à compter du 1er mai prochain, le général de corps d'armée Jean Favreau, précédemment inspecteur du génie. Est mis à la disposition du ministre de la défense à compter du 1er mai prochain, le général de corps d'armée Philippe Clave, précédemment gouverneur militaire de Paris et commandant la première région militaire.

[Né le 13 avril 1917 à Libourne (Gironde), le général Jean Favreau est sorti de Saint-Cyr dans l'arme du génie. En captivité de juin 1940 à mai 1945 il a servi en Indochine de 1948 à 1949 puis, à nouveau, de 1951 à 1954 dans des régiments d'infanterie ou des bataillons du génie. Il sert à l'état-major du corps d'armée d'Alger puis à celui d'Oran de 1958 à 1962, date à laquelle il est à la direction spéciale des travaux du génie de Mers-El-Kébir. Il commande en 1966 le 13e régiment du génie à Trèves (République fédérale d'Allemagne) et, en 1971, l'Ecole d'application du génie. Inspecteur du génie depuis décembre 1973, il a reçu sa quatrième étoile en janvier 1975.]

Sont nommés sous-chef d'état-major des armées, le général de division Jean Delisle ; commandant la 64e division militaire (Dijon), le général de brigale Jean Sourieau.

Est promu général de division, le général de brigade Gérard Morens, nommé directeur de la Sécurité militaire à compter du 4 avril.

[Né le 25 septembre 1920 à Dieppe (Seine-Maritime), le général de division Gérard Morens, saint-cyrien, a longtemps servi dans l'infanterie de troupes de marine (ex-armée coloniale). Après le débarquement à l'île d'Elbe, pendant la seconde guerre mondiale, il participe à la campagne de France et d'Allemagne. Il sert ensuite en Indochine et en Algérie. En 1962, il est chef d'état-major du général commandant supérieur les troupes françaises à Djibouti. Promu colonel en 1964, il devient adjoint au général commandant en chef en Afrique centrale. Promu général de brigade en 1971, il commande la 9e brigade aérotransportable, dont le P.C. est à Saint-Malo et qui est spécialement entraînée pour les actions amphibies. En 1973, il est nommé commandant la 71e division militaire territoriale à Marseille.]

Au poste de directeur de la sécurité militaire, le général Morens remplace de général de division Pierre Thozet, qui dirigeait la sécurité militaire depuis décembre 1970 et qui atteint la limite d'âge de son grade le vendredi 4 avril.

Dépendant directement du ministre de la défense, la sécurite militaire est composée d'officiers et de sous-officiers d'active chargés des problèmes de sécurité au sein des trois armées et de leurs services : surveillance des menées dites « révolutionnaires » ou « subversives », affaires à caractère disciplinaire concernant les cadres et les appelés, analyse politique, protection du secret, protection des « points » sensibles du territoire, sécurité industrielle et protection des matériels de guerre. Elle élabore des rapports et des synthèses destinés à l'information d'un nombre limité de responsables au ministère de la défense.

Sont promus général de division : les généraux de brigade Philippe Schmautz, adjoint au général gouverneur militaire de Paris : le général de brigade Roger Hotton, directeur du génie des forces françaises en République fédérale d'Allemagne ; le général de brigade Pierre Lallart, inspecteur du train.

Sont promus : intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Paul Féron ; général de brigade, les colonels André Roy, Marcel Audema, Pierre Bœuf et Jean Maunier.

Sont promus : général de brigade, le colonel Paul Mourier, mis à la disposition du général commandant la IIIe région militaire (Rennes) ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Louis Portet, nommé sous-directeur à la direction centrale de l'intendance.

Sont nommés : commandant l'école d application de l'artillerie, le général de brigade André Pons; chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Yann Bahezre de Lanlay : directeur de l'intendance de la 1re région militaire, l'intendant général de deuxième classe Raymond Harlin ; directeur de l'intendance de la 6e région militaire (Metz), l'intendant général de deuxième classe Robert Fassier ; directeur de l'intendance de la IVe région militaire (Bordeaux), l'intendant général de deuxième classe Jean Albert ; directeur de l'intendance des forces françaises en République fédérale d'Allemagne, l'intendant général de deuxième classe Gustave Loriot.

● MARINE. — *Est promu* contre-amiral, le capitaine de vaisseau Gérard de Castelbajac. Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (réserve), le contre-amiral Victor Servent.

● ARMÉE DE L'AIR. — *Est admis* dans la deuxième section (réserve) du cadre des officiers généraux, le commissaire général Jacques Ferlicot.

● SERVICE DE SANTÉ. — *Est nommé* inspecteur technique des services médicaux d'hygiène et d'épidémiologie des armées, le médecin général Jean Demarchi. Est mis à la disposition du directeur central du service de santé des armées, le médecin général Guy Corolleur. Est admis, par anticipation et sur sa demande, dans la deuxième section (réserve), le pharmacien chimiste général Fernand Badré.

PRESSE

MANIFESTATION DES OUVRIERS DU LIVRE PARISIEN

Le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) organise le jeudi 27 mars, à partir de 16 heures, une manifestation, *« qui prendra son départ devant le journal* France-Soir *pour se terminer devant la direction du* Parisien libéré, *rue des Petites-Ecuries »*, précise un communiqué. *« Le but de la manifestation est de permettre aux travailleurs du Livre des deux quotidiens de protester et de s'opposer aux licenciements envisagés par suite de restructuration. »*

Pour sa part, le Syndicat autonome des journalistes du *Parisien libéré* — qui dit regrouper soixante-dix-huit des cent dix-neuf journalistes du quotidien — se déclare *« surpris de la lettre ouverte adressée à M. Jacques Dominati »* (*le Monde* du 27 mars) par l'intersyndicale (S.N.J., C.F.D.T.). Selon ce syndicat, *« M. Dominati a beaucoup plus efficacement défendu l'emploi et la profession en prenant la défense des organes régionaux de l'Oise, de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise. Les journalistes qui approuvent les actions violentes dirigées contre ces journaux (ou toute autre publication) ne sauraient prétendre désormais parler au nom de leurs confrères »*.

● *Les journalistes des* Dépêches *de Dijon* ont décidé, mercredi 26 mars, de refuser de collaborer à *l'Est républicain* en n'envoyant plus d'informations concernant les départements de la Côte-d'Or et du Jura. Ils ne reviendront sur leur décision que lorsque M. Charles Bolleau, P.-D.G. de *l'Est républicain*, qui contrôle *les Dépêches*, acceptera de négocier avec les syndicats le plan de restructuration de l'entreprise.

LE REMPLACEMENT DES AVIONS DE COMBAT EN EUROPE

Les prix du Mirage F1 français et du YF 16 américain sont à peu près égaux

estime le ministre belge de la défense

De notre correspondant

Bruxelles — Accusé par l'hebdomadaire flamand Knack *d'avoir « manipulé » les chiffres du rapport présenté au gouvernement pour l'achat des avions militaires, de manière à avantager le Mirage F1 par rapport au YF 16 américain, le ministre de la défense nationale, M. Paul Vanden Boeynants, a organisé, le mercredi 26 mars, une conférence de presse pour démentir ces informations.*

Entouré des principaux experts qui participent aux négociations quadripartites, M. Vanden Boeynants a répété qu'aucune décision n'avait été prise, jusqu'à présent, par la Belgique. Le gouvernement envisage toujours d'acquérir cent seize avions, mais les achats pourraient être étalés dans le temps.

Selon le ministre, les cent seize avions américains, soit le marché belge, représentent un coût de 34 milliards 710 millions de francs belges (compte tenu des risques de fluctuation du dollar). Pour le même nombre d'avions français, ce coût est de 34 milliards 329 millions de francs belges. Les prix des Mirage sont garantis par le gouvernement français et ils sont payables en francs belges. Les avions américains devront être payés en dollars, sauf pour la partie fabriquée sous licence en Europe.

M. Vanden Boeynants s'est, d'autre part, déclaré convaincu que le gouvernement danois et norvégien s'étaient déjà prononcés en faveur de l'avion américain.

Un handicap pour le Mirage, estime le ministre, reste sa consommation de carburant. Si l'on situe la consommation du F 104-G (à remplacer) à 100, celle du Mirage serait de 106, celle du F 16 américain de 88 et celle du Viggen suédois de 141. Le ministre a ajouté que le F 16 américain présente *« certains avantages opérationnels »* supérieurs à ceux du Mirage, mais que *« les éléments du dossier forment un tout et qu'il faut tenir compte aussi des considérations politiques, économiques et financières »*.

La mise au point du ministre belge a été assez mal accueillie à La Haye. Un porte-parole du gouvernement néerlandais a implicitement reproché, mercredi soir, à M. Vanden Boeynants de n'avoir pas respecté un accord passé entre les partenaires néerlandais, danois, norvégiens et belges. Selon le porte-parole des Pays-Bas, il avait été décidé *« de ne faire aucune déclaration publique sur la teneur des diverses offres, à moins que les quatre n'en décident ensemble »*. Le cabinet néerlandais devait être saisi du dossier jeudi.

PIERRE DE VOS.

[Selon notre correspondant à La Haye, on estime toujours aux Pays-Bas que le YF 16 coûte 20 % moins cher que le Mirage E 1-M 53, et il ne fait guère de doute que le gouvernement néerlandais se prononcera en faveur de l'avion américain. Mais les conditions d'acquisition du YF 16 sont loin d'être définitivement arrêtées. Le gouvernement de La Haye pourrait cependant acheter moins de YF 16 et consacrer le solde de ses crédits à la construction en commun d'un avion de combat européen (M.R.C.A.).]

JEUNESSE

UNE RENCONTRE NATIONALE DE LA JEUNESSE ÉTUDIANTE CHRÉTIENNE

Lycéens, travailleurs, même débat

Deux cent trente délégués de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) ont participé, du 24 au 26 mars, à Saint-Etienne (Loire), à une « rencontre nationale » du mouvement. La JEC déclare regrouper, principalement dans les régions à tradition catholique — Bretagne, régions de l'Est, départements du Nord, — huit à dix mille adhérents, essentiellement lycéens. Comme la plupart des mouvements de jeunesse, la JEC est victime depuis plusieurs années d'une baisse de ses effectifs. Son influence dans le « mouvement lycéen » est moins sensible aujourd'hui qu'au début de celui-ci, il y a quatre ans. Au cours de leur rencontre nationale, les « jécistes » ont amorcé un débat sur l'école, avec des représentants d'organisations syndicales. Ils ont d'autre part voté le texte d'une lettre ouverte au ministre de l'éducation, condamnant son projet de réforme.

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — « *Lycéens, travailleurs, solidarité !* » Scandé par une assemblée enthousiaste, le slogan cent fois entendu ces dernières semaines a gagné, mardi, au cours de la deuxième journée de la rencontre, en crédibilité. La présence de lycéens dans les locaux d'une bourse du travail était déjà un signe. Celle, à la tribune, de plusieurs syndicalistes, un début de succès. Les diverses interventions ont certes tempéré les ardeurs. Travailleurs et lycéens n'ont pas les mêmes préoccupations. Mais, au risque de voir surgir des obstacles imprévus, les *formules incantatoires ont*, à Saint-Etienne, cédé le pas à une amorce de dialogue. Evidence vérifiée par un délégué : « *La lutte commune passe par un débat commun.* »

Il revient à plusieurs syndicalistes présents d'être allés au-delà des anathèmes fréquemment lancés contre le système scolaire : « *Il n'est pas neutre ; il est au service du capital ; il reproduit les rapports sociaux existants.* » Quelques-uns ont tenté d'expliquer pourquoi les revendications lycéennes rencontraient un si faible écho chez nombre de salariés ; sur quels malentendus, voire quels griefs, reposait la coupure entre le monde de l'école et celui du travail.

« *Les travailleurs sont victimes de ceux qui ont le savoir*, a dit pour l'union départementale C.F.D.T. de la Loire M. Roger Bonnevial. *Beaucoup d'entre eux voient dans les futurs diplômés des patrons en puissance.* » Pour certains salariés, les lycéens apparaissent aussi comme des privilégiés, ceux à qui la situation de leurs parents ouvre les portes de la réussite. Pour d'autres, le mythe de l'école libératrice est encore tenace. « *Le « matraquage » de la réussite par les études laisse des traces profondes* », a ajouté M. Bonnevial.

Les militants de la JEC tentent de sortir du ghetto dans lequel les enferme leur condition de lycéens. « *Le statut actuel des jeunes dans la société crée une double rupture*, constate la motion votée lors de la clôture des débats. *Rupture entre jeunes et adultes ; rupture entre jeunes étudiants et jeunes travailleurs. Nous sommes ainsi coupés de toute solidarité avec ceux qui mènent les luttes sociales.* » A cet égard, la JEC revendique l'intervention et le contrôle des travailleurs sur l'organisation et le contenu des formations. Elle demande que l'école soit ouverte à ces travailleurs pour qu'ils puissent y faire part de leur expérience et de leurs réflexions sur l'évolution économique et sociale.

Les militants de la JEC s'efforcent d'avoir une « *pratique sociale* » leur permettant d'éviter les « pièges » de la condition étudiante. Il n'est pas certain toutefois que ces tentatives puissent rompre le cloisonnement existant entre lycéens et travailleurs.

Les débats ont montré que cette « pratique sociale », terrain sur lequel les premiers souhaitaient rencontrer les seconds, n'avait pas le même contenu pour les uns et pour les autres. Les luttes entreprises par les militants « jécistes » — de nombreux journaux muraux balisant la salle en rappelaient les péripéties — ont pour thèmes : famille, sexualité, liberté d'expression, armée... Les combats engagés par les syndicalistes présents prennent au contraire racine dans « l'exploitation » vécue quotidiennement sur les lieux de travail. Ainsi se sont superposés, sans jamais vraiment coïncider, deux « discours » : l'un, idéologique, tenu par les lycéens, l'autre, économique, tenu par les travailleurs eux-mêmes.

Pour les responsables de la JEC les inconvénients de cette divergence — normale, voire enrichissante par certains aspects — ne constituent pas un obstacle réel. Les « jécistes » participent avec neuf autres organisations (1) à la campagne d'action pour l'emploi des jeunes lancée à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Au cours des manifestations qui ont déjà marqué cette campagne, le chômage et la déqualification — lot quotidien de nombreux salariés — ont été mis en parallèle avec les défauts du système scolaire, réalité vécue par les sycéens. Le slogan : « *Lycéens, travailleurs, solidarité !* » a reçu ainsi, selon les « jécistes » un réel contenu.

Le sérieux avec lequel ont eu lieu les débats, *la rupture avec un* certain spontanéisme « gauchiste » indiquent une évolution de la JEC. Comme le mouvement lycéen lui-même, où elle puise ses forces vives, la JEC a gagné en maturité. « *La présence à la tribune de syndicalistes aurait, il y a quelques années, provoqué un tollé*, commentait son président, M. Daniel Delaveau. *Ils auraient été aussitôt taxés de « récupérateurs » et de « réformistes ».*

La question de la référence chrétienne du mouvement a également été abordée. Les interventions sur ce point n'ont cependant pas été d'une grande clarté. Même si, pour beaucoup, la nécessité s'en fait sentir, la conciliation de Marx et de Jésus apparaît singulièrement difficile. Les « jécistes » ont manifesté leur désapprobation à un observateur extérieur au mouvement qui prononçait, en assemblée générale, le mot de « déconfessionnalisation ». C'est la première fois pourtant, aux dires d'un des aumôniers, que cette question était, dans une rencontre de la JEC, si directement posée.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) C.G.T., C.F.D.T., Jeunesse ouvrière chrétienne féminine, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, Union nationale des comités d'action lycéens, UNEF (ex-Renouveau), Mouvement d'action et de recherche critiques, Coordination permanente des C.E.T.

RELIGION

Les Équipes enseignantes décident de se solidariser avec les luttes socialistes

L'attraction du socialisme ne cesse de s'étendre dans les milieux catholiques, au moins auprès de leurs militants. Tout se passe comme si un transfert du religieux au politique s'opérait chez les plus dynamiques d'entre eux qui veulent participer à la transformation de la société par des actes et non en paroles. L'exemple le plus récent est fourni par le conseil national des Equipes enseignantes réunies à Orsay du 23 au 26 mars (cent quatre-vingt délégués). Il a voté à une majorité de 83,7 % un texte dans lequel il s'affirme « collectivement solidaire des luttes menées pour une société socialiste à inventer et à construire ».

Les Equipes enseignantes groupent cinq à six mille enseignants catholiques des écoles primaires et du premier cycle publics, répartis entre quatre à cinq cents équipes locales. Les cotisants sont plus de deux mille. Ce n'est pas dire que tous seront d'accord avec la décision du conseil national. C'est pourquoi les termes de la déclaration ont été soigneusement pesés : « *Cette prise de position collective*, y lit-on, *implique le respect des engagements et de l'histoire personnelle de chacun.* »

Nées en 1942, les Equipes enseignantes étaient alors soudées par une conviction commune qui les rendait suspectes dans l'Eglise catholique : la défense de la laïcité, gage à leurs yeux de la liberté de conscience des Français. Les enseignants chrétiens de l'école publique sont donc habitués à être contestés. En prenant aujourd'hui leurs responsabilités politiques, ils ont l'impression de progresser dans le même sens et de donner à leur foi religieuse le prolongement qui lui manquait pour traduire dans les faits les exigences de l'Evangile. « *L'abolition des privilèges*, selon l'un d'entre eux, *c'est ce que veut le socialisme, et c'est aussi ce que veut l'Evangile.* »

« *Il vient un moment*, dit la déclaration, *où l'on doit choisir ses solidarités sous peine de tomber dans l'insignifiance. L'Evangile n'est pas neutre.* » Il s'agit de refuser « *des situations intolérables d'injustice, d'inégalité et de mépris* ».

Au lieu de corriger ces inégalités, le système scolaire actuel paraît aux Equipes enseignantes les accentuer. Les enfants des groupes sociaux aisés sont privilégiés, comme le sont aussi l'autoritarisme et l'individualisme. « *Le service public de l'éducation nationale part à la dérive. Le manque de cohérence de l'ensemble est de plus en plus ressenti.* »

De la « réforme Haby », il n'a pas été directement question à Orsay, mais les délégués ne cachent pas leur hostilité. Au cours d'une conférence de presse, ils lui ont fait grief d'être, sous des dehors trompeurs, un projet « *ségrégatif, sélectionniste, anti-démocratique* », ainsi que de favoriser le secteur privé et confessionnel.

D'autre part, les délégués des Equipes enseignantes accusent l'Eglise catholique de « cautionner » l'ordre social actuel, le monde du pouvoir et de l'argent, et un certain type de culture. A propos de la foi, il est dit : « *Il ne s'agit pas de chercher seulement une cohérence entre notre choix de société et notre foi. La foi n'est pas là pour justifier nos choix. Elle est beaucoup plus. Elle est appel à dépasser sans cesse la cohérence que nous cherchons, ouverture à une parole autre. Elle a un rôle esentiellement dynamique et critique.* »

HENRI FESQUET.

La Paroisse universitaire s'interroge sur l'évolution de la prière

Le temps n'est plus, sauf exception, aux grands rassemblements catholiques. La conscience d'appartenir à une même Eglise s'est estompée. D'autre part, la naissance de communautés restreintes ne favorise pas les mouvements de foule. Le corps des enseignants s'est, lui aussi, distendu. Pour ces deux raisons, entre autres, la Paroisse universitaire, qui réunit les enseignants catholiques de l'école publique, voit l'effectif de ses Journées nationales diminuer considérablement.

A Versailles, du 24 au 26 mars, on ne comptait que six à sept cents participants. L'âge moyen était élevé. La quasi-totalité étaient des femmes Mais cet auditoire, il faut le préciser, n'est guère représentatif de la physionomie de la paroisse, car les plus jeunes leur préfèrent les petits groupes au fil de l'année scolaire. natur epolitique.

Le thème choisi, la prière, a été traité dans les meilleures traditions de la Paroisse universitaire, c'est-à-dire avec sérieux, dans un souci pédagogique et non apologétique, en faisant appel à des représentants des trois confessions, catholique, protestante, orthodoxe.

Les orateurs sont partis d'un constat : prier est devenu plus difficile, plus inconfortable, et pourtant on note aujourd'hui un renouveau, même, et surtout, chez les jeunes. La prière n'apparaît plus comme un devoir, mais comme une nécessité. Elle devient souvent synonyme de silence. On la soupçonne toutefois d'être une évasion. C'est ici qu'on rencontre une objection de nature politique.

L'homme de foi peut être tenté d'entrer en politique comme on entre en religion et de jeter sur la société un regard de pharisien, comme il le fait sur l'Eglise. Il lui faudrait se dépouiller de l'armure de ses certitudes et perdre ses prétentions. Sa prière, en tout cas, ne doit plus s'adresser au Dieu père de la cité et des normes culturelles ou morales ni au Dieu créateur, mais au Dieu père de tous les hommes et proche de chacun.

Un professeur de psychologie a cru pouvoir présenter la prière et la psychanalyse comme « *le lieu d'une culture de notre imaginaire depuis la libération des propositions de notre désir jusqu'à la reconnaissance de l'autre, tel qu'il est en vérité selon sa parole. En revalorisant le désir, l'analyse peut contribuer à rouvrir le champ de la prière à celui qui personnifie le désir de Dieu, l'Esprit-Saint* ».

« *Prier Dieu c'est prier notre propre pouvoir créateur*, estime un jeune philosophe. *Ce n'est pas demander à Dieu de modifier l'histoire, c'est trouver en lui les forces de notre libération. Prier c'est croire, contre l'absurdité de l'histoire, que l'homme trouvera les moyens de reconnaître ses semblables.* »

Outre les travaux en carrefour et une célébration eucharistique en l'église moderne de La Celle-Saint-Cloud, les membres de la Paroisse universitaire sont entrés en contact avec diverses communautés religieuses : les clarisses et les diaconesses protestantes de Versailles, les carmélites de Saint-Germain-en-Laye, les bénédictins de Saint-Lambert, les orantes de l'Assomption de Bonnelles, etc. — H. F.

ÉDUCATION

Après la manifestation lycéenne du 18 mars

LES PARENTS DES DEUX ÉLÈVES BLESSÉS ONT PORTÉ PLAINTE

M. René Haby, ministre de l'éducation, a envoyé aux parents des deux élèves blessés par des « éléments incontrôlés » après la dispersion de la manifestation lycéenne du mardi 18 mars (« le Monde » daté 23-24 mars), un télégramme dans lequel il se déclare « indigné par l'acte de sauvage brutalité partisane dont ont été victimes » leurs fils.

Le premier, qui est le fils de M. Michel Caldaguès, ancien président du conseil de Paris et ancien député (U.D.R.), a été moins gravement atteint que le second, âgé de dix-huit ans, qui est actuellement à l'hôpital et souffre de fractures multiples d'os de la face. Les médecins estiment que ce dernier était menacé d'une paralysie partielle et de perte de la vue à la suite des coups qu'il a reçus. Les deux familles ont porté plainte.

C'est, semble-t-il, vers 17 h. 30 que le second lycéen, qui rentrait chez ses parents avec livres et cahiers après avoir passé l'après-midi à travailler chez un ami, a été agressé à la hauteur du métro Pasteur par une dizaine de jeunes gens. Le quartier était alors bouclé par les forces de police après la fin de la manifestation lycéenne mais quelques petits groupes de manifestants « incontrôlés » stationnaient encore sur le boulevard.

Projeté à terre, il a été alors violemment frappé au visage à plusieurs reprises, notamment à coups de pieds et de casques de motocyclistes, devant un magasin d'alimentation dont l'étalage a été pillé par ses agresseurs. Son portefeuille et ses papiers d'identité lui ont été dérobés.

L'assignation en justice de M. Pierre Mazeaud

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE PARIS SE DÉCLARE INCOMPÉTENT

M. Jean Vassogne, président du tribunal de Paris, s'est déclaré incompétent, mercredi 26 mars, pour statuer sur l'instance en référé engagée par le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public. Cette organisation demandait qu'il soit procédé à une expertise, à la suite des déclarations de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui a prétendu que les professeurs d'éducation physique ne fournissaient que dix-sept heures de service par semaine (*le Monde* du 22 mars).

Le magistrat note que « ... *les propos critiqués ont été tenus... au cours d'une tournée de conférences consacrées à la présentation des projets de réforme législative tendant à la promotion du sport...* ». Il estime que « ... *semblable activité relève de l'exercice normal de la fonction publique d'un ministre...* ». C'est ainsi que « ... *la règle de la séparation des pouvoirs interdit au juge des référés d'ordonner une mesure d'information* » en pareille matière.

● *L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL)* s'étonne, dans un communiqué, de ce que les « *dispositions de nature législative susceptibles de figurer dans le projet de loi relative aux enseignements publics du premier et du second degré* » (*le Monde* du 21 mars) « *ignorent totalement l'enseignement privé* ». « *Depuis plus de vingt ans*, estime l'UNAPEL, *l'enseignement libre a souvent montré la voie dans le domaine pédagogique et dans celui de la concertation et de la coresponsabilité. (...) Le gouvernement aurait-il cédé aux manifestations de ceux qui, prenant prétexte des propositions de M. Haby, ont commencé bien curieusement, et avant toute chose, par attaquer l'enseignement privé ?* »

● RECTIFICATIF. — Il a été indiqué par erreur, sur la foi d'une dépêche d'agence, dans *le Monde* du 22 mars, que vingt-neuf lycées et vingt-sept collèges d'enseignement technique avaient été fermés dans l'académie de Grenoble. Le recteur de cette académie, M. Maurice Niveau, nous précise au contraire qu'il n'a fermé aucun établissement « *pour des raisons tenant à la fois à la situation des établissements concernés et à des considérations d'opportunité* ».

CARNET

Naissances

— M. Daniel Duverger et Mme, née Katherine Sarcy, ont la joie d'annoncer la naissance d'
Alexandra,
le 4 mars 1975.
15, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme A. Beddok, de Châtenay-Malabry,
Sont heureux de faire part de la naissance, le 18 février 1975, de leur arrière-petite-fille
Julie-Irène,
au foyer de M. et Mme Bruno Covaillier,
Et de leur petite-fille
Deborah,
née le 15 mars 1975 au foyer du docteur et de Mme Robert Beddok, de Soisy-sous-Montmorency.

Décès

— Mme Alain Breton, son épouse,
M. et Mme René Breton, ses parents,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alain BRETON,
journaliste,
survenu subitement le 25 mars 1975, dans sa trente et unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 29 mars 1975 à 14 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 17, rue de Tocqueville, 75017 Paris.
84, rue de Courcelles,
75008 Paris.
43, rue Condorcet,
75009 Paris.

— En l'an soixante-septième de son âge,
M. Ernest CALONNE,
employé du Trésor, rue Lobeau à Paris, a été enlevé le 10 février à l'affection de toute sa famille, de ses nombreux amis, à la suite d'une cruelle maladie.
Il a été religieusement mis en terre au François, Martinique.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Annemasse - Paris.
Ses enfants, petits-enfants,
Ainsi que ses parents, alliés et amis,
font part du décès de
Mme Marcel COLLARDEY,
née Hélène Mathy,
survenu subitement en son domicile à Annemasse, le 26 mars, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité.
Pas de visite.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Etienne Gougeon,
M. et Mme Jean Gougeon, Catherine et Anne,
M. et Mme Gilbert Rebel, Béatrice et Odile,
M. et Mme Pierre Gougeon, Emmanuel et Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Etienne GOUGEON,
survenu à Rennes, le 22 mars 1975, dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée à Saint-Armel (Ille-et-Vilaine), le 25 mars 1975.
20, avenue Sergent-Maginot,
35000 Rennes.

M. Marcel LÉGER
est décédé le 25 mars 1975.
Il a laissé :
Son épouse, Mme Yvonne Léger,
Ses enfants,
M. et Mme Jean-Yves Léger,
Françoise et Michèle Léger,
Sa famille,
Ses nombreux amis,
Et tous ceux qui ont collaboré avec lui.
Un dernier hommage lui sera rendu au Cœur-Eucharistique, 22, rue du Lieutenant-Chauré (20e), le vendredi 28 mars à 16 heures.
1, rue Stanislas-Meunier,
75020 Paris.
11, avenue Carnot,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Marcel Rist et leurs enfants,
M. et Mme André Rist et leurs enfants,
Mme Simone Rist et ses enfants,
Les familles Cestre, Espinas et Rist,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme veuve Jean RIST,
née Jeanne Cestre,
leur mère, grand-mère et parente, décédée, le 18 mars 1975, dans sa soixante-treizième année, en son domicile, 98 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.
« La richesse du cœur a fait le sens de sa vie ! »
Les obsèques et l'inhumation au cimetière de Saint-Florentin (Yonne) ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme René Sauget, sa veuve,
M. et Mme David Setford et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Bernard Naudin et leurs enfants,
M. A. Suchaire,
Les familles Pinel et Lemaitre,
Mlle Baudry,
ont le regret de faire part de la mort de
M. René SAUGET,
décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 20 mars 1975, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).
66, rue Maurice-Berteaux,
41110 Saint-Aignan-sur-Cher.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel du
général de brigade
Jean VAUGIEN,
survenu le 20 mars 1975, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 25 mars, en l'église de Breurey-lès-Faverney.
Un service religieux sera célébré le mardi 8 avril à 18 h. 30, en la chapelle de l'Ecole militaire à Paris.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
11, rue d'Alembert,
Alger.
4, rue de Champbenoist,
77160 Provins.

Remerciements

— 45450 Donnery.
Les familles Boland et Lobat, dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages d'amitié qu'elles ont reçus lors du décès d'
Adrienne BOLLAND,
prient tous les amis et les personnes qui se sont associés à leur deuil de croire en leur profonde reconnaissance.

— Chambéry.
Mme Joseph Bouchet,
Le docteur et Mme Gilbert Bouchet,
Mme Alain Forner,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie manifestées par leurs amis et associations à l'occasion du décès de
M. Joseph BOUCHET,
les prient de trouver ici l'expression *de leurs remerciements émus.*

— Mme Reine Nouvel,
M. et Mme Hervé Rousselot,
M. et Mme Robert Hanns,
Le docteur et Mme Karl Jonard,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Lucien NOUVEL,
expriment ici leurs sincères remerciements.
91, avenue des Ternes,
75017 Paris.

— M. Albert Penicaud,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
remercient très sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie par leur présence, envoi de cartes et de fleurs, lors du décès de
Mme André PENICAUD.

— Marseille.
Mme Paul Péroncel-Hugoz, née Yolande Nassi,
M. Jean Péroncel-Hugoz,
M. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz,
Leurs parents et alliés,
remercient les personnes qui ont bien voulu leur marquer de la sympathie lors du rappel à Dieu de
M. Paul PERONCEL-HUGOZ.

Anniversaires

— Il a dix ans disparaissait
Pierre MAISONNEUVE,
auteur des « Poèmes d'un barbare », œuvre posthume rassemblant des textes écrits entre 1915 et 1964. Sa femme et ses amis demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir à eux dans le souvenir.

Communications diverses

— En raison du décès de Sa Majesté le roi Fayçal d'Arabie Saoudite, et du deuil décidé au Maroc, les cérémonies prévues à l'occasion de l'inauguration de la Maison du Maroc, par son Altesse Royale le prince héritier Sidi Mohamed, sont annulées et auront lieu ultérieurement.

Sa Majesté le roi Hassan II a désigné une délégation conduite par son Altesse Royale le prince héritier Sidi Mohamed pour représenter le souverain aux obsèques de feu Sa Majesté le roi Fayçal d'Arabie Saoudite.

Visites et conférences

VENDREDI 28 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 42, avenue des Gobelins, Mme Carcy : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., sur les marches, place de l'Opéra : « L'Opéra de Paris, le palais Garnier ». — 15 h., métro Edgar-Quinet, Mme Pajot : « Le cimetière Montparnasse et ses tombes célèbres ». — 15 h., 110, rue Réaumur : « Le Sentier et les cours des miracles ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Ménilmontant : « Le village de Ménilmontant » (Jadis et Naguère). — 15 h. 15, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche). — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Paris et son histoire).

CONFERENCE. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre).

JUSTICE

Le juge des référés ordonne la suppression de passages du livre « Sans patrie ni frontières »

Un huissier effectuera une saisie provisoire

M. Jean Regnault, vice-président au tribunal de Paris, a rendu mercredi 26 mars, en référé, une ordonnance décidant que l'ouvrage intitulé *Sans patrie ni frontières*, édité par M. Jean-Claude Lattès, cité sous le nom d'auteur de Jan Valtin, avec une post face de Jacques Baynac, ne pourrait être diffusé ni vendu dans le public tant que n'auront pas été supprimés divers passages relatifs à M. René Cance, ancien député communiste de la Seine-Maritime, à sa femme Gabrielle et à leur fils Pierre.

En conséquence, M. Regnault désigne M. Sochard, huissier, « *pour, après vérification du nombre des volumes imprimés, procéder à la saisie de tous les exemplaires* [...] » et le constitue « *séquestre des volumes saisis jusqu'à exécution de la suppression ordonnée* [...] ».

Les passages en cause tendent à présenter en effet les trois requérants comme ayant été, aux environs de 1930, des agents de liaison du Komintern en France. Le magistrat note que cette allégation dont se plaignent les parties civiles sont « *de nature à attacher à leur personnalité une aura immédiatement préjudiciable et qui ne se peut réparer en argent* ».

Après cette décision, dont il est relevé appel, les Editions Jean-Claude Lattès ont publié un communiqué indiquant que « *ce livre est en fait une réédition de la première édition, parue le 1er janvier 1948 chez l'éditeur Dominique Wapler. A l'époque, ce livre eut un retentissement considérable. Il se vendit à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Aujourd'hui encore, on peut trouver cette édition chez des libraires ou des bouquinistes.*

» *Durant vingt-sept ans,* Sans patrie ni frontières *n'avait donc fait l'objet d'aucune saisie, ni d'aucun procès. Avaient été cependant condamnés des journaux qui, se servant de certains passages consacrés par Jan Valtin à* M. Cance, *qui fut député, maire du Havre, l'avaient accusé d'être un espion au service d'une puissance étrangère, l'U.R.S.S., et s'étaient calomnieusement mêlés de sa vie privée.*

» *Les Editions Jean-Claude Lattès, et leur postfacier Baynac, conscients que les passages concernant M. et Mme Cance étaient mensongers, considérant que l'auteur Jan Valtin avait reconnu lui-même son erreur, ont donc décidé de couper les passages qui portaient atteinte à la vie privée de M. et Mme Cance. (...)*

» *Nonobstant toutes ces précautions (...) la décision de saisie immédiate était prononcée par le juge Regnault. (...) Les Editions Jean-Claude Lattès (...) considèrent que le fait de faire saisir ce livre, parce qu'il cite le nom d'un homme qui a courageusement participé à l'histoire de son temps, est un précédent qui peut amener l'interdiction de tout livre traitant de l'actualité politique contemporaine. (...)* »

[Né en 1895, M. René Cance est instituteur en retraite. Maire du Havre (P.C.) de 1956 à 1959, il l'est de nouveau de 1965 à 1971. Membre des deux assemblées nationales constituantes (1945-1946), il est député de Seine-Maritime sans une interruption de 1945 à 1967 et ne se représente pas aux élections générales de 1967.]

[Jan Valtin, de son vrai nom Richard Krebs, est un ancien agent allemand du Komintern, mort en 1951 aux Etats-Unis. Il avait rompu avec les Soviétiques en 1938 et avait publié « Sans patrie ni frontières », son autobiographie, suivie plus tard de deux romans.]

Au tribunal de Versailles

TROIS MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS POUR DES « GIFLES CURATIVES »

Les « gifles curatives » (*le Monde* du 21 mars) ne sont pas les meilleurs éléments du dialogue entre patrons et employés. Poursuivis pour coups et blessures pour avoir brutalement giflé un de leurs employés, le P.-D. G. de la société CERME-Electronique de Chaville, M. Noël Chiarelli, trente-sept ans, et le directeur du bureau d'études, M. Jean-Pierre Labat, trente-six ans, ont été l'un et l'autre condamnés mercredi 26 mars par le tribunal correctionnel de Versailles, présidé par Mme Jacqueline Cochard, à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 5 000 francs. Ils sont en outre condamnés à payer solidairement une somme de 5 000 francs de dommages et intérêts à la victime, M. Georges Martin, vingt-six ans, ancien dessinateur industriel de l'entreprise, qui s'était constitué partie civile.

Au cours de l'audience, le substitut, M. Bernard Field, avait réclamé contre les deux inculpés un « *très sévère avertissement pour des faits proprement inadmissibles et scandaleux* ».

Peu habitué à voir comparaître devant lui des « *personnes de cette qualité* », le tribunal a malgré tout donné un avertissement sérieux à ces deux prévenus de marque.

LE PROCÈS DES « TROIS SAINTS CŒURS » A BRUXEL

C'est un rapt qu'on juge et non pas une hérésie

déclare le défenseur des frères Melchio

De notre correspondant

Bruxelles. — Devant le tribunal correctionnel de Mons, c'était, mercredi 26 mars, le dernier acte du procès des « *trois saints cœurs* », les trois frères Melchior, accusés d'avoir enlevé, en 1972, une mineure âgée de vingt ans, Carmen Deverchin, et de l'avoir emmenée par ruse. Deux des trois frères assistent à l'audience ; le troisième, Roger, surnommé « le Pape Jean », et sa compagne, Isabelle Westphal, fille d'un pasteur français, faisaient défaut, comme d'ailleurs tout au long du procès. Ils sont en France.

On a entendu, lors de cette troisième audience, les plaidoiries et le réquisitoire, au cours duquel le substitut du procureur du roi, M. Del Planche, a mis en évidence la ruse utilisée par les frères Melchior pour enlever Carmen Deverchin. Pour le substitut, « *la pauvre fille n'avait plus un état d'esprit normal et elle était éblouie par l'environnement : les onctions, les messes, où des cœurs étaient transpercés et saignaient, l'évocation de la damnation, en cas de doute* ».

Me René Floriot, qui défend André Melchior, demande, lui, l'acquittement général. Pour l'avocat, tout est fondé sur « *le témoignage d'une accusatrice charmante, et Carmen Deverchin y a mis du sien* ». Aujourd'hu
y a chez elle, inconsciemmen
désir de se justifier auprès de
parents et de celui qui est dev
son mari ; aussi, ses déclarat
contiennent, selon l'avocat,
erreurs et des invraisemblar
« *On ne se trouve pas devant
tribunal d'inquisition*, dit en
Me Floriot. *Il ne faut pas pa
d'une secte, mais plutôt
groupe. C'est un rapt qu'on
et pas une hérésie. Si on se bo
à séduire quelqu'un en racont
qu'il sera plus heureux, mêm
on est de mauvaise foi*, conclu
*c'est insuffisant pour transfor
cela en un délit passible de
ans de prison* ».

Le tribunal doit rendre jugement le 30 avril.

PIERRE DE VOS

● *Le doyen de la section fr
cophone et le président du con
d'administration de la faculté
théologie protestante à Bruxe*
démentent que le pasteur We
phal ait exercé une certaine
fluence sur la faculté de théolo
protestante, recommandant M.
ger Melchior comme chargé
cours à ladite institution. Ce
menti vise le « Point de vue »
pasteur Michel Viot, paru da
le Monde du 5 février.

Les cocktails Molotov du 14 juillet

M. Marc Léger est condamné à deux ans d'emprisonnement dont un avec sursis

La seizième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Jean Schleser, a condamné, le 26 mars, à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, M. Marc Léger, vingt et un ans, manutentionnaire, qui avait répondu, à l'audience du 12 mars, des délits de vol, faux certificats et infraction à la législation sur les armes (*le Monde* du 14 mars).

M. Léger avait été arrêté après la découverte, le 13 juillet, dans un chantier proche de la Bastille, de trente-trois cocktails Molotov, et à son domicile de matériel permettant la confection, d'une part, d'engins incendiaires et explosifs, d'autre part, de faux certificats de travail et de fausses attestations d'assurance.

Le jugement constate « *(...) que Léger a admis qu'il n'avait pas agi seul, qu'il n'a toutefois pas révélé les noms de ses camarades qui l'avaient aidé, qu'il a déclaré qu'il n'avait pas eu l'intention de jeter les cocktails Molotov sur la tribune présidentielle ou sur les troupes au moment du défilé militaire, prétendant qu'il avait seulement projeté d'incendier les tribunes deux jours avant le défilé, entendant ainsi protester par cette action purement symbolique et inoffensive contre la décision d'organiser le défilé militaire du 14 juillet place de la Bastille, ce qui constituait à ses yeux et à ceux de ses amis, une provocation envers un quartier aux vieilles traditions révolutionnaires (...), que Léger n'avait pas auparavant attiré l'attention de la police (...), que les délits présentent un certain caractère de gravité en raison notamment du nombre des engins confectionnés (...), que le tribunal estime cependant devoir tenir compte du jeune âge de ce prévenu et de son absence d'antécédents judiciaires, pour lui faire application d'une peine mixte. (...)* ».

M. Milorad Sagio, dix-neuf ans, actuellement en fuite, a été condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement pour avoir été trouvé en possession de deux fausses attestations d'assurance automobile qui lui avaient été données par M. Léger.

A Metz

NOUVEL INCIDENT A LA MAISON D'ARRÊ

Un nouvel incident s'est pr
duit, dans la matinée du 26 ma
à la maison d'arrêt de Metz. P
après 10 heures, lors de l'arriv
dans un atelier du surveilla
chargé de remplacer le vagu
mestre, M. Pierre Grenouill
blessé mardi par deux détenu
les prisonniers ont manifesté le
mécontentement en brisant pl
sieurs bouteilles ; l'un d'entre eu
a tenté de s'ouvrir les veines
l'aide d'un tesson de bouteille.

Les policiers du corps urba
et ceux de la sûreté, arrivés que
ques minutes seulement après
début de l'incident, ont rapide
ment ramené l'ordre à l'intérieu
de la prison sans faire usage d
la force. D'autre part, ayant e
l'assurance qu'une dizaine d
surveillants seraient mutés pro
chainement à Metz pour renforce
l'effectif actuel, les gardiens d
la maison d'arrêt ont décidé d
mettre un terme à la grève d
parloirs, qu'ils avaient commencé
lundi dernier.

EN BREF...

● *Peine d'emprisonnement pour le jockey Robert Laouira.* — Pour avoir frappé un de ses collègues et en avoir menacé un autre au mois de septembre dernier, un ancien jockey, M. Robert Laouira, a été condamné, mercredi 26 mars, par la treizième chambre correctionnelle de Paris, à quinze mois et vingt jours d'emprisonnement, ainsi qu'à 1 800 francs d'amende. Il reste détenu.

Le tribunal n'a pas retenu les protestations d'innocence de M. Laouira, estimant que celui-ci s'était bien laissé aller à des violences, en reprochant, en outre, à ses victimes d'avoir trop bavardé devant des policiers à propos de l'affaire du tiercé truqué du prix Bride abattue, affaire dans laquelle il est impliqué.

D'autre part, deux parieurs marseillais inculpés dans la même affaire, MM. Henri Hairabedian, trente-et-un ans, et Marius Parisi, soixante-neuf ans, viennent d'être mis en liberté par M. Jean Michaud, premier juge du tribunal de Paris, après une semaine de détention.

● *Coupable d'avoir détourné environ 5 millions de francs* d'octobre 1972 à juin 1974, alors qu'il était chef comptable puis secrétaire général de la société Georges Maurer, commissionnaire à la Bourse de commerce, M. Bernard Mestre a été condamné, mercredi 26 mars, à quatre ans et demi d'emprisonnement et à 20 000 F d'amende par la treizième chambre correctionnelle de Paris.

FAITS DIVERS

En Dordogne

LE MAIRE DE JUMILHAC-LE-GRAND A ÉTÉ ÉCROUÉ POUR ESCROQUERIE

M. François Tilly, maire de Jumilhac-le-Grand (Dordogne), vient d'être inculpé par M. Jean-Paul Sebileau, juge d'instruction à Bordeaux, d'établissement de faux certificats, d'escroquerie et de corruption. Il a été écroué.

Compagnon de la libération (il était ingénieur mécanicien au 1er régiment de fusiliers marins) et ancien officier de la marine marchande, M. Tilly était habilité à faire passer des examens de navigation de plaisance dans le Sud-Ouest. Il aurait ainsi profité de ses fonctions pour favoriser la délivrance du permis à certains candidats en échange d'une rémunération.

C'est la réclamation d'un candidat, étonné de n'avoir pas reçu son permis, qui aurait provoqué la découverte de l'affaire.

● *Nouvelle fugue de Marc Aherfi.* — Marc Aherfi, un enfant de dix ans qui avait été rendu, après une décision de justice, par ses parents nourriciers à ses parents naturels, s'est enfui, dans la soirée du 26 mars, pour la troisième fois, du domicile de ces derniers. Les deux fugues précédentes avaient ramené l'enfant chez ses parents nourriciers, M. et Mme Bellin Robert. Cependant, selon les parents naturels de l'enfant, Marc ne se serait pas enfui, mais aurait été emmené par un inconnu.

UNE NOUVELLE PRISON REMPLACERA, EN 1976 LA CENTRALE D'EYSSES

(De notre correspondant.)

Agen. — Après Gradignan (Gironde), Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, a visité récemment, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) la centrale d'Eysses. Bien qu'ayant été la dernière à se laisser gagner par le mouvement de révolte de juillet-août dernier, cette prison passe pour l'une des plus vétustes et des plus délabrées de France. La majorité des quatre cent quatre-vingts prisonniers sont logés dans des cellules dites « cages à poules ». En les découvrant, le secrétaire d'Etat n'a pu réprimer un mouvement de stupeur.

Un peu plus tard, Mme Dorlhac pouvait annoncer, au cours d'une conférence de presse, que la centrale d'Eysses ne subira pas de transformation, puisqu'elle est condamnée à court terme : en effet, avant la fin de l'année prochaine, sur le territoire de la commune de Villeneuve-sur-Lot, sera construite la première maison centrale d'après la réforme ; des bâtiments préfabriqués dans lesquels les prisonniers seront logés par groupes de deux, trois et quatre, et où des communautés indépendantes d'une dizaine d'hommes seront constituées et placées sous la responsabilité d'un surveillant.

● *M. Antoine Melero,* dont nous avions annoncé l'arrestation et l'inculpation pour complicité de tentative de meurtre dans une affaire de tueurs à gages (*le Monde* du 17 décembre 1974), nous demande de préciser qu'il a été libéré, par arrêt de la chambre d'accusation de Paris, en date du 17 mars.

[En accordant la liberté à M. Melero, la chambre d'accusation a infirmé l'ordonnance de M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, qui avait rejeté la demande du détective privé. Elle a cependant assorti cette mesure de l'obligation de verser une caution de 20 000 F et de se soumettre à un contrôle judiciaire strict : interdiction de sortir d'une zone englobant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, et obligation pour M. Melero de se présenter, une fois par semaine, au commissariat de Boulogne-Billancourt.]

LE PROCÈS DES « TROIS SAINTS CŒURS » À ...

C'est un rapt qu'on ju... et non pas une héré...

déclare le défenseur des frères Mél...

... Léger est condamné ... ans d'emprisonnement ... un avec sursis

FAITS DIVERS

Le Monde DES LIVRES

LE POÈTE EXÉGÈTE

Claudel chez les prophètes

IL les a rejoints, voici un peu plus de vingt ans, le 23 février 1955. Et voici que paraît un volume en partie inédit de *Commentaires et Exégèses* (1), qui porte tout entier sur les prophètes, les petits et les grands. « *Je lis la Bible comme le vieil anglais* », écrivait autrefois Claudel, lorsqu'il hantait les routes de la Chine antique. Il n'avait pas cessé depuis lors, et l'on peut dire que les trente dernières années de sa vie ne furent occupées qu'à cette lecture. Si, dans l'intervalle, il lui arrivait d'écrire un *Christophe Colomb* ou un *Tobie et Sara*, ce n'étaient plus que d'admirables intermèdes. L'œuvre à laquelle le vieux poète s'était tout entier consacré, c'était la lecture de la Bible, et plus spécialement des *Psaumes*, du *Cantique* et surtout des *Prophètes*. Une lecture comme on l'entend aujourd'hui... Mais, après tout, l'a-t-on jamais entendu autrement ? C'est-à-dire un corps à corps avec le texte.

Toutefois, il y a bien des façons de prendre un texte à bras le corps et de lui faire avouer ce qu'il voulait réellement dire. On sait quelle est la méthode des exégètes officiels, croyants ou non : ils découpent le texte en petits morceaux nommés périscopes et analysent chacun de ces tronçons à la loupe, avant de les rassembler comme on fait d'un puzzle. Cela tient davantage de la salle de dissection que du catch. Je n'ai pas besoin de dire que Claudel avait horreur de cette méthode, qui consiste aussi à éclairer le texte par toute espèce de données extérieures. Claudel, en principe, n'éclairait la Bible que par la Bible elle-même. Il la considérait comme un ouvrage d'un seul tenant, de même que *l'Iliade* ou *l'Odyssée*, pour ne rien dire de *l'Enéide*, à qui allaient ses préférences. Du reste, il aimait mieux le latin que le grec, et je me souviens d'une brillante improvisation qu'il me fit sur ce sujet dans un chalet des Alpes. Cela veut dire que la Vulgate avait pour Claudel presque autant d'autorité que le texte hébreu. Du reste, il ne s'était jamais donné la peine d'apprendre l'hébreu, malgré les objurgations de Massignon.

Tout cela, pensez-vous peut-être, n'est pas très sérieux... Il s'agit de savoir où l'on met le sérieux, si *c'est dans une lecture scientifique* ou dans une lecture poétique de la Bible. L'une n'exclut pas l'autre, mais ne l'inclut pas davantage. La lecture de Claudel est d'abord celle d'un homme de foi qui, pas plus qu'un juif orthodoxe, ne doute que la Bible ne soit la parole de Dieu. C'est ensuite la lecture d'un poète, qui considère le texte sacré comme l'œuvre d'un poète. Il trouve quelquefois que les images sont d'une qualité médiocre, ce qui lui arrive, par exemple, dans le *Cantique des cantiques*, généralement admiré les yeux fermés par les exégètes scientifiques. Alors Claudel pense que Dieu, qui ne saurait être un poète médiocre, a eu quelque raison d'employer de pareilles images et il recherche laquelle. On voit que, pour être poétique et croyante, la lecture de Claudel n'en est pas moins critique à sa façon.

« Isaïe, la grande haleine de Dieu »

On se doute pourtant que la principale qualité de cette exégèse n'est point d'être critique, mais créatrice ou plus exactement récréatrice. Si l'on s'intéresse tant soit peu aux arcanes de l'inspiration poétique, alors, que l'on soit on non croyant, on doit attacher une importance considérable aux travaux exégétiques de Claudel, qui sont une manière d'Art poétique. Ce volume, le neuvième des œuvres d'exégèse et le vingt-septième des *Œuvres complètes*, est particulièrement émouvant, car il nous donne les toutes dernières pages que Claudel ait écrites, ou du moins recopiées avant qu'il ne fût réuni à ses pères, comme dit la Bible.

Après être passé un moment par Jérémie qui, sur le plan poétique, le satisfait beaucoup moins qu'Isaïe, («*Isaïe, c'est la grande haleine de Dieu, jusque-là qui ne s'est essayée que par bouffées, qui se donne carrière d'un bout à l'autre de ces soixante-six chapitres. Non point les fureurs convulsives de l'indignation et ce que j'appellerais les accès de vérité, l'Ange dans les pétarades de la foudre qui se rue sur le démon avec une arme cassée : mais longuement mûrie et préparée, la grande haleine de Dieu, l'abîme qui dit eh ! Elle arrive, elle arrive ! elle a balayé la mer, elle a précipité contre le dur corset de Gaia des chandelles de 50 mètres, et maintenant* va superbo, *dit Dante, la voici qui s'engouffre dans la forêt, une forêt contemporaine du paradis, qui s'étend du tropique au pôle* »), Claudel revient à son cher Isaïe, il écrit une *Introduction à Isaïe dans le mot à mot.*

JACQUES MADAULE.

(Lire la suite page 12.)

(1) Un volume, Paris, Gallimard.

Yannis Ritsos, ce Grec universel

★ PAPIERS, traduit par Dominique Grandmont (E.F.R., « petite sirène »), 140 pages, 17 F.

★ GESTES, traduit par Chrysa Prokopaki et Antoine Vitez. Edition bilingue, 190 pages, 29 F (E.F.R.).

★ AVANT L'HOMME, traduit et préfacé par Gérard Pierrat. Flammarion. Collection « Connections », 170 pages, 19 F.

DE cette œuvre importante, à tous les sens du terme, nous — ceux qui ne lisent pas la langue originelle du poète — sommes restés assez longtemps ignorants. Mais depuis une quinzaine d'années — depuis *Quatrième dimension*, publié chez Seghers — les volumes se succèdent qui permettent de cerner chaque fois, un peu plus profondément une des voix capitales de notre temps. *La maison est à louer* (E.F.R.), *Pierres, répétitions, barreaux* (Gallimard), *la Maison morte* (Maspero), et, aujourd'hui : *Papiers, Gestes* et *Avant l'homme.*

Plus de quarante ouvrages jalonnent maintenant le parcours de Ritsos. Et si l'on sait que le poète a connu la maladie, la prison, la déportation, des gagne-pain laborieux, bref, les violences de vie et du monde qu'un certain ordre s'acharne à accroître, on a toutes les raisons d'être émerveillé devant une pareille *puissance de création.*

Né en 1909, Yannis Ritsos commence à publier en 1934. *Tracteurs*, suivis de *Pyramides* (1935), paraissent alors que s'annonce un renouveau éclatant dans la poésie néo-hellénique avec *Mythologie*, de Georges Séféris, les poèmes d'Odyséas Elytis influencé par le surréalisme, les vers de Nikiforos Vrettacos. Ces poètes reprennent l'héritage des mains de Gariotakis, le grand décadent des années 20, de l'aristocratique Palamas, de Costas Varnalis exprimant la nouvelle sensibilité.

Au temps de *Tracteurs*, Ritsos est un poète qui a déjà expérimenté la souffrance, la tragédie. La famille Ritsos était une famille de grands propriétaires fonciers installée à Monemvassia, un grand rocher escarpé, au sud-est du Péloponnèse. Et si la poésie de Ritsos est hantée en permanence par des maisons croulantes, la présence charnelle des morts, la sensation aiguë du temps, du destin, de l'Histoire, c'est dans l'enfance du poète qu'il faut aller quêter les sources de ces obsessions élémentaires :

« *Alors les os des Grecs, des Vénitiens, des Francs, des Turcs, enterrés sous des montagnes d'années et de terre s'articulent en dehors de leurs armures verdies et de leurs vêtements pourris. Corps nus, sensibles, intègres...* »

L'enfance à Monemvassia, souillée par la folie du père et de la sœur, par la maladie, des souffrances, les remous historiques, la maison ravagée par les malheurs et les misères, ne cessera de hanter toujours le poète qui reviendra en ces lieux premiers exorciser par l'écriture les démons et les ombres.

Les qualités majeures de Ritsos éclateront avec la publication d'*Epitaphios*, poème en vingt chants provoqué en mai 1936 par le spectacle d'une mère agenouillée au-dessus du cadavre de son fils tué par la police du dictateur Metaxas, lors d'une grève sanglante à Salonique. « *Un lyrisme nu, à vif dans un langage familier et très précieux à la fois — une préciosité populaire qui n'a pas d'équivalent chez nous, — un lyrisme lié à la mémoire collective dans ses rapports affectifs avec la chanson laïque, la mythologie païenne, le rituel orthodoxe.* » Ces mots de Gérard Pierrat restituent l'œuvre de Ritsos dans sa diversité, sa foisonnante splendeur, son élan vers le chant total, son harmonieux développement. Et il convient d'insister sur ce dernier point. Il y a unité parfaite entre les brefs poèmes, dont l'œuvre est jalonnée, tels ceux de *Papiers*, et les longs poèmes « symphoniques » tel ce splendide *Dernier siècle av. l'H (1942)* qu'on découvre aujourd'hui, et dont on peut dire comme son préfacier qu'« *il apparaît maintenant comme le journal laissé par un membre anonyme de la foule, un Mémoire sans précision de lieux ou de noms, mais où rien n'est gratuit, où les audaces poétiques ne sont que la transcription rigoureuse des faits* » :

ANDRÉ LAUDE.

(Lire la suite page 13.)

PANORAMA

Rangées d'amandiers,
rangées de statues,
hautes montagnes enneigées,
sépulcres,
coups de chasseurs dans
l'oliveraie.

Sainte beauté, sainte vanité,
si bien assorties, l'une
réfutant l'autre, réfutant
toute la vanité
de la vie et de la mort.

Le corbillard passa surchargé
d'amandiers.
Les statues regardaient
par les fenêtres.

(In « Avant l'homme ».)

DES NOTES INÉDITES DE JEAN GIRAUDOUX

«SOUVENIR DE DEUX EXISTENCES»

« TU as vu le destin s'intéresser à des phrases négatives ? » Cette réplique parmi les premières de *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, c'est tout Giraudoux : en plein drame, causer grammaire. Ceux qui n'aiment pas y voient une pirouette. C'est mal connaître la valeur morale attachée par les enseignants d'alors à l'accord des participes. C'est aussi faire peu de cas d'une vertu qui commençait déjà à perdre sa cote : la pudeur.

Alors que ses contemporains tenaient presque tous journal intime comme on tient boutique, avec un cabotinage qui mériterait de rester le signe distinctif de la génération, Giraudoux a mis sa vie dans ses seules œuvres et n'a pas laissé la moindre confidence — ce qu'il appelait avec dégoût des « secrets de poche » — qui risque d'en faire malgré lui un exhibitionniste posthume. Réticence louche, ont diagnostiqué les freudiens comme Charles Mauron, avec leur habitude de tout retourner à leur profit. Discrétion, en tout cas.

Ce dédain du moi s'étendait-il à son courrier ? Il faudra attendre encore pour en être sûr. A part les lettres qu'ont réunies Paul Morand dans ses *Souvenirs de jeunesse* et Jean-Pierre Giraudoux en tête de *Portugal*, la correspondance de l'écrivain reste inédite. Les *Cahiers* publiés par Grasset s'apprêtent à révéler des missives à Gide, Larbaud, Suarès ou Breton, et la bibliothèque de l'Arsenal détient toujours la correspondance avec Jouvet. Mais ce qu'on sait de sa manière épistolaire — c'est à peine s'il ouvrait les lettres ! — fait douter que des aveux majeurs se cachent dans ces documents. Encore une fois, le poète préférait se livrer, à qui voulait s'en apercevoir, dans ses livres.

Les notes inédites qui paraissent aujourd'hui sous le titre *Souvenir de deux existences* n'en sont que plus précieuses dans leur brièveté. Il s'agit de croquis, de répliques et d'instantanés crayonnés sur le vif, comme pour mémoire et en guise de brouillons, hors de toute habitude, donc de toute pose. La sérénité récompense cette pudeur. Les derniers textes de 1942 sont presque plus apaisés que les premiers, où un enfant de cinq ans subit en rêve le supplice, en effet terrifiant, de se voir enfoncer un petit pois dans le nez par une voisine...

LES dissertations retrouvées ont fait dire que le jeune Giraudoux « jouait à écrire » ; certains ont pu ajouter : « déjà ». Les souvenirs que voici donnent au contraire raison à Baudelaire de reconnaître dans les notes de l'enfance le germe des « étranges rêveries » de l'adulte. Dès avant la dixième année, on devine le mélange de respect des règles et de joie à les tourner en douce qui annonce un style souverain.

La découverte d'une huppe, l'espoir de l'apprivoiser, et la mort, le soir même, du petit animal, bientôt suivie de celle d'un camarade de classe, lui suffisent pour composer mieux que des rédactions douées : l'ébauche de ce qui restera sa philosophie. « Je vais porter sous mon visage souriant ce gros mensonge : la mort », pressent l'enfant. « Je savais tout puisque je savais que tout meurt », écrira l'adulte cinquante ans plus tard.

Il sait déjà que les voyages imaginaires valent les vrais et que l'histoire est faite pour être récrite. Il n'ignore plus rien du pouvoir qu'ont les mots, bien maniés, de rendre précise, quelque part au fond des autres, une émotion floue. Déjà il suggère qu'un être aimé « sent la violette quand il a couru », et il guette « entre les lignes de la réalité » le peu qui s'y trouve « de feu, de douceur et de droiture ».

Que le fameux primesaut giralducien soit le sourire poli d'une âme sans espoir, ces bribes le confirment, par leur humour même. Une rencontre avec Jules Renard, qui se plaint d'être le malheur en personne alors qu'aucune épreuve, de son propre aveu, ne l'assaille, vérifie la parenté morale des deux hommes. « Cette vie dont je ne sais qu'une chose, qu'elle est la solitude et la misère », note Giraudoux en suivant un clochard de la rue Monsieur-le-Prince.

Sur ce fond de chagrin, le jeu des mots prend toute sa valeur d'oubli. Il est le rire encore secoué de larmes des enfants à peine consolés. Dès les premières nouvelles publiées au *Mercure de France*, on relève des facéties du genre : « Un cheval passa, les poules suivirent, pleines d'espoir », et on apprend que la phrase, en faisant rire Claudel devant Philippe Berthelot, a décidé de l'intérêt de ce dernier pour le fonctionnaire Giraudoux.

ETRE diplomate et séduisant entre les deux guerres expose à collectionner les rencontres de grands hommes et de jolies femmes. S'il n'était que haut fonctionnaire, Giraudoux alignerait ces portraits et anecdotes avec lesquelles les anciens commis, la retraite venue, se consolent de leur petite importance perdue. Comme c'est un créateur, il n'a pas besoin de cette indiscrétion-là non plus. Le profond passe dans l'œuvre et c'est ce qui compte. Il n'a que faire du futile, secrets d'Etat compris.

Avec le sultan du Maroc, qui l'accueille en 1923 ou avec Briand, il parle de l'essentiel, c'est-à-dire de poésie et de sa marotte, alors négligée de tous : l'urbanisme en accord avec la nature. A l'inverse de ceux que leur métier ou leur notoriété mettent au contact des grands, il se flatte de n'avoir été le familier d'aucun. Il ne lui reste de ses rencontres que les chromos connus de tous, des méprises cocasses ou des souvenirs d'animaux, tel le perroquet du peintre Dethomas lui donnant une plume à l'énoncé de sa qualité d'écrivain. Les voilà, les authentiques anti-mémoires, indifférents à l'auréole des meneurs, et non snobés par elle.

Par **Bertrand Poirot-Delpech**

Ce refus de se compter dans le club des dirigeants, est-ce modestie ou orgueil ? Plutôt affaire de retenue, encore une fois, la même qui l'a éloigné des esclaves. « Je ne connais les clochards que par éclairs, par éclairs de magénsium, comme les rois ; et je leur ai parlé de vin, pas de misère. » Pour les mêmes raisons, il parle aux femmes de ce qu'elles admirent, c'est-à-dire, quand elles sont belles, d'elles-mêmes.

Et si les gens deviennent vraiment ennuyeux, le poète peut toujours les imaginer différents, les retoucher en secret. Là réside la liberté giralducienne, comparée à la coquille pour le signe typographique. « Quand, au lieu de Trujillo, le journal imprimera Trujolli, ce sera la liberté. » Ce n'est pas un mot d'auteur : il le croit vraiment.

UNE conviction de temps de paix. Quand viennent de vrais malheurs, quelque chose fait que la confiance éblouie dans la fantaisie du vocabulaire sonne faux, ou du moins désaccordé. Autant on savoure jusqu'en 1939 des formules exquises telles que : « Il me parle à voix basse comme un chanteur qui va chanter le soir », autant, devant la défaite de 1940, on attend des mots qu'ils apportent un peu plus que du ravissement.

Témoin de l'analyse du tête-à-tête franco-allemand après la débâcle. Giraudoux pense qu'on a voulu recréer artificiellement les antagonismes d'autrefois « pour donner au spectacle son pathétique ». Les adversaires se seraient trompés sur ce qu'ils attaquaient ou défendaient. L'auteur de *Pleins pouvoirs à sans pouvoirs* puise dans ce constat la force d'écrire : « La défaite sur moi n'a rien fait. Je n'ai pas à me changer... Je n'ai eu à prendre aucun virage, aucune précaution. »

Dès lors l'enchante tout ce qui confirme son sentiment de vivre des jours ordinaires. A Vichy, en avril 1941, il note par exemple que « le M. », qui semble bien être le maréchal Pétain, a tenu à assister jusqu'au bout à *Cyrano de Bergerac*, de même qu'au *Jeu de l'amour et du hasard.* Il a beau savoir, comme fonctionnaire et comme auteur, que le pouvoir relève du théâtre, il lui plaît qu'en pleine crise un chef d'Etat fasse passer avant toute chose le mariage de Lisette et de Crispin, signe qu'en somme l'histoire peut toujours attendre...

LE refus du dramaturge de... dramatiser englobe évidemment la littérature. Pour lui il ne saurait y avoir un art des temps heureux et un autre des temps sinistres. Le premier doit pouvoir convenir aux seconds. Il se défie des fous qui, s'ils étaient épiciers au lieu d'hommes de lettres, ne pourraient pas tirer publicité de leur démence, à laquelle il trouve facile de céder.

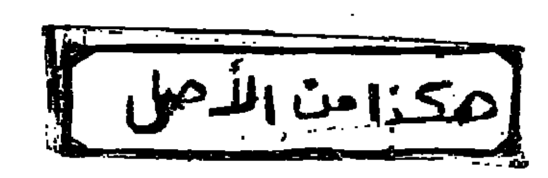
Il va jusqu'à mépriser les auteurs que les événements paraissent avoir terrassés. Qu'en décembre 1941 la mort de Louis Bertrand et de Tristan Derème soit attribuée à la douleur morale de la situation lui paraît la preuve de leur médiocrité. Selon lui, ce sont les « âmes passables », les « talents abrutis ou banals » qui succombent. « La grande misère ne se greffe que sur les petites âmes », tranche-t-il. Et de citer en exemple Valéry, à qui la guerre n'aurait pas fait prendre un « cheveu blanc », Claudel, qu'elle aurait laissé « en forme allègre », sans parler de Gide, « mouette au-dessus des orages ». Pour ces grands-là, le malheur serait un « baptême », la défaite « un tremplin vers toutes vengeances, bref un assaut de globules rouges ».

ON peut tout dire dès lors qu'on manie ainsi la généralité à l'emporte-pièce. Tout et le contraire. Si on fait rapidement le compte des écrivains qui sont morts dans des périodes accablantes et des autres, rien de probant n'en sort. Il y a eu autant de grands pour mourir en pleins drames nationaux que de petits pour leur survivre. Un beau soir de mai 1968, on a appris avec surprise, comme si le Créateur les avait oubliés, le décès d'Abel Bonnard et de Van Dongen. Etaient-ils géniaux d'avoir duré jusque-là, ou falots de choisir pour s'éteindre ces temps remués ? Est-ce à dire que Giraudoux lui-même n'aurait pas succombé en 1944 à la seule maladie ?

Mieux vaut mettre ce genre de remarques oiseuses au compte des sujets de conversation sans conséquence. Giraudoux l'avoue : sorti de ce pour quoi il est compétent, l'autre l'intéresse peu. Il se moque des « complications humaines » et des « opinions nettes sur les gens et les choses ». Chacun sa musique, chacun sa place. La vie est affaire de devoir d'Etat, de refrain quotidien, de bon voisinage. Voyez l'oiseau sur fond de ciel. Bien heureux s'il chante.

Dans l'hôtel du Palais-Royal où s'achèvent ses notes en août 1942, les pleurs d'un enfant derrière une cloison suggèrent à Giraudoux la plus humble de ses formules et celle qui lui ressemble le plus : « Un petit sanglot est juste ce que l'on doit entendre des hommes à la veille de l'éternité. »

★ *Souvenir de deux existences*, de Jean Giraudoux, 128 pages, 15 F.



LITTÉRATURE ET CRITIQUE

JACQUES BOREL

Le caprice d'un critique

★ UN VOYAGE ORDINAIRE, CAPRICE. La Table ronde, 212 pages, 28 F.

★ COMMENTAIRES. Gallimard, coll. « Les Essais », 216 pages, 26 F.

EN écrivant un « caprice », non sans mettre en exergue les définitions de Littré, Jacques Borel entend bien signifier qu'il fait entrer son récit (car, tout de même, c'est un récit) dans un genre : le genre hors des genres. Le caprice n'est pas forcément tout rose, pas plus en littérature qu'en musique ou en gravure : voyez Goya. D'où, dans celui-ci, des traits violents ou inquiétants. L'itinéraire capricant, zigzaguant, spiralant, est déclenché par le mouvement le plus rectiligne : un voyage en chemin de fer. Le temps du récit est donc celui de ce voyage : le lecteur pense aussitôt à *la Modification* de Butor, tandis que le voyageur écrivant ne s'en avise, lui, qu'aux approches du terminus. Peu importe. La ressemblance s'arrête là : elle est, Jacques Borel le voit clairement, dans les « obsessions », les mêmes, celles « qu'on a tous » : depuis Joyce, à peu près.

Ce caprice, d'ailleurs, n'est pas une fiction : une remémoration syncopée, tressautant sur les aiguillages de la mémoire, mue par les mots. Voyage « ordinaire » en ce qu'il est recommencé, ressassé depuis l'enfance, avec ses paysages encadrés, ses stations, ses horaires. Et le voyageur s'interroge au rythme des boggies : « *Voyage ? Rêverie ? Ecriture ?* » Nous y sommes. Il a beau dire qu'il ne faut pas que l'écriture devienne une obsession : chez lui, c'en est bien une, mêlée à l'autre obsession du temps. Un voyage-écriture, cette rêverie ferroviaire. Et, à mi-chemin, l'écriture se met à se dérouler sur deux portées. Pas de signal d'alarme pour arrêter le train : le lecteur roule dans ce convoi de mots, jusqu'aux derniers, qui sont discrètement tragiques (chacun sur sa portée), « *... la treizième heure* » et « *tout le monde descend* ».

Parfois, le lecteur aurait bien, lui aussi, son mot à dire, naïf bien sûr, mais autant en emporte le train. Cela, par exemple, à propos de vent, justement. Pourquoi ces feuilles mortes sur ces arbres ? « *Ah ! ça, il ne fait donc jamais de vent par ici ?* » Mais si. Seulement, rien ne fait tomber les feuilles de chênes, que la poussée des feuilles nouvelles. L'écriture peut bien ignorer la nature. Autre erreur, celle-là courante : le « stigmate du méchant » que Diderot aurait aperçu sur Rousseau, et dénoncé. Or, Rousseau a bien *lu* cela chez Diderot, mais Diderot ne l'a jamais écrit.

Dans la seconde partie, ce caprice devient une véritable bibliothèque, qui n'est certes pas de gare : une cinquantaine de volumes feuilletés au fil du discours, autant d'auteurs, de Shakespeare à Leiris, sans oublier Jacques Borel. En quoi *Un voyage ordinaire* rejoint, lui aussi, l'autre livre de Jacques Borel, paru auparavant, ces *Commentaires*, dont on est tenté de dire qu'ils sont, eux, de la critique pure, encore qu'on y retrouve, à travers quatre écrivains, dont un inconnu, un certain balancement ou enlacement de la fiction et de l'autobiographie et une dialectique de l'écriture et de l'existence.

Le drame qui éclate sur la scène intérieure de Rousseau *n*'est-il pas aussi une des « obsessions » de Jacques Borel ? Cette « faute d'être » et ce « malheur d'écrire » qui aspirent intimement à se confondre ? » Il écrit pour dénoncer l'écriture — dont il vit, — fait œuvre littéraire en haine de la littérature et éprouve profondément cette « honte d'être homme de lettres » où Nietzsche verra le signe du véritable écrivain.

Tout au contraire, si quelqu'un a eu, toute honte ignorée, une vocation d'homme de lettres, c'est bien Stendhal. Et touchant, troublant à force de se tromper sur elle et d'y échouer. Voilà donc une étrange accumulation d'écriture — dont le meilleur est dans l'autobiographie, — mais nous intéresserait-elle tant si, presque au bout de ces quarante années d'encre et de papier, n'éclatait la vraie création qui tient en deux accès fulgurants : *le Rouge* et *la Chartreuse*, quelques semaines *en* tout. Il est vrai que l'écriture est *pour lui le* relais de la passion (ambition comprise) ou la revanche sur elle. Et l'arrachement au « malheur inguérissable d'être soi », écrit Jacques Borel, qui voit en Stendhal un « prisonnier ». Mais *n*'est-ce pas dans leur prison, et jamais ailleurs, que ses deux héros sont visités par le bonheur ?

La réflexion sur Proust et sur Jean Duval va dans le même sens, qui est, bien entendu, le sens de Jacques Borel. Celui-ci devient son propre objet dans le texte final qui pourrait servir d'ouverture. Il se rattache à ceux de ses écrits entre confession et rêverie — mais en est-il d'autres ? Jamais peut-être l'autobiographie n'a été si pressante qu'aujourd'hui où tout la conteste, la rejette, la déprise. Mais qu'est-ce que ce « tout » ? Les « disciplines nouvelles », les « nouveaux modes de pensée », l' « écriture textuelle », troublent ou fascinent Jacques Borel, comme « quiconque tient une plume », cependant qu'on le sent de toutes ses fibres attaché à cette « littérature de l'aveu », à cet écrivain de l'aveu — qu'il est lui-même — d'autant plus vivant que le voici soudain menacé de mort.

YVES FLORENNE.

Claudel chez les prophètes

(Suite de la page 11.)

Mais, auparavant, de ce Jérémie dur et serré, presque étouffé par l'étreinte de Dieu, il a écrit pourtant : « *Cela commence par une branche d'amandier en fleur.* »

Tout cela, il faut le lire comme on lirait les Mémoires d'un grand poète. Il serait infini d'en faire le détail, de relever au passage toutes les expressions sublimes qui coulent de cette plume comme si, chaque fois, il n'y avait vraiment pas autre chose à dire. Les mots lui obéissent comme les oiseaux à un charmeur. Le plus juste ne se fait jamais attendre. Il était déjà là et le vieux poète se laisse porter par cette brise.

Des souvenirs lui reviennent du temps qu'il était en Chine ou au Japon, ou bien encore de ce Paris qu'il a tellement détesté dans sa jeunesse, parce que c'était un désert d'hommes qui se croisent sans se voir et qui ont hâte de s'enfermer dans leurs maisons soigneusement verrouillées. Ou bien il imagine la Terre Sainte. Il la voit comme un voyageur et comme un diplomate, ce long couloir montagneux, entre la mer et le désert, par où passe le chemin entre les grands fleuves impériaux le Nil et l'Euphrate. Avec eux, et même avec le misérable « torrent d'Egypte », on le dirait aussi familier que les écrivains sacrés. Le monde est toujours et partout semblable à lui-même, tel que Claudel l'a connu de Tokyo à Washington.

Voilà : ce sont des feuilles éparses que le poète a laissées s'envoler derrière lui, tandis qu'il montait vers ce haut col des montagnes de l'Ouest, où les Chinois d'autrefois ont vu disparaître à jamais Lao Tseu. Ainsi, nous tournant le dos, disparaissent les classiques derrière le pli suprême de la montagne. Mais les feuilles qu'ils ont semées demeurent, et aussi les graines parfois qui s'y trouvaient mêlées. Parmi ces feuilles et ces graines, ces fleurs et ces fruits en abondance que Claudel nous a laissés, on a tort de négliger l'immense travail exégétique. Je me félicite que ses pièces triomphent au théâtre, comme celles de Shakespeare ou de Racine. Elles ne cessent de tournir aux metteurs en scène et aux comédiens d'admirables occasions d'exercer leurs talents. Mais on ne devrait jamais oublier qu'avant d'être un grand dramaturge, Claudel est un très grand poète et que son œuvre en prose, prodigieusement étendue, n'est pas un de ses moindres titres de gloire. Dans cette œuvre, l'exégèse biblique tient une place de choix et ce serait un étrange et merveilleux recueil celui qui contiendrait tous les fragments de la Bible traduits par Claudel.

Le « la » de Rimbaud

Il n'est pas nécessaire d'être catholique pour entendre Claudel, pas plus que d'être païen pour entendre Homère, ou Romain pour entendre Virgile. N'oublions pas qu'à ce prodigieux orchestre claudélien, c'est Rimbaud qui a jadis donné le *la* ; ce Rimbaud qui est à l'origine de la poésie moderne ; Rimbaud que Claudel n'a jamais renié et auquel, quoi qu'on en dise, il demeure fidèle lorsqu'il reconnaît en Isaïe la même touche ineffable qu'avait aussi reçue l'enfant de Charleville. ... « *Un homme debout, tout entier en état d'expression.* » (*Introduction à Isaïe dans le mot à mot.*)

JACQUES MADAULE.

Paul Diel et le mythe biblique

★ LE SYMBOLISME DANS LA BIBLE, de Paul Diel. Payot, 269 p., 11 F.

FIDELE au postulat fondamental de Freud, à savoir que toute image illogique du mythe comme du rêve contient un sens caché, Diel, à partir de sa science des motifs (1), l'avait appliqué avec des résultats d'une surprenante richesse au symbolisme des mythes grecs (2). Mais ce que nous admettons pour l'Olympe et pour Zeus, l'admettrons-nous pour le Ciel et pour Dieu ? Diel nous montre, dans le dernier livre qu'il nous ait laissé, que du serpent parlant au dieu-fils, de la chute à la résurrection (3), tout est symbole au sens précis et profond. Le problème est simple : ou bien l'exégèse psychologique, méthodique, des mythes — y compris de la Bible, — a raison, ou bien la querelle entre spiritualisme et matérialisme, dogmatisme et contre-dogmatisme, pourrait n'avoir aucun espoir de fin. A la proposition de Freud : « Dieu est une illusion », Diel répond : « Dieu n'est ni illusion ni réalité, Dieu est un symbole mythique. »

Dieu est la réponse émotive et imagée à la question posée de tout temps : « D'où vient-il que quoi que ce soit existe ? », à laquelle s'est ajoutée avec toujours plus d'insistance la question : « D'où vient-il que ce qui existe existe de façon compréhensible dans ses lois et ses modalités d'existence ? » Einstein, qui portait à l'œuvre de Diel une estime exceptionnelle, n'écrivait-il pas : « Ce qui est incompréhensible (Diel dirait : mystérieux), c'est que tout soit compréhensible. » ?

Le mythe, connaissance imagée, symbolisante, a répondu à ces questions. C'est « comme si » des dieux, ou un dieu, avaient fait qu'il en soit ainsi. La tentation des tentations, disait déjà le mythe biblique, est de prendre le nom symbolique « Dieu » et les attributs qu'on lui ajoute pour une réalité, de faire du « c'est comme si » un « c'est ainsi », du symbole mystérieux et émouvant une pseudo-réalité sans profondeur, un mystère expliqué qui tue le mystère senti.

Mystère de la création, mystère de la responsabilité de l'individu face à sa vie, mystère de l'immanence des valeurs justes ou fausses entre lesquelles notre force de choix vacille, c'est ce qu'expriment par des images symboliques, mais précises jusque dans les nuances, les vrais mythes de tous les peuples — y compris notre mythe biblique. L'image prise à la lettre, les conclusions spéculatives, et le doute sceptique et négateur que l'absurdité de ces fausses conclusions entraîne, constituent la base de la grande querelle malgré laquelle, faut-il ajouter, le génie des philosophes a fait souvent merveille.

De même que par voie indirecte la biologie a porté une atteinte mortelle à Adam pris pour premier homme réel (lui permettant ainsi de reprendre son sens caché), de même la psychologie scientifique, nécessairement introspective, porte une atteinte mortelle au Dieu-réel des théologies. Mais c'est pour nous restituer le Dieu-symbole des mythes, le mystère qui est à la source du plus grand sentiment humain qui soit : l'effroi de l'homme seul face au mystère de la vie et de la mort, effroi devenant étonnement, acceptation de « l'indicible », émerveillement, et aboutissant au plus grand sentiment éthique qui soit : responsabilité d'une vie qui m'appartient par je ne sais quel inexplicable mystère ; aventure où le temps que j'ai à perdre est celui de la joie que j'ai à gagner.

Que l'on veuille encore, avec toute la force des arguties dues en réalité à la faiblesse de notre esprit, prouver qu'Adam fut notre premier ancêtre, ou que l'on veuille que Dieu réel, créateur et juge, nous juge réellement et à chaque instant, ce n'est, vu de haut, que séquelles de l'évolution. Dans l'immédiat tout cela a encore au niveau individuel comme au niveau collectif des effets destructeurs considérables : croyances superstitieuses et scepticisme, moralisme et immoralisme idéologiquement justifiés, vie sociale faussement altruiste et réellement haineuse.

Diel nous laisse, dans ce livre parfaitement révolutionnaire, qui contient quelques dizaines de pages qui sont le véritable « discours de la méthode », le soin de prendre conscience par quels sentiments ignorés (inconscients) ou refoulés (subconscients) les préjugés antagonistes de la grande querelle ont trouvé, trouvent et trouveront encore leur chemin en nous. Et quels intérêts, quelles « motivations extra-conscientes » nous entraînent à croire en Dieu ou à le nier, à nous rallier à telle idéologie ou à son contraire, ce qui revient à la même chose.

La vie a tout le temps et tout l'espace pour elle. Nous n'avons, nous, que l'espace de la Terre — qu'en ferons-nous ? — et le temps de notre vie individuelle — qu'en faisons-nous ? Le livre de Diel ne parlera qu'à ceux qui, pour élémentaires qu'elles soient, se posent plus ou moins obscurément ces questions.

ARMEN TARPINIAN.

(1) *Psychologie de la motivation* (Payot).

(2) *Le Symbolisme dans la mythologie grecque* (Payot).

(3) Héraclès, après son douzième travail, n'a-t-il pas été lui aussi élevé au ciel, et Persée n'est-il pas né d'une femme fécondée par Zeus, esprit déguisé en nuage.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a rendu incompréhensible la fin de l'entretien de Marguerite Bonnet avec François Bott, qui portait sur André Breton (*le Monde des livres*, du 21 mars). Il fallait lire :

« Celle-ci (l'écriture automatique) qui le fait revenir aux sources du désir, lui permet de dominer l'instinct de mort. D'une manière identique, repris par la tentation du silence en 1923, il va ressaisir, au fond de lui-même, les pouvoirs de la vie en lâchant les rafales poétiques de *Clair de terre*.. Il ne considérait pas la poésie comme un but ; il y voyait un moyen d'éclairer, de faire resurgir les forces du désir. *Les Champs magnétiques* et, plus tard, le *Manifeste* ont répondu à une nécessité existentielle. L'auteur, guetté par le désespoir, y ranimait son projet de vie. »

PRIX

— LE PRIX CHARLES VILDRAC, de la Société des gens de lettres, a été attribué à Christian Bachelin pour son ouvrage « Ballade transmentale », publié par les Editions Guy Chambelland.

— LE SIXIEME PRIX SAINT LOUIS décerné par les syndics de l'Association professionnelle de la presse monarchique et catholique, a été attribué à Pierre Pujo pour son ouvrage « Actualité de la monarchie ».

— LE PRIX APOLLO 1975 (prix du meilleur roman de science-fiction) a été attribué à « l'Enchâssement », de Ian Watson, traduit de l'anglais par Didier Demerle (Calmann-Lévy), par huit voix contre une à « Seigneur de la lumière », de Roger Zelazny, collection « Présence du futur », éditions Denoël, et deux abstentions.

Ian Watson est né en 1943 à North-Shields (Angleterre). Diplômé de littérature d'Oxford, il enseigne aujourd'hui la littérature à Arts and Design Centre, de Birmingham. Révélé en 1969 par le magazine « New Worlds », il est l'auteur de nouvelles et d'articles de critique littéraire. « L'Enchâssement » est son premier roman.

Vient de paraître

Sciences humaines

JEAN POUILLON : *Fétiches sans fétichisme.* — De 1956 à 1975, une série d'articles d'anthropologie, sous le signe du structuralisme. (Maspero, « Bibliothèque d'anthropologie », 356 p., 40 F.)

COLLECTIF : *Vers une esthétique sans entrave.* — Des textes de Barthes, Lyotard, Revault d'Allonnes, Todorov et d'une trentaine d'autres auteurs composent ces « Mélanges offerts à Mikel Dufrenne ». (U.G.E., « 10-18 », 512 p., 15 F.)

CAMILLE BELLIARD : *la Bible au feu de l'intelligence.* — Un décryptage de la Bible répondrait aux questions de la physique contemporaine et conduit l'auteur à un « essai de psychanalyse de la civilisation occidentale ». (L'Amitié par le livre, 50910 Blainville-sur-Mer, 184 p., 30 F.)

Philosophie

JEAN-LOUIS SCHEFER : *l'Invention du corps chrétien.* — Une lecture de saint Augustin fait apparaître que la théologie donne naissance au « sujet » de notre culture. (Galilée, 320 p., 57 F.)

Société

MARIA ARONDO : *Moi, la bonne.* — Une « bonne espagnole » raconte sa vie quotidienne, et brosse le portrait de la bourgeoisie au cours d'entretiens avec Max Chaleil. (Stock 2, « Témoigner », 216 p., 25 F.)

Ecologie

AURELIO PECCEI : *l'Heure de la vérité.* — Quatre textes, un cri d'alarme concernant l'avenir du monde, par le fondateur et animateur du célèbre Club de Rome. Traduction de M. Roques et A. Petitjean. (Fayard, « Ecologie », 142 p., 26 F.)

Littérature étrangère

RICHARD HUGHES : *la Bergère des bois.* — Par l'écrivain anglais, auteur d'*Un cyclone à la Jamaïque* et du *Renard dans le grenier*. Traduit de l'anglais par Colette-Marie Huet. Préface de Jean-Louis Curtis. (Stock, « Le Cabinet cosmopolite », 472 p., 38 F.)

TARJEI VESAAS : *Les Oiseaux.* — Par l'écrivain norvégien mort en 1970, auteur de *Palais de glace*, récemment traduit en français, chez Flammarion. Traduit du norvégien et préfacé par Régis Boyer. (P. J. Oswald, collection « la Source de la liberté », 241 p., 27,80 F.)

Histoire

PHILIPPE PARÈS : *Qui est l'auteur de « la Marseillaise » ?* — Une enquête historique sur les origines et les transformations de l'hymne national. (Ed. Minerve, 224 p., 35 F.)

Economie

JOSÉE DOYÈRE : *Le Combat des consommateurs.* — Journaliste au service économique du *Monde*, Josée Doyère appelle les consommateurs que nous sommes à se défendre eux-mêmes contre tout ce qui menace la qualité de leur vie. Préface d'Hubert Beuve-Méry. (Cerf, 236 p., 29,50 F.)

Document

PHILIPPE BOITEL : *les Hommes blessés.* — Une étude sur le sort qui est fait, en France, aux handicapés de toutes sortes. (Stock, 260 p., 32 F.)

Fables

PIERRE MATHIAS : *Fables nouvelles.* — Un recueil posthume de notre collaborateur Pierre Mathias, mort le 11 avril 1974. (P.-J. Oswald, 60 p., 15,45 F.)

CORRESPONDANCE

A propos du « Manifeste pour le livre »

A la suite du compte rendu paru dans le Monde *du 7 mars 1975 de la conférence de presse organisée par le parti communiste le 5 mars au siège du comité central pour présenter* le Manifeste pour le livre, *M. Guy Hermier, membre du bureau politique, nous a adressé la mise au point suivante.*

Commentant nos propositions pour sortir le livre et l'édition de la crise actuelle, M. Morelle avance qu'elles « ne diffèrent guère, du moins dans leur principe, de celles émises par le secrétariat d'Etat chargé du livre ».

Cette appréciation est d'autant plus surprenante qu'une observation un tant soit peu attentive des faits montre que, dans son principe comme dans son application, la politique de M. Paul Granet n'a rien à voir avec les propositions avancées par le parti communiste français.

Concernant les mesures urgentes que la situation exige, rien ne laisse supposer que le gouvernement s'oriente vers la suppression de la T.V.A. de 7 % sur le livre, l'octroi de crédits aux petites et moyennes maisons d'édition et librairies, l'accroissement substantiel de l'aide de l'Etat aux bibliothèques. Sans parler des solutions qu'avancent les communistes pour faire face à la crise, réduire l'inflation, préserver le niveau de vie et d'emploi des Français.

Tout au contraire, M. Paul Granet ne prévoit aucun moyen financier nouveau et préconise un désengagement de l'Etat en faisant systématiquement appel aux collectivités locales, aux libraires, aux éditeurs pour résoudre des problèmes qui sont du ressort des pouvoirs publics. Il s'oriente vers une nouvelle et importante augmentation du prix des livres, ce qui ne peut que restreindre encore la base sociale de la lecture.

Par ailleurs, est-il besoin de préciser que la politique gouvernementale tourne le dos aux orientations fondamentales du programme commun — amélioration des conditions de travail et de vie des masses laborieuses, démocratisation de l'enseignement, attribution de moyens accrus à la lecture publique, libération de l'édition et de la création littéraire de l'emprise du grand capital, garantie et extension de la liberté de pensée, de création, d'expression, de diffusion, développement de la vie culturelle, etc., — orientations sans lesquelles une véritable politique nationale du livre et de la lecture est impossible.

Il est vrai que M. Granet parle abondamment du livre et de l'édition. Mais, et l'exemple lui vient de haut, c'est pour mieux masquer, sous des propos démagogiques, le fait que la politique du pouvoir ne peut s'attaquer aux causes profondes du mal, qu'elle vise au contraire à adapter plus ou moins l'édition à la crise, c'est-à-dire à l'y plonger davantage.

Comment pourrait-il en être autrement quand l'origine des difficultés actuelles réside dans la crise d'un système qui refuse au plus grand nombre l'accès à la culture, qui nourrit l'autoritarisme sous un libéralisme de façade, et qui fait de la loi du profit pour une étroite minorité la justification de toute activité humaine.

Il est donc clair que l'avenir du livre n'est pas du côté des forces du passé, mais dans le changement démocratique. C'est en ce sens que le parti communiste français — et il est le seul en tant que parti à l'avoir fait — propose son *Manifeste pour le livre*, comme une contribution au débat, à l'union et à l'action pour ouvrir des perspectives nouvelles à la lecture et à l'édition.



CRITIQUE

...audel chez les prophètes

...iel et le mythe bibliq...

LETTRES ÉTRANGÈRES

QUAND L'AUTEUR DE « Z » S'ESSAIE A LA POLITIQUE-FICTION



Le roi l'acteur et Vassilikos

★ « Le Monarque », de Vassilis Vassilikos. Traduit du grec par Gisèle Jeanperin, édit. J.-C. Lattès. 238 pages, 39 F.

ON l'a vu encore il y a deux jours, les monarques ne sont jamais à l'abri d'un attentat. La réalité, comme la politique, est souvent plus invraisemblable que la fiction. Et qu'on les déchiffre à la « une » des quotidiens, dans Shakespeare ou « Tintin », les jeux de la mort et du pouvoir sont éternels. Les jeux d'intérêt aussi.

Ainsi dans le nouveau roman de Vassilikos, l'auteur de « Z ». Sous couvert d'intrigue policière imaginée, imaginaire, une tranche d'histoire immédiate nous est contée. Avec, au-delà de l'actualité détournée, une *réflexion sur les mécanismes de la puissance.*

Un écrivain est contraint par son « editor » — à l'américaine — d'écrire d'après nature la biographie d'un jeune monarque en exil à Rome. Affaire rentable : ses adversaires vont assassiner le roi, et si le livre paraît à temps on en tirera un film. Le best-selling est assuré, car le roi a un sosie, en la personne d'un acteur de réputation internationale.

Au fur et à mesure qu'il le découvre, l'écrivain se prend de sympathie pour ce jeune souverain « à la joue rebondie, virginale, sans tourments », affublé d'une épouse au charme nordique et d'une mère intrigante, champion de tennis et, au demeurant, prince éclairé, conscient du lourd héritage culturel de son petit pays — l'Euphratan, — aujourd'hui déchu, mais qui fut jadis un empire glorieux. Il gêne ses adversaires prosoviétiques et pro-américains qui veulent faire main basse sur l'Euphratan. Comme son modèle Sihanouk, il est pro-chinois. Dans la cave de sa villa romaine, il entretient des commandos dont l'emblème est fait de faucilles et marteaux couronnés.

Bref, un complot s'organise. Les pressions se resserrent autour des uns et des autres. Le roi, l'acteur et l'écrivain, nous le comprenons bientôt, sont de la même race : celle des isolés qui se mesurent en vain aux puissants, des victimes désignées d'un jeu de requins « qui réduit l'artiste au rôle de bouffon du roi — ou de l'ex-roi, — mais s'il peut faire d'un roi un ex-roi, il est exclu, de toute manière, qu'il puisse faire d'un bouffon un ex-bouffon ».

Lors d'une « party » romaine qui tourne au massacre (genre Skhirat), entre une comtesse myope et un médecin fou, l'acteur est tué. Le meurtre de son double sauve le monarque. L'écrivain-narrateur s'en félicite. *Ce qui ne l'empêche pas d'aller mourir* mystérieusement au fond d'un ravin suisse. Récit dans le récit, le manuscrit que nous lisons est posthume.

Qui a manipulé qui ? Que peuvent les solitaires, les témoins gênants, une fois happés dans l'engrenage ? Comme la construction de son livre, la réponse de Vassilikos est complexe et semble obéir à un principe d'autodestruction.

« Le Monarque » est le premier livre de l'écrivain grec publié dans son pays — aux jeunes éditions Pleias — depuis sept ans. Il appartient encore aux écrits d'exil de Vassilikos. On comprend que le romancier ait choisi ce genre séduisant et facile de la politique-fiction qui permet d'exprimer et de travestir à la fois. Mais maintenant qu'il peut laisser tomber le masque, souhaitons-lui, après ce divertissement, de retourner à des préoccupations plus littéraires.

FRANÇOISE WAGENER.

Yannis Ritsos, ce Grec universel

(Suite de la page 11.)

« ... Il se peut que quelqu'un s'arrête un instant et demande : « Qui » donc a fait ce panneau avec des » lettres si gauches ? », et qu'un autre alors se souvienne et réponde : « Yannis Ritsos, poète du dernier siècle avant l'Homme. »

La voix des muets

Ce poème a été écrit lors des « années terribles », celles de la guerre, de l'occupation, de la résistance, de la libération suivie bientôt par la guerre civile, les violences, la répression, la déportation (le poète inaugure là le cycle des îles où l'on confine les êtres subversifs). A travers ces années terribles, Ritsos va se hisser aux sommets du verbe, va devenir le poète de la conscience grecque. Poète militant, pour la justice et la dignité, poète voué aux pauvres, aux humiliés et exploités. Mais poète qui se refusera toujours, au nom d'un idéal progressiste, de briser les reins de la Poésie. Poète libre pour la liberté. Il devient la voix des muets. Des poèmes comme *Grécité* ou *la Dame des vignes* rendent au peuple une mémoire qu'on tente de salir, un sol, une terre qu'on veut lui prendre. Dans le bruit et la fureur, la tourmente et le sang, les convulsions et les combats, Ritsos multiplie les œuvres, s'acharne comme une flamme à dresser les feux du verbe pour les siens, pour l'humanité. Il habite, humble et humain, les hauteurs du verbe, et proclame la « sainteté du quotidien ».

Et c'est tout naturellement qu'il renoue avec les « formes antiques », composant alors de vastes, éblouissants « monologues » dans lesquels le créateur s'efface derrière les personnages, dont les paroles permettent au poète d'exprimer toutes les nuances de son humanité, de célébrer les objets usuels, familiers et les fulgurances du rêve, de marier les violentes clartés du songe et les terribles ou douces lueurs de la réalité immédiate.

Dans ces poèmes : *la Maison morte, Philoctète, Oreste,* l'universel et le particulier, l'éthique et la mémoire, la joie du chant et l'inquiétude civique se fondent admirablement en une seule coulée verbale qui émeut, soulève, torture, apaise, blesse et console.

Qu'on ouvre *Gestes, Papiers, Avant l'homme,* les fruits de la maturité du poète étincellent : émotion vitale et plasticité (n'oublions pas que Ritsos réalise parallèlement à l'œuvre écrite une œuvre graphique importante), expression aiguë, émouvante du temps, de l'histoire, amour des choses humbles, des êtres de chair et sang, résonance orphique du chant. Quel que soit le thème — une lettre à Aragon, un chant voilé de prison, le paysage d'enfance, le *malheur grec, la sensibilité grecque,* l'hiver des opprimés ou l'avril de l'amour et de l'enfance né des étreintes, — Ritsos hisse la circonstance au niveau de la pérennité.

Plus il se dépouille — et ce dépouillement éclate dans *Papiers,* — plus il est sève nourricière, soleil pour celui qui lit. Plus il dit, délivre, fabrique du monde et de l'homme ! Ces poèmes au laconisme grave et lyrique où résonne une voix pudique, acharnée à dire l'essentiel, et où éblouissent des silences, des blancs chargés de significations émerveillantes, ces poèmes mériteraient d'être gravés dans quelque pierre sauvage, face à la mer d'enfance :

« s'il en allait différemment
[tout se serait brisé
comme le miroir à ce mur.
sous le marteau de l'homme nu
lorsqu'il a frappé son image
sans toucher à
l'essence même du cristal
avant le miroir
après le miroir
dans sa splendide nudité
tandis qu'en bas de l'escalier
« au bûcher au bûcher »
criaient les renégats »

Il y eut un « Andalou universel » : Lorca. Il y a aujourd'hui un « Grec universel » : il se nomme Yannis Ritsos.

ANDRÉ LAUDE.

Poète québécois, récemment disparu

Alain Grandbois, l'émancipateur

ALAIN GRANDBOIS, qui vient de mourir à l'âge de soixante-quatorze ans, est considéré, à juste titre, comme l'un des trois principaux émancipateurs de la poésie québécoise. S'il est vrai que Saint-Denys-Garneau incarne la douloureuse révolte intérieure et l'insatisfaction perpétuelle, s'il est vrai qu'Anne Hébert apporte au Québec un lyrisme *tout* de liberté dans l'expression de l'amour sensuel, il est également certain que la poésie d'Alain Grandbois porte en soi un germe d'une nature non moins révolutionnaire. Alain Grandbois, grand voyageur, est le premier poète à ne pas s'être contenté de thèmes locaux.

Déjà, dans *les Iles de la nuit* (1944), son premier recueil important, sous les plaintes traditionnelles, on entend comme un appel nouveau : sortir de soi, c'est aussi se tourner vers d'autres drames et d'autres latitudes.

Pris et protégé et condamné par la mer
Je flotte au creux des houles
Les colonnes du ciel pressent mes épaules
Mes yeux fermés refusent l'archange bleu
Les poids des profondeurs frissonnent sous moi
Je suis seul et nu
Je suis seul et sel
Je flotte à la dérive sur la mer
J'entends l'aspiration géante des dieux noyés
J'écoute les derniers silences
Au-delà des horizons morts.

Rivages de l'homme (1948) constitue une prise de conscience de la planète, et d'un certain universalisme alors rare chez les poètes québécois. Alain Grandbois, en Cendrars moderne, chante l'ailleurs, les espaces inconnus, les villes et les vies qui étonnent plus qu'elles ne charment. C'est *« la dévastation de l'univers »* que retient surtout l'inquiétude du poète. Plus intériorisées, les belles pages de l'*Etoile pourpre* (1957) — les poésies complètes d'Alain Grandbois seront réunies en un volume par les Éditions de l'Hexagone en 1963 — tirent une sereine et grave leçon de tant d'instabilité et de tant de recherches vaines sur les *« continents bouleversés »,* parmi les *« dieux trompés »* :

A pas lents tu t'avances
Vers ces rivages clairs
De lisse désespoir...

ALAIN BOSQUET.

LE COURRIER DE LA GÉOGRAPHIE

La passion des Pyrénées

★ LES PYRÉNÉES, ouvrage collectif, sous la direction de François Taillefer. Ed. Privat, Toulouse. 520 pages. 128 F.

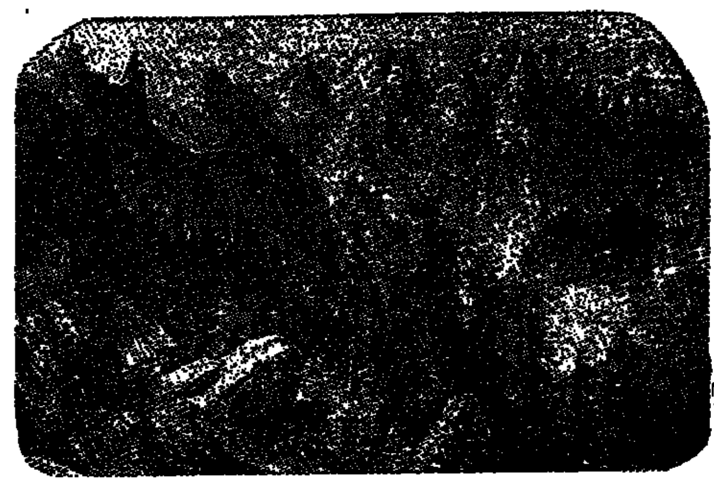
FRANÇOIS TAILLEFER a réuni des amoureux des Pyrénées pour parler de la chaîne à tous ceux que font vibrer ses hêtraies profondes, ses gorges vertigineuses, ses *plas* solitaires ou les pentes brûlées de soleil de son versant aragonais. La difficulté, dans un ouvrage collectif, est de sauvegarder l'unité du propos : ici, le souci de comprendre un milieu montagnard et de montrer l'originalité des sociétés qu'il a nourries donne un fil directeur qui n'est jamais perdu.

François Taillefer rappelle au départ la diversité des paysages pyrénéens. L'occupation humaine a été précoce, plus peut-être sur le versant septentrional que sur le versant méridional, comme en témoigne l'art rupestre magdalénien. La formation du substrat humain pyrénéen est cependant plus récente, contemporaine de la pénétration des civilisations néolithiques. Est-ce à ce fonds commun qu'il faut remonter pour comprendre certains traits présents dans tous les groupes qui occupent la chaîne ? On peut se le demander, comme le fait Juan Maluquer de Motes. Durant plus d'un millénaire, en effet, l'histoire oppose une partie orientale intégrée précocement aux structures de l'empire romain, puis du royaume wisigothique, et une partie occidentale qui échappe aux nouveautés et demeure peuplée de civilisations pastorales rebelles au christianisme comme elles l'ont été à l'autorité impériale. Cependant, d'un bout à l'autre de la chaîne, le faible rôle des institutions féodales, certains traits de l'organisation des communautés, montrent que des similitudes existent, ou se constituent, comme l'explique Pierre Bonnassie.

L'unité des Pyrénées n'apparaît jamais plus clairement qu'à l'époque où s'épanouit l'art roman : les styles diffèrent certes du pays catalan à l'Aragon, ou des vallées béarnaises aux Pyrénées centrales marquées par l'influence des ateliers toulousains, mais partout on voit soudain la montagne faire figure de foyer original. Marcel Durliat souligne tout ce que cette floraison doit à l'accumulation des hommes dans des milieux refuges, comme à leur ouverture sur les circuits de la vie générale à l'époque du chemin de Saint-Jacques.

Les Pyrénées de la seconde moitié du Moyen Age et des Temps modernes sont celles des communautés vigoureuses des vallées, celles aussi des phases de surpopulation et des départs vers les plaines voisines. L'accumulation humaine explique la conquête de toutes les pentes, les destructions forestières et, en fin de compte, dès que les routes sont ouvertes, au milieu du siècle dernier en France, dans les premières décennies de notre siècle en Espagne, l'effondrement des cadres traditionnels que Jean-François Soulet fait si vigoureusement revivre. Max Daumas retrace les étapes difficiles d'une adaptation qui n'est bien souvent qu'une suite d'échecs. L'industrie n'apporte pas grand-chose. Restent le tourisme, les loisirs, la nature

Les Pyrénées ont été une des grandes montagnes de l'époque romantique. Marguerite Gascon rappelle le rôle des stations thermales dans le lancement de la chaîne, celui aussi des colonies anglaises, et nous fait voir la montagne avec les yeux des contemporains de Vigny ou d'Hugo — comme les gravures l'ont popularisée et l'ont fait connaître. Avec la fin du siècle, l'image des Alpes éclipse celle des Pyrénées dans le grand public, mais l'engouement ancien est pour beaucoup dans les formes que prennent encore de nos jours les fréquentations touristiques.



Gravure de Gustave Doré, extraite de l'ouvrage.

N'a-t-on pas fait trop belle la part de la géographie et de l'histoire dans ce panorama des Pyrénées ? N'aurait-il pas fallu adopter davantage le point de vue de l'ethnologue ? On y a pensé : le folklore est abordé au niveau des dialectes et des chants populaires par Jacques Allières et Xavier Ravier. Bartolomé Bennassar a essayé de lui faire une place de choix dans l'évocation qu'il donne des mentalités, comportements et croyances d'autrefois. Mais peut-être serait-il plus convaincant s'il n'essayait pas de mêler l'observation des mœurs et l'analyse chronologique. C'est sans doute le chapitre le plus ambitieux, le plus neuf, de l'ouvrage, mais il laisse un sentiment d'inachevé.

Le Groenland, des Vikings aux touristes

★ « Groenland, univers de cristal », de Louis Rey, Flammarion, 340 p., 48 F.

LA géographie a longtemps été écrite par des amateurs passionnés d'exploration. Louis Ray renoue avec cette tradition. Il nous raconte sa découverte du Groenland : c'est celle d'un homme curieux des civilisations scandinaves, et qui revit la geste des Vikings et refait leurs voyages ; c'est aussi celle d'un pilote fasciné par les solitudes glacées, la majesté des fjords et le jeu des couleurs dans une atmosphère si limpide qu'elle abolit la distance.

Pour suivre ceux qui ont atteint les premiers l'univers boréal, Louis Rey se fait érudit et nous guide de Trondheim à Rome, en Islande et de là aux banquises et aux montagnes de la grande île du Nord. L'aventure d'Eric le Rouge est remise dans son contexte, celui du dixième siècle finissant. La colonie qu'il crée prospère d'abord, devient un évêché que la Norvège et le Vatican soutiennent; car la vie est difficile dans un milieu si rude. Au quatorzième siècle, le refroidissement du climat et l'institution d'un monopole royal du commerce conduisent au drame : les établissements scandinaves succombent à la pression des Eskimos.

La quête de la voie maritime du Nord-Ouest ramène les navigateurs européens dans les eaux groenlandaises, mais les contacts demeurent épisodiques jusqu'à l'œuvre d'Hans Egede, au début du dix-huitième siècle. L'apôtre des Eskimos apprend aux Danois à comprendre et à protéger les fragiles civilisations indigènes. Leur tâche demeure facile tant que l'isolement n'est pas trop menacé. Au cours de la deuxième guerre mondiale, l'île est le théâtre de luttes mouvementées pour le contrôle des stations météorologiques. A l'époque des vols transocéaniques, le Groenland est au cœur de l'espace stratégique mondial.

Louis Rey s'est initié au Groenland par la voie scandinave, la plus longue, la plus riche aussi comme le prouve le livre. Mais était-il utile de mener parfois le lecteur si loin de cette terre pour la faire comprendre ? N'aurait-il pas mieux valu parler davantage des curieuses civilisations eskimos, de leur évolution et de leur histoire complexe ?

E LA GÉOGRAPHI

des Vikings aux touristes



HISTOIRE

Par
PAUL CLAVAL

Le pouvoir politique et l'espace

COMPROMISE par les mésaventures de la géopolitique nazie, la géographie politique avait à peu près disparu. Elle refleurit à l'étranger depuis quelques années. La *Géographie des frontières* de Paul Guichonnet et Claude Raffestin (1) comme la *Géographie de l'administration* de Michel-Jean Bertrand (2) marquent en France le début du même renouveau.

La géographie s'attachait naguère à souligner la diversité régionale de la surface terrestre. Dans la mesure où l'Etat moderne nivelle tout, il efface ce qui constitue d'habitude le thème préféré des analyses géographiques. Il ne subsiste de contrastes qu'aux frontières : c'était donc le chapitre sur lequel s'étendaient le plus longuement les travaux sur les effets spatiaux du pouvoir. Nourris d'économie, de science politique et d'histoire, Paul Guichonnet et Claude Raffestin enrichissent le schéma traditionnel ; la signification des limites est fonction des sociétés qu'elles isolent et qu'elles mettent aussi en relation. Ici, la frontière s'inscrit entre des pays de même niveau que le commerce enrichit ; là, entre des nations inégales dont elle accroît la dissymétrie. Avant de se fixer, elle prend parfois la forme d'un ces fronts dont Turner a expliqué le rôle dans le façonnement des sociétés.

A l'échelle de la région, du petit espace, les effets sont plus divers encore : ici, la frontière fait le vide ; là, elle attire les hommes et les richesses. Partout, elle provoque des distorsions et des discontinuités. Paul Guichonnet et Claude Raffestin, forts de leur expérience genevoise et suisse, consacrent à ces aspects des pages très denses.

Michel-Jean Bertrand s'interroge sur l'impact du pouvoir exécutif dans les capitales nationales. Comment la présence du gouvernement se traduit-elle dans le dynamisme des villes qui l'abritent, dans leur rythme de vie, dans l'aspect de leurs quartiers ? Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'administration n'a pas de domicile autre que celui des grands auxquels elle est confiée. De là vient sans doute la propension qu'ont les ministères à s'installer dans les quartiers longtemps aristocratiques — cela se vérifie aussi bien à Londres qu'à Paris. Dans les pays neufs, dans les nations depuis peu indépendantes, les conditions ne sont pas les mêmes, mais partout on voit se constituer des quartiers où se concentrent l'essentiel des bureaux publics. La croissance même des effectifs employés leur impose des adaptations incessantes.

La prolifération des bureaux finit par vider les secteurs administratifs de ce qui pourrait leur donner animation et vie permanentes. C'est déjà chose faite dans bon nombre de capitales créées à partir de rien, comme Brasilia ou Washington ; dans les vieilles cités d'Europe, l'évolution est parfois aussi marquée — à Bruxelles par exemple — mais le mélange qui laisse aux espaces urbains une vie propre subsiste encore à Londres, à Rome, à Paris. Comment le conserver ? Comment concilier efficacité administrative et milieu de vie ? Les pages que Michel-Jean Bertrand consacrent au septième arrondissement sont les plus riches et les plus vivantes d'un ouvrage qui intéressera tous ceux que le devenir des grandes villes passionne.

(1) P.U.F., 224 pages, 32 F.
(2) Ed. Marie-Thérèse Génin et Librairies Techniques, 510 pages, 120 F.

Un bilan économique de l'U.R.S.S.

★ L'ECONOMIE DE L'U.R.S.S., de Pierre Carrière. Ed. Masson, 235 pages, 58 F.

PIERRE CARRIERE est un connaisseur de la réalité soviétique; ses analyses régionales l'avaient déjà prouvé. Le bilan économique qu'il présente ici est parfaitement à jour. Les succès, les difficultés, les échecs ou les hésitations sont également éclairés. Quelle richesse dans la documentation ! A-t-on conscience de l'énorme potentiel énergétique que représentent les terres sibériennes ? Sait-on combien l'exode rural s'est accéléré et combien la concentration des exploitations rurales a progressé dans le Centre et dans le Nord ? Mesure-t-on les problèmes que font naître l'explosion démographique de l'Asie centrale et la lenteur relative de son industrialisation ? La poursuite d'un taux de croissance élevé conduit les planificateurs à rechercher l'efficacité, ce qui retentit sur le dynamisme des espaces périphériques.

VINGT ANS DE COMBAT

La revue «Esprit» de 1930 à 1950

★ HISTOIRE POLITIQUE DE LA REVUE « ESPRIT » : 1930-1950, de Michel Winock. Le Seuil, 441 p., 45 F.

L'HISTOIRE aujourd'hui va vite — et elle s'écrit presque aussi vite qu'elle se vit. Ainsi, depuis plusieurs années, des dizaines de livres sur *Esprit* ont paru ou sont en cours d'élaboration. Récemment une thèse de doctorat d'un Suisse, de Senarclens, tentait de montrer que Mounier et ses amis sont restés des enfants, parce qu'ils n'ont pas su comprendre que le propre de la politique est d'avoir un double visage, de « se réclamer d'un idéal tout en se révélant immorale ». Heureusement, les études sur *Esprit* sont généralement plus sérieuses ! Le long travail que Michel Winock vient de consacrer à l'*Histoire politique de la revue* Esprit : *1930-1950*, est un modèle du genre historique : clair, précis, toujours bien informé, passionnant de bout en bout même si l'on en conteste quelques points, pour longtemps un véritable ouvrage de référence.

Esprit est né en octobre 1932. Winock étudie son histoire depuis 1930. Ce qui révèle déjà le véritable historien : avant la naissance, la grossesse. *Il faut d'abord* connaître ceux qui ont créé cette revue et leur situation historique. *Esprit* est né d'une *prise de conscience*, de la rencontre d'une génération nouvelle avec la crise de civilisation. L'analyse des « points de repère » éclaire les « lignes de position ». L'idée inspiratrice est claire : *délivrer le spirituel du spiritualisme*. Elle commande tout.

Une inspiration proudhonienne

Originairement, Mounier n'était pas un « politique », mais un « témoin » — un témoin spirituel dans tous les domaines. C'est encore l'attitude de beaucoup : plus que de politique partisane se soucier de la réforme de la société, de la « qualité de la vie », comme on dit aujourd'hui. Faire, répétait Mounier, c'est commencer à être ce que l'on veut que demain soit. La révolution institutionnelle implique une révolution personnelle. D'où, et Winock l'a fort bien compris, une *relative* harmonie pré-établie entre *Esprit* et l'anarchisme d'un Proudhon ou d'un Bakounine. L'ennemi commun, c'est l'individualisme. L'anarchisme, et c'est son paradoxe, est aussi profondément social qu'antipolitique, toute politique supposant pour lui la domination de l'homme par l'homme. Nous avons les libéralismes en horreur, disait Mounier : il ne s'agit pas de « défendre » la démocratie, mais de l'inventer, de l'instaurer contre « *le mensonge démocratique en régime capitaliste* ». A ce propos, Winock insiste sur ce que j'écrivais à cette époque, et que je ne renie pas : réconcilier Marx et Proudhon, ou plutôt introduire l'inspiration proudhonienne à l'intérieur du marxisme. N'est-ce pas encore l'œuvre urgente ?

Les rapports avec le marxisme...

Cependant, fort justement, Winock décrit une certaine évolution politique du mouvement *Esprit*. Il est vrai que ses fondateurs ne connaissaient guère le marxisme. Pour mon compte, dans mes études de droit, de lettres et de philosophie, je n'ai pratiquement jamais entendu citer le nom de Marx. Toutefois, ce n'est pas après 1940, comme le dit l'auteur, mais bien avant, dès la naissance d'*Esprit*, que nous nous sommes mis à l'étude du socialisme scientifique. En ce qui me concerne, en 1933-1934 je faisais un cours sur le socialisme et le marxisme à l'université de Dijon. Et c'est déjà le pressentiment de l'importance du communisme qui nous a poussés à créer une revue qui dialoguerait avec lui. Cette rencontre même nous a permis de mieux saisir ce qu'il y a d'irréaliste dans la pensée anarchiste.

Dans cette évolution, réelle, Winock va sans doute trop loin, et je dois marquer ici mon désaccord. Il accuse *Esprit* d'avoir subi une sorte de crise de « philocommunisme » de fin 1944 au début de 1948 ; il parle même de « fascination » ! Il est vrai qu'on a toujours voulu faire une critique du communisme qui ne retombe pas sur les travailleurs, sur les « pauvres ». Les communistes étant *présentement*, soulignait Mounier, les meilleurs représentants et défenseurs du prolétariat, il était difficile certes de critiquer les uns sans atteindre les autres. Mais cela n'a jamais entraîné aucune « mystique du prolétariat » : c'est Marx, et non Mounier, qui a dit que le prolétariat était le crucifié du monde moderne. Si l'on oppose les humbles et les superbes, *Esprit* a toujours été du côté des humbles, a toujours voulu les défendre, les respecter et les aimer. Tout devait *être fait pour eux* — et d'abord ne pas leur donner le sentiment d'un refus ou même d'une distance. Cette ligne directrice a toujours été maintenue et on a d'autant plus insisté sur la critique du marxisme qu'on était davantage d'accord avec lui pour telle ou telle réforme politique ou sociale. La formule la plus nette de Mounier reste aussi la plus actuelle : une révolution peut autant échouer pour une erreur sur l'homme que pour une erreur de tactique.

Ces principes, spirituels si l'on veut, n'ont pas empêché *Esprit* d'acquérir un sens politique toujours plus avisé. Winock le montre, et jusqu'ici notre accord est total. Il cesse avec son interprétation de la période qui a suivi la guerre. En réalité, l'attitude d'*Esprit*, à cette époque, ne résulte pas seulement de sentiments, mais d'une analyse politique. Les électeurs communistes sont environ 20 % en France. Les « exclure » c'est donner le pouvoir à la droite. Aussi dit-on souvent : on ne peut rien faire ni avec ni sans les communistes. Le seul moyen d'en sortir est de maintenir ce que l'on pense et de s'efforcer en même temps de saisir les moments où quelque chose sera possible avec les communistes.

Avant guerre, il n'y eut aucune occasion propice. Après 1944, la situation a paru favorable. De Gaulle lui-même a appelé des communistes au gouvernement. *Esprit* a pris une position nette : tenter un changement de régime avec l'aide des communistes sans tomber dans aucun totalitarisme. La tentative a échoué. Ce n'est pas une raison pour la condamner ou y renoncer. La preuve, *politique*, c'est qu'elle redevient actuelle. Il ne s'agit ni de « mystique du prolétariat » ni de « fascination », mais d'une analyse réfléchie.

Winock ajoute que l'attitude d'*Esprit* en ces circonstances est d'autant plus blâmable que c'est le pire moment du stalinisme, et que la revue a mis trop longtemps à le dénoncer. Mais, si les dénonciations se sont vite développées, il a fallu du temps pour être sûr qu'il ne s'agissait pas de *calomnies* : après des années de mensonge, la méfiance est naturelle. Peut-être la critique de l'auteur prendrait-elle plutôt sa source dans une insuffisante analyse de la nature même du communisme. Ainsi, ce qui est étonnant, reproche-t-il à d'Astorg d'avoir écrit qu'il était inadmissible de mettre le communisme sur le même plan que le nazisme — reproche qui fut fait aussi par le Père Fessard, que Winock approuve en partie, écrivant même que c'est un exemple des illusions d'*Esprit* à cette époque.

En réalité, le marxisme est universaliste, c'est-à-dire qu'il n'exclut personne de son salut, si je puis dire, que tout le monde peut devenir communiste, qu'il ne doit pas y avoir, dans la cité humaine, d' « *exclus* ». L'hitlérisme est raciste : il met des hommes hors de l'humanité. On peut certes discuter l'universalisme marxiste, on ne peut ni doit le mettre sur le même plan qu'une conception qui nie l'universalité du vrai.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens d'une discussion. Elle révèle seulement l'extrême difficulté qu'il y a à analyser le mouvement *Esprit* du point de vue politique. Winock le sait bien : prendre *Esprit* pour une revue politique serait s'abuser, *écrit-il justement. C'est que la* politique chez *Esprit* fait partie d'un ensemble, d'un tout doctrinal, et l'on ne peut l'y relier à chaque instant. L'auteur a généralement surmonté cette grave difficulté. Il a écrit un ouvrage qui sera utile même à ceux qui ont participé à ce mouvement et qui se sentent revivre en le lisant. Le livre est, dans la plus large mesure, la résurrection d'un passé récent, qu'il faut connaître, car il est, plus ou moins consciemment, sous-jacent à notre histoire actuelle.

JEAN LACROIX.

Pour un centenaire

EDGAR QUINET ROMANTIQUE ET HÉRÉSIARQUE

EDGAR QUINET est mort le 27 mars 1875, voici tout juste cent ans.

Ce siècle révolu a mal traité sa mémoire ; le « gouffre d'indifférence et d'oubli » qu'il redoutait a englouti les quelque quarante volumes de son œuvre : deux titres seulement ont été sauvés par des rééditions récentes (1). Les autres sont à peu près introuvables en librairie et ne réapparaissent, débris mélancoliques, qu'au hasard des ventes et des liquidations successorales. On ne lit plus Quinet.

Toute contemporaine, une plus juste lecture du romantisme révèle quel gigantesque bouleversement *politique, philosophique, religieux*, se cache derrière une littérature naguère réputée démodée : la décriptant à nouveaux frais, notre modernité y reconnaît sa source et elle apprend à y lire ses révoltes et ses contradictions, elle y découvre sa problématique. Placé au cœur de ce mouvement, Edgar Quinet, qu'un de nos plus brillants critiques, Pierre Albouy, signale comme le meilleur représentant de « ce génie grandiose du romantisme dans son ambition *d'une vision synthétique de l'histoire* embrassant les temps et les espaces », devrait trouver une lisibilité nouvelle.

Un empêcheur de danser en rond

« L'histoire, dans son commencement comme dans sa fin, est le spectacle de la liberté, la protestation du genre humain contre le monde qui l'enchaîne. » Cette grande idée de sa jeunesse commande à toute la vie et à toute l'œuvre de Quinet, qui se confondent dans cette haute ambition, dans cette tâche immense : participer au grand procès de libération des hommes.

Cette exigence fait de sa biographie comme le paradigme du romantique. Professeur au Collège de France aux côtés de Michelet, il est le maître à penser, aux environs de 1840, de toute une jeunesse avide de liberté, venue du monde entier. Révolutionnaire de 1848, il est représentant du peuple à la Constituante et à la Législative, proscrit par le coup d'Etat de Louis Bonaparte, il passe, comme Hugo, près de vingt ans dans l'exil de la protestation. Rentré en France à la chute de l'Empire, il est un républicain de l'espèce gênante dans la République conservatrice de Thiers. Il fait toujours figure d'empêcheur de danser en rond.

Son projet prométhéen place son œuvre au carrefour de toutes les exigences contradictoires, excepté celles des bien-pensants. C'est un discours sans frontières, qui fait de lui un écrivain inclassable. Son exercice de la littérature est celui du tout ou rien : risque, lutte dangereuse ou bien radicale insignifiance.

L'écriture, la parole qui s'enfermeraient dans un genre, dans une doctrine trahiraient leur fonction fondamentale : servir l'élan de la libération. D'où la multiplicité des registres dont il use et qui déconcerte. L'entreprise de Quinet est celle du non-conformisme : « L'art ne grandit, écrit-il, qu'aux dépens de la tradition, et, né du culte mais inclinant à l'hérésie, il tend lui-même à détruire son propre berceau. » Perpétuel hérétique, il s'offre aux coups des critiques de tous les bords.

Sans doute Edgar Quinet a-t-il ceci de commun avec les écrivains de sa génération : il est le fils de « l'âge de l'histoire » et son œuvre tend à répondre aux questions que lui pose l'histoire. Mais cette réponse est souvent originale.

Au problème de la religion, après Herder, Strauss et Creutzer, il propose des solutions nouvelles : parmi les premiers, bien avant le collège de sociologie autour des Georges Bataille et Roger Caillois, il reconnaît dans le domaine du sacré, dans les structures religieuses, un domaine, des structures spécifiques, irréductibles à quoi que ce soit d'autre et qu'on ne peut négliger. Nullement théologien ni théosophe, son dieu né de la terre et des hommes, il le voit bien plutôt comme le « champ des possibles » de l'humanité, dont parlera Marcuse. Il lutte contre toutes les religions établies qui, lorsqu'elles s'enferment dans le dogme, sont des *freins au progrès*.

De Machiavel à Marcuse

Il est hérétique encore par rapport à cette religion du progrès et de la révolution à laquelle adhèrent ses amis, et Michelet en premier. Il refuse qu'on les sacralise et qu'à force de louer on immobilise le grand mouvement libérateur : « Le vrai moyen d'honorer la révolution est de la continuer en portant une âme libre dans son histoire. » Si la révolution se fait icône, elle le trouve iconoclaste, au nom même du progrès. « Si je suis quelque chose, aime-t-il *à répéter, je suis esprit de liberté* » : aussi longtemps que nous voudrons marcher sur « les chemins de la liberté », cette signification de son œuvre ne saurait nous laisser indifférents.

De la philosophie de Quinet, de ses écrits théoriques, semble parfois nous écarter tout ce qu'a apporté le marxisme. Sans doute reflète-t-il pour une part, et inévitablement, l'idéologie petite-bourgeoise, mais on ne saurait l'y enfermer sans injustice. Dénonciateur de Cousin et des « gendarmes spiritualistes », disciple de Machiavel; qui lui a appris que la vraie histoire est celle des classes sociales et de leurs luttes, il n'est pas si éloigné d'un matérialisme qui pourrait être historique.

Refusant le discours économique où l'adversaire lui paraît devoir l'emporter, il porte le débat au niveau des « superstructures », reprochant aux socialistes de son temps de laisser le champ libre à l'Eglise en se préoccupant seulement des intérêts matériels. Les analyses de Gramsci ne sont pas éloignées de celle de Quinet : elles soulignent qu'on ne peut négliger les superstructures si on veut rendre possible la transformation de la société, garantir le succès de la révolution.

Le rapprochement montre en Quinet, qui insiste sur la nécessaire révolution religieuse, un précurseur de la révolution culturelle.

Revisitée, l'œuvre de Quinet pourrait révéler, au-delà de ses contenus assignables des significations actuelles et renouveler les perspectives de l'analyse idéologique du dix-neuvième siècle.

MAURICE DOMINO.

(1) *Michelet et Quinet : Des jésuites*, édité par M. Paul Viallaneix chez Pauvert (1966) ; *Histoire de mes idées*, édité par Mme Bernard Griffith chez *Flammarion* (1972).

APHORISMES

L'écriture remise en question

« Que d'écrivains ne voient le monde que dans un domaine d'écrivain. Hors de là, rien ! Insister sur cette erreur. On juge de l'univers par deux ou trois amis qui pensent et écrivent comme vous : illusion d'écrivain. Mais le peuple qui ne lit pas. Toutes ces paroles, vapeurs dans les nues : il ne reste que l'oppression et que la servitude que vous vous engagez à respecter. » (Inédit, 1858.)

***

« Un écrivain qui veut voir le monde ne peut dire la vérité sur rien, sans se brouiller avec la bonne compagnie. Voilà pourquoi il est presque toujours supérieur à ce qu'il dit, à ce qu'il écrit.

» Un homme qui ose penser en France est obligé de se séquestrer de tous, de renoncer à tout.

» Honneur à Lamennais, une de ces belles vies de paria. » (Inédit. 1872 ? 1873 ?)

***

« Malheureux les peuples dont les révolutions sont conduites par des hommes de plume : étrangers à l'action, ceux-ci sont trop loin des idées du peuple. Tout ce qu'ils ont écrit une fois, ils s'imaginent l'avoir gravé sur l'airain et dans les âmes : ce qu'ils critiquent, ils s'imaginent l'avoir extirpé. Pour s'ôter la peine de vaincre, ils triomphent d'avance... » (La Révolution.)

***

« Pour être conséquent, il faudrait dire à chaque professeur de littérature : « Ne parlez pas de morale, c'est l'affaire des prêtres ; laissez l'histoire, elle appartient à l'historiographe ; les institutions aux jurisconsultes ; les monuments à l'architecte ; la terre au géologue ; le ciel à l'astronome. » Après ce travail, une chaire de littérature ne serait en effet plus redoutable, elle n'aurait plus aucun sens. » (Lettre au *Journal des Débats*, 1843.)

« Un écrivain qui s'attache à la vérité ne doit compter sur aucune justice. La passion seule lui répond. C'est par l'outrage de ses ennemis qu'il doit mesurer sa force.

» Calomniez, calomniez ! »

La réaction

« Tous les signes de la décadence se trouvent en France dans la classe dirigeante... On dirait un membre mort. »

« Ces hommes de jouissance reprochent aux pauvres et aux nus leur matérialisme !

» Pour eux, gorgés de matières, ils sont spiritualistes. »

LE ROMAN ET LES MYTHES

Michel Tournier entre le ciel et l'enfer



Gravure de Benjamin Baltimore.

★ LES METEORES, de Michel Tournier. Gallimard, 542 pages, 49 F.

LE roman s'ouvre sur un coup de vent, daté avec la plus grande précision : 25 septembre 1937, 17 h. 19, et qui a, entre autres effets très ordinaires, celui, plus malicieux, de tourner les pages que l'auteur lit sur la plage : non pas de ses *Météores*, mais de ceux d'Aristote. Il se termine intrépidement sur le mot *sublimation* pris, il est vrai, dans son sens scientifique. A moins que...

Entre le prosaïsme initial, où tout de suite se glisse un clin d'œil, et la métamorphose éthérée de la fin, un étrange et double périple va s'accomplir : d'abord une descente aux enfers, puis une remontée vers le ciel. Et tout au long de ces deux voyages initiatiques, Michel Tournier ne cessera de maintenir côte à côte les extrêmes les plus opposés : la description réaliste et l'imagination visionnaire, le lyrisme et la farce, le spirituel et le sordide, la matière et l'esprit. Une synthèse tendue des contradictoires, mais pour quelle force explosive et quelle savoureuse richesse !

Les Météores se présentent le plus sagement du monde comme la chronique d'une famille qui n'est marquée que par deux anomalies légères : elle compte des jumeaux parmi ses nombreux enfants et un oncle homosexuel. Le cadre : une grande maison bretonne au bord de la mer et, la jouxtant, une chartreuse désaffectée qui abrite l'usine de tissage d'où les Surin (un drôle de nom quand même !) tirent leur aisance et un établissement pour enfants inadaptés. Maria-Barbara, la mère, abondante et généreuse, règne sur sa progéniture qui la comble, tandis qu'Edouard, le père, partage sa vie entre sa famille et ses liaisons parisiennes.

On pourrait se croire plongé jusqu'au cou dans le roman bourgeois. Par brusques à-coups ou lente progression, par des événements insolites qui détonnent ou par un jeu très subtil de correspondances et de symétries qui jettent le trouble, Michel Tournier décolle de ce genre romanesque pour nous amener sans peine ni lassitude à une création d'une tout autre portée.

Il y a comme une parodie de *la Divine Comédie* dans *les Météores*, qui se déploient sur trois plans : la terre, le ciel et l'enfer, entrelaçant trois histoires : celle tout humaine de Maria-Barbara et d'Edouard, celle de l'oncle Alexandre, à résonance diabolique, celle, quasi divine, des jumeaux Paul et Jean. A ceci près que l'aventure infernale et céleste sera autant insérée dans notre monde et dans notre temps que l'aventure terrestre comme s'il s'agissait d'amener ici-bas le ciel et l'enfer.

Dès qu'il entre en scène, Alexandre introduit une faille dans l'univers apparemment tranquille du roman. Monologuant à la première personne, — alors que la troisième avait suffit et suffira toujours pour Edouard et Maria-Barbara, — il vante avec une jactance superbe sa nature d'inverti et le royaume inversé que Michel Tournier lui a taillé sur mesure. A la tête d'une entreprise de « repurgation » (néologisme qui plaît à l'auteur parce qu'il semble *« échappé d'un traité de médecine digestive ou d'un étude de casuistique religieuse »*), Alexandre règne sur les ordures ménagères, vertigineux envers de notre société de production - consommation et repaire pour ses épaves humaines.

On voit quel traitement à la fois philosophique et matérialiste Michel Tournier fait subir à l'enfer pour l'incarner. Inversement, et avec la même ironie, il projette sur Alexandre, peint comme le « dandy des gadoues », la grande ombre du prince des ténèbres. Rien de surnaturel pourtant dans ce personnage qu'on suit depuis le collège religieux où, adolescent, il découvre ses goûts, parmi de curieux compères et de scabreuses pratiques, jusqu'aux docks de Casablanca où il trouvera la mort au cours d'une de ses chasses. Mais ses aventures tantôt bouffonnes, tantôt tragiques, lorsqu'elles se produisent sur les champs d'épandage de Roanne, de Marseille ou de la région parisienne, donneront lieu à des visions d'horreur dans d'infernaux décors.

Michel Tournier condamne-t-il Alexandre et son cycle? C'est peu probable, vu la stature qu'il lui donne, le mode héroïque sur lequel s'accomplit son destin sordide et l'espèce de sacralisation que le langage et l'agrandissement lucifèrien apportent à ce monde des ordures où tout s'inverse. En voici un exemple caractéristique qui éveillera des échos dans la mémoire des Parisiens. *« Depuis trois jours maintenant la grève des éboueurs étale ses fastes dans toutes les rues de Roanne. On se demande pour quelle fête on a dressé devant chaque maison un reposoir multicolore et tourmenté... C'est une Fête-Dieu d'un genre nouveau... Nous faisons des petites stations admiratives devant certains monceaux d'ordures particulièrement réussis, sculptures concrètes toutes chaleureuses de la vie quotidienne dont elles ont jailli. »*

Création d'une grande puissance romanesque Alexandre disparaît dangereusement aux deux tiers du livre. Peu avant, la guerre a détruit le couple d'Edouard et de Maria-Barbara, qui, dans un beau coup de théâtre, a été emmenée en déportation. Seule l'histoire de Paul et de Jean va continuer son cours. Nous entrons dans le cycle divin.

Les divins jumeaux

Entre les aventures innombrables et bariolées d'Alexandre, on a vu les jumeaux vivre leur enfance avec délices pour eux-mêmes, avec malice pour leur entourage dans une intimité de corps et d'esprit aussi parfaite, aussi totale qu'est leur identité. Peu à peu cependant, ils se sont différenciés : Paul, solide, immuable et comblé par la présence de cet autre si semblable à lui-même, a pris le pas sur Jean, plus sensible, plus instable, plus ouvert. Celui-ci croit affirmer dans le mariage son individualité menacée. Mais Paul, usant d'une perfidie qui ressemble à un maléfice, fait rompre les fiançailles de son frère, et Jean fuit, scindant la cellule gemellaire et faisant perdre à Paul, qui se lance à sa poursuite, son équilibre serein et statique.

Paul et Jean ont un statut de personnage encore plus louche qu'Alexandre. Le diable, fût-il homosexuel, ou justement à cause de cela, est toujours plus près des hommes que les dieux. Les caractères que la psychologie classique reconnaît aux jumeaux, Michel Tournier les transforme en dons surhumains : intuition, langage sans parole, vision stéréoscopique qui donne la profondeur. Enfin, s'amusant à tirer de leur similitude une ultime conséquence spatiale, il leur confère l'attribut divin par excellence : l'ubiquité, mais à condition qu'ils soient séparés.

C'est alors que commence ce tour du monde à la Jules Verne, de Venise, ville des miroirs, ville jumelle, à Djerba, de l'Islande au Japon, avec retour par Vancouver et Montréal après la traversée en chemin de fer de la Grande-Prairie. Il conduira Paul, suivant les traces de Jean et partout pris pour lui (sauf au Japon, où la logique est différente), à Berlin, autre ville jumelle, puisque coupée en deux par le mur qui s'élève. Nous sommes le 13 août 1961.

Il est bien dans l'esprit de Michel Tournier, après la réduction qu'il a opérée sur l'enfer, de transfigurer maintenant ce circuit touristique, récit de ses propres voyages, en création du monde. Les jardins, comme dans la genèse le paradis terrestre, y tiennent une place majeure. Espaces restreints et clos, plus vastes néanmoins que la cellule gemellaire, où l'homme commence à réaliser son insertion dans le monde, ils se répondent en écho.

Créateur de l'espace, Paul, toujours à la recherche de son frère, doit se rendre à présent le maître du temps. Depuis le début déjà, ce mot amphibologique qui désigne le temps qui passe (mathématique, chronologique : Paul) aussi bien que le temps qu'il fait (imprévisible, instable, météorologique : Jean) pèse sur le destin des jumeaux, qui sont un peu écrasés sous les symboles.

L'ultime transfiguration s'opère à partir de Berlin, lieu tragique qui rend au roman son tempo dramatique et le soumet à nouveau à l'histoire. Un souterrain par où Paul fuit de l'appartement où il se trouve emmuré, un flot de boue, l'écrasement de tout son corps gauche, l'amputation, qui, dans ces circonstances, prend un sens rituel.

On se retrouve dans la maison bretonne où avait commencé, sur le mode rassurant du roman familial, ce récit mythique. Par ses « membres fantômes », Paul perçoit intensément les variations atmosphériques, vérité biologique aussitôt transférée sur d'autres plans : scientifique, théologique et poétique. Au terme de son périple, Paul n'a pas retrouvé Jean, il est devenu Jean, cet avatar du Paraclet que Michel Tournier incarne dans les phénomènes météorologiques, tandis que Paul, figure du Père, représente le ciel sidéral.

Ainsi se rejoignent les deux moitiés de la sphère céleste et les deux personnes de la Trinité que Michel Tournier voit présider à l'avènement d'une ère nouvelle, d'un homme nouveau, tandis que dans le corps de Paul, maintenant, craque le gel, éclate l'orage, crèvent les nuages, passent les saisons... Le livre s'achève sur une vision splendide et sauvage : le corps mutilé se métamorphose en drapeau qui se déploie au souffle du vent.

On peut préférer l'infernale chevauchée d'Alexandre à l'aérienne assomption des jumeaux. On ne peut nier que le même mouvement de transfiguration les entraîne et qu'elles nous offrent deux faces opposées de la création poétique. L'une plus haute en couleur, plus truculente, plus humaine, mais aussi plus trouble, l'autre d'un lyrisme transparent qu'inspirent la beauté du monde, l'amour de la mer, de la nature végétale et des éléments. La geste de Paul et de Jean nous apporte des pages admirables sur Venise, sur les jardins japonais, et c'est aussi à travers elle qu'on entend la si belle plainte de la grève à la marée basse, quand le sable attend le retour du flot.

Un étrange et grand roman, coulé sans honte dans un style classique et que son information encyclopédique, ses fortes structures philosophiques, son symbolisme foisonnant n'empêchent pas d'être romanesque, facile à lire sinon à décrypter, plein de jeux et d'ironie et, dans son mouvement d'ascension, rayonnant.

JACQUELINE PIATIER.

ENTRETIEN

« Je suis un métèque de la littérature »

● *Ce qui frappe dans votre création romanesque, c'est son allure traditionnelle. Vous ne vous souciez de renouveler ni la phrase ni la forme du récit.*

— Tous les romanciers ne sont pas « d'origine », et moi je suis un métèque de la littérature. Durant toute mon adolescence, ma vocation ne faisait pas de doute pour moi : ce serait la philosophie, la métaphysique, au sens le plus étroit et le plus classique du mot, étude des grands systèmes et, si j'en avais la force, le talent, le génie — la jeunesse ne doute de rien, — construction d'un grand système. J'aurais dû passer l'agrégation de philosophie en 1946. Je me suis donné quatre ans pour étudier sur place — à l'université de Tübingen, où avaient afflué les plus grands professeurs allemands du moment — la philosophie, Kant, Fichte, Schelling, Hegel, Heidegger. Ce pèlerinage aux sources a été fatal à ma carrière. Revenu en France en 1950, je me suis heurté au médiocre bachotage du concours d'agrégation, et je n'ai pas franchi l'obstacle. C'en était fini pour l'enseignement, du moins en France. Il fallait donc opérer une conversion.

Pourquoi casser la baraque ?

● *Mais rien ne vous forçait pour transmettre votre pensée à choisir la forme romanesque ?*

— Le public à conquérir, que je voulais le plus vaste possible. Le problème se compliquait du fait que j'étais décidé à conserver mon arsenal philosophique. Pendant quinze années, j'ai tâtonné et rempli mes tiroirs de manuscrits avortés. Enfin, je me suis accordé la naturalisation. Mais, en vrai naturalisé, j'avais le respect scrupuleux des usages de ma nouvelle patrie. J'entendais écrire comme Paul Bourget, René Bazin, Delly ou Jules Verne. Je n'ai pas changé. Quand je commence un roman, c'est toujours avec l'idée de réécrire *le Comte Kostia*, de Victor Cherbuliez, qui a enchanté mon enfance.

» A peine avais-je revêtu mon costume de romancier, je m'aperçois que nous avons perdu le personnage, l'intrigue, la psychologie, les paysages, l'adultère et le dénouement obligés du roman traditionnel. Et je dis non ! Non aux romanciers nés dans le sérail et qui en profitent pour casser la baraque ! Cette baraque, j'en ai besoin, moi ! Mon propos n'est pas d'innover dans la forme, bien au contraire, mais de faire passer dans une forme aussi traditionnelle, préservée et rassurante que possible une matière ne possédant aucune de ces qualités.

L'exploration du couple

● *Vous avez donné de « Vendredi » une version pour les enfants qu'Antoine Vitez a portée au théâtre. D'un autre côté, l'édition en format de poche du même roman est suivie d'une postface philosophique de Gilles Deleuze. On peut dire que vous touchez des publics différents !*

— Ces deux extrémités — spectacle pour enfants, analyse philosophique — se rejoignent dans la notion de *mythe*. Un mythe est une construction à plusieurs étages. Soit par exemple le mythe de la Caverne, de Platon. D'un côté c'est guignol. De l'autre c'est toute l'ontologie antique. Le mythe est le pont idéal qui permet de passer de la philosophie la plus abstraite à l'anecdote la plus romanesque. Et le mythe est l'âme humaine. Enlevez-lui le mythe, et l'homme n'est plus qu'une bête sans cœur, sans sexe et sans imagination. L'enfant se forme grâce au bruissement des chansons, contes, histoires, personnages exemplaires, aventures héroïques.

» Dès lors, la fonction de l'écrivain est facile à définir : il s'agit pour lui d'entretenir et d'enrichir cette mythologie ambiante. Le plus souvent, il n'y parviendra que de façon imperceptible et par petites touches. Mais il lui arrive quelquefois de frapper un grand coup et de métamorphoser l'âme de ses contemporains et de leur postérité d'une façon foudroyante. Ainsi Jean-Jacques Rousseau *inventant* la beauté des montagnes. Ainsi Goethe créant avec Werther l'amour romantique. Comme tout ce qui vit, les mythes ont besoin d'être constamment irrigués et renouvelés, sous peine de mourir. Un mythe mort, cela s'appelle une allégorie. La fonction de l'écrivain est d'empêcher les mythes de devenir des allégories.

● *Alors quel mythe créez-vous ou renouvelez-vous dans* les Météores *?*

— Eh bien ! celui de la gémellité qui me sert à explorer les différentes formes de l'amour et bien d'autres choses encore, comme le temps, l'espace. Deux types de couples sont ici opposés. Celui de deux frères jumeaux indiscernables, couple identitaire, stérile, éternel, inaltérable. Ensuite le couple mixte ordinaire, papa, maman et les enfants, qui, lui, est soumis à toutes les vicissitudes de la vie. Or il y a contamination réciproque entre les deux couples. Les couples mixtes sont angoissés par le temps et ses ravages. Pour y échapper, ils s'accrochent à des couples mythiques — Tristan et Yseut, Roméo et Juliette. Il est clair que ces couples de l'amour éternel, inaltérable, stérile, ne sont pas de vrais couples mixtes, ce sont des jumeaux déguisés, des sortes de travestis. Inversement, les jumeaux immergés dans une atmosphère mixte subissent son action dissolvante.

» Enfin, n'oublions pas le troisième personnage, Alexandre l'homosexuel, qui est le solitaire de l'amour. Il cherche en gémissant un jumeau impossible à trouver. Il ne rencontre que des proies. L'homosexuel, comme Don Juan, est un dragueur.

» Il y a encore dans le livre une autre forme de l'amour à laquelle je tiens beaucoup, c'est l'amour-pitié qui se nourrit des défauts, des faiblesses, de la laideur, de la bêtise, de la lâcheté, au point de devenir inavouable. C'est une passion « coprophage », qui apparaît chez Alexandre et que peuvent susciter, par exemple, les enfants handicapés. Je connais le pouvoir de succion, d'aspiration, la force terrible que ces enfants ont pour vous retenir.

● *Cet Alexandre, qui n'est par le héros du roman, y occupe pourtant une place considérable.*

— J'avoue que j'ai été débordé *fabricando* par ce personnage. Il en résulte un déséquilibre et des menaces de contre-sens. Je me console de cet accident de parcours en invoquant deux prestigieux précédents. Balzac et Proust n'avaient sans doute pas prévu la place exorbitante que prendraient respectivement Vautrin dans *la Comédie humaine* et Charlus dans *la Recherche du temps perdu*. Tout romancier doit savoir que, s'il lâche dans son œuvre le personnage d'un grand homosexuel flamboyant, il devra renoncer à le contenir dans des limites congrues. Cela tient à la valeur romanesque de la perversion.

● *Vous faites donc de l'homosexualité une perversion ?*

— Ah oui ! A partir du moment où l'on échappe au gaufrier que vous impose la société, on devient pervers. Mais en même temps inventif et donc précieux pour un romancier. Le héros de roman doit être un personnage fort, systématique, qui plie les choses et les êtres à son équation personnelle. Or le pervers se taille un milieu et une société sur mesure.

» Il y a enfin une gaieté propre au pervers, et j'espère qu'on entend l'écho de son rire particulier à travers tout ce que j'écris. Robinson organisait son île déserte d'abord seul, selon le modèle de la société perdue, puis d'une façon tout à fait neuve sous l'impulsion de Vendredi ; Abel Tiffauges *(le Roi des Aulnes)* subordonnant la seconde guerre mondiale et le nazisme à sa faim de chair fraîche, Paul, le jumeau déparié des *Météores*, appliquant aux pays qu'il traverse à la recherche de son frère une grille de lecture gémellaire, le Nain Rouge considérant les gens « normaux » comme des échassiers fragiles et sans assiette, le Fétichiste préférant systématiquement les vêtements féminins au corps de la femme, autant de démiurges imposant au monde entier le chiffre de leur obsession.

» Mais le défaut de la perversion, c'est sa monotonie. Le pervers est généralement bloqué dans un rituel qu'il ne peut que répéter après l'avoir mis au point. Freud définissant l'enfant comme un « pervers polymorphe » rapprochait deux termes contradictoires. Le véritable pervers polymorphe, c'est, je crois, le romancier, parce qu'il dispose, outre sa vie réelle, de mille et mille vies possibles à condition qu'il renonce à ses goûts, ses opinions, sa personnalité.

● *Si bien que vous ne seriez nulle part dans vos romans ?*

— Je suis à la fois nulle part et partout. Dans *les Météores*, le personnage qui me touche du plus près est peut-être celui de la mère, Maria-Barbara. Elle a, elle est ce sein nourrissier que j'envie tant aux femmes.

» Le romancier commet une faute s'il s'incarne dans l'un de ses personnages. Il doit s'incarner dans tous. Balzac savait cela, Gide non. C'est pourquoi il est malhonnête d'attribuer à un romancier les idées ou les paroles qu'il prête à l'un de ses personnages; il faudrait citer également comme siennes celles de tous les autres et préciser que cette imputation se situe au niveau non du réel, mais du possible. Lorsque Flaubert a dit : « Madame Bovary, c'est moi », on aurait aimé entendre la suite de l'entretien : Votre religion ? — Saint-Antoine. — Votre sexualité ? — Hérodias. — Votre position politique ? — Monsieur Homais. — Que pensez-vous de la science moderne ? — Bouvard et Pécuchet. — Et de l'amour ? — Félicité.

Les ordures et le Saint-Esprit

● *Entre les différentes formes d'amour que vous explorez ici, y en a-t-il que vous privilégiez ou que vous condamnez ?*

— Je ne suis pas normatif mais descriptif. Force m'est bien de constater, par exemple, qu'on est en train de mettre au point une machine infernale contre le couple normal avec la pilule, l'avortement, le divorce .

● *Tous vos romans me semblent avoir une coloration religieuse. A la limite, seriez-vous à la recherche d'une nouvelle religion pour notre temps ?*

— Oui, c'est certain. Mais je voudrais d'abord en édifier une pour moi. Après, il sera temps de faire des adeptes. Dans *les Météores*, il y a quinze pages sur l'Eglise orthodoxe et le Saint-Esprit. Elles ne viennent pas là par hasard. Elles touchent à deux choses très importantes pour moi : l'amour de la nature et l'absence de tout sens du profane. La chose profane n'est qu'une chose sacrée qu'on ne voit pas, par myopie.

» Quant au Saint-Esprit, il a un côté météorologique, non ? C'est le vent qui souffle où il veut. Donc imprévisible comme les intempéries.

● *En sa plus fine essence,* les Météores *serait donc un roman sur le Saint-Esprit ?*

— Sur les ordures ménagères et le Saint-Esprit. Dans tous mes romans, vous avez la traversée d'un cloaque, d'où ensuite on décolle. C'est la souille où plonge Robinson avant de devenir un héros solaire, c'est la scatologie du *Roi des Aulnes* et la vase dans laquelle Tiffauges s'enlise tandis que l'étoile monte au ciel et que grandit jusqu'au divin l'enfant qu'il porte et sauve.

» L'importance du Saint-Esprit dans *les Météores*, le premier titre auquel je songeais l'atteste : « le Vent Paraclet ». Je l'ai abandonné, trouvant trop modeste, hélas ! la place que je lui avais faite. Je n'ai pas encore atteint l'ère paraclétique.

● *Et qu'est-ce qui la caractérisera, cette ère ?*

— Si vous lisez le Nouveau Testament, vous vous apercevez, à travers l'Annonciation et la Pentecôte, que les deux attributs majeurs du Saint-Esprit sont le Sexe et la Parole.

● *Ce qui vous donne comme valeurs ?*

— Eh bien ! l'amour et la littérature. »

Propos recueillis par

J. P.

ES MYTHES

urnier

iel

e de la littératur

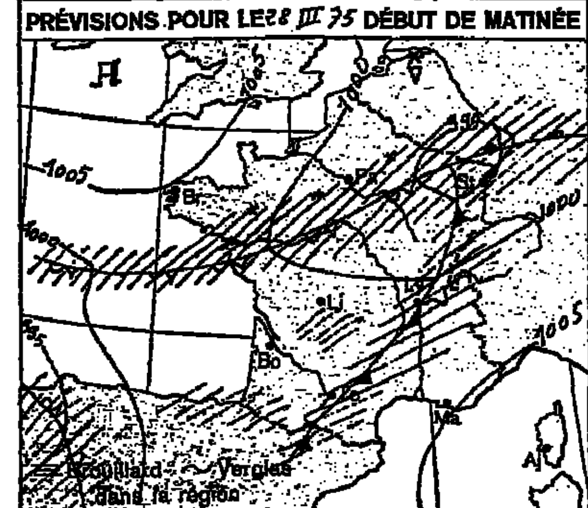
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 MARS 1975 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28 III 75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 mars à 0 heure et le vendredi 28 mars à 24 heures :

La perturbation pluvieuse qui affectait jeudi matin la moitié nord de la France se déplacera vers le sud et vers l'est. L'air plus froid situé sur les îles Britanniques pénétrera à l'arrière de cette perturbation sur le nord et l'ouest du pays et, à la limite entre ces masses d'air et l'air moins froid de la perturbation, les précipitations prendront parfois un caractère neigeux à basse altitude.

Vendredi matin, le temps sera déjà un peu plus froid de la Bretagne aux Flandres, avec un temps variable comportant des éclaircies et des passages nuageux. Ce type de temps gagnera le soir jusqu'à la Gironde et la Lorraine, quelques averses de neige pouvant se produire sur le Nord et les côtes de la Manche.

Sur le reste de la France, le temps sera très nuageux avec des pluies, qui seront plus abondantes sur les montagnes (neige vers 1 000 - 1 200 mètres). En revanche, les précipitations seront plus sporadiques sur l'extrême Sud-Est et la Corse. Quelques chutes de neige se produiront en plaine à la limite de l'air froid : le matin de la Touraine aux Ardennes, le soir du Limousin au Nord-Est.

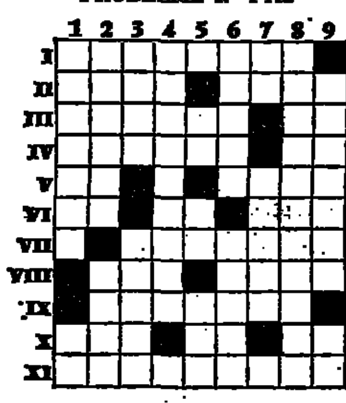
Jeudi 27 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 000,1 millibars, soit 750,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 mars ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Biarritz, 13 et 6 degrés ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 10 et 3 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 12 et 3 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 17 et 9 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 11 et 6 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 6 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 10 et 7 ; Strasbourg, 9 et 5 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 14 et 5 ; Ajaccio, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 1 degré ; Athènes, 17 et 7 ; Bonn, 6 et 0 ; Bruxelles, 6 et 0 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 3 et —1 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 18 et 5 ; Moscou, 3 et 1 ; New-York, 4 et —4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 3 et —1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 112



HORIZONTALEMENT

I. Un qui ne se décourageait pas de prêcher dans le désert. — II. Place toute chaude en hiver ; Peiner à la tâche. — III. Le plus souvent innocentes quand elles sont petites ; Possessif. — IV. Sur le tard, il eut à se plaindre des hommes et des bêtes ; Préposition. — V. Le long des chemins célestes ; Sut nous faire goûter Debussy, Fauré et Ravel. — VI. Pronom ; Unique ; Dans une devise latine défavorable à ceux qui avaient le dessous. — VII. Coule un peu partout. — VIII. Ne peut parfois se réprimer ; Dans le Gard. — IX. Etre dur à la détente. — X. Il faut être vraiment un pied pour lui donner asile ! ; D'un auxiliaire ; Durée d'une révolution. — XI. Dans l'impossibilité absolue de commettre des folies.

VERTICALEMENT

1. Donne quelque souci à ceux qui en sont chargés ; Abréviation. — 2. Evolue parfois sur la piste d'un cirque ; Titre. — 3. Donne parfois des résultats surprenants ; Ressemblent donc à Artaban. — 4. Ornements de taille. — 5. Fin de participe ; Marque d'intransigeance anglaise ; Rayon inversé. — 6. Dans la Corrèze ; Touche avec la main. — 7. Participe ; Dotée d'une certaine forme. — 8. Videras les lieux. — 9. Plus apparentes ou très sages ; Dans une défense.

Solution du problème n° 1 111

Horizontalement

I. Semaine. — II. Arno. — III. Eclateras. — IV. Ruade ; Obi. — V. Nid ; Rebec. — VI. USI ; Titi. — VII. Mies ; Unie. — VIII. Amie. — IX. Dermestes. — X. Peu. — XI. Senorita.

Verticalement

1. Sternum ; D.P. — 2. Cuisinées. — 3. Maladie ; Rue. — 4. Arad ; Sam. — 5. Inter ; Meso. — 6. Noé ; Etuis. — 7. Robinet. — 8. Abêti ; Est. — 9. Musiciens.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A (F)	Sommes à payer Série B (F)
1	291	1 2 3	250	100
	1 751	1 2 3	500	1 000
	61 911	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	93 171	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	69 081	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
2	2	1 2 3	30	30
	1 262	1 2 3	530	1 030
	9 742	1 2 3	530	1 030
	61 912	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	88 042	1 2 3	5 030	3 030
	57 962	1 2 3	8 030	5 030
	93 172	2	500 030	1 000 030
		1 3	25 030	50 030
3	13	1 2 3	60	60
	61 913	2	1 060	1 060
		1 3	160	160
	93 173	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
4	14	1 2 3	60	60
	604	1 2 3	250	100
	2 304	1 2 3	500	1 000
	9 484	1 2 3	500	1 000
	61 914	2	1 060	1 060
		1 3	160	160
	93 174	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
5	365	1 2 3	250	100
	2 025	1 2 3	500	1 000
	5 565	1 2 3	500	1 000
	61 915	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	93 175	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	40 645	1 2 3	8 000	5 000
	59 035	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
6	66	1 2 3	60	60
	396	1 2 3	250	100
	636	1 2 3	250	100
	3 966	1 2 3	560	1 060
	7 226	1 2 3	500	1 000
	93 176	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	47 856	1 2 3	8 000	5 000
	68 896	1 2 3	8 000	5 000
6	76 946	1 2 3	8 000	5 000
	84 366	1 2 3	8 060	5 060
	54 026	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
	61 916	2	200 000	100 000
		1 3	7 000	4 000
7	61 917	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	93 177	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	73 687	1 2 3	8 000	5 000
	92 207	1 2 3	8 000	5 000
	56 847	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
8	8	1 2 3	30	30
	218	1 2 3	280	130
	528	1 2 3	280	130
	618	1 2 3	280	130
	61 918	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	93 178	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
	39 358	1 2 3	8 030	5 030
	14 478	1	20 030	10 030
		2 3	2 030	1 030
	67 638	3	20 030	10 030
		1 2	2 030	1 030
9	69	1 2 3	60	60
	009	1 2 3	250	100
	989	1 2 3	250	100
	61 919	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	93 179	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
0	4 310	1 2 3	500	1 000
	9 650	1 2 3	1 000	2 000
	61 910	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	45 860	1 2 3	5 000	3 000
	93 170	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	62 280	1 2 3	8 000	5 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Tranche jumelée de mars
tirage du 26 mars 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 3 AVRIL 1975 A DEAUVILLE (Calvados) — 15e

Bulletin d'enneigement

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Autrans : 40, 135 ; Bellecombe-Crest-Voland : 20, 200 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 40, 280 ; Chamrousse : 80, 200 ; Combloux : 60, 300 ; Les Deux-Alpes ; 80, 450 ; Les Menuires - Val-Thorens : 130, 250 ; Méribel : 50, 250 ; Morzine-Avoriaz : 40, 400 ; La Plagne : 220, 295 ; Pralognan : 90, 150 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 80, 260 ; Samoëns : 15, 340 ; Thollon-les-Mémises : 130, 300 ; Tignes : 220, 330 ; Val-d'Isère : 195, 405 ; Valloire : 30, 250 ; Villard-de-Lans : 45, 150.

ALPES DU SUD

Auron : 130, 200 ; Isola 2000 : 190, 230 ; Montgenèvre : 100, 190 ; Orcières-Merlette : 30, 90 ; Pra-Loup : 60, 180 ; Le Sauze : 20, 120 ; Serre-Chevalier : 80, 190 ; Valberg : 110, 160 ; Vars : 40, 100.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 70, 170 ; Barèges : 40, 280 ; Cauterets-Lys : 140, 520 ; Font-Romeu : 70, 100 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 80, 520 ; La Mongie : 150, 450 ; Saint-Lary-Soulan : 80, 215.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50, 140 ; Super-Besse : 40, 100 ; Super-Lioran : 50, 100.

JURA

Métabief : 20, 100 ; Les Rousses : 50, 200.

VOSGES

La Bresse : 40, 70 ; Gérardmer : 30, 50.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

Environnement

● SITES CLASSES EN CORSE. — Par décret en date du 7 mars 1975, est classé parmi les sites pittoresques du département de la Corse l'ensemble formé par les communes d'Ersa et de Rogliano, y compris les îles Finocchiarola et Giraglia (Corse), ainsi que le domaine public maritime correspondant.



Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	98 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SPORTS

FOOTBALL

LA FRANCE A BATTU LA HONGRIE PAR DEUX BUTS A ZÉRO

Une victoire attendue mais une soirée décevante

Grâce à deux buts d'Henri Michel (57e minute) et de Patrick Parizon (63e minute), l'équipe de France a mis un terme, le 26 mars au Parc des Princes, à quarante ans d'insuccès face aux Hongrois. Les porteurs de cocardes s'en réjouiront pleinement. Ceux qui après les promesses de renouveau manifestées par l'Association sportive de Saint-Etienne espéraient vivre une grande soirée de football auront eu beaucoup moins de motifs de satisfaction.

Hidegkuti, Kocsis, Puskas, Csibor, et leurs camarades de la « merveilleuse » équipe hongroise qui joua trente-deux matches sans une seule défaite de 1950 à 1954, et infligea à l'Angleterre son premier échec en terre britannique, à Wembley, le 23 novembre 1953, par six buts à trois, ne doivent pas être très fiers de leurs successeurs.

Mis à part le petit Lajos Kocsis, qui fit honneur à ses aînés par la finesse de sa touche de balle et sa vision du jeu, cette équipe fut sans doute une des plus faibles que la Hongrie ait présentée depuis près de trente ans. Lents et empruntés en défense, maladroits et peu inspirés en attaque, les Hongrois semblaient avoir laissé sur les bords du Danube cet esprit et ce rythme tziganes qui caractérise leur peuple.

Face à des adversaires peu enclins à animer les débats, l'équipe de France a assuré le résultat par quelques accélérations qui amenèrent les deux buts marqués en cinq minutes au début de la deuxième mi-temps. Après le match, l'entraîneur Stéfan Kovacs se disait satisfait de l'expérience qu'il avait tenté en reconstituant en équipe de France la défense marseillaise et l'attaque stéphanoise, et estimait que les cinq débutants, face à la Hongrie (Charrier, Lopez, Parizon, Triantafilos et Zwunka), avaient dans l'ensemble bien fait leur travail.

Pris individuellement, peu de joueurs français méritent de sévères critiques, si on excepte les hésitations de Charrier, très impressionné par ses débuts, le manque d'engagement d'Hervé Revelli, de Triantafilos aussi, et la confirmation que Beretta n'est plus un véritable ailier et n'a pas la classe d'un grand joueur de milieu de terrain. C'est plutôt dans son comportement collectif que l'équipe de France peut s'améliorer.

Un avenir stéphanois ?

Un footballeur stéphanois avouait qu'il ne jouait pas en équipe de France dans le même état d'esprit qu'avec son club : *« A Saint-Etienne, nous poussons nos actions le plus loin possible. Nous prenons des risques. Nous nous battons pour soutenir un partenaire qui a perdu la balle. En équipe de France, on s'accroche moins, on sort plus rarement de sa réserve. »*

Au soir de la qualification des Stéphanois contre les Polonais de Ruch Chorzow, le « recruteur-intendant » du club, M. Pierre Garonnaire, aborda Stefan Kovacs : *« Vous voulez gagner vos matches ? Sélectionnez en bloc l'équipe stéphanoise. Remplacez nos étrangers Curkovic et Piazza par Charrier et Trésor. Et faites jouer les rencontres internationales à Saint-Etienne. »* Stéphan Kovacs sourit de cette boutade, mais est-elle si utopique ?

Poste par poste, tous les Stéphanois soutiennent la comparaison avec les titulaires de l'équipe de France, mais ils bénéficient, en plus, d'une expérience internationale, des automatismes et d'un esprit collectif remarquables. L'expérience ne pourrait pas être tentée contre le Portugal, le 26 avril, puisque tous les Stéphanois seront exemptés de ce match, ni peut-être contre l'Islande, le 25 mai, si les Foréziens se qualifient pour la finale de la coupe d'Europe des clubs, prévue le 28 mai.

Mais au cas où Stefan Kovacs devrait retourner en Roumanie à la fin de la saison, cette solution permettrait peut-être de résoudre ce problème de succession en donnant à Robert Herbin le moyen de cumuler les deux tâches. Le Stade de Reims, et l'équipe de France, dirigée par Albert Batteux, n'avaient pas regretté ce choix en 1953.

GÉRARD ALBOUY.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *En demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball, l'Ignis de Varèse a battu Berck par 98 à 79. Déjà vainqueurs du match « aller » par 86 à 85, les Italiens sont qualifiés pour la finale.*

Le Spartak de Leningrad a gagné la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes en l'emportant sur l'Etoile rouge de Belgrade par 63 à 62, le 26 mars à Nantes.

TENNIS. — *Patrick Proisy, le dernier Français en compétition au tournoi de Monaco, a été battu au deuxième tour par le Suédois Bjorn Borg, 6-2, 6-3.*

VOLLEY-BALL. — *En poule finale de la Coupe du printemps qui se dispute au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, l'équipe de France a battu celle de l'Allemagne fédérale par 3 sets à 1 (15-4, 12-16, 15-11, 15-7), tandis que l'Italie s'imposait devant la Belgique par 3 sets à 0 (15-9, 16-14, 15-4).*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 mars 1975 :

UN DECRET

● Relatif à l'indemnité horaire pour travail normal de nuit et à la majoration spéciale pour travail intensif.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Institut supérieur technique d'outre-mer ayant obtenu le diplôme de cet établissement.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le Verbe et la parole

La Semaine sainte, comme la période de Noël, appelle les émissions de circonstance : le Chemin de la croix, *de Gérard Mourgue, mis en images par Jean-Paul Sassy, tentait de renouveler le genre, en l'actualisant. Gérard Mourgue, dont Pierre Fresnay — autre résurrection — lisait le commentaire, rapproche la Passion du Christ de toutes les démesures de l'homme, défilés de pénitents, scènes de guerre, Biafra, mai 1968, dans un collage littéraire : des bandes d'actualités et un « digest » des Evangiles.* Ce « Chemin de croix », *en douze stations environ et quelques retours en arrière, traité en décors naturels, du côté d'Agrigente, renvoie par ses choix esthétiques à l'imagerie sulpicienne. A chacun d'interpréter selon ses convictions : la juxtaposition des clichés de l'actualité et de la « vérité révélée », peut apporter un supplément de crédibilité à l'ensemble ou, au contraire, installer le tout sur les vieux rayons de la convention — au chapitre des représentations idéalistes.*

Vingt siècles après, la force mythique des Evangiles nous ramène au Verbe (« Au commencement était le Verbe... »), et on comprend le désir d'un écrivain d'exprimer l'ineffable, la part de réel qui nous échappe, et que nous expliquons mal, de l'universel à l'humain : l'absence de mots qui conduit à la foi ou à la violence.

Avec les progrès de la science et de la communication, la parole, ce mécanisme social, qui détermine notre appréhension du monde, et bute sur le Verbe, devrait étendre son champ jour après jour. L'enquête de l'équipe Desgraupes, Lalou, Barrère, diffusée juste après le Chemin de la croix, *semblait avoir été programmée là, comme pour répondre à Gérard Mourgue. La mère, l'école — et, pourquoi pas, un jour, la télévision — sauront-elles répondre à toutes les questions informulées de l'enfant... et de l'homme ?* — M. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 27 MARS

— *M. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat chargé du logement, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe I, à 19 h. 20.

— *L'Association des paralysés de France* expose son point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 28 MARS

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, est invité de R.T.L. au journal de 13 heures.

— « *Les Français sont-ils racistes ?* » est la question posée à Gabriel Domenech *(le Méridional-la France)*, Chérif Harbi (radio-télévision algérienne) et Philippe de Saint-Robert au cours du « Rendez-vous des grands reporters » sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *La Confédération générale des cadres* exprime son opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

D'une chaîne à l'autre

M. ROSSI S'INTÉRESSE AUX RADIOS LOCALES

● Interrogé par M. Jacques Périer, rédacteur en chef à Radio-France, à propos du projet du parti socialiste de créer une station de radio, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a répondu mercredi 26 mars, au cours de l'émission « 13-14 » de France-Inter : « *Le problème n'est pas de savoir si un projet de radio hors monopole vient du parti socialiste ou d'une autre formation politique, s'il est politique ou s'il est de caractère privé. Le principe c'est que, en France, l'émission et la définition des programmes relèvent d'un monopole que nous ferons respecter quelle que puisse être l'origine de l'initiative.* »

En cas de non-respect de la loi, « *nous utiliserons tous les moyens qui nous sont donnés par le code des télécommunications* », a précisé M. Rossi.

Au sujet des bruits concernant l'éventuelle fusion de deux sociétés de programmes (TF 1 et FR 3), le porte-parole du gouvernement a dit : « *Je ne sais pas d'où vient cette idée, mais le fait de vouloir fusionner deux sociétés nécessiterait une nouvelle loi.* »

Enfin, M. André Rossi s'est montré favorable à la création de radios locales et a déclaré : « *C'est une affaire qui fait actuellement l'objet d'une étude très sérieuse, sur laquelle nous pensons pouvoir donner des réponses d'ici trois ou quatre mois.* »

Cette étude [qui a été confiée au Haut Conseil de l'audio-visuel] *porte notamment sur la définition du cadre juridique et financier, sur les programmes et sur les rapports avec les autorités locales et avec la presse locale.*

« NEW-LOOK » SUR ANTENNE 2 FIN AVRIL

● M. Marcel Jullian a décidé de modifier la grille des programmes d'Antenne 2 à partir du 21 avril. Ainsi la dramatique du lundi soir est remplacée à 20 h. 35 par une série française. Vers 21 h. 30 sera diffusé un documentaire ou un magazine. Le samedi soir Antenne 2 présentera, à 20 h. 35, une dramatique, tandis que le jeu de Pierre Bellemare « Pièces à conviction », dont l'audience a été jugée insuffisante, sera programmé vers 22 h. 15. L'émission de Pierre Bouteiller et de José Arthur « Banc public » est supprimée (*le Monde* du 22 mars). Mais un magazine du théâtre et du cinéma sera confié en alternance à ces deux producteurs le samedi, à 18 h. 15. Ce qui réduit les après-midi de Michel Lancelot de quarante-cinq minutes.

Il avait été question de reprendre le jeu de Pierre Bellemare « La tête et les jambes » — un grand succès de 1957 — à l'occasion de ce remaniement, mais il ne serait finalement programmé qu'à partir du mois de septembre.

22 000 HEURES DE RADIO RÉGIONALE

● Les stations régionales de FR 3 diffuseront de nouvelles émissions de radio sur le réseau en modulation de fréquence de France-Inter tous les matins de 9 h. 10 à 12 h. 30, à partir du 7 avril. « *Cette radio*, a annoncé M. Contamine, président de FR 3, *sera d'animation, de contact et de service.* » Vingt-deux mille heures seront ainsi consacrées aux émissions de radio régionale, les habituels bulletins d'informations continuant d'être diffusés également en ondes moyennes.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 27 MARS

● CHAINE I : TF 1

16 h. 40 « Spécial Pâques jeunesse ».
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le temps d'aimer ».
20 h. 35 Série. Jo Gaillard : « Jo et l'enfant. » réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson.
Cap sur l'île de Cayenne. A l'escale, un groupe d'écoliers vient visiter la Marie-Aude. *Et lorsque le navire reprend la mer, il porte à son bord un curieux passager clandestin.*
21 h. 20 Satellite, prod. J.-F. Chauvel.
Mort d'un calife (le roi Fayçal); La rébellion des intégristes ; Crise à Motor-City.
22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Le grand échiquier, de J. Chancel. « Un bout de chemin avec Yehudi Menuhin ».
Avec Manitas de Plata ; Los Bailardos ; G. Zamphyr ; D. Vierny ; S. Grappelly ; J. Loussier ; Oscar Peterson.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au ski.
19 h. 40 Tribune libre : L'Association des paralysés de France : groupement des handicapés moteurs et des parents d'enfants handicapés.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « le Jardin du diable », de H. Hathaway (1954), avec R. G. Cooper, S. Hayward, H. Marlowe, C. Mitchell.
Quatre aventuriers accompagnent, dans une région du Mexique, dont les Indiens interdisent l'accès, une femme qui va au secours de son mari. Les frissons de l'aventure.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Assemblée des femmes », de R. Merle, d'après Aristophane (réalisation A. Barroux) ; 21 h. 50, Le livre d'or : Semaines de musique contemporaine d'Orléans : « Alissa », de D. Milhaud ; 21 h. 50, Le livre d'or (G. de Machau) ; 22 h. 40, Journée mondiale du théâtre : « le Monologue de Molly Bloom » (Joyce).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction R. Albin. Avec le concours de Ch. Lardé, flûtiste. Festival Mozart : « Divertimento en fa K. 138 », « Concerto pour flûte et orchestre en sol », « Symphonie n° 34 en ut » ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le duo Michel Portal-Daniel Humair ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

VENDREDI 28 MARS

● CHAINE I : TF 1

16 h. 40 « Spécial Pâques Jeunesse. »
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Filopat et Patafil.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »
20 h. 35 Film : « Ponce Pilate », de G. Callegari (1962), avec J. Marais, J. Crain, L. Lorenzon.
La Passion du Christ revécue subjectivement, par Ponce Pilate, au moment où celui-ci comparaît à son tour devant Caligula et les sénateurs romains.
22 h. 20 Débat : Regards sur l'histoire, de J.-F. Chiappe.
Les rapports politiques, juridiques et administratifs de l'Empire romain avec ses protectorats. Avec Michel de Saint-Pierre (écrivain) et Pierre Grimal (professeur de latin à Paris-I).

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Philippe Clay.
21 h. 25 Cérémonie du chemin de croix, retransmise en Eurovision de Rome.
21 h. 50 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Jésus-Christ 1975. »
Avec Mère Marie-Yvonne, pour « A cause de Dieu » ; le R.P. Bruckberger, pour « Marie-Madeleine » ; le R.P. Cardonnel, auteur de « l'Insurrection chrétienne » ; le Père Chenu, pour « Souvenirs dialogués » ; et Georges Hourdin, auteur des « Jardiniers de Dieu ».
22 h. 55 Ciné-club : « En quatrième vitesse », de R. Aldrich (1955), avec R. Meeker, A. Dekker, P. Stewart, M. Cooper, G. Rodgers.
Un détective privé sans scrupules se lance à la poursuite d'un mystérieux trésor, pour la possession duquel on s'entre-tue. Le film-choc qui révéla Robert Aldrich.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au ski.
19 h. 40 Tribune libre : La C.G.C.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire : « L'attentat de Damien », de P. Cavassilas, d'après J. Chatenet, avec V. Ganivier et H. Gignoux.
Robert-François Damien, qui a blessé d'un coup de couteau le roi Louis XV, en 1757, a-t-il agi seul, comme il le prétend, à cause de la misère du peuple, ou fut-il l'instrument d'un parti ?
21 h. 25 « Morceaux de bravoure » : le film bouffon.
Dans cette seconde émission, Marco Ferreri explique ce qu'est pour lui le film bouffon. Avec des extraits de films : « le Harem », « la Femme à barbe » et « la Grande Bouffe », qu'il a réalisés ; « Nazarin » de L. Bunuel et des dessins animés de T. Avery.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, A côté de la musique.

● FRANCE-MUSIQUE

21 h. 15 (S.), En direct de la basilique du Rosaire à Lourdes. Festival de Pâques. Chœur via Nova de Munich. Orchestre Pro Arte de Munich. Direction K. Redel : « la Passion selon saint Marc » (Telemann), avec G. Stoklassa, soprano, L. Russ, alto, T. Altmeyer, ténor, B. Abel l'évangéliste ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

CULTURE

Une nomination attendue

M. PIERRE BOULEZ AU COLLÈGE DE FRANCE

L'assemblée des professeurs du Collège de France a décidé de créer une chaire d'« invention technique et du langage en musique ». Le titulaire sera très vraisemblablement le compositeur et chef d'orchestre Pierre Boulez.

Cette nouvelle chaire, dont la création est soumise à l'approbation du secrétaire d'Etat aux universités, remplacera la chaire de langue et littérature du Moyen Age, tenue par M. Félix Lecoy, qui prend sa retraite.

[La rentrée de Pierre Boulez en France n'aura pas été clandestine. L'Institut de recherche et de coordination acoustique - musique (IRCAM), qu'il dirige, est la « pointe avancée » de la musique en France. Si sa candidature est retenue, il ira rejoindre les maîtres de la pensée et de la science contemporaines, Jacques Monod, Claude Lévi-Strauss, François Jacob, Michel Foucault... Pierre Boulez, qui affirmait hier ne pas croire aux vertus de l'enseignement et qui s'est toujours défié des institutions, va désormais occuper dans la musique française une place prépondérante.]

ARTS ET SPECTACLES

Musique

AU FESTIVAL DE ROYAN

Une journée plus calme

Après les grands déchaînements orchestraux et les œuvres à thèse, le programme du festival de Royan offrait une journée plus calme. Le premier concert, donné par les Percussions de Strasbourg avec leur maîtrise et leur musicalité habituelles, s'ouvrait dans la tendresse un peu nostalgique de Vielleicht *(1973), création tardive d'une œuvre de la période « rose » de Luis de Pablo. Dans ce délicat divertissement, qui fait se promener la dernière des* Bagatelles *(opus 119) de Beethoven à travers l'immense matériel des percussions, ce qui frappe avant tout c'est le sens souverain de la sonorité et de l'enchaînement des timbres, qui font de cette touchante désagrégation instrumentale, puis tonale, de la mélodie bien autre chose qu'un pastiche complaisant ou laborieux.*

Dans Marae, *F.B. Mache (1935), qui s'attache à la disparition de la frontière conventionnelle entre nature et culture, compose une œuvre à deux voix : celle d'une bande magnétique où sont enregistrés des sons bruits (bruissements aquatiques, par exemple) à peine manipulés, et celle des percussions. Si l'on ne peut que louer l'économie de l'écriture, il n'est pas certain que le pari intellectuel ait été gagné : pourquoi diffuser par des haut-parleurs des bruits qu'on pourrait produire sur scène d'une manière plus « naturelle » ?*

Avec Hiérophonie V, *Yoshihisa Taïra (1938) poursuit la voie difficile dans laquelle il s'est engagé depuis plusieurs années : la fusion des cultures occidentales et orientales ; son œuvre débute dans la violence avec des cris suivis de coups brefs sur les peaux, puis, par une habile transition (gongs frappés puis caressés), on passe à une seconde section toute en résonances sur les métaux dont la douceur fait contraste avec ce qui précède ; peu à peu s'établissent des cellules rythmiques chaque fois variées d'où sort un ostinato de tambour qui mène à un crescendo irrésistible (l'œuvre fut bissée), retour des cris et, peut-être, une certaine facilité dans l'exploitation de la situation.*

De Camatithu, *de N. T. Dao (1940), partition de près d'une demi-heure, on retient surtout l'extrême violence du début et l'admirable calme de la fin ; entre les deux des événements dont le succès obéit à une logique interne sensible mais indéfinissable.*

*Le dernier concert du merveilleux London Sinfonietta débutait par la création d'*Aleph, *de l'Ecossais Martin Dalby (1942), page « à la louange du souffle de l'esprit » sans aucune dramatisation — mais avec des contrastes, — d'une écriture traditionnelle dont la fluidité est le résultat d'un équilibre assez étonnant entre deux flûtes et deux contrebasses réunies entre elles par trois cuivres.*

Lied *(1972), de Franco Donatoni, n'apporte rien de bien nouveau sur l'esthétique de ce compositeur aux constructions minutieuses et sereines. L'écriture, constituée d'abord de successions d'accords faussement parallèles, se transforme peu à peu en une dentelle où chaque note se trouve colorée fugitivement par l'un ou l'autre des treize instruments ; l'éclairage change sans cesse autour d'un objet merveilleux et immobile. Cela ne va pas sans une certaine monotonie à la longue.*

Bien que différent de conception, Omens, *du Portugais E. Nunes, construit autour d'harmonies d'ostinatos ou de trilles de célesta, retrouve cependant le même climat raréfié ; la lassitude venant avec l'heure tardive, il était difficile de goûter pleinement l'enchaînement de ces multiples séquences à peine différenciées les unes des autres.*

A côté de la Sonata pian'e forte, *de Gilbert Amy (qui dirigeait le concert avec la sûreté qu'on lui connaît), déjà présentée à Champigny puis à Paris, la création de* Puzzle, *de Philippe Manoury (1952), permettait de constater les progrès de ce jeune compositeur. Ce qui manquait dans ses partitions précédentes et qui frappe ici, c'est cette détente lyrique qui va jusqu'au style arioso ; la forme est plus simple et claire que dans* Focus *présenté ici l'an dernier ; la pédale établie dès le début dure juste assez pour qu'on la quitte avec plaisir et la seule présence des maracas aux quelques endroits stratégiques articule l'œuvre avec autant d'efficacité que ses deux moments privilégiés : l'épisode chanté et la cadence de violoncelle. Un regret concernant le traitement de la voix : le texte — du compositeur avec un souvenir de René Char — est surtout mis en valeur dramatiquement ; toutefois l'auteur ne joue pas assez des rapports prosodie-mélodie (qui peuvent s'épauler ou se contredire) et n'exploite pas à fond le caractère spécifique de la voix. L'orchestration est remarquable par son économie de moyens.*

GÉRARD CONDÉ.

L'affaire Essyad

Un débat public avec tous les responsables a eu lieu mercredi à Royan à propos de la suppression de la cantate d'Ahmed Essyad, sur un poème palestinien de Mahmoud Darwish, qui aurait dû être créée le soir même. La discussion, d'abord houleuse, a permis d'éclaircir à peu près cette affaire, due à un réflexe maladroit de censure des responsables du festival (contre l'avis du directeur artistique, Harry Halbreich), qui sont ensuite revenus sur leur interdiction (« le Monde » du 21 mars). Mais la cantatrice, prise de panique, a refusé de venir à Royan une fois la censure levée grâce à la réaction du secrétariat d'Etat à la culture.

Ajoutons seulement que H. Halbreich et A. Essyad avaient tenté en vain de confier l'œuvre à une autre cantatrice, mais il était impossible de monter en quelques jours une partition de cent pages chantée en arabe.

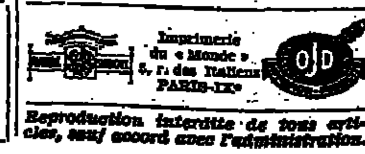
Un accord général s'est fait pour que la cantate soit jouée en 1976 à Royan, si du moins le treizième festival a lieu, car les responsables paraissent bien pessimistes à cet égard. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a pourtant déclaré dimanche, en s'adressant au maire de Royan : « C'est un festival unique en France et sans doute même unique au monde. Ce que nous attendons de vous, c'est justement que vous poursuiviez cet effort. Je dois le dire, je suis fier de Royan et je suis prêt à soutenir ce festival dans les années qui viennent. »

On souhaitera que les édiles de Royan répondent à cet appel, car la suppression du festival serait une « censure économique » infiniment plus lourde de conséquences que la « censure politique » qui a atteint Essyad : celle-ci, en effet, devrait être réparée grâce à la bonne volonté mutuelle affirmée en public ; celle-là serait irréparable. — J. L.

■ Glyndebourne annonce pour l'été trois nouveaux spectacles : « le Petit Renard rusé », de Janacek ; « The Rake's Progress », et « Cosi fan tutte », ainsi qu'« Eugène Onéguine » et « Intermezzo », de R. Strauss.

Edité par la *S.A.R.L. le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe



ARTS ET SPECTACLES

Musique

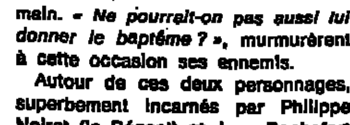
AU FESTIVAL DE ROYAN

Une journée plus calme

PIERRE HENRY

PHILIPS

ARTS ET SPECTACLES



Cinéma

« QUE LA FÊTE COMMENCE »
de Bertrand Tavernier

Il y avait cinq ans que la guerre était finie, quatre ans que le vieux roi était mort, les années folles de la Régence battaient leur plein. A la cour et à la ville, la licence, le vice, la corruption, les appétits de toute sorte, s'étalaient au grand jour, avec d'autant plus de cynisme que l'hypocrisie les avait longtemps contenus. Chez les humbles, c'était la misère, chez les riches un besoin frénétique de s'étourdir et d'oublier la lugubre fin de règne de Louis XIV.

Que la fête commence se déroule entre 1719 et 1723 (*mort de Dubois* et du Régent). Simples points de repère. Ce n'est pas une dissertation historique que nous propose Bertrand Tavernier, mais une chronique de l'air du temps, un reportage romanesque, mi-vérité, mi-fiction, dont Saint-Simon pourrait être le commentateur. Jean Aurenche, co-scénariste-dialoguiste, et Tavernier lui-même n'ont pas hésité à prendre quelques libertés avec leur sujet (l'âge de Dubois, par exemple, qui, dans la réalité, avait dix-huit ans de plus que Philippe d'Orléans, ou le voyage à Paris du *marquis* de Pontcallec). Mais ce n'est pas ici la lettre qui compte, c'est l'esprit. « *Nous avons voulu,* dit Tavernier, *donner à cette cascade d'aventures un ton libre et polémique, irrespectueux et dramatique, lyrique ou cocasse. Celui que l'on trouve dans les films historiques de Freda et de Comencini. Ou dans les ouvrages de Claude Manceron.* »

Depuis 1715, à la tête de l'Etat, le Régent. Un prince intelligent, fin, cultivé, doué de toutes les « *curiosités de l'esprit* », chimiste, peintre et musicien à ses heures (la musique du film a été orchestrée par Antoine Duhamel d'après ses manuscrits), travailleur, libéral, répugnant à verser le sang, mais faible de caractère, et usant son crédit et ses forces dans les soupers-orgies qu'il organise au Palais-Royal.

A ses côtés, l'abbé Dubois, que Saint-Simon étrille vertement : « *L'avarice, la débauche, l'ambition étaient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite, son repos...* » Pour faire bonne mesure, Tavernier ajoute *qu'il touchait de l'argent d'une tenancière de maison close.* Bien qu'il n'eût jamais reçu les ordres, sa grande idée était de devenir cardinal. Le Régent ayant fini par céder à ses instances, il fut sacré prêtre et archevêque en un tournemain. « *Ne pourrait-on pas aussi lui donner le baptême ?* », murmurèrent à cette occasion ses ennemis.

Autour de ces deux personnages, superbement incarnés par Philippe Noiret (le Régent) et Jean Rochefort (l'abbé Dubois), le récit s'organise. Non selon une ligne dramatique continue, mais comme une mosaïque d'évènements qui se complètent les uns les autres. La révolte gronde en Bretagne, et le marquis de Pontcallec, nobliau hurluberlu, idéaliste extravagant (Jean-Pierre Marielle *époustouflant*), *s'efforce de lever une* armée pour combattre le Régent. A Paris, tandis que s'évanouissent les illusions créées par le « système » de Law et que la panique commence à s'emparer des porteurs de titres, Dubois poursuit ses intrigues, renforce l'alliance anglaise et fait condamner à mort Pontcallec. Entre deux fêtes, le Régent essaie de gouverner, mais il cède de plus en plus à l'influence de son conseiller. L'heure est proche où, miné par la maladie il demandera à sa petite putain favorite, devenue sa confidente, *son amie (« Vous n'aimez pas la débauche, monseigneur, vous aimez le bruit de la débauche »*, lui disait-elle), où il demandera à cette consolatrice des mauvais soirs (Christine Pascal, remarquable) : « *Crois-tu de bonne foi qu'il y ait un Dieu, qu'il y ait un enfer et un paradis après cette vie ?* » (1)

L'un des mérites de ce film est sa crédibilité. En nourrissant son récit d'anecdotes authentiques (les mariages à la chaîne des hommes et des femmes expédiés en Louisiane, la séance de lanterne magique — déjà le cinéma « porno »), en accumulant les détails pittoresques et révélateurs (les masques des chirurgiens, les seaux hygiéniques portés par les valets, les mercenaires du sexe, chargés de remplacer les bambocheurs défaillants), en mettant dans la bouche de ses personnages des répliques dont la verdeur est confirmée par les « mémoires » du temps, Tavernier trace un tableau exact de ce que pouvait être la vie quotidienne sous la Régence.

Il fait mieux en montrant qu'au fil des siècles les problèmes ne changent guère. S'il est question dans *Que la fête commence* d'inflation, de corruption, de régionalisme, d'argent planqué en Suisse et d'embarras de voitures, ce n'est pas qu'Aurenche et Tavernier aient délibérément cherché ces correspondances, c'est simplement que, sur les plans économique et social, bien des rapports existent entre le premier quart du dix-huitième siècle et la seconde moitié du nôtre.

Un autre attrait du film est sa verve, son allure endiablée, ce *mélange* de drôlerie et de gravité qu'il nous offre. On rit beaucoup aux aventures parfois burlesques de Pontcallec, aux coups de gueule de Dubois, à ses cabrioles et à sa « *leçon de messe* ». Mais en même temps, l'interprétation de Noiret aidant, le personnage du Régent nous est présenté dans toute sa complexité, avec ce « *dégoût secret de lui-même qui le glaçait au milieu du bonheur* », ses velléités d'homme d'Etat conscient des réformes nécessaires à la France, son cynisme, son scepticisme, ses élans de tendresse, son trouble métaphysique. Il y a du dom Juan de Molière chez ce « *fanfaron de vices* ».

Et quand, à la fin du film, des paysans mettent le feu à un carrosse qui vient de renverser et de tuer un enfant, comment ne pas *voir que sous* ce feu vengeur, c'est déjà le grand incendie de la révolution qui s'annonce ?

L'Horloger de Saint-Paul nous avait fait découvrir le talent de Bertrand Tavernier. Mais *l'Horloger* était un film relativement facile à réussir. Avec *Que la fête commence,* le réalisateur affrontait une épreuve beaucoup plus périlleuse. L'élégance, la vigueur, l'allégresse avec lesquelles il a dominé son sujet confirment la multiplicité et la solidité de ses dons. *Que la fête commence* est une fête pour l'esprit *et les yeux. On souhaite* à ce *film* pétillant, intelligent, divertissant, un grand succès.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Concorde, Lumière-Gaumont, Clichy-Pathé, Montparnasse-Pathé, Clichy-Palace, Gaumont-Sud, Cambronne, Nation, Victor-Hugo.

(1) La phrase est authentique. Mais l'interlocutrice du Régent était la duchesse de Falari.

■ The English Drama Group présente « Everything in the garden » d'Albee (en anglais), le 28 mars à 20 heures, au Centre culturel américain, 3, rue du Dragon.

« Les Sentiers de la gloire »
de Stanley Kubrick

Stanley Kubrick est, avec Orson Welles, le spécimen le plus achevé du cinéaste américain venu chercher fortune en Europe, et s'y fixant. Mais, tandis que Welles ne débarque sur le vieux continent qu'une fois sa carrière hollywoodienne avortée, la capitale du cinéma lui retirant sa carte blanche, ne lui permettant pas de continuer à jouer les génies à la Stroheim, Kubrick, lui, bâtit sa carrière de ce côté-ci de l'Atlantique : il tourne *Paths of Glory (les Sentiers de la gloire)* en Allemagne, en 1957 ; il n'a alors que vingt-neuf ans *mais il affirme déjà une extraordinaire* maîtrise. Le film devient une cause célèbre grâce au « rigorisme » des autorités française qui ne veulent pas en entendre parler (et font discrètement pression sur le distributeur américain à Paris, les Artistes associés, comme sur les pays limitrophes de la France, la Suisse, par exemple, pour qu'ils ne le projettent pas).

L'histoire est passionnante. Au cours de la première guerre mondiale, alors que la ligne du front semble stabilisée une fois pour toutes *de la mer du Nord à la frontière* helvétique, l'état-major français veut créer une diversion pour relancer le moral de la capitale. Un général mondain, Paul Broulard (Adolphe Menjou), explique à son collègue le général Georges Mireau (George Macready), qui commande le 701ᵉ régiment, qu'il faut s'emparer immédiatement d'une position tenue par les Allemands, dite la Fourmilière. Mireau se récuse d'abord, refuse d'entreprendre cette opération-suicide, puis accepte devant les perspectives d'avancement que laisse miroiter Broulard. L'absurde *mécanique* est enclenchée.

L'action commence par une mission de reconnaissance où un lieutenant tue par erreur un des deux hommes qui l'accompagnent, puis dissimule le crime dans son rapport. Le colonel Dax (Kirk Douglas) doit mener l'assaut. Réticent, lui aussi, devant cette initiative de prestige, dont le coût en hommes a été froidement évalué par le haut commandement, il conduit néanmoins le jour J, à l'heure H, un premier contingent de ses hommes à l'attaque. *Scène d'anthologie, le colonel* s'élance, sifflet à la bouche, revolver dans l'autre main, les hommes le suivent en hurlant, et tombent comme des mouches. La caméra en un travelling latéral, dans un décor de fin du monde, suit à distance la sanglante épopée.

Le reste du bataillon refuse alors de quitter les tranchées. Furieux, le général Mireau ordonne de tirer sur ses propres troupes. Le capitaine chargé du tir refuse d'exécuter l'ordre sans autorisation écrite. L'opération Fourmilière est un fiasco complet. Mireau se venge, décide de traduire en conseil de guerre trois hommes pris au hasard dans chacune des trois compagnies au moral peu combatif. Parodie de procès qui aboutit le lendemain, quarante-huit heures après l'assaut, à l'exécution des inculpés, au petit matin ; l'un d'eux est conduit au poteau sur une civière. Et la guerre continue : dans un café voisin, où une jeune *Fraulein* innocente relève le moral des troupes françaises en *chantant un Lied sentimental, le* colonel vient chercher ses hommes pour remonter en ligne.

Film terrible, mis en scène avec une précision d'horlogerie, qui pourtant pas une seconde ne hausse le ton, ne force la note. Des fantoche, oui, mais ni plus ni moins que vous et moi. Le général Broulard, remarquablement joué par Menjou, l'interprète de *l'Opinion publique* (Chaplin, 1923), dont ce fut la dernière grande apparition, est la parfaite canaille, l'arriviste intégral, l'homme sans scrupules pour qui on fait carrière dans l'armée comme en politique. Le général Mireau, lui, est l'idiot accompli, l'arriviste sans envergure. Le colonel Dax est un humaniste bêlant, qui proteste au nom de la morale ; sa sincérité émeut, mais son impuissance afflige. Chez les petits gradés ou dans la troupe, le tableau n'est guère plus reluisant.

Visiblement Stanley Kubrick n'a pas une opinion très relevée de ses semblables ; il juge presque comme allant de soi la machination qu'il dévoile dans le film. Aucune « distance marxiste », l'affirmation tranquille de la bêtise humaine, un humour glacé qui empêche toute identification du spectateur avec les pantins de cette macabre comédie des erreurs. Kubrick a entièrement tourné son film en Allemagne, dans les studios de la Bavaria Filmkunst à Munich et dans un château baroque, *avec une équipe technique exclusivement* allemande, un conseiller militaire allemand et surtout l'opérateur Georg Krause, qui renoue avec la tradition photographique du cinéma muet et nous rappelle la beauté du noir et blanc.

L'armée française n'est qu'un prétexte. *Les Sentiers de la gloire*, magistral, ouvre la voie à *Docteur Folamour* (1964) et à *Orange mécanique* (1972), portraits d'une humanité saisie en pleine folie, que Kubrick devait tourner plus tard en Angleterre, où il a établi son quartier général.

LOUIS MARCORELLES.

★ France-Elysées, Hautefeuille, Saint-Germain-Huchette (v. o.) ; Montparnasse-83, Madeleine, Convention, Maxeville (v.f.).

En bref

Galeries

Deux Italiens

Sous le titre Critique-Théorie-Art, la galerie Rencontres organise un cycle d'expositions laissant à un critique ou un théoricien de l'art la responsabilité de choisir les artistes qui leur semblent les plus représentatifs et les *plus susceptibles de développer* un discours théorique et critique.

Après Bernard Teyssèdre, c'est Jean-Louis Schefer qui invite. Il a choisi deux Italiens, Tadini et Pardi, qui exposent habituellement à Milan, au studio Marconi. Dans des formulations diamétralement opposées, chacun d'eux poursuit un travail sur l'espace. Avec Pardi, c'est d'un leurre sur l'espace, la logique du construit, la géométrie, la « mise au carreau » qu'il s'agit dans ses tableaux en forme de marelle, de volumes *dépliés*, aplatis, où le plan coloré est relégué derrière un système de câbles tendus. Ce travail s'inscrit en prolongement de sculptures dont la présence ne serait pas inutile pour expliciter le propos.

Tadini jette pêle-mêle sur d'immenses toiles blanches, qui peuvent tenir tout un mur, bribes de souvenirs, citations, clichés, images aliénantes, comme découpées aux ciseaux et qui tournoient dans le vide : fauteuils, cadenas, figures aux accents *chagalliens et objets courants* d'un « musée de l'homme »...

La troisième exposition du cycle donnera carte blanche à Catherine Millet. — G. B.

★ Galerie Rencontres.

Variétés

Monique Morelli

Avec la complicité de son accompagnateur, Lino Léonardi, qui les met en musique, Monique Morelli s'est depuis toujours mise au service des poètes, d'Aragon, de Mac Orlan, de Villon et de Corbière aussi. Elle *se jette avec amour dans leurs* mots, dans leurs chansons, qui ont la couleur du jour, qui parlent avec superbe de liberté, de jeunesse, de bonheurs volés, des gens de mer ; elle se donne avec le cœur, avec les sens, avec une étonnante voix rugueuse qui arrache les cris, les sons, un phrasé flamboyant, un style hérité en partie de la grande tradition des chanteuses réalistes. Comme on dit, c'est un spectacle qui a de la gueule.

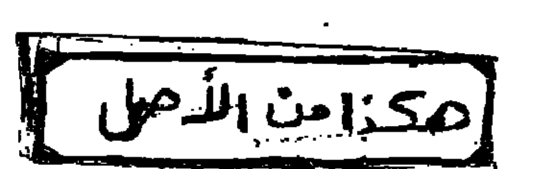
C. F.

★ Nouveau Carré. 20 h. 30.

« Le Bonheur »

La seule qualité de ce spectacle, qui lui aussi a pris l'appellation de comédie musicale, c'est le culot. Il faut, en effet, posséder une belle effronterie pour présenter une chose aussi monstreuse que *le Bonheur* (c'est le titre malheureux de ce spectacle) totalement dépourvu d'idées, confus, naïf et prétentieux, écrit à plat et à la va vite, avec de gros aphorismes et les pires clichés, monté n'importe comment sur la scène de l'Elysée-Montmartre. Une vraie désolation. — C. F.

★ Elysée-Montmartre, 20 h. 30.



SPECTACLES

théâtres

Jeudi 27 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Moïse et Aaron.
Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale), 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien (Petit TEP), 20 h. 30 : Carrefour, spectacle poétique de Bachir Touré.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Jean Hugues ; 22 h. 15 : la Femme aux ciseaux.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Femme morcelée.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôt 1 Baltimore
Espace Tribûche, 20 h. : Orchidée.
Essaïon, 20 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 21 h. : Chat !
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Spectacle Beckett - Jean Barbeau ; 22 h. : J.-B. Moraly ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Dialogues.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tomato ; Queen of France ; 22 h. Gilles Elbaz.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles dans Fauves.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale. — La Ressarre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre d'Edgar, 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 14 h. à 24 h. : Pilgrimage (cinéma-théâtre).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Tchekhov-Tolstoï ou la Belle Epoque.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Comme un chien dans un cimetière.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche folles.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. : le Baron perché ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Le jazz

La Vieille Grille, 20 h. 45 : Cohelmec Ensemble et Antoine Duhamel.
Nouveau Carré, 21 h. : le Cedar Walton Clifford Gordan Quartet, Sam Jones, Billy Higgins.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. Ni Bonavolonta, avec Alain Vanzo, Anita Terzian, Edith Tremblay (la Bohème, de Leoncavallo).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Quarante-Sept Ronins, de H. Inagaki ; 18 h. 30 : la Rosière de Pessac, de J. Eustache ; 20 h. 30 : Scènes de chasse en Bavière, de P. Fleischman ; 22 h. 30 : Sueurs froides, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY-BOOP SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Studio-Parnasse, 6e (326-58-00), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A.) v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), George-V, 8e (225-41-46), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86), Grand-Pavois Babord, 15e (551-44-58).
FUNNY LADY (A.) v.o. : Le Paris, 8e, (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne-Pathé, 15e (737-42-96) ; Quinquette, 5e (033-35-40).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (325-47-19) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MARJOE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65 13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 16 h. et 20 h.
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : Le Pagode, 7e (551-12-15).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Action République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (531-44-58), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PROFITEUR (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
VIOLENCE ET PASSION (It.) version anglaise : Gaumont-Champs-Elysées, 8e I et II (359-04-67), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les films nouveaux

LES SENTIERS DE LA GLOIRE, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (033-87-59) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, film français de Claude Chabrol, avec Romy Schneider, Rod Steiger, Jean Rochefort. Omnia, 2e (231-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

QUE LA FETE COMMENCE, film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SPECIALE PREMIERE, film américain de Billy Wilder, avec Jac Lemon et Walter Matthau, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FLESH GORDON, film américain de Howard Ziehm et Michael Benvesiste, v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70 : Ermitage, 8e (359-15-71) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Paramount-Galeté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Mery, 17e (522-59-54).
BREEZY, film américain de Clint Eastwood, avec W. Holden et K. Lenz, v.o. : Balzac, 8e (359-52-70).
FESTIVAL DE FILMS FANTASTIQUES INEDITS : la Clef, 5e (337-90-90), sam., de 24 h. à l'aube : Nuit blanche du cinéma fantastique.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX PROPOSITIONS COMMERC.	22,00	25,68
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE

RECHERCHE

POUR SON SECTEUR BATIMENT en République Gabonaise

directeur de travaux

Ingénieur ou équivalent de 35 ans minimum qui doit pouvoir justifier d'une grande expérience de la direction de chantiers importants au sein d'une entreprise.

Le poste est situé à Libreville et une première expérience professionnelle dans les pays d'Afrique serait fortement appréciée.

Excellente rémunération.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 99.998 à CONTESSE Publ. 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société des TUYAUX BONNA

Fabrication et pose canalisations béton armé C.A. 375.000.000 - Effectif 2.000 personnes recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

(Centrale Paris, Mines, Ponts) débutant ou 1 à 2 ans expérience. Pour suivi de projets avec missions éventuelles de courte durée à l'étranger. Ecrire avec curriculum vitae, photo - B.P. 371-08, 75365 PARIS CEDEX 08.



emplois régionaux

STE DE TRANSFORMATION METALLURGIQUE DE TOUT PREMIER PLAN recherche pour une de ses usines

SITUÉE EN NORMANDIE

INGÉNIEUR RESPONSABLE SERVICE ÉQUIPEMENT

MECANIQUE, ELECTRIQUE, TRAVAUX NEUFS, ARTS et METIERS ou équivalent. Expérience professionnelle de la fonction d'au moins 5 ans en usine. Libre rapidement.

Adr. C.V., prétentions et photo sous N° 4.960 à : LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui tr.

IMPTE SOCIÉTÉ TEXTILE SUD-EST

recherche

SPÉCIALISTE IMPRESSION ROBES, CHEMISIERS

pour assurer, après confirmation, la DIRECTION de ce rayon.

Le poste ne sera confié qu'à une personnalité de premier plan.

Rémunération en conséquence.

Ecrire HAVAS LYON - N° 6.253 B.P. 12 Préfecture - 69397 LYON CEDEX 3.

UNIPOL

DIRECTEUR GÉNÉRAL FILIALE

- Formation Grande Ecole (X. Centrale, Mines, H.E.C. ... ou équivalent) ;
- Age 35 ans minimum ;
- Expérience stratégie industrielle, gestion et marketing grande distribution minimum 5 ans ;
- Anglais nécessaire ;
- Réelles perspectives d'avenir pour candidat premier plan, animateur et qualités humaines ;
- Rémunération très brillante suivant qualification ;
- Résidence Marseille.

Ecrire : M. JOULE
Société UNIPOL - 28, rue Bayard, 75008 PARIS.

CAB. ORGANISATION recherche pour grande ville Province (capt. région Nord de Paris)

Ingénieur en Organisation

ou formation équivalente, confirmé pour missions conseil de gestion, notamment organisation et mécanis. administrat., traitement de l'information.

Ecrire avec C.V. et photo à N° 8.240, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

SEMP, 9, rue d'Illiers à Orléans recherche pour emplois immédiats PUPITREURS I.B.M. 360/50 s/OS MFT connaiss. CICS PUPITREURS GE 400. Téléph. 62-78-77, M. TURLAN.

BANQUE PRIVEE région Rhône-Alpes, recherche Jeune démarcheur expérimenté pour VOIRON (20.000 hab.) et sa région. Envoyer C.V., photo et prétentions à B.I., Boîte postale 51 - 38502 VOIRON.

ENTREPRISE DE PRESSE Quartier Etoile recherche chef services comptables 5 ans minimum d'expérience dans la fonction. Titulaire B.P. (anc. rég.) ou D.E.C.S. Adr. cur. vitae man., photo et prétentions : à N° 8.246 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante usine textile CASABLANCA, recherche : 1) DIRECTEUR génér. adjoint (ingénieur textile expérimenté, fabrication et gestion) ; 2) CHEF DE FABRICATION expér. fabrication « éponge ». Adr. C.V. et prétentions à T-066.965 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

URGENT - Ecole secondaire privée rech. pour rentrée de Pâques, PROFESSEURS toutes discipl., littér. et scient. Adr. C.V., photo et prétent. tarif hor. à REGIE-PRESSE n° T-66.969, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Le Directeur d'un Institut d'Etudes de marché rech. Sa Secrétaire. Elle sera de haut niveau, parlera parfait. anglais et sa dactylographie sera irréproch. Son statut sera celui de cadre. Ecr. av. photo à Rémy-Genton, Institut Rémy-Genton, 11, aven. Philippe-le-Boucher, 92-NEUILLY.

PROGRAMMEUR
COBOL DOS/OS 2-3 ans expérience Tél. : 589-92-10

SOCIETE NATIONALE DE GESTION D'ENTREPRISES en forte expansion recherche

CADRES DEBUTANTS

minimum 25 ans. Après formation par stages rémunérés, les postulants sont chargés de la tenue des dossiers sur secteur. En contact avec des professions libérales pour traiter de leurs problèmes de gestion avec les administrat., ils pourront être promus Directeurs de succursales à bref délai, sur PARIS. Du niveau bac., les candidats auront des connaissances comptables, fiscales, juridiques (licence Droit ou D. E. C. S. seront appréciés). Une expérience professionnelle est souhaitée (banque, cabinet comptable ou contentieux). Ils doivent faire preuve de sens commercial, d'énergie et de contact humain. Au-delà d'un salaire évolutif suivant capacité, 13e mois, intéressement aux affaires (avantages de prévoyance et frais de déplacements). Ecrire avec C.V. et photo à : M. MINCHE D.A.C.F., 44, rue de Miromesnil, 75008 PARIS.

Recherchons Urgent JEUNE HOMME énergique et cherchant responsabilités pour bureau de **REPRESENTATION** PARIS (Textile, Bonneterie). Connaissance en la matière serait appréciée. Ecr. Havas n° 1.000 Troyes, q. t.

Recherchons Urgent Educateurs - chefs **EDUCATEURS DIPL.** Moniteurs - éducateurs dipl. Centre de la Gabrielle, 77410 Claye-Souilly. Tél. : 026-88-89.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement **COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)** Age minimum 25 ans. Comptabilité générale, déclarations fiscales et para-fiscales. **AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)** T. 758-12-20, poste 378 ou 418

COMPUTER SERVICE PARIS Département Informatique de la Cie d'Assurances AMERICAN INTERNAT. UNDERWRITERS Quartier Etoile recherche pour travailler sur matériel IBM 370/115 (DOS/VS) :
1) ANALYSTE minimum 3 ans d'expérience, Anglais souhaitable.
2) PROGRAMMEUR minimum 2 ans d'expérience. Env. C.V. dét. et prétent. à : A.I.V., 24, av. de la Gde-Armée, 75.017 PARIS.

Pour remplacement **REDACTEUR TECHNIQUE** en électronique AT 3. Si possible, connaissances ANGLAIS. Se prés. E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, Malakoff.

Entreprises de services recherche : **RESPONSABLE SERVICE PROMOTION**
Ce cadre sera chargé (e) :
- du lancement d'actions de promotion de services,
- d'assurer la gestion administrative et le développement du service.

Les candidats doivent avoir :
- une formation commerciale supérieure,
- une expérience : de 5 ans minimum en entreprise de publicité, de gestion administrative.

Rémunération annuelle de l'ordre de 65.000 F

Ecrire avec C.V. dét., photo et prét., à n° 742 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sté de Mécanique générale rech. INGENIEUR débutant pour poste de responsable d'une unité de montage. Env. curriculum vitae et photo à SOCIETE BRIVE MECANIQUE Zone Indust. LE TEINCHURIER 19100 BRIVE.

A.S.P. Sélection recherche INGENIEUR ou TECHNICIEN confirmé en climatisation salle d'ordinateurs. Connaiss. électricité, poste à grande responsabilité. INGENIEUR spécialité plastique, diplômé Grandes Ecoles. Téléph. 256-02-84, pour rend.-vs.

CENTRE INFORMATIQUE INTERCOMMUNAL recherche 1° Homme Système sur matériel IRIS 45 CII, SOUS SIRIS 2-3. Connaiss. SOCRATE souhaitée. 2° Programmeur confirmé sur IRIS 45. Libre rapidement. — Ecrire à M. le Président du S.I.I., 2, rue Rabelais, 93105 MONTREUIL.

JAPY FRANCE recherche **la SECRETAIRE** de son Directeur Administratif.
On demande :
- âge minimum : 25 ans.
- Une très bonne mémoire.
- Une très bonne pratique de la sténo-dactylo.
- De grandes qualités d'ordre.
- Des connaissances du droit commercial et des problèmes du personnel seraient appréc.

Ecr. sous pli confidentiel à Mme FANTHOMME, Service du Personnel Japy-France, 83, bd de Port-Royal, 75013 PARIS.

Urgent - Recherchons **COURTIER (RES)** en publicité. Support 1er ordre P. R.-V5, tél. : 355-98-19

Import. groupe T. P. Bâtiment rech. pour seconder le CHEF COMPTABLE de sa filiale au **ZAIRE** AFRIQUE EQUATORIALE **FRANCOPHONE** **UN COMPTABLE** (HOMME) solide formation et sérieuses références exigées. Poste susceptible d'évolution convenant à élément jeune et dynamique. Adr. C.V. à S.G.R., 41, r. de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

représent. offre

IMPORTANTE SOCIETE **PAPETIERE** Siège social Paris recherche **REPRESENTANT EXCLUSIF** REGION PARISIENNE. Situation intéressante pour élément ambitieux, sérieux et accrocheur. Fixe élevé + commissions. Indemnités voiture et frais déplacements. Déposer lettre de cand. av. C.V. à n° 00798, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

capitaux ou proposit. com.

Dans ville import. Côte d'Azur carrosserie renommée recherche 800.000 F pour construction nouveaux locaux en participation. M. MERCIER, 6, av. de Pierval, 06400 CANNES.

propositions diverses

LA REVUE NOUVX VISAGES rech. PERSONNES de tout âge, pour mode, cinéma, télévision publicité. 7, rue Léopold-Bellan. Métro Sentier. Téléph. 508-12-36.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3 Niveau BAC ou Première 6 à 7 mois - 180 h. de cours

FAX Ecole privée 6, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

cours et leçons

Math. Ratr. enf. mal débutés, décour. 278-77-71.

occasions

Vend MOBILIER DE BUREAU de démonstration. S'adr. 1, rue Hippolyte-Lebas, PARIS (9e).

autos-achat

Cherche 504 GL Diesel break 72-73 - Peu roulé Tél. : 878-71-79

autos-vente

Voit. collab. ttes gammes 74-75. Ets NEUBAUER P. DOLLE (754-93-02).

TRIUMPH MK 4 1973, première main, 23.000 km. Radio. Véhicule garanti. Prix 11.000 F. TELEPH. 254-11-33.

demandes d'emploi

CONSULANT FINANCE

Ancien Directeur Financier Organisation Internationale avec relations privilégiées banques nationales et étrangères, investisseurs internationaux. Spécialiste change et problèmes trésorerie. ENTREPRISE TOUTES CATEGORIES recherche de préférence mission définie, rémunérée au pourcentage après résultats. Ecr n° 617 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

CADRE SUPÉRIEUR 42 ans

Dynamique sens du commandement, très bons conatcts humains, excellentes références, libre de suite. EXPERIENCE : 12 années Direction commerciale et générale dans entreprise industrielle, parfaite connaissance marchés Africains. Expérience grandes surfaces, rompu méthode modernes gestion. Recherche poste Direction outre-mer ou Province. Ecr. HAVAS CHARTRES, n° 70.205, qui transm.

Docteur Sciences économiq., F., 32 ans, expérience professionnelle enseignement supérieur, journalisme, agriculture formation, connaissances allemand, capacités rédactionnelles, cherche pour octobre emploi Paris à plein ou mi-temps. — Ecrire n° 0057, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), q. tr.

J.H. 25 a., standardiste télexiste bilingue confirmé, bonnes notions espagnol, cherche place stable dans PARIS. Libre le 2 mai. Téléph. heures bureau 797-27-89, ou écrire sous référence 2.685, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

INGENIEUR CONSEIL conseil indép. organis. inform. et comptabilité, ch. contrats ponct. sud-est France. Diagn., informatiq., conseil choix mach. étude et mise en place gestion P.M.E., facturat., comptab., etc. Ecr. à 2.868, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rég. NOTTINGHAM (Angleter.) Française dipl. études supér. en anglais, commerce, documentation, expérience mise en place service documentaire, recherche activité pour société française dans domaine information. — Ecr. n° 8.244, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Devant votre expansion et pour la gérer vous recherchez un **GESTIONNAIRE** expérimenté organisation, contrôle, budgets, informatique, prix de revient. 40 ans, cadre supérieur. Ecr. à 2.866, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 28 a., 6 a. expér. informatiq., certif. CNAM, ch. poste respons. ds PME Paris ou banl. N. et E. Prov. accept. si facil. dém. Ecr. 2.871, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28 a., bach., espagn. cour., expér., référ. secrétariat sans sténo, contact clients souhait. Mlle RUGGIERO, 94, rue Denfert-Rochereau, 92 - BOULOGNE.

Suisse 40 a., parl. franç., angl., ital., format. commerc. publicité relat. publiq., rech. sit. sur Paris sté multinat., tourisme, hôtelier. Ecr. n° 2.869, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 50 ans, sérieuses références dans gestion immobilière, recherche poste similaire ou étudierait toutes propositions administratives Paris intra-muros. Ecr. n° 6.701, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 24 ans, D.U.T. techn. de commercial, marketing, bilingue angl., 2 a. expér. serv. achats, rech. situat. commerciale avec responsabilités et initiatives. — Ecr. n° 228, BLEU, 41, aven. du Château, 94 - Vincennes, qui tr.

Copiste offset, compositeur typo, 27 ans, bonnes références, ch. place stable. Libre de suite. URGENT. Photograveur ou imprimeur. DELIERE, 1, rue de Leuze, 78200 Mantes - la - Ville. Téléph. 092-17-55.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

15e BD DE GRENELLE IDEAL PLACEMENT **2 STUDIOS** refaits neufs. Bloc cuis., moq. tissus, sal. d'eau, w.-c. Prix à part. de 69 000 F. Poss. crédit. Me voir : Jeudi 14-19 h. 160, BD DE GRENELLE.

9e - URGENT IMMEUBLE DE CARACTERE Beau 2 p. cft, 50m², parf. état, clair, calme, tél., Px 109.000 F. Visite : mer.-jeudi 17 à 18 h. 30 11, cité Trévise, Paris.

Proximité JARDIN RANELAGH ds imm. p. de t., tr. b. 7 p. tt cft, 280m2. Px intér. 387-59-79.

VIe St-Sulpice. 2-3 p., s. bs. c., w.-c., 4e ét., calme, arbres. Part. à particulier. Tél. : 222-02-88.

Montparnasse immeuble p. de t. ascens., 2 à 8 p. A part 3.800 le m2. T. SAB. 85-86, le matin.

PLEIN CIEL SUR VIGNES EXTRAORD. 5/6 p., T. 326-97-23.

Région parisienne

SEVRES calme, verdure 30 min. Opéra, quart. Latin par métro ou train, proxim. toutes écoles et commerc. Part. vend ds pet. coprop. 1930, 3e ét., lam. brissé, 3 p. cuis., s. bs, w.-c., cave, chauf. élec. individuel, tt confort. Px 180.000 F. Le soir. Tél. : 027-45-18.

VILLEJUIF neuf, 100m2, tt cft, tél., jdin. privé 200m2. Pl. sud. Tél. : 285-28-54/29-04, hres bur.

Province

NICE « LA RESIDENCE » Livraison été 1975 à 150 m Promenade des Anglais Vue panor. sur mer, collines. Pt. imm. gd luxe av. piscine, jardin. Appts 2-3-4 pces. S/pl. 22, av. de Fabron/Le Mesnil (93) 86-55-69, Paris. 754-29-57.

3 p. grand luxe 86m2. Vue panoramique sur la baie de CANNES : 550.000 F. AGENCE ANDRAU 16, rue des Belges CANNES. Tél. : 39-28-93.

appartem. achat

Achète COMPT PARIS studio ou 2 p. av. ou sans trvx. Me téléph. : 387-59-79, poste 17.

Sté recherche à acheter appart. près NATION. Tél. : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

DEFENSE, près NF 3 p., cuis. cft., bns, dress., TEL., moq., gar., loggia, 1.430 F MAC. 42-77.

bureaux

Urgt, mandaté pr acquér. imm. **BUREAUX** LIBRE, SECTEUR MINISTERES, AFFAIRES ETRANGERES, INVALIDES DE RIGUEUR, PASTEYER, 7, rue d'Aguesseau, Paris-8e, 266-35-84, LE MATIN.

locaux commerciaux

XIIe face au métro, bail à céd., 100m2 rez-de-chaussée, 3 vitrines, ss-sol 50m2. Conv. agce immobil. ou bancaire. Etat nf. Tél. : 346-09-49.

propriétés

SAINT-MAUR Superbe ppté + 2 pavillons Parc, piscine chauffée. Prix : 3 200 000. Rens. Tél. 285-24-10.

NORMANDIE 125 KM maison de caract. sur 6.000m2. Possibilité 270.000 F de crédit, impecc., gde chem., colombage. TEL : TRU. 07-61, avant 12 h.

terrains

Part. échang. terrain exception. PORT-MANECH 4.000m², constr. direct. s/mer, cont. 2 bs pts app. (sup. tot. 90m2). Paris 6e, 5e. Me Dambrine not. Pont-Aven T. 97-72-11.

VAR Domaine de la **CAPELIERE** Viabilisé entièrement. Reste quelques terrains à vendre. Piscine - Tennis. 83880 MEOUNES Tél. : (94) 28-97-72.

villas

CAP FERRET 33 vil. ds les pins 300 m. plage, 5 p., gd. sél., ter. sud, 2 s. bs, 2 cuis., chauf. air puls. fuel., gar. 2 voit. 1.000m2, jardin aménagé. Px : 330.000 F. GUILLOIS. Tél. : 702-38-24.

constructions neuves

20e NATION IL NE RESTE QU'UN **2 PIECES** 6e ETAGE 205.000 F PARKING COMPRIS Termin. Livraison mars 1975. Téléph. PROFINA, 742-74-75.

PARIS-20e Résidence Réunion 42, 40-42, rue de la Réunion. Appts de 2 pièces à vendre. Bureau de vente s/pl. lundi et jeudi, de 14 à 18 h. 30. S.O.G.E.I., 331-65-61 +

A L'EDEN DE ST-TROPEZ 23, avenue du Général-Leclerc. Reste quelques appartements de bon standing à souscrire. STUDIOS, 3, 4 et 5 PIECES. Piscine - Tennis - Prix fermes. Exemple : 3 pièces 242.400 F. Livr. imm. Vis. s. pl. ts les Jrs. SCOGIM, (94) 97-09-85, 722-15-30.

bureaux

8e PROPRIETAIRE Loue 1 ou plus. bur. Refait neuf. Tél. 720-05-89.

NEUILLY Propriétaire loue 1 ou plus. bur. immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

16e - RANELAGH Propriétaire loue directement 135 m² bureaux aménagés, luxueux, 3 lignes téléphoniques. Bail 3, 6, 9. Sans pas-de-porte. Téléph. 225-43-53.

immeubles

PROPRIETAIRE vend BEAU PETIT IMMEUBLE dans le 13e. Grande partie vide. GIRPA, 325-56-78.

locaux commerciaux

5 KM DEAUVILLE s/route PARIS, 21.000m²+2 très belles chaumières normandes restaurées 180 m² au sol, idéal pour com. de loisir, pépinière, garden center, 500.000 F. Ec. à HAVAS RENNES N° 909 M.

propriétés

CHATEAU DU XVIIIe Entièrement rénové, 14 ha. prairie, grandes dépendances agricoles à 20 km. aéroport de TOULOUSE. Agence ETIC à MONTE-CARLO.

MONTSOULT (Val-d'Oise) A V. PAVILLON, 6 p.pr., tt cft, 400.000 F. 469-83-76, le matin.

forêts

FORETS. 40 km. Paris, 48 ha., très beaux chênes, 2.100 m3, 90 km. Paris, 280 ha., 10.000 m3 chênes gros diamètre. HTE-MARNE. 320 ha. Magnifique massif chênes 1re qualité 28.000 m3. MOSELLE 650 ha., 60.000 m3. R. MOUQUET, 65, bd Gambetta, EVREUX. Tél. (16-32) 39-24-72.

locations meublées

Demande

Cherchons pour jne étud. allemand à partir 15 avril 1975 CHAMBRE MEUBLEE tt cft, avec wc, douche ou salle de bains et, si possible, avec téléphone dans bon quartier de Paris. Offre n° 890 à SOPIC, 3, rue St-Pierre-le-Jeune, 67000 Strasbourg.

locations non meublées

Offre

Bois de Maurepas. Villa gd liv., 6 chb., jardin, piscine, tennis, 2.700 F - 526-73-01.

Stud., libre de suite, 13e, calme, repr. justif., 1 p., entr., cuis., wc. et bains, chauffage, tél. Appeler ODE. 19-84.

châteaux

80 KM OUEST En bordure de l'Eure, château XVIIIe s., 1.000m² H.O., dépend., récept. en 3 pces, 20 ch., parc 12 ha, travx à prév. Bail 9 ans. Conv. Sté pr sémin. pr collect. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 23, r. Maréchal-Foch, LE VESINET. — 976-07-86.

pavillons

MONTMORENCY. P. à P. Beau pavillon 210 m², petit jardin, 435.000 F. Téléphone 964-51-59.

Je vends à MAUREPAS pavill. compren. gd liv., 3 chb., 2 bs, gren. amén., gar. 2 voitures. Derabert, 526-73-01, heures bur.

villas

Dans le vieux **SCEAUX** Maison ancienne de caractère s/terrain 804 m2. Rue calme. Récept. 54 m2, 6 ch. dont 3 avec lavabos, 3 bns, ch. maz. Bon état, pr. comm. et Mo. Prix : 850.000 F. - Tél. 350-46-22.

Golfe de Saint-Tropez Listes de VILLAS sur demande EXIM, 9, rue Gambetta, 83310 COGOLIN.

A vendre 220 km. sud PARIS, VILLA neuve F 3, état impeccable, surface habitable 103 m². Garage, terrain, 2.400 m² environ. S'adr. M. VILLEPREUX, notaire à JOUET - L'AUBOIS (Cher).

12 km. Biarritz. Splend. villa provenç., hall, sél., mag. terras. loggia, 4 ch., cuis., office, bs. wc, cave, gar., 2.600 m², boisé, pelouse, 340.000. AVIS, 37, rue Mazagran, Biarritz. T. 24-19-40.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL, 700-00-99, 35, bd Voltaire, PARIS (11e).

terrains

Vds terrain rés. Joigny, 1.800 m² construct., eau branchée, élect., arbres, bordé par ruiss., calme. E. RICCO. Tél. (16-86) 66-03-30.

appartem. vente

Paris

18e Pour placement et pied-à-terre - Au pied du **SACRE-CŒUR** DANS BEAU PETIT IMM. **STUDIOS ET 2 PIÈCES DUPLEX** Luxueusement aménagés POUTRES APPARENTES LE PROPRIETAIRE **GIRPA** 325-25-25 325-56-78

19e - Pour INVESTISSEURS AVERTIS LES PIEDS DANS L'EAU **Devant futur BASSIN DE PLAISANCE** Nous reste : **10 STUDIOS** Dans bel IMM. RENOVE 100 % **PLACEMENT EXCEPTIONNEL** PLUS-VALUE TRES IMPORTANTE LE PROPRIETAIRE **GIRPA** 325-25-25 325-56-78

17e - PEREIRE BEL IMM. PIERRE TAILLE 1er ET. - CLAIR - SOLEIL **5 PIECES** tt confort, moquet., chauffage central. REFAIT A NEUF + CHAMBRE SERVICE **PRIX : 479.000 F** RENDEZ-VOUS ALM. 25-15

2e PRES BOURSE ET PALAIS-ROYAL Dans immeuble de standing **STUDIOS - 2 PIECES LOGGIA - DUPLEX** Très LUXUEUSEMENT AMENAGES POUTRES et PIERRES D'ORIGINE. INTERPHONE - VIDE-ORDURE. IDEAL PIED-A-TERRE et placement de gde sécurité. Livraison 15-4-1975. LE PROPRIETAIRE **GIRPA** 325-25-25 325-56-78

7e DUROC 72 M2 A RENOVER TEL. : 567-22-88.

7e VANEAU, petit duplex 35 m² s/charmante cour tt. cft. Tél. : 567-22-88.

Rue Bernardins, Pontoise. Raviss. living, atelier, 2 chb., 6e ét. Plein soleil, charme, 275.000 F. Matin : MED. 03-11.

PARIS-20e Dans petit immeuble neuf, beau 2 P. Prix : 165.800 F. Téléphone : 331-65-61 +

RD-POINT CHAMPS-ELYSEES AV. MATIGNON, grand living, bains, kitchenette, exceptionnel pour investisseurs - 742-52-37.

MONTPARNASSE - A SAISIR Récent GD 3 P., 90 m², tout confort, TEL. SUR JARDIN. PRIX 390.000 F - 325-03-16.

12e - Mo BEL-AIR BEAUX 5 PIECES BALCON, SOLEIL, JARDIN. A partir 393.000 F + parking. Vis. s/place, 22, r. SIBUET, sam. 14 h. 30-17 h. 30, bât. B, 1er ét., ou Profina, 742-74-75.

Région parisienne

93-ROSNY. Vd 2 p., imm. 1970. Téléphone : 875-60-88.

VINCENNES, Bois. 2 pièces, confort. Bel immeub. bourgeois, 147.000 F - Téléph. 344-43-87.

RUEIL - 300 m. R.E.R. Part. vend appartem. 4 pièces, cuis. amén., chauff. central, 220.000 F T. 967-99-26, apr. 18 h.

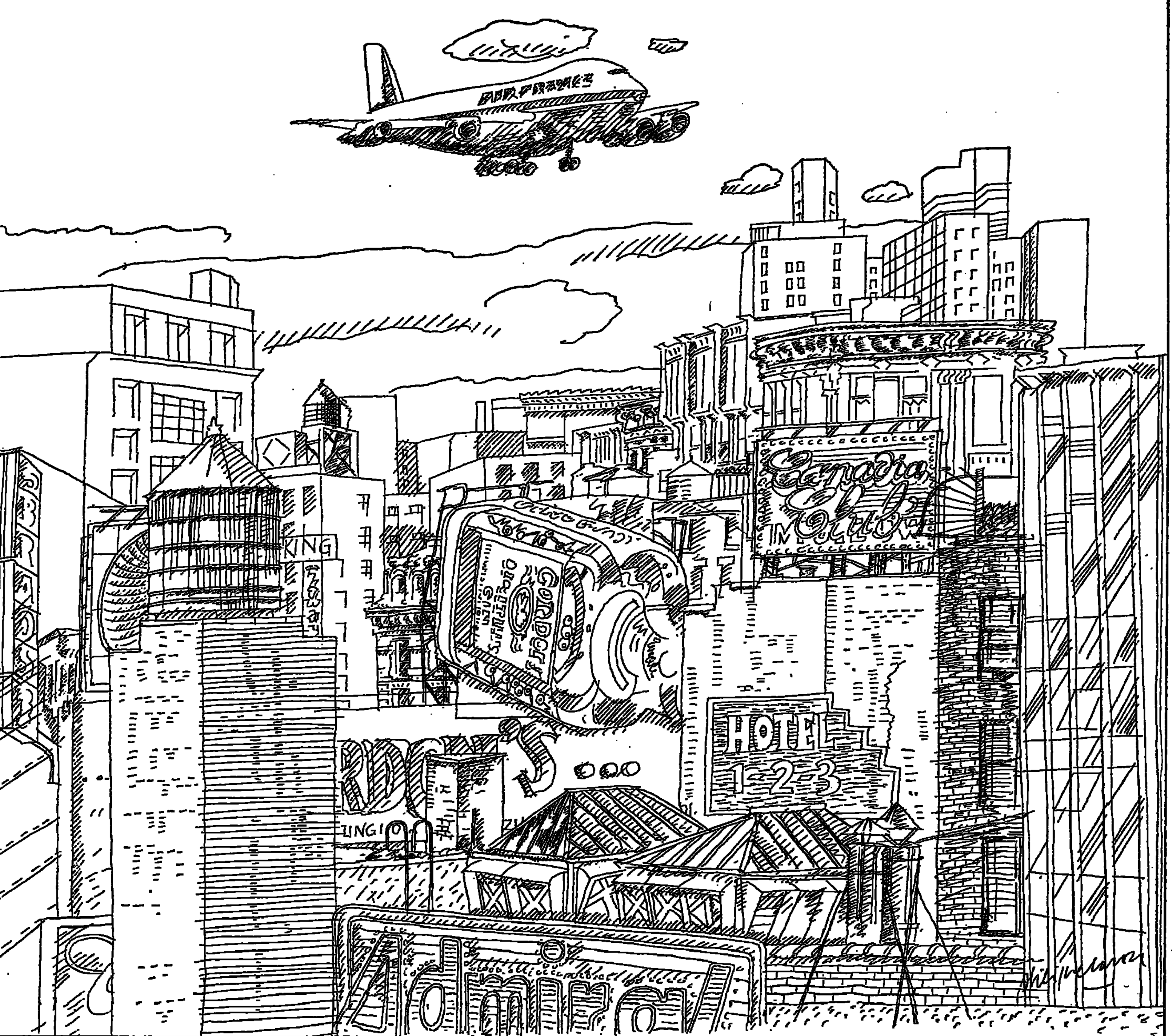
Province

DEAUVILLE DANS PETIT HOTEL PARTICULIER - TRES BELLE VUE SUR FUTUR **PORT DE PLAISANCE** et sur **TROUVILLE** Je vends **10 STUDIOS + CHAMBRES CONFORT** Entièrement équipés Livrables immédiatement **PLACEMENT sûr et RENTABLE** Me voir sur place les 29, 30, 31, de 14 heures à 18 heures 14, quai de la TOUQUES

SANARY-SUR-MER. PLACE DE PORT-ISSOL. Immeuble grand standing, 3 étages, finitions très soignées, ascens., chauffage individuel. PLEIN SUD, QUARTIER RESIDENTIEL CALME et BOISE, PIEDS DS L'EAU, VUE PANORAM. MER. Encore disponibles appartements de 30 à 105 m², vastes loggias, parkings, garages, jardins. - Garantie d'achèvement. Crédits bancaires. Vente directe par promoteur. Achèvement avant été. Renseignements sur place avenue F.-MISTRAL à PORT-ISSOL, tous les jours, de 10 à 17 h. sans interruption. Téléphone (94) 74-05-24 ou Société d'Expertise Comptable, 15, avenue Colbert, 83100 TOULON. (94) 92-35-93.

COTE D'AZUR Cartini propose à VENCE emplacement unique, quelques 2, 3 pièces dans immeubles grand standing. - RESIDENCE DE VILLENEUVE : en cours de finition. RESIDENCE DU SQUARE : livrable été 1975, documentation 282 bis, avenue Californie, 06200 NICE - Téléph. 83-48-01.

NOUS SOMMES AUSSI UNE GRANDE COMPAGNIE INTERIEURE AMERICAINE.



En coopérant étroitement avec American Airlines, nous vous offrons les avantages d'une grande compagnie intérieure américaine.

A partir de nos six grandes villes d'arrivée (New York, Boston, Washington, Chicago, Houston et Los Angeles), nous pouvons vous assurer les 60 meilleures correspondances avec des vols directs vers 27 villes des Etats-Unis.

Les horaires des vols Air France sont harmonisés avec ceux d'American Airlines.

American Airlines

En plus, un Agent d'American Airlines vous accueille personnellement à l'arrivée du vol Air France.

Il vous remet un plan du circuit de transit à suivre pour votre correspondance.

Et si vous devez changer d'aéroport, il facilite vos moindres déplacements. Vous ne vous perdez plus dans les aéroports américains.

Maintenant, vous voyagez aux Etats-Unis aussi facilement que vous voyagiez vers les Etats-Unis.

VILLES DESSERVIES PAR AIR FRANCE :

NEW YORK	WASHINGTON	LOS ANGELES
BOSTON	CHICAGO	HOUSTON

SELECTION DES MEILLEURES CORRESPONDANCES AMERICAN AIRLINES VERS :

BOSTON	HARTFORD	ROCHESTER
BUFFALO	LITTLE ROCK	SAINT LOUIS
CHICAGO	LOS ANGELES	SAN ANTONIO
CINCINNATI	LOUISVILLE	SAN DIEGO
CLEVELAND	MEMPHIS	SAN FRANCISCO
COLOMBUS	NASHVILLE	SAN JUAN
DALLAS	OKLAHOMA	SYRACUSE
DAYTON	PHOENIX	TUCSON
DETROIT	PROVIDENCE	TULSA

AIR FRANCE

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME COMMANDE SEPT PORTE-CONTENEURS

La Compagnie générale maritime, qui regroupe la Transat et les Messageries maritimes, vient de passer une importante commande aux chantiers navals français. Il s'agit de six navires porte-conteneurs de 21 tonnes chacun et d'un coût uni-21 600 tonnes chacun et d'un coût unitaire d'environ 150 millions de construits aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et trois à La Ciotat. En outre, deux bateaux comparables sont en option (un à La Ciotat, un à Saint-Nazaire). Un autre navire porte-conteneurs capable de transporter mille quatre cents « boîtes » a été commandé au chantier polonais de Gdansk.

Ces contrats représentent pour les chantiers français concernés — qui ont enregistré récemment des annulations de commandes de pétroliers — une bonne nouvelle.

On apprend toutefois que l'entreprise de construction navale Dubigeon Normandie, à Nantes, éprouve des inquiétudes. Selon certaines informations, un armement norvégien viendrait de résilier la commande de trois bateaux transporteurs d'acide. Cette annulation aurait pour effet de réduire de trois à deux ans le plan de charge des chantiers.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise ont qualifié de « manœuvre » l'annonce de cette menace de résiliation à la veille de l'ouverture de la renégociation des accords d'entreprise.

Région parisienne

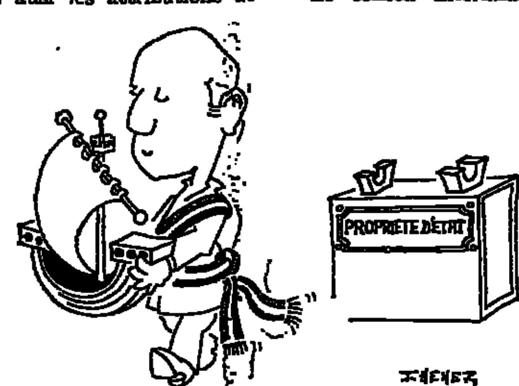
La réforme des statuts sera discutée au printemps par le Parlement

M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé, le mercredi 26 mars, un conseil interministériel qui a adopté les grandes lignes de la réforme du statut de Paris d'une part, et du statut de la région parisienne d'autre part. Deux projets de loi seront déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale et discutés lors de sa session de printemps.

● PARIS : un maire élu pour six ans.

La capitale deviendra une commune qui sera soumise aux dispositions de droit commun, celles de la loi de 1884. L'exécutif sera confié à un maire élu pour six ans. Mais le Conseil de Paris recevra ausi les attributions dévolues normalement au conseil général d'un département. Les pouvoirs de police continueront d'être exercés par le préfet de police.

Dans chacun des arrondissements sera créée une commission consultative composée de conseillers de Paris pour permettre à ceux-ci de suivre plus aisément les affaires quotidiennes de leur arrondissement.



(Dessin de CHENEZ.)

Le conseil interministériel ne s'est pas prononcé sur la suppression ou non du poste de préfet de Paris dont les attributions pourraient être confiées au préfet de la région parisienne ni sur le nombre exact des conseillers de Paris. Il ne dépasserait pas la centaine au lieu de quatre-vingt-dix actuellement.

● RÉGION PARISIENNE : plus d'élus nommés.

Le projet crée un conseil régional composé d'élus parlementaires, conseillers généraux et conseillers municipaux. Leur nombre n'a pas encore été fixé. Ils seraient tous élus et non plus nommés pour la moitié d'entre eux par le gouvernement comme c'est le cas actuellement.

La région verra son rôle accru dans les domaines des transports et de la circulation et dans celui des espaces naturels. Dans ce domaine la création d'organismes régionaux spécialisés est envisagée.

[Au cours de sa campagne électorale, M. Valéry Giscard d'Estaing avait promis un maire pour Paris. Mais cela sera-t-il suffisant pour intéresser les Parisiens à la vie municipale, pour combler le fossé qui sépare l'administration des administrés ? Certes, en 1977, date où la réforme pourrait entrer en vigueur, il y aura à l'Hôtel de Ville un nom, une figure, un personnage responsable devant les citadins. Cela suffirait-il à faire disparaître la tutelle de l'État, qui a toujours pesé lourdement sur la capitale ?

L'une des idées les plus originales de la réforme est la création d'une commission consultative, qui s'accompagnera d'une décentralisation des services de l'administration dans les mairies d'arrondissement (« le Monde » du 12 mars). Mais les pouvoirs de cette commission ne sont pas encore connus. Seront-ils suffisants pour rapprocher vraiment les élus des habitants ?]

M. GEORGES SARRE : pas assez loin.

M. Georges Sarre, conseiller de Paris, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a fait la déclaration suivante à l'A.F.P. :

« *La décision prise par le gouvernement de proposer au Parlement de faire de Paris* « une ville à part entière » *est l'aboutissement d'une longue bataille dans laquelle la fédération de Paris du parti socialiste et ses militants, à travers plusieurs campagne d'action, ont été au premier rang. Malheureusement, ce projet de réforme ne va pas assez loin.*

» *La création d'une commission consultative au niveau de chaque arrondissement ne permettra pas à chaque Parisien de décider des questions qui le concernent directement. L'animation des quartiers, faible ou inexistante dans la capitale, ne pourra renaître qu'en dotant chaque arrondissement d'un conseil élu au suffrage universel et compétent sur toutes les questions intéressant la vie locale.*

» *Volontairement, le gouvernement reste muet sur le mode de scrutin, écartant implicitement la revendication du P.S. d'instaurer une règle démocratique, qui ne peut être que la proportionnelle* ».

A PROPOS DE...

La concurrence inutile des compagnies aériennes

CONVALESCENCE EN L'AIR

Les trois compagnies aériennes du Benelux — Sabena, K.L.M. et Luxair — vont se rapprocher pour réduire leur prix de revient et supprimer les concurrences inutiles. Cette attitude est celle de la plupart des transporteurs aériens qui ont conscience de la nécessité de tourner une page : le temps du progrès à tout va est passé, on entre dans celui de l'austérité.

M. Robert Vergnaud, le président-directeur général d'Air Inter, vient encore de le rappeler dans la conférence de presse qu'il a réunie à Limoges.

Pour lui, les grandes compagnies ont, au cours de la dernière décennie, « péché par orgueil ». *Toutes désiraient acquérir le dernier avion sorti sans se préoccuper de savoir si ceux qui étaient en service étaient amortis. Elles se sont ainsi endettées anormalement et, fait plus grave, ont vendu leurs anciens appareils à bas prix à des compagnies de charters qui sont venues ensuite les concurrencer. Il s'en ensuivit que des places ont été offertes en surnombre, que des lignes nouvelles insuffisamment étudiées sur le plan de la rentabilité ont été ouvertes...*

« La venue des gros porteurs dans le but de démocratiser le transport aérien a été un échec, *a déclaré encore M. Vergnaud,* et nous avons alors assisté à une dégradation permanente de la tarification unitaire. Dès 1970, le taux d'expansion du trafic passagers était tombé entre 4 % et 7 % pour l'ensemble des grandes compagnies affiliées à l'IATA. »

Le président d'Air Inter, qui estime que le renchérissement du carburant n'a fait qu'amplifier la crise inéluctable de l'aviation commerciale, prévoit que le trafic aérien recommencera à progresser à partir de 1976 avec un taux d'expansion qui devrait se situer entre 7 % et 9 %. Cela dit, les compagnies « devront s'attaquer à deux problèmes prioritaires : régler la surcapacité actuelle des flottes aériennes et contrôler avec rigueur la dérive de leurs prix de revient ». *Conclusion :* « Une longue convalescence est à prévoir qui devrait être surmontée d'ici à 1980. »

Autre aspect de la crise, mais lié au premier : comment doivent s'organiser les rapports entre les compagnies nationales et les constructeurs aéronautiques nationaux ? Les déclarations récentes du ministre des finances demandant qu'Air France préfère les Mercure français aux Boeing américains ont suscité de la part du président d'Air Inter — cette compagnie qui exploite des Mercure — les réactions suivantes : « Il s'agit là d'une démarche parfaitement légitime de la part d'un Etat qui a le droit de faire ses choix en fonction des données économiques. Il peut parfois être plus intéressant de subventionner des compagnies qui feront fonctionner l'industrie aéronautique que de payer des chômeurs. Pour Air Inter, qui n'a pas de concurrents, il est normal que nous achetions du matériel français. »

Environnement

● WYHL : UN SONDAGE. — Un sondage effectué par le ministère ouest-allemand de la recherche indique que 75 % des habitants de la région du Kaiserstuhl (Bade-Wurtemberg), où doit s'installer la centrale nucléaire de Wyhl, y sont opposés. M. Hans Matthoefer, ministre fédéral de la recherche, a indiqué qu'il jugeait « absurdes » les déclarations du ministre président de Bade-Wurtenberg, M. Hans Filbinger, « *qui tend à assimiler les détracteurs des centrales atomiques aux communistes* ».

Sur le terrain, toujours occupé par les villageois, une « *université populaire de la forêt de Wyhl* » est en train de s'organiser. De leur côté, les associations écologiques de Bade, d'Alsace et de Suisse organisent une marche de « *concentration vers le site* », le lundi de Pâques.

Paris

● PAS D'ANIMATION COMMERCIALE POUR LES BASES DE LOISIRS ET DE PLEIN AIR. — M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a déclaré le 26 mars, à Versailles, que le gouvernement désirait associer les assemblées régionales à la gestion des bases de loisirs : « *En revanche*, a-t-il précisé, *nous nous opposerons à toute recherche lucrative ou animation commerciale de ces lieux de détente, qui doivent garder une vocation sociale et être ouverts à toutes les couches de population.* » (Corr.)

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 27 mars 1975), M. Daniel Collin, paysagiste, a travaillé en collaboration avec l'architecte Jean-Claude Bernard pour l'élaboration du projet d'aménagement du carreau des Halles et non avec M. Ricardo Bofill.

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Grève partielle à la S.N.C.F. vendredi

PERTURBATIONS POSSIBLES SUR LES LIGNES SECONDAIRES ET DE BANLIEUE

A l'appel de la C.G.T., les agents de train (chefs de train et contrôleurs) doivent arrêter le travail, à la S.N.C.F., de vendredi matin 28 mars à samedi 29 mars 6 heures pour protester contre les conditions de travail et l'insuffisance des effectifs.

Cette grève, qui ne touche pas les conducteurs de train, ne devrait pas avoir de répercussion sur le trafic des grandes lignes. En revanche, quelques perturbations pourraient se produire sur le trafic local et celui de la banlieue parisienne. Les directions de la S.N.C.F., à Paris et en province, devaient prévoir des trains de remplacement. Quant à la fédération C.G.T. des cheminots, elle devait réunir, jeudi après-midi, son bureau pour examiner les modalités de l'action.

INCIDENTS A SAINT-NAZAIRE ENTRE FORCES DE L'ORDRE ET OUVRIERS MENACÉS DE LICENCIEMENT

Une cinquantaine d'ouvriers de l'usine Sotrimec, à Trignac (quatre cent cinquante personnes) dont la liquidation a été prononcée, vendredi 26 mars, ont mis le feu, le même jour, à des paillons accrochés aux grilles de la sous-préfecture. Des incidents se sont ensuite produits entre les manifestants qui n'avaient pu obtenir une audience et les forces de l'ordre. Les menaces de licenciement sont à l'origine de cette manifestation.

Mettant fin à une situation incertaine qui se prolongeait depuis un an, le tribunal de commerce de Saint-Nazaire, indique notre correspondant, a décidé la liquidation de biens des sociétés SOTRIMEC (ancienne SEMM, Société européenne de matériel mobile) et de la SIC (Société industrielle de caravanes) installées à Trignac (Loire-Atlantique).

● *Fin de la grève avec occupation d'EUROFRIGO à Golbey* (Vosges), où les cinquante-deux salariés, en lutte depuis le 2 mars, contre la fermeture de l'établissement, n'ont pu sauver l'outil de travail mais ont obtenu le versement d'indemnités. — (Corr.)

● *Licenciements à La Lainière de Roubaix.* — La réduction d'effectifs, annoncée par la direction, concernait deux cents ouvriers et quatre-vingt-dix employés. Dans certains ateliers, le personnel travaille trente-deux heures par semaine. — (Corr.)

● *Reprise du travail à l'usine Luterma, au Havre*, où le personnel en grève, avec occupation depuis le 13 mars, et suspension du mouvement le 25 mars par la reprise des discussions, a accepté, par 207 voix contre 132 et 4 nuls, les propositions patronales de revalorisation des salaires.

● *L'usine Peugeot de Saint-Etienne fermée du 31 mars au 5 avril.* — La direction générale de Peugeot, constatant « *le maintien de la dégradation conjoncturelle* », a décidé de fermer son usine de Saint-Etienne du 31 mars au 5 avril. Cette décision a été annoncée mercredi 26 mars au comité d'établissement. Deux semaines de chômage technique, du 23 au 31 décembre 1974 et du 17 au 23 février dernier, avaient déjà été observées dans cette usine où sont employés 708 ouvriers, 160 mensuels et 15 cadres. Vingt-cinq ouvriers ont été mutés temporairement à Sochaux et seize à Vesoul. — (Corresp. part.)

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LES RAPPORTS INTRODUCTIFS AU VIIᵉ PLAN

• La lutte contre les inégalités sociales : la commission présente une soixantaine de propositions courageuses

Le troisième des quatre rapports préparatoires au VIIᵉ Plan, consacré à la lutte contre les inégalités sociales, va être soumis au président de la République et au premier ministre dans les prochains jours. Son auteur, M. Jacques Méraud, directeur du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts), procède actuellement à une ultime mise au point pour tenir compte des dernières observations formulées par les trente membres de sa commission.

Ce document d'environ quatre-vingts pages (1) fera probablement beaucoup plus de bruit que les deux précédents rapports introductifs au VIIᵉ Plan (« le Monde » des 26 et 27 mars). A cause de son thème, d'abord : la dénonciation des inégalités sociales fait toujours recette ; mais aussi en raison de ses propositions, nombreuses et précises, alors que les rapports de MM. Malinvaud et Marjolin s'en étaient tenus à des généralités sur la croissance, l'inflation ou le déséquilibre extérieur.

M. Giscard d'Estaing, qui ne croit guère à une planification générale, avait demandé qu'une réflexion particulière soit conduite, à l'occasion du VIIᵉ Plan, sur les inégalités dont de nombreux exemples montrent que l'opinion les supporte moins bien qu'autrefois. Le rapport de M. Meraud répond à son attente. Trop peut-être, car il met le président de la République et le gouvernement au pied du mur : des quelque soixante propositions pratiques formulées par le document, combien seront retenues — cette année ou d'ici à 1980 — par le chef de l'Etat ? Et quelles autres abandonnées ? Le sort réservé à ce document courageux sera le test des intentions réelles du pouvoir dans un domaine essentiel où la frontière est nette entre le « changement » et la « continuité ». — G. M.

(1) Il sera publié à la fin d'avril par *la Documentation française* (29-31, quai Voltaire, Paris).

Divisé en quatre parties, que complètent deux annexes rédigées par la C.G.C. et le conseil du patronat — qui n'ont pas approuvé, loin de là, toutes les propositions du rapport — le document de M. Méraud commence par dresser un constat sur les inégalités sociales en France. Résumant l'ensemble des études faites sur le sujet depuis dix ans dans notre pays, notamment à l'initiative du C.E.R.C., le rapport rappelle que les inégalités de revenus sont importantes en France, souvent plus grandes qu'à l'étranger, et qu'elles se cumulent généralement avec des inégalités de patrimoine ou d'accès à la culture, à l'emploi, à la santé, aux équipements collectifs. Ce qui conduit à faire de l'inégalité *« une des données majeures de notre société »*, qui se transmet de génération en génération et maintient en position défavorisée des groupes entiers de Français ou d'immigrés.

Les chiffres cités à l'appui de ce diagnostic ne sont pas inédits. Trop peu connus, ils auront cependant sur le lecteur l'effet recherché par la commission : le convaincre que le *statu quo* est anormal et qu'il convient de réagir. Des multiples enquêtes ont d'ailleurs montré qu'une grande majorité de l'opinion juge les inégalités actuelles excessives, bien qu'elle les minimise généralement.

Une croissance élevée est nécessaire

M. Méraud pose alors la question de savoir — puisqu'il s'agit de préparer le 7ᵉ Plan — si une croissance faible ne faciliterait pas la lutte contre les inégalités ; il a en effet été beaucoup reproché ces dernières années à la croissance forte de développer les disparités. La réponse est claire : elle sera au cœur des discussions du conseil des ministres du 23 avril sur le Plan : les calculs montrent qu'avec une expansion lente (la seconde des deux hypothèses étudiées par l'I.N.S.E.E. : 3,8 % d'expansion par an), la réduction des inégalités serait plus difficile qu'avec une croissance forte (la première hypothèse, fondée sur une croissance moyenne de 5,2 % par an, impliquerait un taux de 6 % jusqu'en 1980, compte tenu du retard pris depuis deux ans).

D'abord parce qu'il y aurait moins de richesse nationale à partager entre les habitants de la France. Ensuite et surtout parce que l'expansion lente, en réduisant la durée du travail et en secrétant un chômage élevé, diminuerait les recettes dont disposeraient l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité sociale pour les équipements collectifs aussi bien que pour les prestations sociales ; et cela sans que l'inflation se trouve ralentie pour autant.

De toute façon, note le rapporteur, une *« politique volontariste »* sera indispensable pour réduire les inégalités, que le cours actuel des choses tend à perpétuer ; mais elle devrait être plus énergique encore si la croissance était lente. Il faudrait en effet compenser par des impôts directs accrus le moindre rendement des impôts indirects et des cotisations sociales. Il est significatif que ce troisième rapport introductif au VIIᵉ Plan conclue, comme les deux précédents, à la nécessité d'une expansion rapide.

Les choix fondamentaux

La seconde partie du document propose au gouvernement un certain nombre de *« choix fondamentaux »* pour réduire les inégalités des chances et des situations : réforme du système éducatif pour donner la possibilité à tous les enfants de développer leurs potentialités (ce qui implique la mise en cause du modèle culturel actuel, qui privilégie certains enfants au détriment des autres, la multiplication des « passerelles » pour permettre aux jeunes de mieux choisir leur voie, le développement de l'éducation permanente) ; politique familiale nouvelle, pour aider les femmes qui le souhaitent à exercer un emploi conforme à leurs aptitudes ; aménagement des conditions financières du départ à la retraite, pour permettre à chacun de choisir l'âge de cessation de son activité professionnelle ; infléchissement de la politique de l'habitat, pour améliorer la qualité des logements, faciliter la mobilité des habitants, aider les collectivités locales à maîtriser les sols, qui font actuellement l'objet d'une spéculation effrénée, développer l' « aide à la personne » plutôt que l' « aide à la pierre », stimuler la participation des usagers à la gestion et à la conception des ensembles immobiliers ; priorité absolue aux transports collectifs ; effort sensible en faveur de la prévention sanitaire ou sociale ; développement des services collectifs, de façon à compenser en partie les inégalités des consommations individuelles...

Tout cela ne peut être mené à bien sans que les collectivités publiques se donnent des moyens d'action plus abondants et mieux répartis. Plus abondants : le rapport Méraud estime nécessaire, en première approximation, une augmentation de 1 % (du produit national) du taux des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), qui avait baissé d'environ un point depuis 1969. Mieux répartis : la part des impôts assis sur la dépense (la T.V.A., pour l'essentiel) devrait diminuer, au profit de celle des impôts sur le revenu ou la fortune ; l'impôt devrait être préféré aux cotisations plafonnés sur les salaires pour financer les dépenses sociales supplémentaires.

Etudier la gratuité des transports urbains

Ces grandes orientations devraient faire l'objet, d'ici à la fin de l'année, d'études approfondies, à l'occasion de la seconde phase d'élaboration du VIIᵉ Plan. Mais, dès à présent, la commission Méraud formule toute une série de suggestions précises qui reprennent parfois des recommandations officielles antérieures, restées sans effet en raison de la carence gouvernementale ou des refus du Parlement.

● AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le rapport recommande l'élimination progressive (par négociations paritaires) des conditions de travail fastidieuses ou les plus pénibles et, quand ce n'est techniquement pas possible, une compensation (horaires réduits, salaires majorés) pour les salariés qui les subissent. Il propose la réduction de la durée du travail dans les branches où elle est le plus élevée, l'extension des horaires souples, la possibilité pour les salariés de s'exprimer directement sur leur travail, le renforcement des moyens de l'inspection du travail et de la médecine du travail, la multiplication des bilans périodiques de santé, l'amélioration (en vitesse et en confort) des transports collectifs.

A ce propos, le rapport suggère l'étude de la gratuité des transports urbains et péri-urbains, ainsi que l'expérimentation de la formule dans plusieurs agglomérations d'importance diverse. On pourrait ensuite — durant le VIIᵉ Plan ou à son terme — tirer les leçons de l'expérience, en vue de sa généralisation éventuelle.

● REDUIRE L'EVENTAIL DES REVENUS

— *Salaires* : le rapport suggère que, *« dans les entreprises qui le voudraient »*, l'employeur et les syndicats se mettent d'accord pour qu'à la fin du Plan (1980) la moyenne des dix rémunérations les plus élevées ne soit pas plus de « n » fois supérieure à la moyenne des salaires des 10 % des travailleurs les moins payés. Des « indiscrétions » d'origine patronale avaient laissé entendre que ce « n » était égal à 2 : il n'en est évidemment pas question pour les auteurs du rapport, qui n'ont avancé aucun chiffre.

La commission recommande aussi que les hausses de salaires soient d'autant plus fortes que le salaire est plus bas, et, qu'à l'inverse, les salaires de plus de 150 000 F par an (il s'agit d'« un ordre de grandeur ») voient simplement leur pouvoir d'achat garanti. Le fisc pourrait, simultanément, utiliser davantage la possibilité que lui donne la loi de ne pas admettre en déduction des résultats de l'entreprise les rémunérations *« excessives eu égard à l'importance du service rendu »*. Le rapport propose, en outre, la moindre hiérarchisation des accords de participation, la révision de la grille des salaires dite « Parodi », la négociation sur les salaires réels (et non plus sur des minima théoriques) et la fixation branche par branche du nombre des immigrés qu'il est *« souhaitable d'employer »*.

— *Revenus non salariaux* : compte tenu de l'absence actuelle de clarté sur nombre de ces revenus, le rapport demande un effort spécial d'information. Il ne repousse pas l'idée du « salaire fiscal » pour les entrepreneurs individuels, réclamé par les organisation professionnelles de commerçants et artisans, mais il souhaite qu'une étude préalable soit menée d'ici à la fin de l'année pour en préciser les modalités d'application et les conséquences ; en contrepartie, le rapport préconise l'abandon progressif des forfaits fiscaux, l'impôt étant désormais calculé sur les revenus réels des petits entrepreneurs.

Pour mieux connaître les revenus des professions libérales, le paiement obligatoire de ces professions par chèque est préconisé. Enfin, M. Méraud recommande qu'une politique active de la consommation vise à réduire les disparités anormales de prix dans le commerce de détail.

— *Epargne* : pour que le resserrement de l'éventail des revenus n'entrave pas le nécessaire développement de l'épargne, le rapport suggère de multiplier les encouragements à l'épargne des titulaires de revenus moyens, en vue notamment de stabiliser les dépôts actuellement trop liquides.

● MEILLEURE MODULATION DES PRESTATIONS SOCIALES

— *Minimum vieillesse* : au-delà des revalorisations récentes, le rapport recommande l'étude d'une procédure de revalorisation régulière de ce minimum, à ses yeux *« beaucoup trop modeste »*.

— *Assurance maladie* : constatant que l'on s'achemine progressivement vers un service public de protection de la santé, M. Méraud suggère qu'à titre d'étape on étudie la suppression pendant le VIIᵉ Plan du ticket modérateur (partie restant à la charge de l'assuré) pour les dépenses de soins concernant les enfants.

— *Prestations familiales* : toute une série de propositions sont faites à ce sujet, notamment : indexation des prestations sur les prix ; remplacement de l'allocation de salaire unique et de l'allocation pour frais de garde, par une *« allocation maternelle »* versée à la mère (qu'elle ait ou non une activité professionnelle), à titre de contribution de la collectivité aux frais de garde de chaque enfant pendant toute la période préscolaire de celui-ci ; majoration des allocations familiales pour les troisième et quatrième enfants ; développement de l'allocation-logement ; amélioration de la protection sociale (contre la maladie, l'invalidité, la vieillesse) des femmes qui n'ont pas eu d'activité professionnelle personnelle.

Abattements forfaitaires par enfant

● UNE FISCALITE PLUS EQUITABLE

Le rapport formule diverses suggestions, tantôt spectaculaires tantôt anodines : remplacement du quotient familial (qui profite surtout aux familles aisées) par des abattements forfaitaires variant avec le nombre et l'âge des enfants à charge (une majoration de l'impôt sur le revenu des célibataires riches maintenant dans ce cas la justice fiscale entre ceux-ci et les familles de même revenu) ; imposition éventuelle de certaines prestations familiales, au titre de l'impôt sur le revenu, afin de supprimer les plafonds de ressources actuellement appliqués pour certaines de ces prestations ; évaluation forfaitaire plus fréquente du revenu imposable des contribuables d'après les éléments de leur train de vie ou leurs dépenses personnelles *« ostensibles ou notoires »* ; taxation des plus-values réalisées lors de reventes (après correction de l'érosion monétaire) ; inclusion dans le revenu imposable des indemnités de licenciement versées à certains dirigeants, lorsqu'elles sont *« considérables »* ; calcul des droits de succession en tenant compte des ressources — en capital et en revenu — des héritiers (les aides publiques qui ont contribué à la constitution du capital transmis pouvant être, *« dans des conditions à définir, récupérées sur les héritiers »*) ; aménagement des impôts locaux pour tenir davantage compte des écarts de revenu entre les contribuables.

● DEPLAFONNEMENT DES COTISATIONS D'ASSURANCE-MALADIE

S'agissant des cotisations sociales, le rapport préconise la prise en charge par l'Etat des *« charges indues »* de la Sécurité sociale, notamment la contribution des caisses d'assurance maladie à l'équipement hospitalier, ou des dépenses qui relèvent de techniques de financement étrangères à la Sécurité sociale.

Il préconise surtout un *« déplafonnement »* progressif des cotisations d'assurance-maladie, dans la perspective de la suppression de ce plafond à long terme. M. Méraud ajoute qu'il conviendrait de s'orienter progressivement vers un financement des revenus de complément (prestations familiales, pensions non contributives), soit par le budget, soit par des taxes ou des impôts affectés.

La dernière partie du rapport vise à assurer la continuité et le développement des services collectifs, ainsi qu'à assurer un accès plus égal des citoyens à ces services. M. Méraud formule à ce propos des réserves sur la notion — à la mode il y a quelques années — de *« rentabilité des services collectifs »* qui, mal définie, peut conduire à la suppression irréfléchie de prestations utiles aux plus faibles. Il distingue à ce propos les services obligatoires — ce qui implique, selon lui, que l'utilisation en soit gratuite — des autres, pour lesquels le principe pourrait être celui d'une tarification *« en fonction des possibilités contributives de chacun »*.

Pour réduire l'inégalité des citoyens devant l'administration, le rapport préconise un effort d'information (chaque service chargeant de ce soin un fonctionnaire de rang élevé) et une décentralisation effective. Notant qu'actuellement les deux tiers des services collectifs sont financièrement contrôlés par l'Etat (qui conditionne l'ouverture du crédit aux collectivités par l'octroi ou le refus de ses subventions), il propose la remise en cause radicale de la notion même de subvention de l'Etat aux collectivités locales, avec ce qu'elle implique comme rétention de pouvoir d'orientation, de compétence technique et donc de coût économique des services collectifs.

Enfin le rapport suggère d'accroître l'aide aux associations qui permettent aux citoyens de jouer un rôle actif dans la vie sociale et contribuent donc ici à réduire les inégalités devant la complexité du monde d'aujourd'hui.

• Aménagement du territoire et cadre de vie : la concentration n'est plus souhaitable

« L'incertitude sur la croissance fait peser un risque important sur l'aménagement de l'espace... A l'avenir si la croissance, donc l'élévation du niveau de vie, se ralentit, on peut penser que, par compensation, les Français auront tendance à être plus exigeants pour la qualité de leur cadre de vie quotidien. » Telle semble être l'idée force du rapport de la troisième commission préparatoire du VIIᵉ Plan — aménagement et cadre de vie — présidée par M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat.

Si par le passé l'expansion économique a permis à un courant continu de décentralisation de rééquilibrer le pays, peut-on demain compter sur une *« dynamique de la qualité de la vie »* pour entraîner à son tour le jeu des forces économiques et sociales ?

On a cru au cours de ces dix dernières années que la concentration industrielle et urbaine était inévitable et utile. D'où la politique des villes nouvelles, des ZUP, des métropoles régionales dites d'« équilibre », d'où Fos, Dunkerque, etc. On mesure aujourd'hui quelques-unes de ses conséquences : coûts exorbitants, blocages, rejets, pollutions et « désertification » du monde rural.

Un nouvel urbanisme devra selon la commission *« renforcer dans les grandes agglomérations, les moyens de contrôle des implantations — logements, usines et bureaux — à la disposition des collectivités à l'image de ce qui est fait déjà en région parisienne »*.

Reconquérir le centre des villes

Au nom de la qualité de la vie, il faudra aussi reconquérir le centre des villes, multiplier les espaces verts (l'objectif du VIIᵉ Plan devrait être de 10 *mètres carrés par habitant*. *Le rapport* suggère que des engagements pluriannuels et réciproques soient conclus entre l'Etat et les grandes villes, portant aussi bien sur les équipements que sur les dépenses de fonctionnement. Quant à la politique de développement des villes moyennes et petites, elle ne devra pas être menée par l'Etat, en raison de *« l'extrême diversité des situations locales »* ; on devra inciter les régions à la mettre en œuvre elles-mêmes.

Dans les zones rurales, la *« France des faibles densités »*, il faudra enrayer la dégradation des services publics. Comment ? Par exemple, en créant des agences de services publics en zones rurales. Le patrimoine existant devra être mieux géré. Ainsi, afin d'éviter le démembrement des forêts privées, on devra réétudier les règles du droit de succession, afin de favoriser le regroupement en sociétés d'investissement forestier associées, s'il le faut, à l'industrie du bois. On devra aussi dissocier du droit de propriété le droit d'usage de la forêt.

D'une façon générale, les experts recommandent de dresser une carte et un inventaire des *« zones fragiles »*, rares et convoitées, afin de leur garantir, par voie législative, un statut d'intérêt national.

Deuxième orientation : il faut intensifier la vie sociale au niveau local. Par exemple, en multipliant les associations de gestion. *« Pourquoi*, demandent les auteurs du rapport, *les équipements de quartier ne seraient-ils pas gérés d'une manière coordonnée par de telles associations ? »* Dans ce but, et selon une philosophie plus « permissive », il faut donner libre champ à toute forme d' *« expérimentation sociale »* et *« légaliser le droit à l'erreur »* et — pour ceux qui subissent les effets de ces expériences — *« le droit au recours »*.

Cette plus grande liberté dans les initiatives et les comportements exige au préalable la levée de plusieurs « blocages ».

Et, d'abord, le problème foncier. C'est au niveau local qu'une *« volonté concrète de politique foncière »* doit se manifester. Le seul échelon valable semble être celui de l' *« agglomération »* où s'élabore la planification urbaine. On s'oriente donc vers la constitution d' *« autorités d'agglomération »* disposant de moyens financiers importants délégués par l'Etat. *« S'il n'est plus souhaitable que l'Etat et ses administrations se mêlent de tout en matière d'urbanisation, le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre en œuvre, au niveau local, une politique de planification sous la responsabilité des élus : plans d'occupation des sols approuvés, programmation des équipements, conception et surveillance des opérations d'urbanisme, instruction du permis de construire, programmes d'action fonciers. »*

Au chapitre de l'aménagement du territoire proprement dit, la commission souligne que le courant de décentralisation industrielle vers l'Ouest et le Sud-Ouest risque de piétiner, et qu'il faudra donc que l'Etat ait un comportement plus *« volontariste »*. En même temps, *« il conviendra d'accepter une politique très ouverte des investissements étrangers tout en étant assez exigeants sur leur localisation et sur la qualité des emplois »*.

La politique d'industrialisation devra avoir trois objectifs :

● Les régions développées (l'Est) devront prendre davantage leurs propres problèmes en main, ce qui suppose que l'Etat les mette en condition de le faire ;

● L'Etat doit concentrer davantage ses actions sur les régions prioritaires de l'Ouest et du Sud-Ouest, notamment par une sélectivité accrue du régime des aides ;

● Les aides du Fonds européen devront être dirigées de préférence vers les régions de l'Ouest pour subventionner aussi bien les équipements que les activités.

Le rapport conclut sur la nécessité et l'urgence de *« redistribuer les pouvoirs »*. Mais une décentralisation véritable doit porter sur toutes les composantes de la politique de l'Etat : études, investissements, fonctionnement, gestion. *« Il faut que soit décentralisé le pouvoir d'édicter les normes. Tout transfert de responsabilité qui ne s'accompagnerait pas de ce pouvoir serait, en réalité, une fausse décentralisation, car le pouvoir local resterait emprisonné. En outre, aucune décentralisation ne saurait être effective si elle ne s'accompagne pas du transfert des ressources correspondant aux compétences transférées. »*

Les établissements publics régionaux doivent aider à cette décentralisation. L'Etat pourra leur transférer des compétences portant sur les transports régionaux, la politique des villes petites et moyennes, la gestion des milieux naturels, etc. La commission recommande aussi d'augmenter les ressources propres des régions en allant jusqu'au plafond de 50 F par habitant (25 F actuellement).

Mais la décentralisation, comme l'aménagement du territoire, doit être conduite par étapes. Les collectivités doivent être non seulement désireuses mais en mesure de recevoir ce que l'Etat leur délé- ainsi *« négociée pas à pas »*, sinon elle sera incomplète et confuse.

AIDE SOCIALE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un projet de loi élargissant la représentativité de l'UNAF est adopté

Au cours du conseil des ministres qui s'est réuni le mercredi 26 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, le ministre de la santé a fait adopter un projet de loi portant modification des dispositions du code de la famille et de l'aide sociale, relatif aux associations familiales et à leurs unions.

Selon ce projet de loi, les associations familiales ainsi que leurs unions départementales représenteront toutes les associations ayant pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux de toutes les familles, ainsi que des intérêts spécifiques de certaines d'entre elles, telles, par exemple, que celles d'enfants adoptés, infirmes ou inadaptés.

M. Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres, a rappelé que les quatre cent trente-cinq mille adhérents de l'UNAF se répartissent en trois grandes catégories : les uns sont membres d'associations non rattachées à un mouvement familial, les autres appartiennent à des mouvements familiaux d'action générale, et enfin les derniers sont membres de mouvements à but spécialisé mais adhèrent individuellement à l'UNAF. Le projet présenté par Mme Veil a pour but d'ouvrir cette union à la représentation : 1) de nouvelles catégories de familles : familles naturelles, couples mariés sans enfants, personnes exerçant l'autorité parentale ou la tutelle ; 2) aux familles étrangères ; 3) à des intérêts spécifiques, par exemple les associations de handicapés. Le texte, a-t-il ajouté, va être déposé au Sénat.

NOMIQUE

AU VIIe PLAN

une soixantaine de propositions courag...

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

APRÈS LES MANIFESTATIONS VITICOLES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

L'Italie menace de prendre des « mesures restrictives » sur les importations françaises

Le rassemblement des viticulteurs à Sète, le 26 mars, s'est déroulé dans le calme, mais a donné lieu, après la dispersion des vingt-cinq mille participants, à divers incidents avec les forces de l'ordre. Six personnes, dont deux C.R.S., ont été blessées et hospitalisées. D'autre part, avant que des barrages ne *soient établis sur de nombreuses* routes de la région, des affrontements avaient eu lieu à Béziers, faisant une dizaine de blessés parmi les forces de police. Le mot d'ordre du comité régional d'action viticole reste de bloquer l'ensemble des ports méditerranéens.

● A Rome le gouvernement italien a décidé mercredi d'effectuer une « démarche ferme » auprès du gouvernement français, afin d'obtenir le déchargement « sans délai » des navires-citernes actuellement bloqués *dans les ports du midi de la France*. Faute d'un tel déblocage, l'Italie « se trouverait contrainte d'adopter, à son tour, des mesures restrictives » à l'égard des importations italiennes de produits français. Toutefois, selon Rome, les exportateurs italiens sont prêts à surseoir à de nouvelles expéditions.

● A Bruxelles, M. Pierre Lardinois, commissaire européen chargé des questions agricoles, a déclaré, le 26 mars, que l'arrêt des importations françaises de vin italien était « une affaire très grave ». La Commission *de la C.E.E. compte s'assurer* que le blocage des achats est le fait exclusif des négociants et vérifier notamment que la sécurité des moyens de transport de certaines firmes est mise en cause.

De notre envoyée spéciale

Sète. — Curieuse manifestation. *Sète redoutait l'explosion.* La violence vigneronne effleura à peine le cœur de la ville et s'étendit en cercles concentriques. Comme des ronds dans l'eau. Œil de cette tempête méridionale : la place Stalingrad. Un grand terrain rectangulaire entouré de bâtisses couleur de sable et d'un maigre cordon d'arbres qui fut envahi dès le début de l'après-midi du mercredi 26 mars par une mer houleuse de visages tannés, d'où émergeaient des pancartes aux noms chantants. Sept départements au total (*Hérault, Aude, Var, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales*) et vingt-cinq mille personnes. Plus quelques milliers d'autres retardées sur les routes.

Tous étaient impatients de recevoir la manne oratoire et la bénédiction de leurs dirigeants. Ceux-ci, n'ayant guère besoin de « chauffer » des troupes déjà brûlantes, s'employaient ostensiblement à prévenir d'éventuels déferlements. M. Maffre-Baugé lui-même, dont le lyrisme et l'éloquence proverbiales « *soulèveraient une armée de réverbères* », dit-on ici, tempérait ses propos, s'imposait le carcan d'un discours préparé à l'avance. Thème déjà entendu : « *Devons-nous demain devenir une réserve touristique, une réserve d'Indiens, avec une agriculture folklorique ? Pourrons-nous garder nos enfants ? (...). La raison d'Etat qui sacrifie plusieurs provinces de France devient déraison.* » Une phrase seule montrait que la manifestation n'était qu'un prélude et que son calme exemplaire clôturait symboliquement la première étape de l'action viticole. « *Nous avons jusqu'ici refusé la violence en soi. Mais nous avertissons solennellement les pouvoirs publics qu'un homme qui se noie se débat.* »

De fait, les soubresauts du « noyé » ne tardaient pas à se manifester. Quelques minutes après la dislocation du rassemblement, alors que de longues cohortes de viticulteurs s'écoulaient hors de la ville pour regagner les trois portes où ils devaient attendre les consignes, éclatait le premier incident. Peu grave en lui-même, mais révélateur. A quelques mètres de la place, au *pied de la façade* coquette de la chambre de commerce, un automobiliste, qui se frayait un passage à travers la foule, se paniquait brusquement et accélérait, renversant au passage un manifestant. Vite rattrapé, il était violemment extirpé *de sa voiture que les viticulteurs* basculaient aussitôt dans le canal proche sous les applaudissements du cortège qui défilait sur l'autre berge. L'intervention du président de la commission nationale viticole de MODEF permettait heureusement d'isoler l'automobiliste que des manifestants hors d'eux menaçaient de pendre au balcon le plus proche. L'arrivée d'une ambulance pour évacuer l'infortuné chauffeur ne calmait pas la foule qui s'en prenait alors à l'un des infirmiers.

L'évacuation totale de Sète allait durer plusieurs heures. Les manifestants, aidés, il est vrai, par quelques « *éléments extérieurs* » (provocateurs ou simples voyous ?) affrontaient les forces de l'ordre sur l'un des ponts de la ville et dans la gare. Sète ne *retrouvait la paix* qu'à la nuit, mais c'était alors les routes alentour qui s'animaient.

Barricades à Béziers

Les troupes de viticulteurs refluant vers leurs cantons d'origine installaient, au fil de leur route, des barrages en allumant de petits foyers. A minuit, toutes les voies d'accès de Sète étaient ainsi « filtrées ». Plusieurs milliers de manifestants de l'Aude profitaient de leur passage à Béziers pour saccager le rayon vins d'une « *grande surface* », avant de s'attaquer à la sous-préfecture gardée par des unités de gendarmes mobiles. Barricades de fortune autour de la fontaine, fumée acide des grenades lacrymogènes, cavalcades éperdues : une atmosphère de feria provençale au défoulement presque joyeux — et peut-être aviné.

Tout rentrait dans l'ordre vers minuit.

Les actions devaient se poursuivre dans la nuit et dans la journée du 27 mars. Les viticulteurs prévoient de bloquer dans tout le Midi l'accès des ports à tout camion-citerne susceptible de transporter du vin italien. On ne peut qu'espérer — sans malheureusement pouvoir en être sûr — que le « défoulement » de ces masses exaspérées ne fasse pas d'autres victimes que les six blessés (deux C.R.S. et quatre manifestants) recencés à Sète.

VÉRONIQUE MAURUS.

SEXISME

Certains viticulteurs en colère paraissent tomber dans le travers qui pousse à casser le baromètre lorsqu'on n'est pas content du temps qu'il fait. Déjà les journalistes s'étaient vu interdire l'accès à la cathédrale de Montpellier à la suite de la publication, dans « Paris-Match », d'une photographie montrant un homme en train de boire du vin au pied de l'autel. Mercredi, notre collaboratrice Véronique Maurus, qui n'avait pas été admise au meeting, a été prise à partie alors qu'elle suivait le cortège des manifestants. « C'est vous la fille du « Monde » ? », lui a-t-on demandé. Sa réponse imprudente : « Oui, pourquoi ? » lui valut une gifle formidable. Sans l'intervention de M. Paul Balmigère, député communiste de l'Hérault, notre envoyée spéciale aurait été jetée dans le canal par une dizaine de forcenés, aux cris de « la presse nous emmerde », en compagnie de notre confrère du « Figaro », Thierry Desjardins, qui avait courageusement tenté de s'interposer. Nous laissons nos lecteurs juges de ces procédés évocateurs, hélas ! d'autres temps.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	3	4	3/4	1 3/4
1 mois	6 1/4	6 3/4	4 1/2	5	3	3 1/2
3 mois	6 3/4	7 1/4	5	5 1/2	4 1/2	5
6 mois	7 3/8	7 7/8	5 1/2	6	5 1/2	6

MATIÈRES PREMIÈRES

La conférence de Lima a été dominée par le raidissement des pays industrialisés

Lima. — La deuxième conférence de l'organisation des Nations-unies pour le développement (ONUDI) devait s'achever dans la capitale péruvienne mercredi 26 mars par un vote sur les articles du projet de déclaration et de plan d'action concernant le développement et la coopération industrielle. En dépit des efforts déployés par le président de la conférence, le contre-amiral Alberto Jimenez de Lucio, ministre péruvien de l'industrie, au cours des deux derniers jours aucun accord n'a pu, en effet, se réaliser sur la rédaction des paragraphes du projet concernant les associations de producteurs de matières premières, le droit des pays sous-développés à nationaliser leurs ressources naturelles et les entreprises installées sur leur territoire, l'indemnisation des effets de la colonisation, l'indexation du prix des matières premières sur celui des produits manufacturés et la transformation de l'ONUDI en une agence spécialisée de l'O.N.U.

De notre envoyé spécial

L'« escarmouche » qui vient de se produire à Lima sera sans doute importante pour la suite de la partie qui se joue à l'échelle mondiale. Depuis que la crise de l'or noir a bouleversé l'équilibre économique mondial, les nations industrialisées n'avaient cessé de céder du terrain devant les exigences des pays en voie de développement. Plusieurs étapes ont marqué ce chemin de Damas : New-York, la session spéciale des Nations unies, qui a voté la déclaration sur le nouvel ordre économique ; Bucarest, la conférence mondiale de la population ; Rome, la conférence de l'alimentation ; Dakar, Alger, Cuba, la mise au point par les « 77 » de leur stratégie pour conquérir ce fameux nouvel ordre économique international.

A chacune de ces occasions, le tiers-monde a rappelé aux Nations de la planète leurs responsabilités dans la situation parfois critique des nations déshéritées.

Jusqu'à ces dernières années, leurs interlocuteurs n'avaient pas fait preuve d'un grand enthousiasme en faveur du développement. Les nations les plus riches, à quelques exceptions près, n'ont finalement par versé l'aide — égale à 1 % de leur produit national, — comme elles s'y étaient engagées pour les années 1960 à 1970, et l'industrie n'a donc pu prendre le relais de l'agriculture dans des Etats qui avaient en outre à faire face à une explosion démographique.

Alors que la production industrielle, dans les pays en voie de développement, représente seulement 7 % de la production industrielle mondiale, il faudrait, pour que leur économie ne sombre pas dans les prochaines années, que la croissance de production atteigne le rythme de 8 % par an jusqu'en 1980. Une telle progression suppose un effort important de formations ainsi que l'établissement de nouveaux courants d'échanges entre les pays industrialisés et les Etats en développement.

Depuis l'ouverture de la crise du pétrole, on peut dire en simplifiant que les pays industriels avaient plus ou moins accepté cette idée.

La conférence de Lima vient de donner un coup d'arrêt à cette évolution. Le groupe B, avec en tête de file les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la Suisse, la Grande-Bretagne, soutenus par le Japon, a fait un véritable barrage aux thèses des « 77 ».

L'affrontement était donc inévitable, et il s'est traduit par le vote sur le projet de déclaration. La France et les Pays-Bas ont tenté « d'arrondir les angles », soucieuse de sauver la conférence de Paris.

ALAIN GIRAUDO.

PÉTROLE

Les prix du fuel et du gas-oil baisseront légèrement le 1er avril

« *Compte tenu de l'évolution des prix des produits pétroliers importés, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, ont décidé une baisse, au 1er avril de 15 F par tonne du prix du pétrole raffiné* », annonce un communiqué du ministère des finances, publié dans la soirée du 26 mars. « *Suivant l'avis du Comité national des prix* », cette baisse porte « *uniquement sur le gas-oil (moins 3 centimes par litre), le fuel domestique (moins 3 F par hectolitre), le fuel lourd et le bitume (moins 9 F par tonne).* »

Le gouvernement a hésité pendant plusieurs semaines sur la conduite à tenir en matière de prix des produits pétroliers. Les compagnies étaient hostiles à leur diminution, la baisse du dollar compensant, selon elles, le déficit qu'elles subissaient du fait des bas prix fixés par le gouvernement. Dans l'administration, certains étaient partisans de l'institution d'une taxe de péréquation. Elle aurait permis de ne pas toucher aux prix mais de récupérer les « super-profits » des compagnies consécutifs à la baisse du dollar.

Avec une réduction des prix du gas-oil de 2,5 %, du fuel domestique de 2,1 % et du fuel lourd de 4,9 %, c'est une voie médiane, celle de la baisse sélective, que le gouvernement a finalement choisie.

Le chiffre de 15 F par tonne, retenu par les pouvoirs publics, ne correspond pas aux effets mécaniques de la baisse du dollar. Entre le cours du 1er janvier (4,60 F) et celui d'aujourd'hui (4,20 F), il y a une différence de 40 centimes, qui équivaut à une diminution du prix de la tonne importée de 35 à 40 F. Sans doute les pouvoirs publics ont-ils reconnu, en retenant le chiffre de 15 F, que les revendications des compagnies étaient en partie fondées. Rappelons que l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière estimait à 20 F par tonne le manque à gagner que les compagnies ont subi pendant plusieurs mois.

Enfin, les experts du ministère de l'industrie et de la recherche étaient formellement opposés à toute diminution des tarifs des carburants à la pompe, la consommation ayant sensiblement augmenté ces dernières semaines. On peut cependant s'étonner que le prix du fuel lourd diminue, alors que les industriels n'ont pas encore fait de grands efforts pour économiser l'énergie.

● LES MARGES BENEFICIAIRES DES COMPAGNIES PETROLIERES opérant sur le marché européen « *n'ont pas été exagérées en 1974* », constate une étude de la Commission de la C.E.E. consacrée à l'évolution pour la Communauté européenne des conditions d'accès au pétrole brut et des prix des produits pétroliers à la consommation, en 1974. Cette étude indique que les bénéfices nets des compagnies pétrolières ont été, en 1974, largement inférieurs à 50 cents par baril. — (*A.F.P.*)

● LES RECHERCHES PETROLIERES EN MER D'IROISE. — La délimitation des zones de prospection pétrolière dans la mer d'Iroise, aux confins de la Manche et de l'Atlantique, a été l'objet d'une réunion d'experts le 26 mars à Londres.

La délégation britannique a fait une nouvelle proposition destinée à permettre à la France de commencer les recherches pétrolières au sud de la zone contestée, sans attendre que le tribunal d'arbitrage auquel les deux gouvernements vont soumettre leur différend se soit prononcé. — (*A.F.P.*)

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

CONCILIATION...

Il y a moins de huit mois — c'était en août — une « bombe » éclatait dans les milieux d'affaires : des actionnaires s'attaquaient à la puissante société Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et à la non moins importante Compagnie financière de Suez ! Contestant des opérations effectuées par les deux groupes, ces « petits qui n'avaient pas peur des gros », *poussant plus loin l'insolence, assignaient même à comparaître devant le tribunal de commerce de Paris certains administrateurs. Pendant plusieurs semaines, assignations et plaintes se succédèrent, et chacun s'interrogeait sur les suites qu'avaient ces démarches inusitées.*

*Depuis le 25 mars, on ne se pose plus de questions. Dans un communiqué (*le Monde *du 26 mars), les deux parties ont, en effet, indiqué qu'elles étaient parvenues à un accord : une liste de questions relatives aux problèmes essentiels que posent les assignations sera soumise à une sorte de « comité des sages », présidé par M. René Pleven, ancien président du conseil. En contrepartie, les demandeurs se désistent des instances et actions actuellement engagées. Pour justifier cet arrangement, les actionnaires mettent en avant la lenteur des procédures qui, publiques de surcroît, auraient pu porter atteinte au crédit des sociétés. De son côté, la Compagnie financière de Suez a décidé une simplification des structures propre à satisfaire en partie les plaignants : deux de ses filiales, Auxiges et Sogespar — dont l'existence était particulièrement contestée, — disparaîtront par absorption ; la Banque de Suez et de l'Union des Mines, ainsi que la Banque de l'Indochine fusionneront dans une société à directoire et conseil de surveillance ; un service interne d'information des actionnaires sera mis en place.*

En cette période d'affrontements variés, on constate que pour une fois l'esprit de conciliation n'a pas totalement disparu... — Ph. L.

M. PIERRE JOUVEN VA QUITTER LA PRÉSIDENCE DE PÉCHINEY-UGINE-KUHLMANN

M. Pierre Jouven, président du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann, vient d'atteindre l'âge de soixante-sept ans, et a annoncé qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat en juin prochain. Il sera remplacé par M. Philippe Thomas, vice-président directeur général.

[Né en 1908, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des mines, M. Pierre Jouven a commencé sa carrière au service des mines de Nancy et de Metz pour devenir adjoint au secrétaire général à l'énergie de 1941 à 1942 et entrer en 1943 à la compagnie Pechiney, où il devait successivement gravir tous les échelons. Président de nombreuses sociétés, il a récemment dirigé, au sein de la commission Sudreau pour la réforme de l'entreprise, le groupe de travail chargé d'étudier les problèmes propres aux sociétés multinationales.]

[M. Philippe Thomas, né en 1918, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a été ingénieur chez Pechiney de 1940 à 1943 avant d'entrer à l'inspection des finances en 1946. Il a appartenu à de nombreux cabinets ministériels, notamment à ceux de MM. Lacoste et Louvel. Il a quitté l'administration en 1952 pour revenir chez Pechiney, dont il est devenu directeur général en 1967.]

UNITED BISCUITS RENONCE A ACQUÉRIR LU-BRUN

Le groupe britannique United Biscuits vient de renoncer aux options qu'il détenait sur 30,5 % du capital de Lu-Brun, la première biscuiterie française (300 millions de francs de chiffre d'affaires). Ces options, prises par United Biscuits en novembre 1972, étaient jusqu'à présent détenues par la banque Worms, le gouvernement français n'ayant pas donné à la société anglaise l'autorisation de les débloquer. La répartition actuelle du capital de Lu-Brun est la suivante : 51 % sont détenus par la banque Worms, 13,5 % par le Crédit agricole et 34,5 % par M. Forgeot, ancien président des Biscuits Brun.

Pour United Biscuits, il s'agit, semble-t-il, d'une nouvelle stratégie qui vise à s'intéresser aux Etats-Unis plutôt qu'à l'Europe.

A la direction de Lu-Brun, on précise que cette décision ne devrait pas avoir d'incidence sur la bonne marche des accords passés l'année dernière entre la société française et la firme anglaise concernant notamment la distribution.

AUTOMOBILE

La situation du marché des poids lourds s'est sensiblement dégradée en février

Cent vingt-cinq mille voitures particulières et commerciales ont été immatriculées en France en février 1975, soit 8,2 % de moins qu'en février 1974 et 9,5 % de moins qu'en février 1973. En revanche les exportations ont fortement progressé atteignant 155 083 unités, soit 22,8 % de plus qu'en février 1974 et 1,8 % de moins qu'en février 1973. Globalement la production s'est élevée à 243 741 véhicules (— 9,6 % par rapport à février 1974, — 12 % par rapport à février 1973).

La Chambre syndicale des constructeurs automobiles se demande si « *cette convalescence* » n'est qu'un phénomène provisoire (les sondages disponibles conduisant à penser que les immatriculations de la première quinzaine de mars devraient être en retrait de plus de 30 % sur celles de 1973) ou si le marché ne va pas manifester une extrême sensibilité à des facteurs — notamment climatiques ou psychologiques — qui, dans le passé, n'avaient qu'un « *effet relativement mineur* ».

Cependant la situation du marché intérieur des poids lourds préoccupe vivement les professionnels. Si les exportations de ce secteur ont fortement progressé en février (16 426 unités ont été exportées contre 13 663 en février 1974), on a constaté en effet que 18 114 véhicules utilitaires ont été immatriculés (chiffre provisoire) contre 24 551 un an plus tôt. La production a atteint 32 708 unités (contre 37 343 un an avant).

« *Il serait extrêmement grave*, conclut la Chambre syndicale, *de prendre prétexte des performances exceptionnelles à l'exportation pour laisser s'installer un marasme durable sur le marché intérieur. Face aux difficultés, les industriels ont jeté toutes leurs forces dans la bataille. Il appartient aux pouvoirs publics d'assurer sans tarder les relais dont ils ont la responsabilité.* »

NOUVELLES AUSTIN MORRIS 1800 ET 2200 POUR LE MARCHÉ BRITANNIQUE

British Leyland France annonce le lancement d'une nouvelle gamme Austin Morris 1800 et 2200 destinée au marché britannique. Commercialisée sous les trois marques Austin, Morris et Wolseley, elle comportera trois versions, variables selon leur présentation, d'une voiture répondant aux mêmes caractéristiques générales — moteur transversal à l'avant, roues avant motrices, suspension hygragas, freins à disque sur les roues avant, à double circuit — mais dont les moteurs pourront être différents : pour Austin et Morris, un 1800 (1 793 centimètres cubes, développant 82 CV à 5 200 tours/minute et un couple maximum de 14,14 mkg ; pour Austin, Morris et Wolseley, un moteur 2200 (2 227 centimètres cubes), six cylindres en ligne, arbre à cames en tête, 110 CV à 5 250 tours/minute, couple maximum de 17,1 mkg à 3 500 tours.

L'exportation des nouvelles voitures en Europe n'est pas envisagée avant 1976. — D. C.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOGINCO

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 25 mars 1975 sous la présidence de M. Jean Bochory, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le rapport du conseil d'administration souligne que le rythme des souscriptions s'est affaibli en 1974 en même temps que se développait tout au long de l'année un important mouvement de sorties. Le nombre d'actions en circulation, qui avait atteint 2 082 314 à fin 1973, se trouve réduit à 1 733 377 au 31 décembre 1974.

Pour la même période, l'actif net de SOGINCO a été ramené de 247,42 millions à 161,39 millions, traduisant notamment le recul de la valeur liquidative de l'action qui, de 118,83 F, est revenue à 93,10 F. La valeur liquidative a ainsi accusé une baisse de 21,6 %, ramenée à 18,1 % en réintégrant le dividende payé dans l'exercice.

Les pertes provenant de la dépréciation du portefeuille et des opérations sur titres — 52,26 millions de francs — ont été couvertes par des prélèvements sur la prime d'émission — 31,57 millions de francs — et sur le capital — 20,79 millions de francs. Les revenus distribuables se sont élevés à 3,69 millions de francs.

Le montant des produits courants distribuables a permis à l'assemblée de fixer le dividende net par action à 5 F, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 5,84 F contre 4,94 F l'an dernier, soit une augmentation de 18 %.

Le dividende sera mis en paiement le 2 avril 1975, contre remise des coupons nos 11 et 12 aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger et Mallet ;
— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de SOGINCO pourront, durant trois mois après la date de mise en paiement du dividende, réinvestir celui-ci en achetant des actions de la SICAV en franchise de droit d'entrée.

PAPETERIES DE GASCOGNE

Dans une récente lettre aux actionnaires, le président Louis Blanc précise que le chiffre d'affaires T.T.C. est passé de 254 à 398 millions en 1974 et le chiffre d'affaires H.T. de 216 à 340 millions (+ 57,63 %) ; le bénéfice brut atteint 61 millions contre 29 en 1973 et le bénéfice net augmente de 373,57 %, se situant à 11 677 327 F.

« ... La progression des résultats est due :

» — à l'augmentation de près de 20 % de la production de papier dans des conditions très favorables d'ordonnancement en raison de l'abondance des commandes et de la bonne marche de la nouvelle machine n° 5 ;

» — à l'augmentation des prix sur le marché français, qui a marqué un rattrapage sensible par rapport à l'année précédente. Ce rattrapage ne nous a pas permis néanmoins de nous aligner sur les prix internationaux des papiers, qui sont demeurés, au cours de cette période, plus forts d'environ 30 % que les prix français.

» Ceci a marqué le retour à une situation des prix plus normale, contrairement à 1973 où nous n'avions pu répercuter les hausses de matières premières et de l'énergie.

» Votre conseil, utilisant comme à l'habitude toutes les possibilités légales, a jugé bon de passer en franchise d'impôts les provisions justifiées par la hausse des prix des diverses matières et surtout du bois : elles représentent au total 20 690 588 francs. Elles augmentent les fonds propres de votre entreprise de près d'un tiers et consolident sa trésorerie. Elles s'avèrent indispensables pour financer les stocks que nécessite notre activité.

» Votre conseil envisage de proposer à l'assemblée de verser un dividende de 7 francs par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,50 F soit au total 10,50 F.

» Le programme d'investissements 1974-1976 se déroule selon nos prévisions.

» La marche de votre société et de ses filiales au cours des trois premiers mois de 1975 est satisfaisante ; leur production reste en progression malgré une conjoncture très difficile qui se traduit par une récession générale de toute la profession, tant en France qu'à l'étranger... »

MERLIN-GERIN

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Après dotation de :

— 23 millions de francs aux comptes d'amortissements ;
— 6,9 millions de francs aux comptes de provisions ;
— et déduction de 8,4 millions au titre de l'impôt sur les sociétés,

le bénéfice net de l'exercice s'élève à 2,8 millions de francs.

Ce résultat a été obtenu après constitution de 5,5 millions de provision fiscalement non déductibles, dont un complément de 2 millions de provision pour congés payés au titre de l'exercice qui a été comptabilisé dans les charges d'exploitation, alors que ce prélèvement était effectué sur le bénéfice net les années précédentes.

Compte tenu de cette modification dans la présentation des comptes, la comparaison entre 1973 et 1974 fait ressortir un accroissement du bénéfice net de 1,2 million.

En raison de l'importance du programme d'investissements de la société, le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires de reporter à nouveau la totalité du bénéfice de l'exercice 1974.

SOGINTER

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 25 mars 1975 sous la présidence de M. Rémy Schlumberger, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Dans son rapport, le conseil précise que la société a enregistré un ralentissement des souscriptions d'actions en même temps qu'une augmentation des rachats, ramenant le nombre des titres en circulation de 2 193 498 à fin 1973 à 2 138 719 à fin 1974.

Au cours de la même période, l'actif net global de Soginter a fléchi, s'inscrivant à 653,50 millions de francs contre 835,73 à fin 1973.

Le résultat de l'exercice, négatif de 94,10 millions de francs, correspond à la différence entre une perte de 129,66 millions de francs provenant de la dépréciation du portefeuille et des opérations sur titres (entièrement couverte par prélèvement sur la provision pour moins-values éventuelles et sur la prime d'émission), et des revenus distribuables de 35,56 millions de francs (contre 29,99 millions de francs en 1973).

Le montant des produits courants distribuables a permis à l'assemblée de fixer le dividende par action à 16,60 F, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 18,53 F, contre 15,59 F l'an dernier, soit une augmentation de 19 %.

Le dividende sera mis en paiement le 2 avril 1975, contre remise des coupons nos 19 et 20, aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger et Mallet ;
— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de Soginter pourront, durant trois mois après la date de mise en paiement du dividende, réinvestir celui-ci en achetant les actions de la SICAV en franchise de droit d'entrée.



GROUPE VICTOIRE

ASSURANCES ABEILLE ET PAIX

Le chiffre d'affaires total des sociétés liées au groupe atteint, en 1974, 2 660 millions de francs environ, en progression de 12,7 % sur 1973.

En retenant le chiffre d'affaires total pour les filiales contrôlées et une quote-part de ce chiffre correspondant au pourcentage du capital détenu par le groupe pour les autres sociétés françaises et étrangères, on arrive à un montant consolidé de 2 360 millions de francs, en progression de 12 %. Les filiales étrangères entrent dans ce total pour 16,7 %.

Pour les filiales et partipations françaises, le chiffre d'affaires consolidé atteint 1 965 millions de francs, en progression de 12,4 % sur 1973, alors que pour les filiales et participations étrangères, il s'élève à 395 millions de francs, en progression de 10 %.

Compte tenu de l'activité exercée directement à l'étranger par les sociétés françaises, qui s'est élevée à 52 millions de francs, le montant du chiffre d'affaires réalisé hors de France atteint 447 millions de francs, représentant 18,9 % du total. Il conviendrait d'y ajouter les acceptations en réassurance pratiquées avec l'étranger, qui constituent l'essentiel du montant gobal des acceptations, soit 332 millions de francs en 1974 (en augmentation de 13,3 %). Ce dernier chiffre représente 14 % du montant consolidé de 2 360 millions de francs.

SOGEVAR

L'assemblée générale s'est réunie le 25 mars 1975 sous la présidence de M. René Fuchs, président du conseil d'administration, et a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

L'actif net s'est établi, au 31 décembre 1974, à 508,35 millions de F, contre 750,33 millions de F à fin décembre 1973, et la valeur liquidative ajustée de l'action à 242,11 F contre 330,33 F.

Le résultat net de l'exercice provient du solde positif des produits courants distribuables, qui s'élève à 29,18 millions de F, et du solde négatif des autres produits, qui atteint 198,07 millions de F, soit une perte de 168,89 millions de F.

Le montant des produits courants distribuables a permis à l'assemblée de fixer le dividende net par action à 13,90 F, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 16,57 F contre 14,62 F l'an dernier. Sur la base de la valeur de l'action à fin 1974, déduction faite du coupon net, le rendement ressort à 7,26 %.

Le dividende sera mis en paiement le 2 avril 1975, contre remise des coupons numéros 19 et 20, aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale.
— Banque de Paris et des Pays-Bas,
— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de SOGEVAR pourront, durant trois mois après la date de mise en paiement du dividende, réinvestir celui-ci en achetant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

FEMMES D'AUJOURD'HUI S.A.

L'assemblée générale annuelle, convoquée pour le jeudi 10 avril 1975, à 10 h. 30, se tiendra au siège social, 8, avenue Frans-Van-Kalken - 1070 Bruxelles.

L'ordre du jour comporte notamment l'approbation des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice 1974.

Les actionnaires désireux d'assister à l'assemblée ou de s'y faire représenter devront déposer leurs titres au plus tard le 3 avril 1975 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas ou de la Banque Rothschild.

PECHINEY - UGINE-KUHLMANN

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 25 mars a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires prévue pour le 10 juin 1975 la distribution :

1) d'une somme de 0,40 F par action, prélevée sur le report à nouveau, destinée à parfaire le dividende payé au titre de l'exercice 1973 ;

2) d'un dividende de 9,00 F par action au titre de l'exercice 1974.

Dans un souci de simplification et de réduction des frais, les sommes ainsi mises en distribution seraient représentées par un seul coupon d'une valeur de 9,40 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,70 F, soit un revenu global de 14,10 F.

La mise en distribution aurait lieu à compter du 30 juin 1975.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 MARS

Vive reprise

Freinée la veille par la nouvelle de l'assassinat du roi Fayçal, la reprise des valeurs françaises, qui se dessinait après la forte baisse du début de la semaine, s'est étendue et développée mercredi à la Bourse de Paris. L'indice Cappeliez a monté de 20 points, soit 2,5 %, et nombreuses ont été les hausses supérieures à 5 %.

Ce mouvement a quelque peu surpris les opérateurs, encore sous le coup du vif recul de la séance de lundi, et rendus circonspects par l'échec de la mission Kissinger et les événements d'Arabie.

Mais le calme avec lequel ces deux nouvelles fâcheuses ont finalement été accueillies a détendu les esprits. La meilleure tenue de Wall Street et le redressement de Londres ont fait le reste.

Ajoutons que les propos plus rassurants de M. Giscard d'Estaing, et surtout sa promesse d'une relance des investissements, sont venus confirmer le sentiment d'une lente modification de l'état d'esprit des gouvernants, de plus en plus attentifs au marasme de l'économie.

Sur un plan plus technique, on a relevé des achats anglais et des rachats de vendeurs à découvert.

Avance de Financière de Paris, Locabail, B.S.N.-G.D. (dont la cotation a été retardée), Carrefour, Peugeot, Bouygues, Michelin, Poclain, Printemps, Redoute, C.S.F., Moulinex, Radiotechnique, Thomson, Creusot-Loire, Aquitaine, Pétroles BP (cotation retardée également), Air liquide, Skis Rossignol.

Reprise générale des valeurs étrangères, notamment des américaines (I.T.T., Schlumberger), des allemandes et des hollandaises.

Meilleure tenue des pétroles internationaux.

Sur le marché du métal, baisse du lingot à 24 680 F contre 24 985 F, stabilité du kilo en barre à 24 550 F et avance du napoléon à 263,90 F (+ 2,40 F). La rente 4 1/2 % 1973 s'est repliée au voisinage de 550 F.

LONDRES

Les commentaires peu encourageants de l'O.C.D.E. sur les perspectives économiques du Royaume-Uni rendent le marché très indécis. Jeudi, à l'ouverture, les industrielles marquent le pas. La reprise se poursuit, toutefois, aux pétroles et aux fonds d'Etat. Progrès des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 177 75 contre 177 75

VALEURS	CLOTURE 26/3	COURS 27/3
War Loan 3 1/2 %	26 7/8	26 7/8
Beecham	203 ...	192 1/2
British Petroleum	335 ...	340 1/2
Shell	219 ...	220 ...
Vickers	118 ...	117 ...
Imperial Chemical	218 ...	217 ..
Courtaulds	95 ...	94 1/4
De Beers	230 ...	233 1/2
* Western Holdings	39 ...	39 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	127 ...	127 ...
* West Driefontein	49 ...	49 ...

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	8 3/4 %
Moyen terme	....	8 5/8 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	25 mars	26 mars
Valeurs françaises	121,4	124,6
Valeurs étrangères	118,8	121,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	70,8	72

NOUVELLES DES SOCIETES

L'AIR LIQUIDE. — Bénéfice net non consolidé : 147,1 millions de francs contre 122,7 millions. Résultats consolidés : augmentation supérieure à 20 %. Dividende global : 16,50 F contre 15,75. Une nouvelle attribution gratuite (1 pour 10) est virtuellement décidée.

LAFARGE. — Bénéfice net pour 1974 : 55,2 millions de francs contre 50,2 millions. Dividende global : 15 F (inchangé).

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Bénéfice net : 65,7 millions de francs contre 63,7 millions. Dividende global : 27 F (+ 7 %).

B.O.T. — Perte de 13,6 millions de francs.

ESCAUT-MEUSE. — Bénéfice net : 10,7 millions de francs contre 9,9 millions. Dividende global : 24,30 F contre 22,80 F.

UNION MINIERE. — Dividende : 95 FB contre 90 FB.

B.A.S.F. — Bénéfice avant impôts du groupe pour 1974 : 1,3 milliard de deutschemarks (+ 23,3 %).

NEW YORK

Vive reprise

L'assurance donnée par le roi Khaled d'Arabie Saoudite qu'il suivrait la même politique que son prédécesseur a déclenché mercredi la plus importante hausse que Wall Street ait enregistrée depuis le *27 janvier dernier. Avec un gain de* 18,30 points à 766,19, l'indice des industrielles a ainsi largement effacé sa perte de lundi.

L'activité est restée forte : 18,58 millions de titres ont changé de mains contre 18,50 millions la veille.

La déclaration du nouveau souverain intronisé à Ryad a servi de catalyseur au mouvement de reprise, qui a été en outre favorisé par l'imminence du vote sur les réductions d'impôts — ce vote est intervenu au Congrès dans la nuit de mercredi à jeudi, — dont on espère qu'elles profiteront aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers — et par la multiplication des prévisions faisant état d'une reprise économique avant la fin de l'année.

Tous les compartiments ont monté, les principaux bénéficiaires de la hausse ayant été les pétroles, les aérospatiales, les magasins et la construction électrique.

Sur 1 783 valeurs traitées, 1 133 ont progressé, 327 ont baissé et 323 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 163,96 (+ 3,52) ; services publics, 76,40 (+ 0,61).

VALEURS	COURS 25/3	COURS 26/3
Alcoa	37 1/2	37 1/4
A.T.T.	49 1/8	49 1/2
Boeing	20 1/2	20 7/8
Chase Manhattan Bank	31 3/8	32 ...
Du Pont de Nemours	95 3/8	98 3/4
Eastman Kodak	89 1/2	92 1/4
Exxon	71 1/2	74 ...
Ford	37 .	37 1/4
General Electric	45 1/2	46 7/8
General Foods	23 ...	24 ...
General Motors	41 7/8	42 5/8
Goodyear	16 3/4	17 1/4
I.B.M.	210 ..	209 7/8
I.T.T.	20 1/8	20 3/8
Kennecott	34 1/2	35 7/8
Mobil Oil	40 1/4	40 1/2
Pfizer	32 3/4	33 1/2
Schlumberger	107 ...	109 7/8
Texaco	24 1/8	24 1/2
U.A.L. Inc.	19 7/8	20 3/4
Union Carbide	56 ...	56 3/8
U.S. Steel	56 ...	57 1/2
Westinghouse	14 1/4	14 5/8
Xerox	70 1/4	73 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/3	27/3
1 dollar (en yens)	290 05	291 50

BOURSE DE PARIS — 26 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	-	1 455	France (La)	410	418	Sequanaise Banq.	220	217	Sp. Lyon France	108 70	108 60
5 %	55 40	0 740	Préservatrice S.A.	325 20	330 ..	SLIMINCO	144	144 80	Acier investiss.	95	95
5 % 1920-1960	138 50	0 748	Prévoyance	1050	1054 .	Sté Cent. Banque	70 50	70 50	Gestion Sélect.	187 50	190 .
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	351	d358 ..	Créd. gén. Indust.	130	133 .	S.I.L.I.C.	264	262			
— parts 1950	360	361 .	(M) Crédit Mod.	78	77 50	SINVIM	138	130	(Li) Dév. R. Nord	121	d123 ..
Ch. France 3 %	124	123 50	Financière Sofal	177 50	170 50	Voitures à Paris	257	257	Electro-Financ.	258	258 ..
Abeille-I.G.A.R.D.		385	Financial	112 20	112 .	Cogifi	109 80	108 20	Fin. Bretagne	41 50	42 ..
Abeille (Vie)	206	206 ..	Fr. Cr. et B. (Cie)	72 .	71 ..	Foncina	103 ..	103 10	Fin. Haussmann	57 80	55 50
A.G.P.	335	335 .	France-Bail	215 .	212	Gr. Fin. Constr.	109 ..	108 10	Financière Ibsa	o 81	o 80 .
Concorde	225	225 .	ore Energie	46	45	Immobail	185 10	183 10	Gaz et Eaux	300	300 .
Epargne France	350	356	Immobanque	140	140 10	Immoinvest	81	81	La Mure	80 10	80
Fonc. T.I.A.R.D.	88	88 30	Immofice	119 10	120 .	Cie Lyon Imm.	90 60	93 30	Lebon et Cie	163 20	157 10
Foncière (Vie)	280	283	Interbail	135 30	135	Sagimo	106 50	108 ..	(Ny) Lordex	...	187
France (I.A.R.D.)	306	300	Locafinancière	124	123 10	UFIMEG	80 50	C 80 ..	Cie Marocaine	27 20	27 30
			Lyon-Alemand	130 ..	130 .	U.C.I.M.O.	106	106 .	D.V.A.I.M.	48 10	48 10
			Soc. Mars. Crédit	265	265	Union Habit.	125	127 50	OPB-Paribas	93	93 50

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540 ..	4,50 % 1973	558 ..	558 80	550 50	562 ..	650	Cie Gle Eaux	615	636 ..	639	628 ..
1110	C.N.E. 3 %	1082	1076 .	1077	1083 ..	104	Electro-Méc.	100	109 ..	108 50	100 ..
						255	Eng. Matra	220 10	229	230	230
						168	E. J. Lefebvre	166 50	174	174 ..	175
295	Afrique Occ.	275	288	287 50	288 .	70	Esso S.A.F.	69 50	64 50	66	65 50
350	Air Liquide	332	347 80	348 .	345	171	Eurafrance	167	170 80	172	170 .
64	Als. Part. Ind	62 80	63 10	63 10	62 20	385	Europe N° 1	380	388 10	388 10	300 .
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
175	Olida-Caby	180 ..	185	185	185	255	Talcs-Luz.	245	253	252	249 ..
81	Opfi-Paribas	77 ..	78 50	78 50	78 50	295	T.R.T.	338	336	335 50	333 .
						548	Tél. Electr.	860	900	906	900 .
						630	Tél. Ericss.	603	599	599	600
						89	Terres Roug.	89	91 50	91 50	89 80
127	Paris-France	121 50	122	123 10	122 .	205	Thomson-Br.	182	190 50	193 90	193
142	Patern. S.A.	140 20	142 50	144 20	140 .	158	U.I.S.	156 50	156 10	158 10	155 30
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
198	Gen. Electric	187 .	192 90	192 90	190 10
185	Gen. Motors	175 .	179	178 80	176 50
23	Goldfields	22 85	22 90	23 ..	22 50
49	★ Harm. Gn.	51 60	51	51 ..	50
245	Hoechst Akti	250	249	249	246 50
23	Imp. Chem.	21 65	22 30	22 40	22
108	Imperial Oil	105 90	107 10	108 50	105 50
[illegible]					
226	Bayer	222	222 .	225 50	226 40
119	Buffelsfont.	122 .	121	121 50	119
14	Charter	13 05	13 30	13 30	13 15
141	Chase Manh	133 ..	134 60	135 ..	136 10
386	C.F. Fr.-Can.	380 50	380	380	373 10
15	De Beers (S)	14	14 40	14 45	14 45
230	Dome Mines	230 .	230	229	230 .
426	DuPont Nem.	408	407 50	407 50	412 .
385	East. Kodak	374	384	392	383
73	East Rand	74 .	75 30	74	74 50
230	Ericsson	229	230 50	230 50	230 .
310	Exxon Corp.	297	300	300 10	300 ..
158	Ford Motor	155 50	158 50	158 50	155 50
172	Free State	174 80	176 70	173 50	175 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
198	St-Helena	207	208	208 ..	207 .
440	Schlumberger	435	451	458 ..	452
24	Shell Tr (S.)	21 40	22 20	22 30	21 80
480	Siemens A.G.	474	488	488	482 90
42	Sony	38 50	39 90	39 90	39 15
13	Tanganyika	12 20	12 35	12 50	12 25
185	Unilever	181	185	184 90	185
28	Union Corp.	28 20	28 70	28 60	28 30
167	U. Min. 1/10	161	161	161	161
288	West Driet	289	290	290	289
119	West Deep	124 .	123 50	124 50	124
225	West Hold.	232 50	233 50	230 50	233 50
3 50	Zambia Cop.	3 70	3 70	3 75	3 65

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 220	4 217	4 23
Canada ($ can. 1)	4 215	4 208	4 22
Allemagne (100 DM)	180 850	180 575	180
Belgique (100 fr.)	12 210	12 227	11 95
Danemark (100 krd.)	77 100	77 920	77
Espagne (100 pes.)	7 546	7 550	7 48
Grande-Bretagne (£ 1)	10 185	10 185	10 25
Italie (100 lires)	0 669	0 669	0 67
Norvège (100 krn.)	85 970	86 320	86
Pays-Bas (100 fl.)	176 815	175 750	176 25
Portugal (100 esc.)	17 430	17 430	16 75
Suède (100 krs.)	107 520	107 570	106 50
Suisse (100 fr.)	167 720	167 950	168 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 3
Or fin (kilo en barre)	24550	24550
Or fin (kilo en lingot)	24985	24680
Pièce française (20 fr.)	261 50	263 90
Pièce française (10 fr.)	175 10	175 20
Pièce suisse (20 fr.)	250 30	252 30
Union latine (20 fr.)	233	236 50
Souverain	240 80	241 50
Pièce de 20 dollars	1100 40	1104
Pièce de 10 dollars	568	568
Pièce de 5 dollars	412 50	416 50
Pièce de 50 pesos	1004	993 50
Pièce de 10 florins	228 ..	228 ..

مكتبة الأهل

مكنز من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LE RAPT DE M. GUEURY

Les avions transportant l'ambassadeur de France et les détenus djiboutiens se voient de nouveau interdire l'aéroport d'Aden

Le sort de l'ambassadeur français à Mogadiscio était toujours en suspens, jeudi 27 mars, en fin de matinée, près de quatre jours après qu'il eut été enlevé, dans la capitale somalienne, par des membres du Front national de libération de la Côte française des Somalis (Territoire français des Afars et des Issas).

Le gouvernement français ayant accepté mardi les exigences des ravisseurs, il restait à se mettre d'accord sur le lieu où l'ambassadeur pourrait être échangé contre les deux ressortissants djiboutiens détenus en France, et les 100 000 dollars réclamés. mès. Le gouvernement sud-yéménite avait d'abord refusé que l'échange se fasse à Aden, comme l'avait demandé le commando, se déclarant opposé aux enlèvements en général. Paris avait alors, mercredi en début d'après-midi, réitéré sa démarche auprès d'Aden, qui annonça, vers 16 heures, qu'il revenait sur son refus.

En conséquence, MM. Omar Osman Rabeh et Omar Elmi Kaireh, les deux détenus djiboutiens, ont quitté l'aéroport de Toulouse à 18 h. 50, à destination d'Aden, peu après que le gouvernement français eut remercié les autorités yéménites pour « *ce geste humanitaire* ».

Cependant, à Mogadiscio, les ravisseurs de M. Gueury formulaient de nouvelles exigences, mercredi après-midi, demandant notamment qu'un important responsable gouvernemental somalien les accompagne dans l'avion et aussi — ce que les Somaliens ne semblent pas avoir accepté — qu'ils soient assurés de ne pas faire l'objet de poursuites de la part des autorités somaliennes.

Mercredi soir, vers 23 heures, l'agence yéménite de presse annonçait que le gouvernement de la République démocratique du Yémen avait de nouveau modifié sa position et refusait de recevoir le commando. Cette nouvelle était cependant démentie par l'ambassadeur d'Italie à Mogadiscio, qui servait d'intermédiaire avec les ravisseurs de M. Gueury : « *Les Sud-Yéménites*, a-t-il déclaré, *ne sont pas revenus sur leur accord mais ont soulevé un problème d'ordre technique.* » Jeudi matin, à 6 heures, il semble que ces différents problèmes avaient été réglés puisque l'avion somalien où l'ambassadeur avait finalement pris place put quitter Mogadiscio. L'ambassade de France à Aden indiquait, jeudi en début de matinée, que toutes les dispositions avaient été prises pour recevoir M. Gueury.

Elle n'excluait cependant pas que « *des dificultés de dernière heure puissent surgir* ». Effectivement, on apprit, peu après dix heures, que le gouvernement sud-yéménite était une nouvelle fois revenu sur son accord. L'avion de l'ambassadeur dut atterrir sur un petit aérodrome, au nord du territoire somalien, tandis que l'on restait sans nouvelles de l'avion parti de France avec les ressortissants djiboutiens.

FERMETÉ DU DOLLAR ET DU FRANC

Le dollar a poursuivi, jeudi matin, son lent redressement sur les marchés des changes, s'établissant à 2,3450 DM contre 2,3390 DM à Francfort et 2,53 francs suisses contre 2,52 francs suisses à Zurich, tandis que le franc français se raffermissait très nettement à l'égard de toutes les monnaies : le deutschemark est tombé légèrement en dessous de 1,80 F pour la première fois depuis la mise en flottement du franc, le 19 janvier 1974.

Signalons que le gouvernement suisse a autorisé la Banque nationale suise à poursuivre les négociations en vue d'une éventuelle adhésion au « serpent » monétaire européen.

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1975 a été tiré à 540 281 exemplaires.

L'AÉRODROME DE PHNOM-PENH EST SOUS LE TIR DE CANONS DE 105

Phnom-Penh (*A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.*) — Si les opérations militaires autour de Phnom-Penh se sont stabilisées dans la journée de mercredi 26 mars, des canons de 105 ont, en revanche, pour la première fois depuis le 15 mars, ouvert le feu sur l'aéroport de Pochentong. Leurs tirs sont plus précis et plus meurtriers que ceux des lance-roquettes, qui ont pourtant fait de nombreuses victimes ces dernières semaines parmi la population civile.

Les tirs de roquettes ont atteint, mercredi, le quartier où résident le maréchal Lon Nol et le premier ministre, M. Long Boret. Des projectiles sont également tombés à proximité de l'ambassade des Etats-Unis, dont le personnel n'a pas encore été évacué. Par contre, l'ambassade d'Union soviétique à Phnom-Penh s'apprête à fermer ses portes.

Il se confirme à Tokyo que le maréchal Lon Nol a fait effectuer des démarches sur les possibilités de trouver asile à l'étranger.

● A PEKIN, le prince Norodom Sihanouk, dans une déclaration distribuée mercredi, a ajouté les noms de vingt et un « super-traîtres » cambodgiens qui, dit-il, devront être jugés comme « *criminels de guerre* », à la liste des sept « super-traîtres » déjà condamnés à mort par les Khmers rouges.

● *M. Bohuslav Chnoupek*, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, fera une visite officielle en France du 2 au 4 avril, à l'invitation de M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, annonce le Quai d'Orsay.

● *Un registre de condoléances* a été ouvert mercredi matin à la résidence de l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, à Paris, après le décès du roi Fayçal. Il demeurera ouvert jusqu'à vendredi soir.

En Italie du Nord

ONZE MORTS ET DEUX DISPARUS DANS L'INCENDIE D'UN HOTEL DE SAINTE-MARIE-MAJEURE

(De notre correspondant.)

Rome. — Onze morts, deux disparus, une quarantaine de blessés, dont plusieurs très gravement atteints : c'est le bilan provisoire d'un violent incendie qui a détruit, dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 mars, un hôtel de quatre étages, à Sainte-Marie-Majeure, dans le nord de l'Italie.

Plusieurs victimes seraient des touristes français, dont l'identité n'avait pas encore été révélée jeudi en fin de matinée. Ils faisaient partie d'un groupe de quatre-vingt-cinq personnes arrivées de Paris le dimanche 23 mars, pour passer les fêtes de Pâques dans cette région touristique située à mi-chemin entre Domodossola et Locarno.

LE MAIRE DE NANCY VEUT CRÉER UN « CORPS DE SÉCURITÉ »

Le maire de Nancy, M. Marcel Martin (div. gauche), conseiller d'Etat, a annoncé, ce jeudi matin 27 mars, son intention de prendre en main la sécurité de ses administrés. A cet effet, il a demandé un rendez-vous au ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, avant de créer un conseil communal de surveillance et de sécurité.

● *Un chauffeur de taxi a fait la grève de la faim pendant trente-sept jours.* — M. Jacky Sandret, chauffeur de taxi parisien, a cessé le 26 mars une grève de la faim qu'il effectuait depuis trente-sept jours à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) pour protester contre une décision de la commission de sa profession lui infligeant, le 18 février, vingt jours de suspension. Soutenu par le CID-UNATI, M. Sandret a obtenu satisfaction et la préfecture de police de Paris a annoncé qu'une procédure serait engagée afin de réformer cette commission de discipline.

Trois nouvelles journées chômées pour sept mille ouvriers de Renault

Les conversations exploratoires s'engagent difficilement

Les contacts s'établissent difficilement entre la direction de la régie Renault, au Mans, et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Une seconde rencontre a eu lieu ce jeudi 27 mars en fin de matinée. Les ouvriers, qui poursuivent la grève perlée, avaient, une heure plus tôt, au cours d'un meeting, mandaté leurs délégués pour reprendre contact avec la direction.

La veille au soir, les syndicalistes avaient décidé de suspendre les conversations exploratoires engagées à 18 heures avec la direction mancelle. En effet, dans une déclaration à la télévision et aux radios, M. Ouin, secrétaire général de la Régie, avait mis à l'ouverture des négociations générales des conditions estimées inacceptables par les syndicats.

Trois nouvelles journées de chômage technique ont été décidées par la direction, les 27, 28 mars et le 1er avril, pour sept mille ouvriers de l'île Séguin à Billancourt. Dans l'hypothèse où le « coulage » cesserait au Mans, l'activité, selon le porte-parole de la Régie, ne redeviendrait normale dans toutes les usines qu'après un délai d'une semaine environ.

A Renault-Le Mans, il n'y a pas eu à proprement parler de rupture entre les syndicats et la direction. Mais, dans un contexte qu'ils jugent défavorable, les responsables C.G.T. et C.F.D.T. ont décidé à 22 heures le 26 mars de ne pas reprendre une discussion arrêtée vers 19 h. 30 pour donner à chacune des parties en présence un temps de réflexion.

Cette rencontre, la première d'un long conflit qui débuta le 17 février, répondait à une initiative de l'intersyndicale, qui, « *en responsable et soucieuse de ne faire perdre la face à personne* », avait proposé à la direction d'ouvrir la discussion, sur une proposition acceptée par 90 % des trois mille huit cents ouvriers ayant participé au vote sur les quatre mille deux cents O.S. en grève qui ont été consultés. Cette proposition comportait l'engagement de travailler quatre heures dans des conditions normales dès ce jeudi, avec pour contrepartie l'engagement de la direction d'ouvrir immédiatement, après cette journée, des négociations et de lever le lock-out au Mans.

Le direction générale de la Régie ayant, selon son communiqué, « accueilli comme une contribution positive » l'initiative des syndicats manceaux, l'entrevue de ces derniers avec la direction locale eut lieu à 18 heures. Le climat était lourd, mais, nous dit notre correspondant du Mans, les délégués ouvriers pensaient que la situation évoluerait.

A 20 heures, les déclarations de M. Ouin à la radio et à la télévision, étaient, pour les syndicalistes, une caricature de leurs propositions. En effet, le secrétaire de la Régie exigeait une reprise définitive du travail au Mans. Il limitait au seul examen des classifications la discussion exploratoire qui pourrait s'ouvrir vendredi, et surtout il excluait la participation des représentants des syndicats de la Sarthe à cette réunion.

Or les ouvriers manceaux réclament, outre la révision des classifications, une augmentation uniforme de 250 francs par mois, l'annulation des dix-sept licenciements prononcés à Billancourt et le paiement des heures chômées dans les diverses usines. Ils n'en sont pas encore à admettre que les 250 francs demandés pourraient être en partie constitués par les majorations consécutives aux mesures de reclassement.

Cégétistes et cédétistes ont décidé d'en rester là, sans, toutefois, rompre les ponts, malgré leur amertume devant la tournure prise par le débat.

Six mille personnes à Billancourt

Le Mans paraissait bien loin, mercredi 26, à 16 heures, place Nationale, à Boulogne. Environ six mille travailleurs de la région parisienne (trente mille, selon les organisateurs) manifestèrent, à l'appel de la C.G.T., leur solidarité aux travailleurs de la Régie.

Les métallos, venus de chez Dassault, Rateau, Grandin, Chausson et d'autres usines, étaient les plus nombreux à accompagner les quelques centaines d'ouvriers en cotte verte de la Régie. Le ton des slogans, la présence de diverses délégations, employés des P.T.T., ouvriers du livre, éboueurs, renforçaient l'impression générale d'une manifestation centrée beaucoup plus sur la défense de l'emploi que sur la solidarité proprement dite aux travailleurs de Renault. C'est d'ailleurs une des raisons évoquées par la C.F.D.T. pour motiver son abstention lors de cette manifestation : « *Nous ne pouvons pas accepter cette diversion par honnêteté pour les travailleurs du Mans, qui ont le courage de se battre*, déclarait un de ses dirigeants. *Refus de la C.G.T. d'appeler à un débrayage dans l'usine de Billancourt, refus de prendre en charge les revendications des grévistes.* » C'est ce qui expliquait l'absence de la C.F.D.T.

Au conseil des ministres

LES MODALITÉS DU DROIT DE RÉPONSE institué sur les antennes nationales

Au conseil des ministres du 26 mars, M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a fait une communication sur l'organisation du droit de réponse sur les antennes de la radio-télévision et des télévisions françaises. Le conseil a décidé l'étude d'un projet de loi étendant ce droit de réponse à l'ensemble des moyens audiovisuels émettant en France.

Le principe d'un droit de réponse « *dans le cas où des imputations portant atteinte à l'honneur, à la réputation ou aux intérêts d'une personne physique auraient été diffusées par l'Office* » était inscrit dans la loi du 3 juillet 1972 (section 2, article 8). Le décret pris en conseil d'Etat en précise les conditions d'ouverture et la réglementation.

Les principales dispositions sont les suivantes :

● Le droit de réponse ne s'applique que sur les ondes nationales ; il ne concerne pas les stations périphériques de radio (Europe 1, R.T.L., Radio-Monte-Carlo et Sud-Radio) ;

● Il ne s'applique qu'aux personnes physiques ; en dépit du plaidoyer présenté par les partis de l'opposition et de l'avis favorable du Haut Conseil de l'audiovisuel, ce droit ne s'étend pas aux « personnes morales » (partis politiques, associations, groupements) ;

● Le plaignant aura un délai de huit jours pour adresser une lettre recommandée au président de la société de programmes concernée ; elle doit indiquer la date et l'heure de l'émission, les imputations portant atteinte à l'honneur ainsi que les éléments de réponse que le plaignant souhaite voir apporter ;

● Le président de la société concernée notifie sa décision à l'intéressé dans un délai de huit jours suivant la réception de la demande ; à défaut de réponse, la demande est réputée rejetée ;

● Lorsque la demande est acceptée, la réponse doit être diffusée dans des conditions d'écoute équivalentes à celles de l'émission contestée ;

● L'instance d'appel, en cas de refus, est la Commission nationale du droit de réponse, placée auprès du premier ministre, qui comprend cinq membres : deux conseillers d'Etat (dont le président), deux membres de la Cour de cassation, un membre du Haut Conseil de l'audiovisuel ;

● Pour accélérer le processus, les décisions de la Commission nationale sont proclamées sans les « attendus » et notifiées à l'intéressé et au président de la société nationale ; en cas de décision favorable au plaignant, l'absence de diffusion est punie d'une amende de 1 000 à 2 000 francs.

